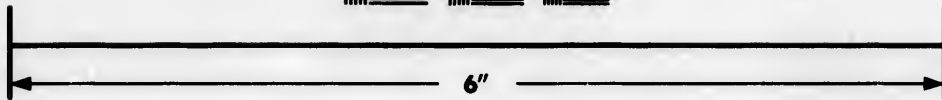
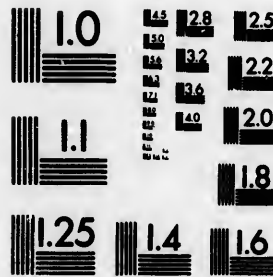


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institute a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distortion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

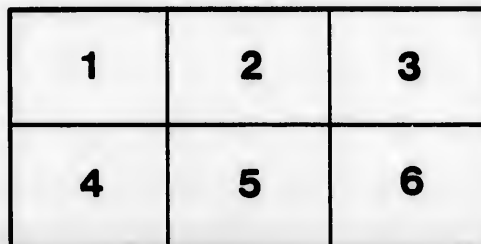
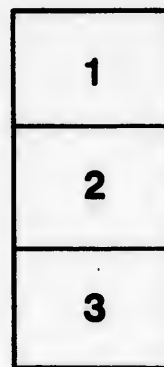
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
image

rrata
to

pelure,
n à

ÉDIF

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

CE

LETTRÉS
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

TOME TRENTE-SEPTIÈME.

LETTRES

ROBINSOHN ET CURIEUX

TOME TRINTE SEPTIEME

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,

RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS

ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

MÉMOIRES DE LA CHINE



Imprimerie de Béthune.

A PARIS,
AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,

PRÈS SAINT-SULPICE ;

ET CHEZ GAUME FRÈRES,
RUE DU POT-DE-FER SAINT SULPICE, N° 5.

1878
Universitas
BIBLIOTHECA

Ottaviani

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

Du P. Lamatthe, missionnaire, au P. de Brassaud.

Ce 20 aout 1759.

MON RÉVÉREND PÈRE ET TRÈS CHER COLÈGUE,

P. C.

Il seroit difficile d'exprimer avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre de la fin de l'année 1757. Si elle fût venue plus tôt ou qu'elle eût été plus longue, elle n'auroit encore été

XXXVII.

I

mieux reçue. L'an passé, je vins remplacer le P. de la Roche dans ces montagnes qui faisoient quelquefois en France le sujet de nos entretiens, et j'y ai pour collègue le P. Maur. Quelque idée qu'on puisse avoir de ce séjour, nous nous y trouvons fort bien l'un et l'autre. Je crois que vous n'attribuerez pas notre contentement à la situation avantageuse du poste; nos montagnes escarpées et nos profondes ravines n'ont guère de quoi plaire, quoique presque partout cultivées jusqu'au sommet; mais la ferveur et le nombre des chrétiens nous y adoucissent les fatigues inséparables des fréquents voyages. Mon collègue qui y est venu deux ans avant moi, en est déjà presque entièrement épuisé, et a craché le sang cette année pendant deux jours: peu à peu il s'est rétabli et s'est cru en état de continuer son ouvrage. Aussi est-il chargé de ce qu'il y a de plus difficile, c'est-à-dire, des quartiers éloignés de plusieurs journées de notre résidence ordinaire, parce qu'il peut sans danger loger chez des infidèles sur la route. Jusqu'à présent, je n'ai parcouru que les chrétientés de notre voisinage: elles sont nombreuses: il y a de quoi s'occuper près de quatre mois à confesser tous les jours, sans chommer. Les congrégations du saint sacrement et des saints

anges y font un bien qu'on ne sauroit exprimer. On y instruit les enfants avec soin, et ils viennent tous les mois régulièrement se faire examiner. A l'examen général qui se fait à la fin de l'année, ils étoient, l'an passé, environ trois cent cinquante des deux sexes, et nous n'y laissons venir que ceux qui sont à une lieue de distance ou à peu près; les autres sont examinés ailleurs. Les persécutions presque continues, et la timidité de quelques chrétiens, avoient un peu fait négliger ces examens quelques années; mon collègue s'est donné bien des mouvements pour les faire rétablir, et il en est venu à bout. Depuis mon arrivée, je n'ai eu autre chose à faire qu'à tenir les choses sur le pied où je les ai trouvées. La congrégation de la bonne mort fait au moins autant de bien auprès des moribonds. Que je voudrois, si c'est la volonté de Dieu, que vous pussiez en être témoin vous-même! Quelle consolation de les voir aller par troupe, assister le malade, veiller plusieurs nuits de suite pour l'aider à bien mourir, et ne l'abandonner qu'après qu'il est rétabli ou enterré, et s'il est trop pauvre, fournir aux frais de ses funérailles! Leur charité sur cet article fait même impression sur les idolâtres, et il y en a qui ont été attirés par là à la religion chrétienne.

Malgré la persécution qui continue toujours, et plus ici que dans les autres missions, nous avons tous les ans la consolation de baptiser bon nombre d'adultes et d'enfants ; et j'ai bien changé de sentiment sur la Chine depuis que j'y suis. Avant mon départ, je croyois que c'étoit la mission où l'on faisoit le moins de bien, et je crois à présent que c'est une de celles où l'on travaille avec le plus de succès, surtout dans les campagnes. Ici nous avons à faire à des hommes qui sont en état d'entendre les instructions qu'on leur fait, et qui ont assez de droiture pour reconnoître la vérité lorsqu'on la leur présente, quoique la crainte les empêche souvent de la suivre. Mais, en Canada et aux Indes, on ne trouve, pour la plupart, que des gens qu'il faut faire hommes avant que de les faire chrétiens, si ce que j'en ai ouï dire est vrai. Dans nos montagnes surtout, la religion fait des progrès, et elle en feroit bien davantage si nous avions à la main de bons catéchistes ambulants. Mais il est rare de trouver des gens qui réunissent les qualités nécessaires pour cet important emploi, et nous en sommes en fort grande disette. C'est cependant par les catéchistes que le royaume de Dieu s'étend, et nous n'avons guère d'autre moyen de le faire : car vous n'ignorez pas que

depuis long-temps les circonstances ne permettent pas aux missionnaires d'aller par eux-mêmes prêcher aux infidèles. Nous ne voyons ordinairement que ceux qu'on nous présente pour être admis au baptême, après qu'ils ont été bien instruits. Le préjugé de bien des gens en France, c'est que nous les admettons fort facilement pour faire nombre, et que par là nous n'avons guère que des chrétiens de nom. Les épreuves que je trouve établies à notre montagne ne sont pas d'accord avec ces préjugés. On ne les admet ordinairement qu'après deux ou trois ans d'exercices, même ceux qui paroissent les plus fervents parmi les catéchumènes; et quatre ou cinq ans même ne suffisent pas, lorsqu'on croit avoir lieu de douter de la sincérité et de la solidité de leur conversion; c'est-à-dire, que ces préjugés n'ont d'autre fondement que la jalousie qui ne nous épargne pas plus ici qu'en Europe. Remercions-en la divine providence, mon cher collègue, profitons de tout cela pour en valoir encore mieux. Quant à l'inconstance des Chinois, quoiqu'il soit vrai que c'est là leur foible, nous avons cependant la consolation d'avoir tous les ans quelques confesseurs de la foi, et depuis plusieurs années, il n'y en a aucun à la montagne qui n'ait fait son devoir, lorsqu'il a été appelé

aux tribunaux et maltraité, et ceux qui se laissèrent vaincre il y a quatre ou cinq ans, demandèrent aussitôt à être admis à la pénitence; et, quelque rude qu'elle soit, tous, ou presque tous, l'ont embrassée. Ils ont été privés trois ans de confession, dix ans de communion, et ont été condamnés à jeûner et à faire d'autres pénitences pendant trois ans, tous les vendredis pendant la récitation du chapelet, une fois le mois en public; à réciter le rosaire tous les samedis, et à faire des aumônes proportionnées à leurs facultés. Les trois ans expirés, on leur a donné le choix de continuer ces pénitences encore deux ans, à condition de les admettre ensuite à la communion, ou d'attendre encore sept ans cette grâce. Tous ont préféré la pénitence à ce long retardement. Je suis entré dans ce petit détail, mon révérend père et très cher collègue, persuadé que vous prenez quelque intérêt à notre chère mission, et pour adoucir la plaie que je fis sans doute à votre cœur, lorsque je vous annonçai la chute de quelques chrétiens. Si la divine Providence ne vous ouvre pas la voie pour venir les aider par vos instructions, aidez-les par vos prières; et surtout n'oubliez pas au pied de l'autel celui que Dieu leur a envoyé, quoiqu'il soit bien peu en état de porter le fardeau, et qui a l'honneur

d'être avec tous les sentiments d'estime, de dévouement et de respect dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

EXTRAIT

D'une lettre du P. du Gad, missionnaire en Chine,
au P. de Brassaud.

A Macao, le 13 décembre 1757.

M. L'ÉVÊQUE de Pekin est mort en mai dernier. En juin, nous avons perdu le P. d'Incarville, âgé de cinquante-un ans. C'est une fièvre maligne qui nous l'a enlevé. L'Empereur a contribué pour les frais de ses funérailles. Ce père s'étoit insinué au palais, il y a trois ans, par le moyen de ses graines de fleurs et de légumes. A cette occasion, l'Empereur faisoit agrandir ses jardins, qu'il embellissoit de fontaines et de cascades d'eau. L'ouvrage n'est pas encore achevé. Le P. Benoist y est occupé. Ce prince fait encore élever un palais à l'européenne, plus grand que celui qu'il a déjà fait bâtir il y a sept à huit ans. Il paroît content des services mécaniques des Européens; il les ré-

compense par des dignités , et voilà tout. Notre sainte religion n'en est guère accréditée. A Peking, on la laisse tranquille: mais dans les provinces c'est toujours le même système de ne la pas souffrir, et d'en chasser tous les missionnaires qu'on peut attraper. Cinq de nos pères portugais ont été ainsi renvoyés après deux ans de prison, de même qu'un évêque franciscain de la Propagande. On ne se rebute pas. Trois autres missionnaires, deux espagnols et un français viennent d'entrer, et deux autres partiront dans peu. Dans le Tunquin, les affaires de la religion paroissent en bon état; il y a beaucoup de missionnaires qui, quoique cachés, travaillent avec succès. Les Tunquinois sont d'un caractère bien plus ferme et plus constant que les Chinois. Dans la Cochinchine, les missionnaires continuent d'y être proscrits. Quelques-uns y sont rentrés secrètement. Nous avons auprès du Roi un jésuite portugais, qui, à la faveur de la médecine, fait beaucoup de bien. Je suis, etc.

écr
lett
ces
nou
me
la n
Gau
pon
ren
dre
ces.
mém
avec
sava

LETTRE

Du P. Amiot, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences.

A Pekin, ce 14 septembre 1759.

MONSIEUR,

J'ATTENDOIS, pour avoir l'honneur de vous écrire, que je fusse en état de joindre à ma lettre quelque chose qui eût rapport aux sciences que vous cultivez avec tant de succès. Une nouvelle affligeante que j'ai à vous annoncer, me met aujourd'hui la plume à la main : c'est la mort de votre ancien ami, le P. Antoine Gaubil. Vous perdez, Monsieur, un correspondant fidèle, que vos instructions avoient rendu capable depuis bien des années de rendre quelques services aux amateurs des sciences. Pour nous, qu'une même profession et un même genre de vie lioient plus étroitement avec lui, nous regrettons dans sa personne un savant du premier ordre, un bon missionnaire,

un homme doué de ces qualités précieuses qui font les délices de la société.

En effet, il étoit difficile de le connoître, sans se sentir porté d'inclination à l'aimer. Un visage toujours serein, des mœurs extrêmement douces, une conversation agréable, des manières aisées : tout cela prévenoit en sa faveur. L'estime ne tarδοit pas à se joindre à l'amitié. Il ne falloit pour cela que quelques conversations avec lui, n'importe sur quelle matière : car il n'en est aucune sur laquelle il ne pût parler. C'étoit un de ces hommes qui savent de tout, et qui sont propres à tout. Il avoit beaucoup lu, et il avoit présent tout ce qu'il avoit lu, sa prodigieuse mémoire ne le laissant jamais hésiter sur rien. Théologie, physique, astronomie, géographie, histoire sacrée, profane, ancienne, moderne, sciences, littérature : tout l'occupoit alternativement, et remplissoit tous les moments qu'il ne donnoit pas à la prière ou aux fonctions de son ministère ; aussi étoit-il comme une espèce de bibliothèque vivante, qu'on pouvoit consulter sûrement, et qu'on ne consultoit jamais sans fruit.

Les docteurs chinois eux-mêmes trouvoient en lui de quoi s'instruire. Ils ont admiré plus d'une fois comment un étranger avoit pu se mettre si bien au fait de leurs sciences, et les

posséder au point de pouvoir les leur expliquer. Ils étoient surtout dans l'étonnement, lorsqu'ils entendoient cet homme venu de l'extrémité du monde, leur développer les endroits les plus difficiles de leur *King*; leur faire le parallèle de la doctrine de leurs anciens avec celle des temps postérieurs; leur citer leur histoire, et leur indiquer à propos tout ce qu'il y avoit eu de remarquable sous chaque dynastie, les grands hommes qu'elles avoient produits, les belles actions en différents genres qui s'étoient faites dans tous les temps; l'origine des divers usages qui s'étoient établis, et cela avec une clarté, une aisance et une volubilité que ces graves et orgueilleux lettrés avoient peine à comprendre, et qui les contraignoient d'avouer, malgré leurs préjugés, que la science chinoise de ce docteur européen surpassoit de beaucoup la leur. Je ne vous dis rien ici, Monsieur, dont je n'aie été moi-même le témoin, et vous ne m'accuserez pas d'exagérer, si vous voulez bien faire attention aux talents du P. Gaubil, à sa mémoire surtout et à son application constante.

L'étude, et une étude suivie et méthodique, avoit fait presque toute son application dès sa plus tendre enfance. Admis dans notre compagnie à Toulouse, à l'âge de quinze ans,

après avoir réussi dans les différents emplois qu'on lui avoit confiés dans sa première jeunesse; après avoir puisé le vrai goût de la bonne littérature dans les auteurs d'Athènes et de Rome, il fut appliqué à l'étude des hautes sciences, et il s'y livra tout entier. Ce fut alors qu'il apprit l'hébreu, afin de pouvoir lire les livres saints dans leurs sources primitives. On fonda sur lui les plus belles espérances : mais le P. Gaubil ne pensoit à rien moins qu'à se faire un nom du côté des sciences ou de la littérature.

Des succès d'un tout autre genre excitoient ses desirs. Les travaux de ses confrères dans le nouveau monde pour la propagation de la foi, enflammèrent son zèle et lui inspirèrent de consacrer tous ses talents au service des missions. Comme il avoit beaucoup de connoissances dans les mathématiques, et en particulier dans l'astronomie, il tourna toutes ses vues du côté de la Chine, où ces sciences sont en honneur, parce qu'il espéra qu'elles lui pourroient être utiles pour la conversion des Chinois. Il partit de France en 1721, et arriva à Peking en 1723.

Les choses avoient bien changé de face dans cette capitale, de même que dans tout l'empire. L'empereur Cang-hi, protecteur des mission-

naires et de la sainte religion qu'ils prêchoient, le grand Cang-hi n'étoit plus. Son fils *Yong-Tchong*, qui venoit de monter sur le trône, n'étoit nullement porté à favoriser le christianisme. Il voyoit, au contraire, avec peine tous les progrès qu'il avoit faits dans ses états sous le règne de son prédécesseur, et, s'il l'avoit pu sans déshonorer la mémoire de son père, il eût voulu extirper jusqu'au nom même de chrétien.

C'est dans ces circonstances que le P. Gaubil fit sa première entrée dans cette portion de la vigne du Seigneur qu'il devoit cultiver. Il ne perdit point courage ; mais il attendit patiemment que la Providence lui fournit les moyens de montrer son zèle. L'étude de la langue chinoise et de la tartare absorbèrent d'abord tout son loisir. Il en eut à peine dévoré les principales difficultés, qu'il s'appliqua avec une ardeur incroyable à approfondir, à développer tout ce qu'il put trouver de livres authentiques dont on pouvoit faire usage pour la perfection des sciences. Un traité historique et critique de l'astronomie chinoise fut le fruit de son premier travail. Il s'appliqua ensuite à une traduction complète du *chou-king*, c'est-à-dire du livre le plus sûr, le plus authentique et le plus curieux en fait d'histoire ancienne

qui soit peut-être dans le monde, si vous en exceptez nos livres sacrés. Car, vous le savez, Monsieur, le *chou-king* est chez les Chinois un livre classique qui rapporte en abrégé l'histoire ancienne de leur nation, depuis Yao jusqu'à la race des *Tcheou*, comme qui diroit, suivant notre manière de compter, depuis les temps voisins du déluge, jusqu'environ l'an 937 avant Jésus-Christ.

Je ne vous dirai rien de son histoire de *Gengis-Kan*, tirée des livres chinois. Cet ouvrage est imprimé; il est entre vos mains, et vous êtes plus en état que moi d'en juger. Mais souffrez que je vous indique l'histoire de la dynastie des *Yven*, je veux dire de ces Tartares-Mongous qui s'emparèrent de la Chine vers l'an de Jésus-Christ 1280, et dont la puissance formidable s'étendoit jusque dans la partie boréale de l'Europe et dans presque toute l'Asie. Cette histoire, ainsi que celle de la dynastie *Tang* et de quelques autres dynasties particulières, ont été envoyées en Europe; mais je ne vois pas qu'on en ait fait jusqu'à présent aucun usage.

Au reste, quelque estimables que soient ces traductions ou compilations, ce n'étoit pas là l'objet de ses principales études, ni son goût dominant. L'érudition profonde et épineuse,

qui semble n'avoir rien que de rebutant, avoit pour lui des attraits auxquels il se laissoit aller comme vers son centre. Il est peu de livres d'un certain ordre, tant européens que chinois, qui n'aient passé par ses mains. Il s'attachoit surtout à ceux qui pouvoient lui faire connoître les sciences, les arts, les coutumes et les mœurs des anciens habitants de cette portion de la terre, qui semble seule nous avoir conservé les monuments précieux des premiers temps : aussi, à l'entendre parler de ce qui s'étoit passé depuis le déluge jusqu'à nos jours, on eût presque cru qu'il avoit vécu dans tous les âges, et qu'il avoit été contemporain de tous les hommes.

Outre quantité de lettres, de mémoires et de dissertations, qu'il avoit adressés à M. Freret, lorsque ce célèbre Académicien travailloit à constater la vérité et la certitude de la chronologie chinoise, nous avons du P. Gaubil un ouvrage complet sur cette même chronologie. On y voit les preuves les plus concluantes qu'on puisse porter sur une matière qui, par elle-même, ne peut être que fort incertaine. A l'évidence près, on trouve dans le traité du savant missionnaire, toutes les autres raisons qui peuvent entraîner. Et quelque lumineux que soient les mémoires de M. Freret pour

fixer la chronologie chinoise, ce que le P. Gaubil a fait sur la même matière est encore plus décisif. On y trouve des choses, des raisons, des preuves qui avoient échappé au docteur Académicien, et que le missionnaire a fait voir avec toute la clarté, la méthode et la force qu'on peut désirer dans les ouvrages de cette nature.

Je ne vous parlerai pas, Monsieur, des observations astronomiques du P. Gaubil. Dépositaire annuel de tout ce qu'il faisoit en ce genre, vous pouvez mieux que personne en savoir le mérite et en apercevoir la juste valeur. Je ne vous parlerai pas non plus de ses laborieuses recherches pour la perfection de cette partie de la géographie qui concerne ces pays orientaux. C'est encore à vous qu'il a adressé le fruit de son travail et de ses connoissances. Peu de jours même avant sa dernière maladie, il avoit fini un ouvrage sur ce qui regarde la Cochinchine et le Tunquin, auquel il avoit joint les cartes de ces royaumes. Le tout fut inscrit à votre adresse, avec prière de le communiquer au P. Patouillet, qui ne manquera pas sans doute de le rendre public.

Aux occupations littéraires, le P. Gaubil joignit toujours les exercices de zèle et les travaux apostoliques; ou, pour mieux dire, il n'oublia

jamais que son principal objet, en quittant sa patrie, avoit été de se consacrer au salut des ames, et d'annoncer les vérités de la foi aux dépens même de sa vie, lorsque l'occasion le demanderoit. Aussi fit-il tous ses efforts pour remplir un devoir qu'il regarda toujours comme indispensable.

Quoique la religion chrétienne soit proscrite en général dans tout l'empire de la Chine, on nous laisse encore dans la capitale, sous les yeux même de l'Empereur, la liberté d'exercer les fonctions de notre ministère. Nos églises sont ouvertes à tous ceux qui veulent y venir. Nous y prêchons; nous y entendons les confessions; nous y administrons les sacrements; nous allons même au dehors, lorsque nous le pouvons sans risquer de tout perdre, pour procurer aux femmes chrétiennes et aux malades, les secours spirituels dont ils peuvent avoir besoin.

Le P. Gaubil n'a pas été un des moins exacts à faire toutes ces actions de zèle, sans lesquelles on n'auroit du missionnaire que le nom. Ses études abstraites, ses fréquentes veilles, ses différentes occupations, ses emplois extérieurs ne l'empêchèrent jamais de faire une bonne œuvre. Ainsi on le vit souvent, après avoir été les nuits entières à contempler les astres, passer

de l'observatoire au confessionnal, du confessionnal à la chaire, de la chaire à l'autel, sans mettre entre ces différents exercices aucun intervalle de repos. Il est vrai qu'un tempérament robuste et une santé qui sembloit être à l'épreuve de tout, le mettoient en état d'agir ainsi, sans qu'il en parût incommodé.

S'il vaquoit avec tant d'assiduité aux fonctions journalières inséparablement attachées aux personnes de notre état, il ne s'attachoit pas avec moins d'ardeur aux occupations que sa capacité lui avoit procurées au dehors. Il avoit été nommé par l'Empereur, interprète de ceux des missionnaires qui, nouvellement arrivés dans cette cour, et n'en sachant point encore ni la langue ni les usages, sont néanmoins obligés d'exercer leurs talents, ou devant les officiers de Sa Majesté, ou en présence de l'Empereur lui-même : emploi difficile, où le P. Gaubil s'est fait aimer, estimer, admirer même, toutes les fois qu'il en a exercé la fonction.

Il étoit de plus interprète impérial de la langue latine et de la langue tartare-mant-cheou, pour tout ce qui va de la Chine en Russie, et pour tout ce qui vient de Russie à la Chine; c'est-à-dire, qu'il étoit chargé de traduire en tartare-mant-cheou toutes les lettres latines qui venoient du sénat de la Grande-Russie; et

en
le
aff
da
des
cet
bea
san
lieu
pet
tre
san
le m
tagr
gne
ou d
de
être
clan
dan
livre
per
lais
nal;
que
le fa
qui,

en latin, l'original mant-cheou des lettres que le tribunal chinois envoyoit en Russie pour les affaires mutuelles des deux nations.

Ne croyez pas, au reste, qu'il en soit ici comme dans les cours d'Europe, où la connoissance des deux langues suffiroit pour un emploi de cette nature. A la cour de Peking, il faut encore beaucoup de présence d'esprit, une patience sans bornes et une connoissance exacte des lieux, des hordes et des noms particuliers des petits regulo tartares qui font leur séjour entre les états de la Chine et ceux de la Russie; sans cela, on seroit souvent exposé à confondre le nom d'un pays entier avec celui d'une montagne ou d'une rivière; le nom d'une montagne ou d'une rivière, avec celui d'un homme ou d'une horde; le nom d'une horde, avec celui de quelque particulier fugitif, qui sera peut-être le seul dont on se plaindra ou qu'on réclamera. D'ailleurs, ce n'est point à loisir, ni dans la solitude du cabinet et au milieu de ses livres ou de ses cartes géographiques, qu'il est permis de traduire; il faut le faire dans le palais même, ou dans le lieu où se tient le tribunal; il faut le faire rapidement, quelque épineuse que puisse être l'affaire dont il s'agit; il faut le faire en présence d'une foule de mandarins, qui, n'étant là que pour attendre que la tra-

duction soit faite , s'entretiennent , et d'un ton fort élevé, de leurs affaires particulières, ou interrompent sans cesse le missionnaire par mille questions différentes, et pour le moins inutiles; souvent même c'est pendant la nuit qu'on est appelé, et il faut que le matin tout soit fait et en état d'être présenté à l'Empereur. Rien de tout cela n'étoit capable de déconcerter et d'embarrasser le P. Gaubil. Il n'en perdoit pas un moment de son travail ni de sa gaieté; il traduisoit et discourroit en même temps avec ceux qui venoient l'interrompre; il satisfaisoit à toutes leurs demandes, et les interrogeoit lui-même à son tour, lorsque la bienséance du pays le lui permettoit.

Cet emploi extrêmement onéreux par la manière dont on est obligé de le remplir, n'est confié à des Européens que par une espèce de nécessité presque indispensable. Le collège impérial, qui fut établi par le prédécesseur de l'Empereur régnant, pour y enseigner la langue latine à un certain nombre de jeunes gens choisis par les Mant-cheoux de qualité, n'ayant subsisté qu'une quinzaine d'années, n'a produit aucun sujet sur lequel on voulût se décharger du soin des versions tartares et latines. C'est encore le P. Gaubil, qui, après le P. Parennin, a eu l'honneur d'être à la tête de ce

collège, et d'en être le premier professeur.

La cour, toujours contente de ses services, lui a donné, dans plus d'une occasion, les marques publiques de sa satisfaction, soit par des éloges, soit par quelques petits présents. Elle eût bien voulu pouvoir le récompenser par des marques extérieures d'honneur; mais le mépris qu'on savoit qu'il en faisoit a toujours empêché qu'on ne le chagrînât de ce côté-là. Peu s'en est fallu néanmoins qu'il n'ait été contraint d'accepter un mandarinat dans le tribunal d'astronomie; mais un heureux incident le délivra de cette crainte, contre toutes les intentions du treizième regulo qui faisoit alors les fonctions de premier ministre.

Pardon, Monsieur, si je me suis un peu trop étendu dans le récit que je vous ai fait de tout ce qui a eu quelque rapport à votre ancien ami. Vous ne l'avez connu que du côté des sciences; j'ai voulu vous le faire connoître par tout ce qu'il avoit d'estimable, et entrer pour cela avec vous dans les principales circonstances d'une vie qui a été une suite continuelle de mérites et de travaux dans tous les genres, mais en particulier, du côté de la religion, qu'il a tâché de propager autant qu'il l'a pu dans les temps peu favorables où il s'est trouvé; qu'il a eu l'honneur de défendre devant les juges de

la terre dans deux occasions différentes, et pour laquelle il a procuré en particulier le salut à plusieurs milliers d'enfants, qui auroient peut-être été privés de la grâce du baptême, si le P. Gaubil n'avoit consacré à l'entretien de quelques catéchistes le peu d'argent qu'il recevoit d'Europe chaque année pour de bonnes œuvres. Car, quoiqu'il n'en négligeât aucune, il s'attachoit surtout à celle qui procure le baptême aux enfants exposés ou moribonds; et il avoit coutume de dire qu'il n'en connoissoit point de plus sûre, ni qui fût moins sujette à caution de la part des Chinois.

L'académie impériale de Pétersbourg, pleinement convaincue du savoir et des talents du P. Gaubil, lui fit l'honneur, en 1747, de le mettre au nombre de ceux qui composent son illustre corps. Permettez-moi, Monsieur, de vous en rappeler le souvenir; c'est vous qui le fites agréer à l'Académie royale des Sciences pour être un de vos correspondants. Peu après, le célèbre M. de Mortimer, qui étoit pour lors secrétaire de la Société royale de Londres, lui proposa de le faire admettre dans cette savante compagnie, l'assurant qu'on lui accorderoit très volontiers cet honneur, s'il ne trouvoit lui-même aucun inconvénient à le demander. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Let-

tre
pre
roi
jou
sav
mê
ses
une
s'ét
C
dan
taqu
ann
pren
tom
sent
alla
après
le co
de so
Il
doc
mort
Il reg
son d
cette
ractè
les p
l'hon

tres, pour lui marquer son estime, lui faisoit présent de ses mémoires à mesure qu'ils paroissent; et les citations fréquentes et toujours honorables que M. Freret et d'autres savants du premier ordre, membres de cette même Académie, ont faites de ses lettres, de ses mémoires et de ses autres ouvrages, sont une preuve sensible de la considération qu'il s'étoit acquise dans cette illustre compagnie.

Cet homme laborieux, toujours infatigable dans ses travaux, le P. Gaubil n'avoit été attaqué d'aucune infirmité pendant les trente-six années de son séjour dans cette capitale. Sa première maladie est celle qui l'a conduit au tombeau. Une dysenterie violente, dont il ressentit les premières atteintes le 7 juillet, et qui alla toujours en augmentant, nous l'a enlevé après quinze jours, malgré tous nos soins, dans le commencement de la soixante-onzième année de son âge.

Il étoit né à Gaillac, ville du Haut-Languedoc dans l'Albigeois, le 4 juillet 1689 : il est mort à Pekin le 24 juillet de cette année 1759. Il reçut les derniers sacrements, et il vit venir son dernier moment avec cette résignation et cette tranquillité d'esprit, qui sont le vrai caractère du chrétien qui a toujours vécu suivant les plus pures maximes de la religion. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du P. Roy, missionnaire en Chine, à M. l'évêque
comte de Noyon, pair de France.

En Chine, le 12 septembre 1759.

MONSIEUR,

J'AI reçu cette année seulement la lettre de 1755 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Vous voudriez avoir des nouvelles un peu détaillées : quoique pour l'ordinaire je ne sois guère dans une situation assez tranquille pour écrire de pareilles lettres, je le ferai cependant comme je pourrai pour vous obéir, et je ne vous manderai que ce que j'ai de plus présent à l'esprit.

Entré dans la province de Hou-quang depuis environ trois ans, pendant lesquels, soit par occasion, soit par suppléance, j'en ai parcouru à peu près toutes les chrétientés, je vois que, grâces à Dieu, l'œuvre du Seigneur se fait,

bien des ames se gagnent, et le divin Maître regarde encore cette portion de son héritage avec des yeux de miséricorde. Quelques personnes en France croient que, depuis la cessation de cette publicité de la religion qui régnoit sous l'empereur Cang-hi, et depuis le renvoi de tous les missionnaires des provinces à Macao, la mission de la Chine est entièrement ruinée, ou tend bien rapidement à son entière décadence, et qu'il n'y a plus guère que dans la capitale, qu'à la faveur des arts elle se soutient et est même protégée par l'Empereur. A force de l'entendre dire, lorsque j'étois encore en France, je le croyois presque, et, adorant en cela les desseins du Seigneur, qui n'a pas besoin de nous pour son œuvre, et qui bénit ou laisse infructueux notre ministère, selon qu'il le juge à propos, je ne laissai pas de partir, croyant que Dieu vouloit cela de moi, content, si telle étoit sa volonté, de suivre toutes les révolutions de cette mission, et d'être, s'il le falloit, témoin de son entière destruction.

Notre sainte foi, qui, pendant tant de siècles, s'est soutenue en Europe, et s'est prodigieusement répandue sans aucun appui des grandeurs humaines, et même, malgré tout ce qu'elles faisoient pour la détruire, ne doit pas

avoir plus de peine à s'entretenir et à se répandre de la même façon dans ces contrées. Nous espérons que telles seront les vues de miséricorde du Seigneur sur ce florissant empire.

Après que l'empereur Yong-tching, successeur de Cang-hi, eut déclaré ouvertement la guerre à notre sainte religion, et qu'il eut chassé tous ceux qui la prêchoient dans les provinces, les missionnaires réfugiés à Macao revinrent bientôt de la consternation générale qu'avoit causée un pareil éclat. Un de nos pères voulut le premier tenter si, malgré des défenses si expresses, l'on ne pourroit pas entrer furtivement, se maintenir avec précaution et faire en secret ce qu'on faisoit auparavant publiquement.

Le Seigneur ayant béni son entreprise, il retourna sur ses pas pour chercher du secours; beaucoup d'autres ensuite de différents corps suivirent la même route; et peu à peu l'on est rentré dans presque toutes les chrétiens dont on avoit été chassé. Seulement les églises assez décentes pour nos mystères, qu'on possédoit, usurpées pendant l'exil, ou abandonnées à des usages profanes, n'ont point été rendues. La maison du premier chrétien qui nous invite, devient notre temple. Il est à

à se ré-
contrées.
vues de
sant em-
succes-
ément la
qu'il eut
dans les
à Macao
générale
de nos
algré des
it pas en-
récaution
uparavant
eprise, il
er du se-
différents
eu à peu
es chré-
ement les
es, qu'on
ou aban-
nt point
chrétien
. Il est à

souhaiter sans doute, et nous formons tous des vœux pour que l'Empereur et tous les grands de l'empire ouvrent les yeux à la lumière et se convertissent enfin à la foi, parce que bien des sujets, tous peut-être, suivroient l'exemple du prince. Mais d'ici à ce que Dieu daigne opérer un si grand miracle, je ne sais pas trop si la situation présente ne vaut pas bien celle qui a précédé; elle vaut mieux sans doute pour nous. Par-là notre ministère et nos fonctions deviennent plus apostoliques, et nous avons une meilleure part aux croix que le Seigneur a promises pour récompense à ceux qui travailleroient à son œuvre. Sans feu ni lieu, presque toujours errants et vagabonds, comme des proscrits qui n'osent se fixer nulle part, et que ceux qui leur sont les plus attachés n'osent retenir, nous avons vu depuis quelques années, dans différents lieux et en différents temps, l'orage tomber sur nos confrères, les religieux de Saint-Dominique et de notre compagnie mis à mort pour la foi, d'autres emprisonnés et tourmentés par les tortures les plus affreuses. Ils sont entrés les premiers dans cette belle carrière, et nous ont appris ce que nous avons à craindre, ou plutôt à espérer, si nous étions jamais jugés dignes du même sort. Quand nous passons

quelquefois devant les hôtels des gouverneurs de villes ou de provinces, nous ne pouvons voir, sans un certain frémissement, tous ces satellites et soldats qui fourmillent devant les portes : il n'y a pas de jour presque où nous ne courions quelque risque de tomber entre leurs mains. Lorsque la religion étoit publique, nous entrions sans crainte dans ces tribunaux ; les mandarins qui y présidoient, nous admettant à leur table, nous faisoient respecter, et à présent nous ne pouvons plus paroître devant eux que lorsque nous y serons conduits comme criminels. Voilà, Monseigneur, la situation que j'ose préférer en bien des occasions à celle qui a précédé.

Quant à l'Eglise, dont nous cherchons à étendre l'empire, a-t-elle beaucoup perdu de ses véritables richesses ? Plusieurs de ceux qui étoient entrés et qui restoient dans la religion par des vues trop humaines, dans le cœur de qui la foi n'avoit pas jeté de profondes racines, n'ont pas tenu ; et les différentes persécutions en divers lieux, soit sous l'Empereur précédent, soit sous celui-ci, ont peut-être achevé de séparer la zizanie d'avec le bon grain. Les grands surtout et les riches, trop attachés à une fortune et à des honneurs qu'ils sont tous les jours en risque de perdre, ont été les plus

foibles; et, quoiqu'il y en ait encore quelques-uns dans les différentes provinces, on peut dire que le nombre en est très petit. Que nous est-il donc resté des anciens chrétiens, et quels sont ceux qui depuis sont entrés dans la religion? Grand nombre de confesseurs de Jésus-Christ, qui ont donné les preuves de leur foi en souffrant pour la défendre, tout ce que les juges plus ou moins envenimés contre elle ont voulu leur faire souffrir; ces confesseurs, grâces à Dieu, ne sont pas rares en Chine; et il y a peu de chrétientés où nous n'en rencontrions quelques-uns. Ceux qui n'ont pas encore confessé savent tous à quoi ils s'exposent en restant chrétiens, ou en demandant le baptême s'ils ne l'ont pas encore reçu.

Je ne connois guère que cette partie des provinces qui nous est confiée à quatre jésuites français, aidés de trois jésuites chinois. Je n'ai pas les catalogues des autres pères; mais, à en juger par le nombre des calendriers pour les fêtes de l'année, que nous faisons imprimer tous les ans, tant sur barques qu'à terre, nous avons entre deux et trois mille familles chrétiennes; je ne comprends là dedans que ce que nous avons dans le Hou-quang, quelque chose dans le Ho-nan et dans le Kiang-si.

Les pères portugais de notre compagnie et des missionnaires d'autres corps, ont aussi beaucoup de chrétientés dans les mêmes provinces de Nankin et de Té-kiang : ce sont nos pères français de Pekin qui en ont soin. A Pekin surtout, vu la liberté qui y règne, le nombre doit en être assez considérable : il y a, outre cela, dans toutes les autres provinces de l'empire plusieurs missionnaires de différents corps qui, tous, selon l'esprit de leur vocation, travaillant avec zèle à la vigne du Seigneur, ne peuvent manquer de faire bien des conquêtes. Dans le petit district qui m'a été confié, j'ai eu pour ma part, depuis le mois de septembre dernier jusqu'à présent, mille trois à quatre cents confessions, et cent cinquante baptêmes, dont il y a vingt-sept adultes. Pour ramasser cette petite moisson, j'ai fait bien des voyages, et grâces à Dieu essuyé bien des fatigues. Dans ce pays-ci, où les confessions sont pour l'ordinaire annuelles, et quelquefois de deux et de plusieurs années, surtout dans une langue étrangère que nous entendons difficilement, dix ou vingt confessions occupent une nuit entière ; et, après avoir fait ce nombre, il est temps pour l'ordinaire de célébrer le saint sacrifice. D'autres sans doute plus anciens dans la mission, avec plus d'expérience,

de talents et de zèle, peuvent recueillir de plus abondantes récoltes; d'autres aussi, par la situation de leurs chrétientés plus ramassées, peuvent à moins de frais en secourir un plus grand nombre et les secourir plus souvent.

Je suis placé dans le milieu du Hou-quang: j'ai été par occasion, il y a trois ou quatre mois, dans la partie supérieure, confiée aux soins du P. la Mathe, aidé par le P. Tsao, jésuite chinois. Il y a bien des années que cette chrétienté, placée au milieu des montagnes, représente la ferveur de la primitive Eglise. Je fus bien consolé de faire plusieurs lieues sans rencontrer un seul idolâtre. Les chrétiens de cet endroit, tout ramassés sans mélange d'infidèles, ne savent que prier Dieu et labourer la terre. La persécution qu'il y eut, il y a quatre ans, dans ces montagnes, fut si violente, que plusieurs, après avoir résisté à bien de mauvais traitements, cédèrent enfin, lorsque la violence fut poussée à un excès qui est contre tous les usages de Chine. Ces pauvres gens n'ont été apostats que d'un moment, et ils ne le furent jamais dans le cœur. J'ai été témoin, et j'admirois la ferveur avec laquelle ils faisoient publiquement, pour pouvoir rentrer en grâce, des pénitences presque semblables à celles de la primitive Eglise. Grand

nombre d'entre eux , désirant avec plus d'ardeur cette grâce , et ne pouvant l'attendre long-temps , ont fait ce que saint Cyprien indiquoit aux apostats de son temps , sans oser le leur conseiller de crainte d'une nouvelle rechute. Ils ont reparu devant les juges , ils ont détesté leur foiblesse , et n'ont eu dans les supplices autre chose à répondre , si ce n'est qu'ils étoient chrétiens et qu'ils le seroient jusqu'à la mort.

Une des choses que nous admirons tous , c'est la fermeté de tant de jeunes femmes qui , auprès d'un mari infidèle , d'un beau-père et d'une belle-mère qui leur font endurer le long martyre d'une persécution de tous les jours de la vie , sans aucun secours de leur famille souvent éloignée , ne se démentent point de leur ferveur et conservent leur foi comme leur plus riche trésor. L'usage est en Chine de promettre les enfants dès l'âge le plus tendre. Bien des parents infidèles alors , et chrétiens depuis , ont promis leurs filles à des idolâtres : l'alliance contractée avec toutes les formalités de Chine , il n'y a plus moyen d'en revenir. Il y a ici très grand nombre de ces héroïnes qui , sans avoir la gloire extérieure du martyre , en ont tout le mérite et au-delà. Quelques-unes obtiennent enfin ce qu'elles demandent

tous les jours avec larmes au Seigneur, et ont la consolation de voir toute chrétienne la famille qu'elles ont trouvée toute idolâtre, d'autres du moins par leur docilité sur tout le reste, viennent à bout de rendre leurs maris assez traitables pour qu'ils ne se mêlent plus de leur religion. Il en mourut une l'an dernier, après avoir passé sept ou huit ans dans un mariage de cette sorte, et avoir donné plusieurs enfants à l'Eglise. Il est vrai que pour celle-là la persécution n'avoit pas duré long-temps. Après qu'elle eut, en entrant dans la maison de son mari, rejeté avec horreur les propositions qu'on lui fit d'honorer les idoles qui étoient dans la maison, elle alla dans sa chambre arracher ses images, qui furent bientôt enlevées; mais elle dit avec fermeté qu'elle ne resteroit jamais dans cette maison sans ses images. Elle fut trois jours de suite sans boire ni manger; enfin, voyant qu'elle étoit résolue à tout, et qu'elle ne paroissoit pas de caractère à plier sur l'article de la religion, on lui rendit ses images, et on la laissa depuis assez tranquille.

J'en confessai une, il y a trois ou quatre mois, qui, après sa confession, me dit d'un sang froid admirable, qu'elle seroit assommée par son mari dès qu'il sauroit que c'étoit pour voir les missionnaires qu'elle avoit été

dans sa famille, mais que le bonheur de se confesser et de communier méritoit bien d'être acheté. Effectivement, j'appris le surlendemain que le mauvais traitement avoit été au point de la rendre impotente pour plus de deux mois. Je suis bien sûr que l'an qui vient elle sera une des premières à venir demander à participer aux saints mystères.

Parmi les baptêmes d'adultes que j'ai eus depuis le mois de septembre dernier, quelques-uns d'eux surtout m'ont donné bien de la consolation. Un négociant passa, il y a environ deux ans, dans la maison d'un de nos chrétiens qui étoit assez bon catéchiste et très zélé, appelé Paul Hoang. Ce négociant demuroit à sept ou huit lieues, et il ne venoit que par occasion. Le catéchiste causa avec lui, et voyant quelques dispositions favorables à la réception de l'évangile, l'instruisit des choses essentielles, et lui donna un petit livre de prières et un petit catéchisme. Comme il ne put le retenir que peu de jours, et qu'il ne le connoissoit pas assez, il ne lui parla ni des missionnaires ni de baptême. Il y a quatre ou cinq mois que le négociant a reparu, et est revenu chez la veuve de Paul Hoang, mort depuis plusieurs mois; j'étois tout juste ce jour-là même sorti de chez cette veuve pour

aller à huit lieues dans la chrétienté suivante. Cette femme le reconnut et lui demanda s'il avoit oublié la doctrine que son mari lui avoit prêchée autrefois? il lui répondit que non-seulement lui, mais son père, sa mère, sa femme et ses enfants étoient tous chrétiens; et qu'en retournant chez lui, il les avoit, avec la grâce de Dieu, tous convertis à la foi. Cette femme, charmée de sa simplicité et de sa foi, lui parla des missionnaires, du baptême et des autres mystères qu'on cache aux catéchumènes. Il vint en grande hâte me trouver. Ne pouvant absolument retourner sur mes pas, j'envoyai, après l'avoir baptisé, un catéchiste dans la famille pour ondoyer les enfants et disposer au baptême les grandes personnes, les réservant à ma première visite. Par la ferveur de ce bon négociant, et parce qu'il m'a dit, je juge que sa famille est très fervente.

A peu de distance de l'endroit où je suis maintenant, il y a quelque temps qu'un jeune enfant orphelin fut obligé de passer quelques jours chez des infidèles dans un endroit où il n'y a jamais eu de chrétiens. Un jour la Providence amena chez cet infidèle une femme voisine, de cinquante ans et plus. Elle aperçut cet enfant retiré dans un coin, qui récitoit ses prières, et en entendit quelques mots. Après

qu'il eut fini, elle lui dit qu'elle savoit les mêmes prières que lui, et qu'elle étoit chrétienne. L'enfant, fort surpris, lui demanda son nom de baptême, et quel missionnaire l'avoit baptisée : langage étranger pour cette femme qui ne savoit ce que l'enfant vouloit dire ; les infidèles survenant les empêchèrent de pousser plus loin. Sur ces entrefaites, j'arrivai dans la famille de cet enfant ; on lui en donna aussitôt nouvelle. Après sa confession il me parla de cette femme et me dit son nom chinois. J'eus beau chercher dans mes catalogues, je n'y trouvai rien. Je dis à cet enfant de m'amener cette femme ; il m'en représenta la difficulté. La plus grande étoit qu'il n'y avoit aucun chrétien dans cet endroit assez éloigné, et que je n'avois qu'un enfant pour faire cette commission. Comme il me persécutoit pour avoir quelque petit don, je lui dis qu'il auroit de moi tout ce qu'il voudroit, s'il m'amenoit cette femme. Le surlendemain elle vint en effet, conduite par cet enfant, dans un endroit où elle ne connoissoit personne et où personne ne la connoissoit. Les chrétiens s'assemblèrent dans ma chambre pour savoir ce qu'elle étoit, et ils furent bien édifiés d'apprendre son histoire. Elle me dit qu'à l'âge de quatorze ans, étant encore chez son père, elle avoit ren-

contré un chrétien qui, pendant quelques jours qu'il demeura à la maison, lui avoit appris à connoître Dieu et à l'adorer; que, pendant ce peu de jours, elle avoit appris les prières et le petit catéchisme qu'on donne aux catéchumènes; que peu de temps après elle avoit passé dans la famille de son mari, et n'avoit jamais manqué depuis à réciter soir et matin ses prières; qu'elle pensoit sans cesse à son Créateur et l'adoroit dans le cœur. Ce chrétien lui avoit parlé de l'abstinence du vendredi et du samedi; se croyant déjà chrétienne, elle avoit regardé cela comme une obligation pour elle, aussi n'y avoit-elle jamais manqué; seulement, après le départ de ce chrétien, elle s'étoit trompée dans son calcul des jours de la semaine, mais elle gardoit deux jours d'abstinence dans l'espace de sept jours. Dans la crainte d'oublier son petit catéchisme, elle l'avoit, depuis quarante ans, récité tous les jours, et n'avoit jamais manqué, pendant tout ce temps-là, à observer de la loi de Dieu le peu qu'elle en savoit. Charmé de son récit, je la fis disposer au baptême, et lui conférai, avec grande consolation, un sacrement auquel elle avoit apporté une disposition si sainte.

Pendant ces dernières années, il n'y a point eu de persécution d'éclat. Quelques mandarins

subalternes ont bien fait quelques vexations dans différents endroits, mais grâces à Dieu, cela n'a pas eu de suite. L'espèce de paix dans laquelle nous vivons est telle que nous pouvons à petit bruit remplir nos ministères; mais la Providence ne nous laisse cependant pas manquer de petites occasions critiques, propres à animer notre foi et notre abandon aux soins de cette même Providence, qui seule peut être notre sauve-garde. Ces occasions ne sont pas rares, et il n'y a aucun missionnaire qui ne s'y trouve souvent. Dieu ne nous manque pas au besoin, mais il veut quelquefois nous réduire à la nécessité de ne voir et de n'attribuer qu'à lui seul les secours visibles et invisibles qui nous tirent du danger.

Au mois de novembre dernier, je consentis, pour la consolation d'un chrétien, d'aller dire une messe chez lui et confesser le peu de personnes qui n'avoient pu se rendre dans un autre endroit qui leur étoit assigné. Comme il a servi et connu beaucoup d'Européens, il voulut me faire souper un peu à l'européenne, et je me servois de fourchette et de couteau, ce qui est contraire à l'usage de la Chine. Tandis que je soupois seul dans ma chambre, vint un idolâtre de la secte la plus envenimée contre la religion chrétienne. Il entra dans ma cham-

bre d'an air assez libre , je crus d'abord que c'étoit quelque catéchumène ; je lui fis politesse et amitié ; mais je ne me levai pas pour le recevoir , parce qu'il n'est pas ici d'usage d'en user autrement avec les chrétiens. Il vit ma façon de manger , et sur un coin de la table , livres , bréviaire , écritoire et autres meubles européens ; comme il cherchoit à faire une scène , il sortit en criant à pleine tête que je l'avois insulté , que je mangeois de la viande crue pour laquelle il me falloit servir de couteau , enfin que j'étois un *fan-gin* , c'est-à-dire un malheureux , un scélérat. Il amunte la populace , presque tous gens de sa secte , qui sont en très grand nombre dans cet endroit. Entendant le vacarme , je ramasse vite tous les meubles européens ; je prends du papier et un pinceau , et je m'e mets à écrire en chinois. Il revient l'instant d'après avec deux autres ; le reste de la troupe étoit au-dehors. Il s'avance comme un furieux , disant que si l'on ne me livre pour être écorché , ils vont mettre tout à feu et à sang. Les chrétiens consternés se jettent contre la porte de ma chambre. Les idolâtres , après avoir vomis toutes les injures et les blasphèmes qui leur vinrent à la bouche , se mettent en devoir d'enfoncer la porte. Les chrétiens étoient les plus forts dans la maison ,

mais l'agresseur savoit que la troupe étoit à la porte. Cette lutte dura environ une demi-heure, la porte fut enfoncée deux ou trois fois, et il ressortoit de temps en temps pour animer sa troupe. Ne sachant trop ce que tout cela deviendrait, je pliai tout doucement mon petit bagage, en invoquant le secours d'en haut. Lorsque les idolâtres furent sortis pour un moment pour aller encore sonner le tocsin, j'envoyai voir s'il n'y avoit point de voie pour m'évader; on me répondit que tout étoit investi; alors m'abandonnant à la Providence, je changeai d'habit et voulus sortir, parce que je voyois assez qu'en restant je ne pouvois m'attendre qu'aux dernières violences, et de plus, qu'on ne mettroit la main sur moi qu'après avoir mis en pièces tous les chrétiens. Quant à être pris, j'aimois mieux être pris seul que de causer un si grand malheur. Le Seigneur me secourut, et je passai heureusement toutes les sentinelles sans être reconnu. Les chrétiens, débarrassés d'une partie de leur frayeur, furent assez heureux pour cacher ou enlever tout ce qui m'appartenoit. Il étoit temps, et la Providence ne leur avoit donné que ce moment, après lequel la troupe, formée au nombre de plus de cent, se jeta dans la maison. Ils furent partout, enragés d'a-

voir laissé échapper leur proie ; ils enlevèrent ce qu'ils trouvèrent chez le chrétien, et cassèrent tout ce qu'ils ne purent enlever. Dieu ne permit pas que la pensée de brûler la maison leur vînt ; car ils l'eussent exécutée, ne trouvant alors aucune résistance de la part des chrétiens, qui, n'ayant plus rien à défendre, avoient pris la fuite. On vint le lendemain, me chercher dans mon asile, où la sûreté de ma personne ne diminueoit guère mes inquiétudes sur le coffre de chapelle, et les livres européens que je croyois abandonnés au pillage.

Il y a trois mois que la Providence me fit trouver tout juste dans le moment du danger un parapet de fossé pour mettre à l'abri ma chapelle et mes livres, dans le temps que l'on faisoit une visite très rigoureuse à une douane, jusqu'à laquelle des chrétiens imprudens m'avoient conduit.

Les vives recherches que l'on fait, dans tout l'empire, d'un fameux révolté qui a paru il y a quelques années, et qui peut-être n'existe plus, ont causé et causent encore tous les jours bien du trouble. Beaucoup d'innocents, sur les moindres indices, ont été arrêtés, emprisonnés et mis à la question. Dès qu'on est peu connu dans l'endroit, un air, des façons, un langage

tant soit peu étranger rendent suspect. Le seul nom de *Ma-tchao-tchu* (c'est le nom du chef de cette révolte), prononcé d'une certaine façon, met tous les esprits en mouvement, et répand l'alarme dans les environs : l'avoir vu, sans l'avoir déclaré; l'avoir logé, lui ou quelqu'un de ses complices, même sans le connaître, seroit un crime d'état capable d'abîmer des familles entières. Dans deux ou trois occasions, sur mon air étranger, j'ai été pris pour être un des siens. Ceux qui m'accompagnoient furent effrayés, mais heureusement cela n'a pas eu de suite. Ces recherches nous ont, dans cent occasions, causé bien des alarmes.

Voilà, Monseigneur, à peu près ce que j'ai de plus présent à l'esprit. Quoique nous n'ayons pas cette prodigieuse rapidité de succès, ni de ces miracles éclatants que les ames dévotes souhaiteroient entendre raconter d'une chrétienté naissante, je ne laisse pas de bénir le Seigneur du fruit qu'il veut bien donner à nos travaux et des petites peines qui les accompagnent. Puissent nos vœux, et ceux que tant d'ames saintes forment pour que la moisson devienne de jour en jour plus abondante, toucher la miséricordieuse bonté du Seigneur!

Mes confrères, qui travaillent dans la même vigne, ont sans doute bien des traits capables

d'édifier et de consoler les personnes à qui ils écrivent; le P. la Mathe surtout, qui, aidé par le P. Tsao, digne coopérateur de son zèle, a soin de la chrétienté la plus belle, et si l'on en excepte celle de Pekin, la plus nombreuse de toute la Chine. Tout ce que je sais, par le voyage que j'ai fait, c'est que ces pères voient avec consolation continuer la ferveur et les saints usages qu'établirent autrefois, et qu'ont entretenus successivement les PP. Labbe, de Neuviale et la Roche. Grande quantité d'idolâtres, attirés par leurs exemples, entrent tous les jours dans la religion.

Le P. Lan, chinois, qui a reçu l'esprit saint par l'imposition de vos mains, Monseigneur, eut dernièrement une affaire qui s'est terminée heureusement. Les chrétiens chez qui il étoit, vexés par les idolâtres pour contribuer à quelque fête superstitieuse, furent accusés d'être d'une fausse religion. Le P. Lan fut nommé dénoncé, et l'affaire fut portée devant le mandarin d'une des principales villes du Hou-quang. Il comparut, et comme il put, ce que nous Européens ne pouvons pas, nommer ses parents et sa patrie, on ne le prit que pour un chrétien et non pas pour un missionnaire. Le jugement fut favorable aux chrétiens, et le mandarin défendit aux infidèles de les inquiéter

désormais : il ajouta que , si la religion chrétienne étoit une fausse secte , l'Empereur ne souffriroit pas quatre églises au milieu de Pekin et sous ses yeux , et ne combleroit pas de tant d'honneurs les présidents du tribunal des mathématiques , qui sont des chrétiens. Le P. Lan n'eut que la peur de voir étaler tous les instruments de différents supplices , ce qui se fait ordinairement avant toute sorte de jugement. Nous avons bien remercié Dieu de ce qu'il étoit tombé entre des mains si favorables. Comme les jugemens dépendent de l'équité ou des passions d'un seul homme , on n'est pas plus surpris de voir perdre la meilleure cause que de voir gagner la plus mauvaise. Si ce cher père savoit que j'ai l'honneur de vous écrire , il ne manqueroit pas de vous présenter ses très humbles respects. Conservez toujours , je vous prie , Monseigneur , quelque part dans votre cher souvenir , et surtout à l'autel , pour celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect , etc.

EXTRAIT

D'une lettre du P. la Mathe, missionnaire à la Chine,
au P. de Brassaud.

(Juillet 1764).

Vous n'avez donc plus besoin de passer les mers pour venir chercher des épreuves. Je ne puis qu'entrer dans vos sentiments et vous féliciter d'avoir part à la croix de notre Seigneur.

La religion est toujours ici sur le même pied; ainsi, si je n'avois de temps en temps des persécutions, je n'aurois rien de nouveau à vous écrire. En 1762 un soldat intenta procès à sa belle-sœur, chrétienne, pour lui enlever son bien, et y impliqua cinq ou six chrétiens. Dans l'accusation, il ne manqua pas l'article de la religion, sur laquelle il répandit bien des calomnies, espérant que ces reproches pourroient donner de la force à son droit et affoiblir celui de sa partie adverse. Le mandarin ne prit pas le change, et donna gain de cause aux chrétiens. Mais, après le jugement, il ordonna qu'on leur fit signer un

billet apostatique. Deux ou trois s'étoient déjà retirés. Le billet fut écrit en présence des autres qui ne témoignèrent pas assez d'opposition; c'est ce qui m'obligea à leur imposer la pénitence publique en usage dans cette mission. Deux des absents ayant appris qu'on avoit écrit leur nom dans le criminel billet, prirent aussitôt la résolution d'aller détromper le mandarin, et réclamer ce papier. Le premier qui se présenta fut un vieillard de près de soixante-dix ans nommé *Pierre Li*. Il alla demander audience. N'ayant pu l'obtenir d'abord, il déclara qu'il ne s'en retourneroit pas qu'il n'eût été admis. Les gens du tribunal, vaincus par son importunité, le laissèrent entrer. Il va aussitôt se jeter aux pieds du mandarin, et lui déclarer qu'il n'a au aucun part au billet apostatique, qu'il est chrétien et ne cessera jamais de l'être; qu'il demande, ou qu'on lui rende l'écrit, ou qu'on en efface son nom. Le mandarin, surpris de cette hardiesse, lui fait les menaces les plus terribles pour l'intimider, mais sans succès. On en vient aux coups; il demeure inflexible, et, après avoir été battu, il revient demander l'écrit. Le mandarin ne pouvant se débarrasser de lui, ses gens le traînent à la porte, en lui disant d'un ton de colère, qu'il n'a qu'à aller adorer son Dieu

tant qu'il voudra , mais que le billet ne sortira point des archives Le second alla faire les mêmes protestations , mais à moins de frais : le mandarin , homme modéré , se contenta de lui tourner le dos , sans faire aucun cas de ses instances.

En 1763 j'ai été moins tranquille. De faux frères, même dès les premiers jours de l'année, me déférèrent aux infidèles qui sont comme les capitaines de quartier , moins pour me nuire que pour perdre les chrétiens chez qui j'étois. L'affaire n'eut point de suite. Mais, sur la fin de l'année , il en survint une autre qui sembloit d'abord devoir anéantir la religion dans les montagnes dont je suis chargé. Le mandarin ordinaire et celui de guerre avoient déjà déterminé le jour auquel ils devoient venir en personne et accompagnés d'une bonne escorte , porter le dernier coup à mes pauvres chrétiens. Jugez de mes alarmes. Je cherchois de tous côtés quelque chrétien qui eût le courage d'aller au tribuual faire quelques démarches pour tâcher de rompre le voyage : aucun n'osoit l'entreprendre. Mais, au défaut des hommes, la divine miséricorde ne nous a pas abandonnés. D'abord elle envoya au mandarin de guerre une maladie dont il guérit avant le terme , mais son médecin lui

déclara que, s'il faisoit ce voyage dans le temps froid, il avoit à craindre une rechute. D'ailleurs un de ses soldats, infidèle, prit la liberté de lui représenter qu'il alloit se donner une peine bien inutile; que les chrétiens n'étoient pas gens à résister; qu'il ne falloit pas tant de préparatifs contre eux; que si on vouloit les massacrer tous jusqu'au dernier, il suffisoit de l'envoyer avec un autre, et qu'il répondoit de leur couper la tête sans opposition; que, si l'on souhaitoit les faire venir à la ville, il ne falloit ni chaines ni cordes, et que c'étoit assez d'envoyer un satellite avec la liste de ceux qu'on vouloit. Quelque peine que le mandarin eût d'abord à s'en rapporter à ce témoignage de la douceur et de la docilité des chrétiens, l'avis prévalut, et l'on envoya quelques gens du tribunal ordinaire, avec défense d'enchaîner les chrétiens qui seroient cités. Quelques-uns se défiant de leur foiblesse et de leurs craintes, qui sont en Chine plus grandes que vous ne sauriez imaginer, jugèrent à propos de ne pas se trouver à la maison. Les autres se mirent aussitôt en route. Dès le second ou le troisième jour de leur arrivée, les mandarins les firent comparoître pour les engager, ou à apostasier, ou du moins à dissimuler leur foi pour un moment. Quelques-

uns donnèrent dans ce dernier piège; il y en eut qui se relevèrent dès le lendemain en se rétractant devant les mandarins : leur rétractation leur coûta une rude bastonnade , après quoi on les renvoya.

Mais celui qui s'est le plus distingué dans cette persécution est un certain *Augustin Ouan*; aussi s'étoit-il bien disposé au combat par le jeûne et la prière, et surtout par beaucoup d'humilité. Lorsque les tribunalistes vinrent, le père et le fils se dispuoient à qui par tiroit. Le père se défioit de la jeunesse et de l'inexpérience de son fils, et le fils représentoit à son père que son corps affoibli par l'âge ne pourroit pas résister à la violence des tourments. Le fils l'emporta et suivit les autres. Arrivé au tribunal, il passa en prières les nuits qui précédèrent le jugement, et ne prit presque point d'aliments. Présenté aux juges, il montra un courage au-dessus d'un Chinois. Promesses, menaces, artifices, châtimens, tout fut inutile, et l'on ne put jamais l'engager à répondre une parole apostatique. Malgré cette résistance, les gens qui environnoient les mandarins écrivirent en son nom un billet dans lequel on lui faisoit dire que la religion chrétienne étoit fausse. Aussitôt qu'il entendit ces deux mots, il se leva saisi d'horreur, alla

leur arracher le billet et le mit en pièces en présence des juges. On en écrit un second ; il se lève aussitôt qu'il s'en aperçoit, et le traite de la même manière. Alors le mandarin, transporté de colère, ordonne qu'on lui mette les fers aux mains et aux pieds et le condamne à porter trois mois une lourde cangue de près de cent livres. La cangue est une espèce de table carrée composée de deux planches qui ont une échancrure au milieu, afin d'y emboîter le cou du patient qui porte ce lourd fardeau sur ses épaules : ces deux planches se montent et se démontent à volonté. Augustin, chargé de cet instrument bien au-dessus de ses forces, fut envoyé à un *miao* (temple d'idoles) pour y être exposé aux insultes de la vile populace. Il n'y fut pas épargné. On dit que les outrages allèrent jusqu'à l'excès, sans qu'on pût venir à bout de lasser sa patience. Ses tourments n'ont pas duré long-temps. Dès le second ou troisième jour, il fut attaqué d'un mal de cœur si violent, qu'on crut qu'il alloit mourir. La nouvelle en ayant été portée aux mandarins, ils en furent étrangement alarmés : car ils craignent plus de faire mourir un chrétien que l'homme le plus timide ne peut appréhender de périr, parce qu'ils savent bien que servir Dieu n'est pas un crime. Aussitôt

pièces en
second ; il
le traite
n, trans-
mette les
damne à
de près
espèce de
anches qui
d'y em-
ce lourd
anches se
Augustin,
ssus de ses
e d'idoles)
la vile po-
lit que les
ans qu'on
cience. Ses
ps. Dès le
taqué d'un
qu'il alloit
portée aux
nt alarmés :
r un chré-
e peut ap-
avent bien
c. Aussitôt

on envoya des subalternes le veiller et le sou-
lager. Le mandarin de guerre vint en personne
le visiter, et faire une nouvelle tentative pour
le fléchir et l'engager à dire un seul mot , lui
représentant que cela ne tirera pas à consé-
quence, et qu'il pourra également, de retour
chez lui, honorer Dieu, faire ses prières et
célébrer ses fêtes. Tout est inutile. On parle
de lui ôter sa cangue, il s'y oppose, il espère
le martyre, et se plaint qu'au lieu de trois mois
dont on l'avoit menacé, on ne lui laisse pas
même achever trois jours. Le mandarin re-
prend que , puisqu'il aime tant sa cangue, on le
contentera, et qu'on lui en donnera une autre
moins lourde et plus proportionnée à ses forces.
Le confesseur réplique qu'il est content de la
sienne, qu'il l'aime et qu'il ne changera pas.
Mais, quoi qu'il pût dire, on la lui ôta de force,
et l'on craignoit si fort quelque autre accident,
qu'on se pressa de le renvoyer chez lui. Ce-
pendant les gens du tribunal, enragés de se
voir vaincus par un homme d'une santé si
foible, tentèrent encore un dernier effort pour
lui faire faire une révérence profonde devant
l'idole; mais ils ne réussirent pas mieux qu'ils
n'avoient fait en présence des mandarins. On
dit que, dans cette première audience, d'abord
deux, ensuite quatre ou cinq tribunalistes ne

purent jamais lui faire courber le dos devant la statue, quoiqu'il fût à genoux aux pieds des juges, et que le jeune homme, voyant qu'il en venoit un plus grand nombre, s'étendit à terre tout de son long pour éviter la violence. Sa vigoureuse résistance déconcerta les mandarins, qui n'envoyèrent plus chercher personne. Mais ils chargèrent un officier subalterne, qui retournoit au lieu de sa résidence peu éloigné de nos quartiers, d'y venir faire une visite; afin d'en engager les chrétiens à l'apostasie et voir la maison où ils s'assemblent. Il étoit déjà arrivé à une bourgade qui n'est qu'à une lieue de notre domicile; il y passa la nuit, et le lendemain, les infidèles le déterminèrent à prendre une autre route moins difficile pour retourner chez lui. Ce bon conseil que Dieu leur suggéra pour nous sauver, nous épargna une visite qui auroit pu avoir de fâcheuses suites. Arrivé chez lui, il envoya chercher quelques chrétiens, dont, grâce au ciel, aucun ne céda ni à ses exhortations ni à ses menaces. Il devoit encore en envoyer chercher d'autres; mais, comme la nouvelle année survint (c'est ici un temps de fêtes, de réjouissances et de vacances de près d'un mois), les perquisitions cessèrent, et l'on n'en a pas fait depuis. Daigne le Seigneur nous procurer une longue paix!

EXTRAIT

D'une lettre écrite de Pekin le 7 novembre 1764,
par le P. Gibot, missionnaire, au P. Dervillé.

Vous êtes un brave homme d'avoir songé à nous : ne nous oubliez pas à l'avenir. Puisque Dieu nous afflige, il est juste que nous sachions comment et jusqu'où. Il est père, adorons et baisons la main qui nous frappe ; elle ne frappe que pour guérir. L'orage dont on se plaint dans les provinces n'est pas encore venu jusqu'à Pekin ; mais du soir au matin il peut crever et tout renverser d'une manière bien lamentable. Je ne crains que mes péchés. La perte de la mission à part, il me semble que je trouverois bien doux de devenir le jouet de la Providence. J'ai baptisé cette année un jeune prince, d'une autre branche que celle qui est connue par ses martyrs. C'est le premier de sa maison : il a déjà gagné ses deux frères, qui se préparent au sacrement de la régénération. Il est si changé en bien depuis son baptême que son père n'ose rien dire. Dieu le conserve. Il promet beaucoup. J'ai aussi bap-

tisé un jeune eunuque du palais, qui prend bien, et une veuve de distinction, que Dieu a conduite comme par la main du royaume de Ha-mi. Sa fille est promise au grand général de l'Empereur. On travaille à la gagner. Chaque baptême est accompagné de circonstances qui sont des miracles de providence. En octobre, on hâta le baptême à un prosélyte, parce qu'il étoit bien malade. Il revint à l'église guéri, quelques jours après. Son camarade en a été si frappé qu'il se dispose aussi à le recevoir. Nos néophytes ne sont pas tous des saints, mais, en général, ils nous donnent bien de la consolation. Je me crois transporté dans les premiers siècles de l'Église. Il y a bien des endroits des Épîtres de saint Paul dont ce que je vois me donne la clef. On ne peut concevoir en Europe ce que c'est que d'être chrétien au milieu d'une nation idolâtre. Vous seriez enchanté de la manière dont les jeunes néophytes nous servent la messe et nous aident à faire l'office. Quelle modestie ! quelle attention aux rubriques ! ne le dites pas à nos beaux esprits. L'usage des pénitences est commun. Très peu de familles où l'on ne fasse l'abstinence du mercredi en l'honneur de la très sainte Vierge. Aucun néophyte qui n'ait pour elle la dévotion la plus tendre. Je ne doute

pas qu'ils n'en reçoivent la grâce au baptême. Ce que vous voyez en Europe d'indifférence pour la religion vous perce le cœur. Imaginez où nous en sommes, nous qui habitons la plus grande et la plus idolâtre ville du monde. Que d'âmes périssent à nos côtés ! tout ce que nous voyons dans la ville et au palais nous désole. Oh ! quand viendra le temps des miséricordes sur cette infortunée nation ? Pour comble de désolation, nous ne sommes plus qu'une poignée de missionnaires.

J'ai travaillé pendant quatre ans au palais à une grande horloge d'eau, avec jets d'eau, chants d'oiseaux, figures mouvantes. J'ai vu souvent l'Empereur. Croyez-moi, il n'a fait des martyrs que comme malgré lui. S'il ne nous protégeoit ouvertement, nous ne serions bientôt plus. Priez pour sa conversion, et pour celle de toute sa famille, qui nous est bien affectionnée..... Pour les images, au nom de Jésus-Christ ne nous envoyez que des Sauveurs, des Vierges, et des saints Joseph, Ignace, Xavier, Ange-gardien, mais qui n'aient rien de nu que le visage et les mains ; sans cela, elles nous sont inutiles. Pour la grandeur, je l'abandonne à votre choix ; envoyez moins, mais envoyez du bon. Songez qu'elles sont exposées à la censure des idolâtres. Elles ne sauroient être

trop belles et trop décentes. Marquez-nous en détail des nouvelles de nos confrères. C'est la chose qui nous intéresse le plus. Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes à Dieu, et unis en lui pour jamais. Je suis, etc.

LETTRE

Du P. B***, missionnaire à la Chine, à madame la comtesse de Forben.

A Pekin, le 9 septembre 1765.

MADAME,

Vous exigeâtes de moi, il y a deux ans, que je vous envoyasse des observations détaillées sur certains usages qui ne vous ont paru qu'indiqués dans les relations précédentes. J'ignore encore si vous avez été satisfaite de la manière dont j'ai traité les articles que j'ai eu l'honneur de vous envoyer; mais j'ai du moins la consolation de m'être acquitté d'un devoir qui m'est cher, de celui de la reconnoissance unie au plus parfait dévouement: c'est dans ces sentiments, Madame, que je vais vous répondre

dans
vôtre.

Vous
Chino
d'entre
observ
mères,
ou enfi
torité e
qu'il s'
proche
nel; ca
l'autor
fants r
ternell
se mar
avec u
la max
diffère
la loi,
liance,
si un j
une p
ments
son a
point
vues d
encore

dans cette lettre sur le dernier objet de la vôtre.

Vous me demandiez quelles étoient parmi les Chinois les cérémonies du mariage. Mais, avant d'entrer dans cette matière, je dois vous faire observer premièrement que les pères et les mères, ou à leur défaut les aïeux et les aïeules, ou enfin les plus proches parents, ont une autorité entièrement arbitraire sur les enfants lorsqu'il s'agit de les marier. J'entends par les plus proches parents ceux qui sont du côté paternel; car les parents du côté maternel n'ont de l'autorité qu'au défaut des premiers. Les enfants ne peuvent se soustraire à l'autorité paternelle que dans deux cas. Le premier, s'ils se marient avec une étrangère, par exemple avec une mahométane ou une juive, parce que la manière de vivre des étrangers étant fort différente de celle des Chinois, il est juste, dit la loi, que celui qui contracte une pareille alliance, jouisse d'une entière liberté. Le second, si un jeune homme en voyageant se marie dans une province éloignée, sans savoir les engagements que ses parents peuvent avoir pris en son absence, son mariage est valide et il n'est point obligé de se conformer aux premières vues de son père. Mais cependant, s'il n'y avoit encore que des promesses réciproques, le jeune

homme est tenu, sous peine de quatre-vingts coups de bâton, de rompre ses engagements, et de recevoir la femme que ses parents lui destinent.

Il faut observer secondement, que les mariages des Chinois diffèrent des nôtres en ce que non-seulement la fille n'apporte aucune dot, mais encore en ce que l'époux est, pour ainsi dire, obligé d'acheter la fille et de donner à ses parents une somme d'argent dont on convient de part et d'autre. Ce sont des espèces d'arrhes dont on paye une partie après que le contrat est signé, et l'autre partie quelques jours avant la célébration du mariage. Outre ces arrhes, l'époux fait aux parents de l'épouse un présent d'étoffes de soie, de riz, de fruits, etc. Si les parents reçoivent les arrhes et le présent, le contrat est censé parfait, et il ne leur est plus permis de se dédire.

Quoique l'épouse ne soit point dotée, cependant l'usage est que les parents qui n'ont pas d'enfants mâles, lui donnent, par pure libéralité, des habillements et une espèce de trousseau. Il arrive même quelquefois en pareil cas que le beau-père fait venir son gendre dans sa maison et le constitue héritier d'une partie de ses biens; mais il ne peut se dispenser de léguer l'autre partie à quelqu'un de sa famille

et de son nom , pour vaquer aux sacrifices domestiques qui se font aux esprits des aïeux ; et s'il meurt avant d'avoir fixé son choix , les lois obligent ses plus proches parents à s'assembler et à procéder à l'élection d'un sujet capable de vaquer à cette fonction. On regarde ici ces sacrifices comme quelque chose de si essentiel , que celui qui se marie ne peut aller habiter la maison de son beau-père , s'il est fils unique ; et , en cas qu'il le fasse, il ne peut y rester que jusqu'à la mort de son père.

Cette piété superstitieuse des Chinois envers les ames de leurs aïeux, a donné lieu aux adoptions. Ceux qui n'ont point d'enfants mâles adoptent très souvent l'enfant d'un autre, et cette adoption se fait de deux manières : premièrement, en constituant héritier l'enfant d'un étranger ; secondement, en choisissant un de ses parents pour succéder à ses biens. Dans le premier cas, les Chinois paient une somme d'argent au père de l'enfant qu'ils adoptent, et cet enfant ne reconnoît plus d'autre père que le père adoptif ; il en prend le nom et il en porte le deuil après sa mort. S'il arrive ensuite que le père adoptif se marie et qu'il ait des enfants, l'adoption subsiste toujours, parce qu'elle a précédé son mariage, et l'enfant adopté a droit à une portion de bien égale à celle des

autres enfants. Dans le second cas, un Chinois qui n'a point de successeurs mâles, peut adopter le fils aîné de son frère cadet ; et ce frère cadet, au contraire, n'ayant point d'enfants, peut adopter le second fils de son frère aîné, en cas que celui-ci ait deux enfants mâles. En un mot, si, dans une famille composée de trois frères, il n'y en a qu'un, par exemple, qui ait trois enfants mâles, celui-ci n'en garde qu'un, et des deux qui restent, chacun des frères en adopte un. Ces enfants adoptés s'appellent *successeurs substitués*.

Les Chinois reconnoissent deux fins dans le mariage : la première est celle de perpétuer les sacrifices dans le temple de leurs aïeux ; la seconde est la multiplication de l'espèce. Les philosophes qui ont fait le recueil contenu dans le livre des rites, parlent de l'âge propre au mariage, et divisent tous les âges en général, en leur prescrivant à tous leurs emplois.

Les hommes, disent-ils, à l'âge de dix ans ont le cerveau aussi foible que le corps, et peuvent tout au plus s'appliquer aux premiers éléments des sciences. Les hommes de vingt ans n'ont point encore toute leur force : ils aperçoivent à peine les premiers rayons de la raison ; cependant, comme ils commencent à devenir hommes, on doit leur donner le cha-

pe
ho
co
ho
dic
em
A
qu
ceu
mê
veu
gén
son
bar
dor
vin
de
pas
cen
d'en
On
Chi
ans
jou
et l
des
I
que

peau viril. A trente ans, l'homme est vraiment homme, il est robuste, vigoureux, et cet âge convient au mariage. On peut confier à un homme de quarante ans les magistratures médiocres, et à un homme de cinquante ans les emplois les plus difficiles et les plus étendus. A soixante ans on vieillit, et il ne reste plus qu'une prudence sans vigueur, de sorte que ceux de cet âge ne doivent rien faire par eux-mêmes, mais prescrire seulement ce qu'ils veulent que l'on fasse. Il convient à un septuagénaire, dont les forces du corps et de l'esprit sont désormais atténuées et impuissantes, d'abandonner aux enfants le soin des affaires domestiques. L'âge décrépît est celui de quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans. Les hommes de cet âge, semblables aux enfants, ne sont pas sujets des lois; et, s'ils arrivent jusqu'à cent, ils ne doivent plus s'occuper que du soin d'entretenir le souffle de vie qui leur reste. On voit par cette division des âges que les Chinois croyoient autrefois que l'âge de trente ans étoit le plus propre au mariage. Mais aujourd'hui la nature leur paroît moins tardive, et les lois cèdent à l'usage et aux circonstances des temps.

Rien n'est plus ordinaire parmi les Chinois que de convenir des articles d'un mariage,

long-temps avant que les parties soient en âge de le contracter ; souvent même on en convient avant que les futurs époux soient nés. Deux amis se promettent très sérieusement , et d'une manière solennelle , d'unir par le mariage les enfants qui naîtront du leur , s'ils sont de sexe différent , et la solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique et à s'en donner réciproquement une partie.

Cependant ceux qui professent la morale chinoise dans toute sa pureté , ne cessent point d'exhorter les peuples à fuir ces sortes d'engagements téméraires. Il arrive fréquemment , dit le livre des rites , que ces enfants sont , ou d'un mauvais naturel , ou sujets à des maladies qui les rendent inhabiles au mariage. Un revers de fortune peut réduire l'une des deux familles à une extrême pauvreté. Un deuil imprévu pour la mort de leurs pères ou de leurs mères , peut différer long-temps la célébration des noces , empêcher même le mariage. Enfin , ce livre allègue plusieurs inconvénients résultant de la coutume , qui me paroît en effet très bizarre ; mais on ne viendra jamais à bout de la détruire , parce que les personnes les plus distinguées ou par leur naissance ou par leur fortune , la mettent tous les jours en pratique. Rien n'est plus sage que les conseils qui sont

répandus dans le livre des rites. Il exhorte les pères et les mères à être plus attentifs à la sympathie, qui est le nœud de toutes les unions, qu'aux richesses et à l'opulence de ceux qu'ils unissent par le mariage. Un homme sage, dit ce livre, peut amasser des richesses; un insensé ne sait que les dissiper. Si l'épouse que vous recherchez pour votre fils est d'une famille plus riche ou plus distinguée que la vôtre, elle sera aussi plus superbe, plus indocile et plus arrogante. Ces injustes parents, ajoute ce livre, qui sacrifient leurs filles à l'intérêt, sont des barbares qui les vendent comme des esclaves au plus offrant.

Tous les mariages se font par des entremetteurs ou par des entremetteuses, tant du côté de l'homme que du côté de la femme. Il n'est peut-être point d'emploi plus délicat et plus périlleux que celui-là; car, si malheureusement l'entremetteur commet quelque irrégularité dans la négociation, il est très sévèrement puni. Outre celui-ci, il y a communément une personne qui préside au mariage de part et d'autre; c'est ordinairement le père ou le plus proche parent des futurs époux. On punit aussi ces présidents s'ils font quelque supercherie ou quelque fraude notable, et le degré des peines qu'on leur fait subir est prescrit dans le livre

des rites: mais je supprime ici le genre et le détail de ces punitions. Il suffit, Madame, que vous sachiez qu'en fait de mariage il ne se commet point de fraudes impunément, et que les lois veulent de la franchise et de la probité dans une affaire qui est de la plus grande conséquence.

Dans toutes les familles il y a un chef qu'on doit informer de toutes les affaires, surtout des mariages et des alliances qu'on a dessein de contracter. Les pères des époux jeûnent et font un sacrifice domestique aux esprits de leurs aïeux, pour les instruire de ce qu'ils traitent sur la terre. Ils donnent aussi un grand repas à leurs parents et amis, et leur exposent le dessein qu'ils ont de marier tel ou tel de leurs enfants.

Il n'est pas permis à aucun Chinois d'avoir plus d'une femme légitime, et cette loi est presque aussi ancienne que leur empire. Il y'a cette différence entre la femme légitime et la concubine, que celle-là est la compagne du mari, qu'elle est la maîtresse des autres femmes, et que celle-ci est entièrement subordonnée à l'autre. Les Chinois recherchent dans leurs mariages l'égalité d'âge et de condition; mais, pour ce qui regarde les concubines, chacun suit son caprice, et les achète selon ses facul-

tés
bin
lég
deu
mié
ten
pec
qu'
par
Ou
bin
clas
pre
clas
qua
non
Que
fem
aien
du
leur
mal
dou
trie
sou
Les
pass

tés. Tous les enfants qui naissent des concubines, reconnoissent pour leur mère la femme légitime de leur père: ils ne portent point le deuil de leur mère naturelle, et c'est à la première qu'ils prodiguent les témoignages de leur tendresse, de leur obéissance et de leur respect.

L'Empereur n'a qu'une femme légitime qu'on appelle *Reine*, titre qui signifie qu'elle partage avec son mari la majesté du trône. Outre la Reine, ce prince a plusieurs concubines, ou femmes, qui sont divisées en six classes, en comprenant la Reine, seule de la première classe. Il y en a trois de la seconde classe, neuf de la troisième, vingt-sept de la quatrième, dix-huit de la cinquième. Pour le nombre de la sixième, il n'est point limité. Quoique la plupart des concubines soient des femmes souillées de quelque crime, qu'elles aient été en conséquence confisquées au profit du prince et exposées en vente, cependant leur nom n'est point odieux dans ce pays, malgré la tache qu'il imprime, et c'est sans doute un malheur que les ténèbres de l'idolâtrie perpétuent. Ces femmes sont esclaves, et soumises à toutes les volontés de leurs maîtres. Les honnêtes gens, c'est-à-dire, ceux qui passent pour tels dans le pays, n'achètent leurs

concubines qu'avec la permission de leur femme légitime, et sous prétexte de la servir, quoique ces prétendues servantes soient souvent préférées à leur maîtresse.

La polygamie n'est, en un sens, pas plus permise ici que dans la plupart des états de l'Europe. On punit de quatre-vingt-dix coups de bâton au moins celui qui, pendant la vie de sa femme légitime, oseroit en épouser une autre, et ce second mariage est déclaré nul. On fait subir le même supplice à celui qui élève une de ses concubines au rang de femme légitime, ou qui abaisse sa femme légitime au rang de concubine, et on le force à remettre les choses dans leur premier état.

Autrefois, il n'étoit permis qu'aux mandarins et aux hommes de quarante ans, qui n'avoient point d'enfants, de prendre des concubines. Le livre des rites prescrit même les punitions qu'on doit attacher à la transgression de cette loi. Un concubinaire, dit-il, ne sera point obligé de renvoyer sa concubine, mais il sera puni de son incontinence par cent coups de verge sur les épaules. Ces lois ne subsistent plus que dans le livre, et actuellement chacun peut avoir autant de concubines qu'il juge à propos, ce qui est un grand obstacle à la conversion des infidèles. La concubine est si dé-

pendante de la femme légitime, qu'elle obéit exactement à tout ce qui lui est ordonné de sa part, et qu'elle n'appelle jamais le chef de la maison que du simple nom de *père de famille*. Ce n'est pas au reste qu'on ne pratique aussi avec cette femme quelques cérémonies de bienséance. On passe un écrit avec ses parents; on leur donne une somme d'argent; on promet de bien traiter la femme, et on la reçoit avec quelque solennité.

Ne doutez pas, Madame, que, lorsque les Chinois se marient, ils ne soient convaincus qu'ils se lient d'un lien indissoluble; on le voit clairement par les lois écrites de cet empire, qui décernent des châtimens sévères contre les personnes mariées qui s'écartent ouvertement des devoirs de leur état. Ces mêmes lois cependant permettent le divorce en certains cas, dont voici les principaux. Si entre le mari et la femme il y a une antipathie notable, en sorte qu'ils ne puissent vivre en paix, il leur est permis de se séparer, pourvu que les deux parties consentent au divorce. Secondement, si une femme est convaincue d'adultère, crime très rare parmi les Chinois, elle est répudiée sur le champ, sans qu'elle puisse se prévaloir des lois qui pourroient lui être favorables dans des cas moins graves.

Il y a encore sept autres causes de divorce marquées par la loi, sans lesquelles un mari ne peut répudier sa femme, et s'expose, s'il l'entreprend, à recevoir quatre-vingts coups de bâton, et à vivre encore avec sa femme malgré lui. Ces cas sont : 1° Si la femme est stérile. 2° Si elle se conduit d'une manière peu décente. 3° Si elle a contracté une habitude de désobéir aux ordres du beau-père ou de la belle-mère. 4° Si elle est indiscreète et peu prudente dans ses paroles. 5° Si elle détourne à son profit, ou à celui de quelque autre, les biens de la maison. 6° Si elle manifeste des vices contraires au bon ordre et au repos de la famille. 7° Enfin, si elle est atteinte de quelque maladie dégoûtante, comme la lèpre, qui est un mal assez commun à la Chine. Il faut néanmoins que tous ces cas soient accompagnés de cette circonstance aggravante, que la femme ait quelqu'un de ces défauts dont je parle, dans un degré notable. Mais voici d'autres lois. Si une femme s'enfuit contre la volonté et à l'insu de son époux, on lui donne cent coups de verges, et le mari peut la vendre à l'encan. Si elle se marie après s'être enfuie, on l'étrangle. Si son époux la laisse et s'absente pendant trois ans sans donner de ses nouvelles, elle ne peut prendre aucun parti sans en avoir auparavant

ave
par
lui
aba
si e
sen
leur
peu
bra

D
cub
mer
esch
enc
exe
mar
riag
tive

Q
d'ab
aucu
dier
repr
qu'u
rais
cevr
dit r
Chir

averti les magistrats; et si par imprudence ou par supercherie elle omet cette précaution, on lui donne quatre-vingts coups de verges si elle abandonne la maison de son mari, et cent coups si elle se remarie : au lieu que, quand elle a présenté une requête aux mandarins, et qu'elle leur a exposé la situation où elle se trouve, elle peut obtenir la liberté de se remarier, ou d'embrasser l'état de concubine.

Dans le cas dont je viens de parler, la concubine est punie de deux degrés moins sévèrement que la femme légitime. Mais la concubine esclave est sujette au même châtiment. Il faut encore remarquer que les complices, par exemple, celui qui épouse une femme dont le mari est absent, les entremetteurs de ce mariage, celui qui donne asile à la femme fugitive, etc., sont châtiés avec la même sévérité.

Quoiqu'il ne soit pas permis aux concubines d'abandonner leurs maris, il n'y a cependant aucune loi qui défende aux hommes de répudier leurs concubines, ou qui les oblige à les reprendre quand ils les ont chassées. Si quelqu'un, dit la loi, chasse sa femme légitime sans raison, on l'obligera à la reprendre, et il recevra quatre-vingts coups de bâton. La loi ne dit rien des concubines; ce silence autorise les Chinois à n'avoir aucun égard aux causes légi-

times de divorce dont j'ai parlé, lorsqu'ils veulent se défaire d'elles.

Les Chinois peuvent convoler à de secondes noces, et les femmes jouissent du même privilège. Les uns et les autres restent maîtres d'eux-mêmes quand la mort a brisé les liens qui les unissoient, sans s'exposer à une punition rigoureuse. Au reste, il est glorieux parmi eux de fuir de seconds engagements, et on loue beaucoup les jeunes personnes, qui, pour ne pas survivre à ceux à qui on les avoit destinées, se donnent volontairement la mort, soit en s'étranglant, soit en prenant du poison; mais ces exemples sont beaucoup moins communs aujourd'hui qu'autrefois.

Je viens aux cas particuliers qui annullent le mariage, ou qui en empêchent la conclusion. Parmi les empêchements, on compte la stérilité, l'engagement antérieur, la supposition des personnes, la parenté, l'alliance, l'inégalité des conditions, et enfin la violence ou le rapt. La stérilité est regardée comme une espèce de crime, parce que la femme stérile ne peut donner aux aïeux de nouveaux sacrificateurs, et qu'elle les frustre d'un tribut sacré chez cette nation. Les engagements antérieurs sont les promesses qui se font entre les parents de deux familles, et qui consistent dans l'envoi des pré-

sent
gage
mari
et les
La s
tion
rega
entre
elles
est t
le pr
maria
aucu
allian
A
Chin
quier
pou
unes
point
à mo
alo r
nois
neller
ce n'
peut
tingu
esclav

sents. Une fille ainsi promise ne peut ni s'engager, ni se marier avec un autre, sinon le mariage seroit déclaré nul, et les contractants et les entremetteurs seroient sévèrement punis. La supposition des personnes est la substitution d'une personne à une autre. Pour ce qui regarde la parenté, la loi interdit le mariage entre les personnes d'un même nom, ne fussent-elles parentes qu'au vingtième degré. Cette loi est très ancienne, et l'empereur Fo-hi en est le premier instituteur. Il faut donc, pour qu'un mariage soit valide, qu'il n'y ait non seulement aucun degré de parenté, mais encore aucune alliance de quelque nature qu'elle soit.

A proprement parler, il n'y a, parmi les Chinois, d'autre noblesse que celle qui s'acquiert par l'industrie ou par les richesses. Voilà pourquoi il y a des familles plus illustres les unes que les autres. Un mandarin ne contracte point d'alliance avec un homme du commun, à moins que ce ne soit en secondes noces; car alors on n'a pas d'égard au rang, et les Chinois ne font aucune difficulté d'épouser solennellement une concubine en pareil cas. Mais ce n'est point cette inégalité de condition qui peut annuler un mariage: c'est celle qui distingue une personne libre d'une personne esclave. Voici à ce sujet quelques lois chi-

noises que j'ai trouvées dans le livre des rites.

Celui qui donnera pour femme à son esclave la fille d'un homme libre , sera puni de quatre-vingts coups de bâton , et le mariage sera nul. L'entremetteur et celui qui aura présidé aux noces , recevront dix coups de moins. Si un esclave épouse une fille libre , il recevra quatre-vingts coups de bâton ; et si son maître a traité cette fille en esclave , il sera condamné à cent coups : un maître qui marie son esclave avec une fille libre , en persuadant aux parents que le mari qu'il offre est son fils ou son parent , sera puni de quatre-vingts coups de bâton. L'esclave est également puni s'il est complice de la supercherie de son maître. Dans tous les cas que je viens d'indiquer , le mariage est nul , et la femme rentre dans tous ses droits ; les arrhes et les présents qu'elle a reçus lui restent. Il en est de même des filles esclaves qui épousent par fraude des hommes libres , et la loi est égale pour l'un et pour l'autre sexe. Enfin , la loi dit que quiconque sera convaincu d'avoir enlevé et violenté une femme , sera puni de mort. Mais si la femme consent au rapt , le ravisseur et la femme seront séparés , et recevront chacun cent coups de bâton.

Voici un autre article qui concerne les mandarins. Il y a deux lois dans cet empire qu'on ne

pe
cer
pro
ser
qui
obs
d'a
que
S
rins
lois
rie
où
son
bâto
man
doit
et,
puni
chez
conf
tous
L
temp
de le
plus
enve
deui

peut assez admirer. La première défend d'exercer aucune magistrature dans la ville et dans la province où l'on est né. Rien ne peut dispenser de cette loi ; et il n'en est peut-être aucune qui soit plus constamment et plus régulièrement observée. La deuxième interdit toutes sortes d'alliance dans la province où l'on exerce quelque emploi public.

Si un mandarin de justice (car les mandarins de guerre ne sont point sujets à ces deux lois) ; si, dis-je, un mandarin de justice se marie ou prend une concubine dans le territoire où il est magistrat, la loi, qui n'épargne personne, le condamne à quatre-vingts coups de bâton, et son mariage est déclaré nul. Si ce mandarin épouse la fille d'un plaideur dont il doit juger le procès, on augmente la punition ; et, dans ces deux cas, les entremetteurs sont punis de la même manière : la femme retourne chez ses parents, et les présents nuptiaux sont confisqués au profit du prince, comme dans tous les autres cas que j'ai rapportés.

Les Chinois ne peuvent se marier dans le temps qu'ils portent le deuil de leur père ou de leur mère. Comme on ne connoît rien de plus recommandable parmi eux que la piété envers les parents, ils ont réglé la durée des deuils selon les degrés de parenté, et ils l'ob-

servent avec une exactitude poussée jusqu'au scrupule. Si un deuil imprévu survient, il rompt toutes sortes d'engagements et de promesses; de sorte qu'un homme fiancé ne peut épouser la fille que ses parents lui ont promise solennellement, si la mort de son père, de sa mère, ou de quelque autre proche parent arrive dans le temps qui a été arrêté pour les noces. C'est pourquoi lorsque le corps du défunt est inhumé, ses parents donnent à la fille une entière liberté de se marier avec un autre, par un écrit qu'ils lui envoient, et qui est conçu en ces termes :

« *Ty* (par exemple), est en deuil pour la
» mort de son père, et ne peut plus accomplir
» la promesse de mariage faite à *Kia*. C'est
» pourquoi on lui donne cette nouvelle, afin
» qu'elle soit libre de ses obligations. » Les
parents de la fille reçoivent ce billet; mais ils
ne se croient pas pour cela entièrement dégagés. Ils ne prennent point d'autres engagements avant que le temps du deuil soit expiré, Alors ils écrivent à leur tour au jeune homme, qu'ils invitent à reprendre ses premières chaînes. Si le jeune homme ne juge point à propos d'acquiescer à la proposition, la fille reste libre, et ses parents la donnent à un autre. Cette loi oblige également les deux sexes.

Ce n'est pas seulement dans les temps de deuil que les mariages sont défendus; la loi en interdit encore la célébration, lorsque le père ou la mère, ou quelque proche parent de l'une des parties contractantes est emprisonné. Celui qui oseroit se marier dans ces temps d'affliction, seroit puni de la même manière qu'on punit les enfants dénaturés et rebelles aux volontés de leur père. S'il prend seulement une concubine, on diminue le châtiment de deux degrés. Cependant comme cette loi a paru un peu dure, on y a apporté quelque modification, et le mariage peut se faire, pourvu que le parent prisonnier donne son consentement par écrit. Mais en ce cas on ne doit pas faire le festin nuptial; on doit au contraire supprimer généralement tous les témoignages d'alégresse usités dans ces sortes d'occasions.

Lorsque deux familles sont convenues d'un mariage par le moyen des entremetteurs, et que le contrat est signé, on commence les cérémonies qui sont en usage dans le pays, et qui se réduisent à six chefs : 1° convenir du mariage; 2° demander le nom de la fille, le mois et le jour de sa naissance; 3° consulter les devins sur le mariage futur, et en porter l'heureux augure aux parents de la fille; 4° offrir des étoffes de soie et d'autres présents, comme des gages de

l'intention où l'on est d'effectuer le mariage ; 5° proposer le jour des noces ; 6° enfin, aller au-devant de l'épouse pour la conduire ensuite dans la maison de l'époux. Il faut observer toutefois que ces cérémonies ne se pratiquent qu'entre les familles considérables, et que les gens du commun ne sont pas dans le cas de garder ces formalités. D'ailleurs, comme elles sont fort longues, le peuple joint ordinairement les cinq premières ensemble. On commence par faire part du mariage projeté au chef de la famille, et l'on prépare les présents qui doivent être faits aux parents de l'épouse. Autrefois on lui envoyoit un canard ; mais aujourd'hui en lui envoie des étoffes de soie, des toiles de coton, un pourceau, une chèvre, du vin, des fruits, etc. : la médiocrité est surtout recommandée dans ces occasions.

Le père de l'époux écrit ensuite au père de la fille, à peu près en ces termes : « J'ai reçu avec beaucoup de respect les marques de votre affection. Vous ne dédaignez point un homme inférieur à vous en mérite et en richesses, et j'apprends avec beaucoup de reconnaissance que vous avez agréé les propositions que je vous ai faites par mon entremetteur, et que vous avez promis votre fille à mon fils. Pour observer les coutumes instituées par nos ancê-

tres
un
con
votr
de
de
sur
nime
cont
bas
sur
ont
deux
père
qu'on
à l'ac
les n
Ce n
l'épo
conne
D'aill
lumen
l'épo
forma
aïeux
conclu
autan
homm

tres, je vous envoie les présens ordinaires par un député, afin de convenir avec vous des conditions du mariage, et pour savoir le nom de votre fille. Je vous prie d'informer ce député de quelle famille elle est, du mois et du jour de sa naissance, afin que je consulte le sort sur l'heureux succès des noces. J'estime infiniment votre amitié, et je vous en demande la continuation. » Il met son nom et la date au bas du cahier; car les Chinois n'écrivent point sur des feuilles volantes. Comme les hommes ont plusieurs noms, les femmes en ont aussi deux outre celui de leur famille; un que le père leur donne dans leur bas âge, l'autre qu'on leur impose lorsqu'elles sont parvenues à l'adolescence: c'est de ce dernier nom qu'on les nomme, jusqu'à ce qu'elles soient mariées, Ce nom et celui de la mère sont ceux dont l'époux veut être informé; car il est censé connoître déjà celui de la famille paternelle. D'ailleurs, c'est une rubrique, et il faut absolument que la fille paroisse être inconnue à l'époux auquel on la destine. Après toutes ces formalités, on donne avis le jour suivant aux aïeux défunts du mariage qu'on a dessein de conclure. On orne le temple domestique avec autant de magnificence qu'il est possible. Les hommes et les femmes s'y assemblent, celles-

ci à la droite, et ceux-là à la gauche, qui est la place d'honneur. Après avoir lavé leurs mains, ils découvrent les tablettes sur lesquelles sont écrits les noms de leurs aïeux et de leurs aïeules, jusqu'à la quatrième génération; ensuite ils évoquent leurs esprits. Le père de famille prend des parfums qui sont sur une table dressée en forme d'autel, et, fléchissant le genou, il les jette dans une urne pleine de charbons enflammés. Alors toute l'assemblée se prosterne pour saluer les ames qu'on suppose voltiger autour des tablettes. Après quoi le chef de famille lit un discours écrit en lettres d'or, par lequel il instruit ces ames du mariage qui a été concerté. « L'an, » etc. de l'Empereur *tel*, le mois de, etc., *tel* » jour. *Yung* (par exemple), votre petit-fils, » voulant vous témoigner sa piété et sa véné- » ration, vous fait savoir que son fils (par » exemple *Lin*), n'ayant point de femme, et » étant en âge d'en prendre une, délibère avec » ses parents sur son mariage futur avec la fille » de *Tai-knun*. Nous vous regrettons infiniment, » et nous vous offrons ces parfums et ces vins, » afin que vous soyez informés de ce qui se passe » dans votre famille.» Quand le chef a lu son discours, il le brûle, et l'assemblée prend congé des aïeux, en remettant le voile sur leurs tablettes.

fam
les
l'en
pag
l'ép
ven
père
et la
tend
sur
mest
asser
ont é
mille
excus
le sty
des p
donn
viand
gendr
ordina
mes: «
» reçu
» vous
» gnez
» conn
» froid

Le même jour, on envoie un député de la famille au père de l'époux pour lui porter les présents dont j'ai parlé. Ce député, que l'entremetteur et plusieurs domestiques accompagnent, est reçu à la porte de la maison de l'époux avec toutes les formalités qui s'observent dans les visites les plus solennelles. Le père de l'époux, après avoir reçu les présents et la lettre des mains du député, le prie d'attendre un moment pour la réponse, et porte sur le champ cette lettre dans le temple domestique de ces aïeux, où sa famille est déjà assemblée. Là il fait les mêmes cérémonies qui ont été pratiquées dans le temple de l'autre famille. L'orsqu'il est considérable, il fait des excuses au député, et celui-ci y répond selon le style usité; car dans ces occasions le nombre des paroles et des révérences est réglé, il lui donne ensuite plusieurs corbeilles pleines de viandes et de fruits pour la famille de son gendre, et ils se séparent avec les compliments ordinaires. La réponse est conçue en ces termes: « *Tai-knun* (par exemple), à *Lin*: J'ai
 » reçu avec respect les marques de bonté que
 » vous avez pour moi. Le choix que vous dai-
 » gnez faire de ma fille pour votre fils, me fait
 » connoître que vous estimez ma *parole* et
 » *froide famille* plus qu'elle ne mérite. Ma fille

» est *grossière et sans esprit*, et je n'ai pas eu
 » le talent de la bien élever. Cependant je me
 » fais gloire de vous *obéir* dans cette occasion.
 » Vous trouverez écrit dans un cahier séparé
 » le nom de ma fille et celui de sa mère, avec
 » le jour de sa naissance. Je vous remercie de
 » l'amitié que vous me témoignez, et je vous
 » prie de vous souvenir toujours de moi. »

Le père de l'époux reçoit le député et la réponse avec les mêmes formalités, parce qu'alors le député est censé envoyé de la part du père de l'épouse. Cette première cérémonie est un engagement réciproque; on attache dès lors les cheveux de l'épouse autour de son cou, et on lui met un collier qui marque la perte de sa liberté. Passons aux autres cérémonies.

Le jour convenu, la famille de l'époux envoie aux parents de l'épouse des étoffes de soie et d'autres présents pour les engager à hâter la conclusion. Le nombre des pièces de soie est limité. On ne peut en envoyer plus de dix, ni moins de deux. Elles sont de différentes couleurs; mais on a soin de ne rien y mêler de blanc, parce que cette couleur est celle du deuil. On y joint un présent d'aiguilles, de bracelets, de poinçons d'or ou d'argent. Le même jour, les parents de l'époux annoncent

par
 qu'i
 mèn
 des
 lend
 heu
 plu
 au p
 écri
 » à s
 » pe
 » vo
 » et j
 » suc
 » l'u
 » per
 » pré
 » que
 » riag
 » la
 » dre
 J'a
 lettre
 des a
 ces p
 » tit-
 » son
 » vou

par un écrit qu'ils ont consulté le sort, et qu'ils en ont reçu un augure favorable ; en même temps ils fixent le jour de la célébration des noces. Ils choisissent ce jour dans un calendrier qui marque les jours heureux ou malheureux, comme nos almanachs marquent la pluie et le beau temps. Ensuite ils envoient au père de l'époux un nouveau cahier ou lettre écrite en ces termes : « *Culchi* (par exemple), » à son allié. J'ai reçu avec beaucoup de respect votre résolution touchant le mariage de votre fille avec mon fils. J'ai consulté le sort, et j'en ai reçu un augure qui me répond du succès de cette union. Mais maintenant, selon l'usage de nos ancêtres, je vous envoie une personne de confiance, qui vous porte les présents ordinaires comme des gages du désir que j'ai de conclure promptement ce mariage. J'ai aussi choisi un jour heureux pour la célébration des noces. J'attends vos ordres, et je vous salue. »

J'ai oublié de dire qu'avant d'envoyer cette lettre, on la porte dans le temple domestique des aïeux, où le chef de famille leur adresse ces paroles : « *Ly-U* (par exemple), votre petit-fils, et fils de *Tong*, étant convenu de son mariage avec *Ta-kiu*, fille de *Liu-pan*, » vous annonce qu'il a consulté le sort, etc.

» C'est pourquoi il vous offre les présents qu'il
» lui a destinés , et vous fait savoir qu'un tel
» jour a été proposé et élu pour la célébration
» du mariage. » Le député, accompagné de
l'entremetteur et des domestiques qui portent
ces seconds présents, se rend à la maison de
l'époux, où il est reçu avec les cérémonies
accoutumées. Cette deuxième visite est abso-
lument semblable à la première. Le chef de
cette famille porte aussi la lettre et les présents
dans le temple des aïeux, et leur fait part de
ce qui a été résolu. Le député revient avec la
réponse, dont voici les termes : « *Culchi* à
» *Kiun* son allié. J'ai reçu votre dernière ré-
» solution. Vous voulez que les noces se fas-
» sent ; je suis seulement fâché que ma fille ait
» si peu de mérite, et qu'elle n'ait pas eu toute
» l'éducation qu'elle pouvoit avoir. Je crains
» qu'elle ne soit bonne à rien. Cependant, puis-
» que l'augure est favorable, je n'ose vous désol-
» béir. J'accepte votre présent. Je vous salue,
» et je consens au jour marqué pour les noces,
» j'aurai soin de préparer tout ce qu'il faudra. »
Le député porte la réponse aux parents de
l'époux ; on observe les mêmes cérémonies,
tant envers lui qu'envers les aïeux auxquels ils
communiquent la réponse du père de l'époux.

Quelque longues que soient les cérémonies

que
néa
mai
nuit
on
l'ép
de t
dre
nir
per
sor
la tr
tend
imag
semb
amis
dans
c'est
qu'il
ment
Au
riage
qu'il
sont
aïeux
ils se
et, se
lève

que je viens de rapporter, elles ne sont pas néanmoins comparables à celles qui suivent ; mais j'abrègerai mon récit. Pendant les trois nuits qui précèdent le jour destiné aux noces, on illumine tout l'intérieur de la maison de l'épouse, moins en signe de réjouissance que de tristesse, comme si on vouloit faire entendre qu'il n'est pas permis aux parents de dormir, dans le temps qu'ils sont sur le point de perdre leur fille. On s'abstient aussi de toute sorte de musique dans la maison de l'époux, et la tristesse y règne au lieu de la gaité. On prétend que le mariage du fils est comme une image de la mort du père, parce que le fils semble en quelque manière lui succéder. Ses amis ne le congratulent point, et si quelqu'un dans cette occasion lui envoie un présent, c'est ; lui écrit-on, pour régaler le nouvel hôte qu'il a fait venir dans sa maison ; on ne fait mention ni de la femme, ni des noces.

Au jour marqué pour la célébration du mariage, l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible, et tandis que ses parents sont assemblés dans le temple domestique des aïeux, qu'ils instruisent de ce qu'ils vont faire, ils se met à genoux sur les degrés du temple, et, se prosternant la face contre terre, il ne se lève que quand le sacrifice est achevé. Ensuite

on prépare deux tables, l'une vers l'orient pour le père de l'époux, l'autre vers l'occident pour l'époux lui-même. J'ignore la raison mystérieuse de cette disposition. Le maître des cérémonies, qui est ordinairement un des parents, invite le père à prendre sa place, et aussitôt qu'il est assis, l'époux s'approche du siège qui lui est préparé. Le maître des cérémonies lui présente alors une coupe pleine de vin, et l'ayant reçue à genoux, il en répand un peu sur la terre en forme de libation, et fait, avant de boire, quatre génuflexions devant son père, s'avance ensuite vers sa table, et reçoit ses ordres à genoux. « Allez, mon fils, » lui dit le père, allez chercher votre épouse; » amenez dans cette maison une fidèle compagne qui puisse vaquer avec vous aux soins des affaires domestiques. Comportez-vous en toutes choses avec prudence et avec sagesse. » Le fils se prosternant quatre fois devant son père, lui répond qu'il obéira. Incontinent après il sort, il entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la maison; plusieurs domestiques marchent devant lui avec des lanternes (usage qu'on a conservé, parce qu'autrefois tous les mariages se faisoient de nuit), et lorsqu'il est arrivé à la maison de l'épouse, il s'arrête à la porte de la seconde

cour, et attend que son beau-père vienne le prendre pour l'introduire.

On observe à peu près les mêmes formalités dans la maison de l'épouse. Le père et la mère sont assis, l'un à la partie orientale, l'autre à la partie occidentale de la cour du portique intérieur, et les parents forment un cercle autour d'eux. L'épouse, que sa mère a parée elle-même de ses plus riches vêtements, se tient debout sur les degrés du portique, accompagnée de sa nourrice, qui dans cette circonstance est comme sa *paranymphe*, et d'une autre femme qui fait l'office de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche ensuite de son père et de sa mère, et les salue l'un et l'autre quatre fois. Elle salue également tous ses parents, et leur dit le dernier adieu. Alors la maîtresse des cérémonies lui présente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux: elle fait la libation ordinaire et boit le reste du vin; après quoi elle se met à genoux devant la table de son père qui l'exhorte à se conduire avec beaucoup de sagesse, et à obéir ponctuellement aux ordres de son beau-père et de sa belle-mère. Après l'exhortation, sa paranymphe la conduit hors la porte de la cour, et sa mère lui met une guirlande sur la tête, d'où pend un grand voile qui lui couvre tout le visage.

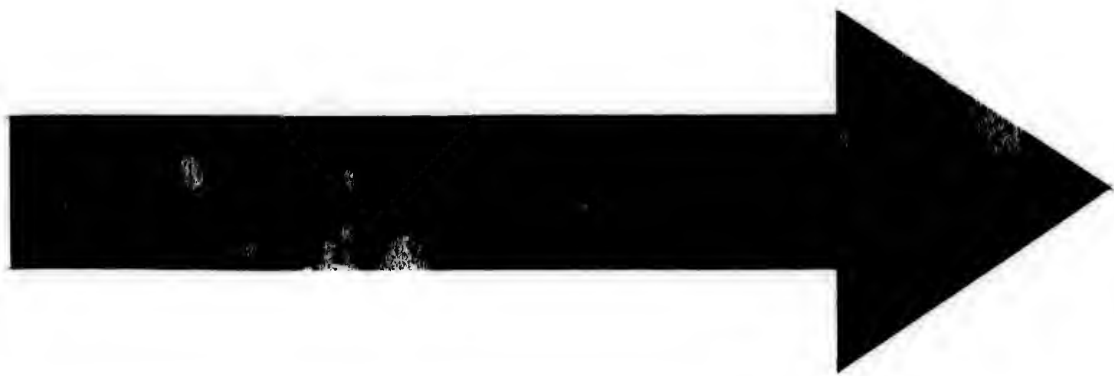
« Ayez bon courage, ma fille, lui dit-elle, » soyez toujours soumise aux volontés de » votre époux, et observez avec exactitude les » usages que les femmes doivent pratiquer dans » l'intérieur de leur maison, etc. » Les concubines de son père, les femmes de ses frères, de ses oncles et ses sœurs l'accompagnent jusqu'à la porte de la première cour, en lui recommandant de se souvenir des bons conseils qu'elle a reçus. C'est toujours la femme légitime de son père qui fait le personnage de mère dans cette cérémonie. Pour sa mère naturelle, elle n'a d'autre rang que celui de maîtresse des cérémonies, ou tout au plus de paranymphe.

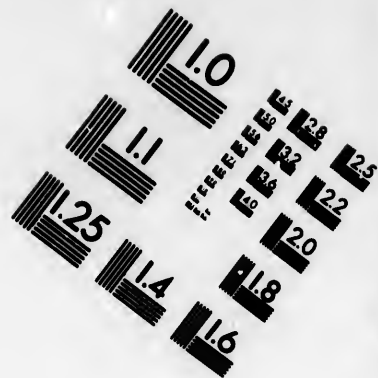
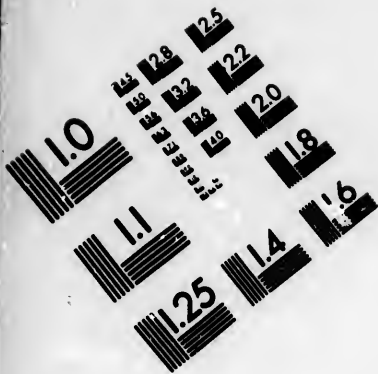
Pendant le père de l'épouse va recevoir l'époux, selon l'usage ordinaire, avec cette différence que le gendre donne la main au beau-père. Lorsqu'ils sont arrivés au milieu de la seconde cour, l'époux se met à genoux et offre à son beau-père un canard sauvage que les domestiques de ce dernier portent à l'épouse comme un nouveau gage de son attachement. Enfin les deux époux se rencontrent pour la première fois, ils se saluent l'un et l'autre, et adorent à genoux le ciel, la terre et les esprits qui y président. La paranymphe conduit ensuite l'épouse au palanquin qui lui est préparé, et qui est couvert d'étoffe couleur

de rose. L'époux lui donne la main, et entre lui-même dans un autre palanquin, ou bien monte à cheval. Mais il est à remarquer qu'il marche entouré d'une foule de domestiques qui, outre les lanternes dont j'ai parlé, portent tout ce qui sert à un ménage, comme lits, tables, chaises, etc.

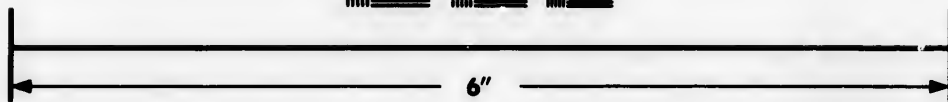
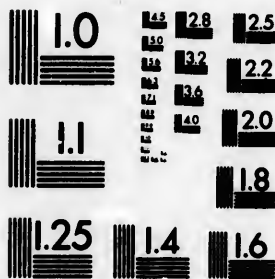
Quand l'époux est arrivé à la porte de sa maison, il descend de cheval ou sort de sa chaise, et invite son épouse à y entrer. Il marche devant elle, et entre dans la cour intérieure où le repas nuptial est préparé : alors l'épouse lève son voile et salue son mari ; l'époux la salue à son tour, et l'un et l'autre lave ses mains, l'époux à la partie septentrionale, et l'épouse à la partie méridionale du portique. Avant de se mettre à table, l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, qui en fait à son tour deux devant elle : ensuite ils se mettent à table tête-à-tête ; mais avant de boire et de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, et mettent à part des viandes pour les offrir aux esprits : coutume qui se pratique dans tous les repas de cérémonie.

Après avoir un peu mangé et gardé un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire, et se remet incontinent à table. L'épouse pratique aussitôt la même cérémonie à





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.4 1.8 2.5
1.2 2.2
2.0

10
01

l'égard de son mari, et en même temps on apporte deux tasses pleines de vin; ils en boivent une partie, et mêlent ce qui reste dans une seule tasse pour se le partager ensuite et achever de boire. Cependant le père de l'époux donne un grand repas à ses parents dans un appartement voisin; la mère de l'épouse en donne un autre dans le même temps à ses parentes et aux femmes des amis de son mari, de sorte que la journée se passe en festins. Le lendemain la nouvelle mariée, vêtue de ses habits nuptiaux et accompagnée de son époux et de la paranymphe qui porte deux pièces d'étoffe de soie, se rend dans la seconde cour de la maison où le beau-père et la belle-mère, assis chacun à une table particulière, attendent sa visite. Les deux époux les saluent en faisant quatre génuflexions devant eux, après quoi le mari se retire dans une chambre voisine: l'épouse met sur les deux tables les étoffes de soie, et s'incline profondément; elle prie son beau-père et sa belle-mère d'agréer son présent: elle se met ensuite à table avec sa belle-mère; les uns et les autres font les libéralités ordinaires, mais on ne sert aucun mets sur la table, ce n'est qu'une pure cérémonie par laquelle la belle-mère reçoit sa bru comme sa commensale.

Après cette visite, l'épouse va saluer tous les parents de son mari, et fait quatre génuflexions devant eux; mais elle ne leur rend visite qu'après qu'elle a été introduite dans le temple domestique des aïeux, de la manière suivante. On leur fait d'abord un sacrifice pour les instruire de la visite que la nouvelle mariée va leur rendre. Pendant ce temps-là, les deux époux se prosternent sur les degrés du temple, et ne se relèvent que quand on a tiré le voile sur les tablettes où sont écrits les noms des aïeux : ensuite les mariés sont introduits dans le temple, où, après plusieurs génuflexions, ils adressent à voix basse des prières aux esprits pour les engager à leur être propices. Cette cérémonie est comme le complément et la perfection des autres.

Tel est le mariage des Chinois. Les gens d'une condition médiocre ne pratiquent pas toutes ces formalités à la lettre; néanmoins ils en observent une partie, surtout celles qui sont essentielles.

LETTRE

D'un missionnaire de la Chine à un de ses amis.

Du 28 août 1766.

Quoique je n'aie pas eu part comme vous aux grandes révolutions et aux grands renversements, il arrive cependant qu'une foule et une continuité de petites vexations, de petits troubles qui se succèdent les uns aux autres, me mettent habituellement dans une situation extérieure moins tranquille que vous : quant à l'intérieur, puisse-t-il chez nous tous être si bien fiché à l'ancre de l'abandon, que rien ne puisse l'ébranler !

Vous voudriez quelque détail de la mission, quelque chose d'édifiant ; ne soyez pas choqué, mon intime, si vous n'êtes pas mieux servi que la sacrée congrégation de la Propagande, lorsqu'en différentes occasions on nous a demandé des *Lettres édifiantes*. Le collègue qui a soin de la montagne, a la mission la plus brillante de toute la Chine, et pourroit

vous servir mieux que moi. Il est vrai que Dieu qui a ses desseins sur ce pasteur, permet depuis plusieurs années que son troupeau, qui étoit réuni autour de lui, se disperse, lui occasionne bien des voyages; et plusieurs même, faute de trouver de quoi vivre dans leurs stériles montagnes, passent dans d'autres provinces, ce qui fait saigner le cœur du collègue; mais la saignée est peut-être nécessaire pour avancer la mort. Pour moi qui, dans cinquante ou soixante lieues d'étendue, puis compter environ deux mille chrétiens; qui pour aller chercher mes brebis dispersées, et faire par an douze à quinze cents confessions, suis toujours par voie et par chemin, que voulez-vous que je vous mande? Il n'y a rien d'assez enluminé pour écrire: il y a abondamment cependant pour répandre son cœur *os ad os* dans celui d'un ami qui est dans les mêmes sentiments. Dans de pareilles conversations, tout en se plaignant doucement devant Dieu de ce qu'il ne suscite pas quelque Xavier, quelque ressusciteur de morts pour faire aller là besogne plus vite, on ne laisseroit pas de bénir le Seigneur d'une quantité prodigieuse de bienfaits qui, sans avoir rien d'éclatant, font cependant par leur totalité, leur contraste, un complet bien admirable. Que de traits marqués de la

Providence sur le missionnaire, pour cacher sa route pendant le jour et l'éclairer pendant la nuit, pour le préserver de mille dangers ou l'en tirer lorsque, pour exercer sa foi, le Maître l'y a laissé tomber! Que de choses prises dans les mœurs, les coutumes, le caractère de la nation, choses si anti-françaises et qui font mourir! Que de marques de protection visible pour conduire au baptême certains prédestinés! Que de circonstances miraculeuses dans la vocation de tel et de tel! Quel courage n'inspire-t-il pas à l'Asiatique si mou, pour le rendre constant dans une persécution continuelle! Elle ne vient pas, ou du moins rarement, de la part des puissances : mais vivre sans parents, sans amis, environné d'ennemis, étranger dans sa propre patrie, renoncer, dans la crainte d'offenser Dieu ou de se trouver dans l'occasion de l'offenser, dans la crainte de désobéir à Rome ou de paroître même lui désobéir, renoncer, dis-je, à toutes les coutumes que l'usage, la bienséance fait passer pour lois indispensables dans l'esprit des infidèles : voilà leur position. Que d'héroïnes chrétiennes, malheureusement tombées entre les mains de maris infidèles font, pour conserver leur foi, ce que l'on a admiré dans les martyrs de la primitive Eglise! Quelle sim-

plicité de foi ! Quelle innocence dans le plus grand nombre de ceux qui exercent ! (car il n'y a aucun missionnaire qui n'ait certain nombre de familles anciennes lesquelles , quoique sans exercice de religion , n'apostasient pas et présentent encore leurs enfants au baptême). Si je vous voyois je vous dirois bien des choses qui nous feroient bénir Dieu , et je n'en trouverois qu'avec trop de peine pour un certain public, pour que je puisse me déterminer à écrire ce qu'on appelle une lettre édifiante.



LETTRE AU MÊME.

Du 8 septembre 1768.

IL y a bien des années que j'ai cessé de vous désirer ici ; le divin Maître vous retient là pour sagloire. Cette vue, qui doit être notre devise, absorbe et doit absorber tous les autres désirs. Nous pouvons attendre patiemment pour nous voir *os ad os*, le temps auquel le Maître fera éclater sa miséricorde et nous réunira dans la patrie.

Si nous étions ensemble, je pourrois édifier

vosre piété, et vous faire bénir le Dieu qui dédomnage son Eglise, par les moissons qu'on recueille dans les pays étrangers, de la stérilité de vos champs jadis si féconds, et où l'ennemi a semé tant de zizanie; mais tout cela, pour l'ordinaire, se fait par des voies trop simples et trop naturelles en apparence, pour frapper ceux qui semblent attendre quelque chose de plus merveilleux. Une continuité de petits miracles et de coups marqués de la divine Providence, me saisit d'admiration, me pénètre de reconnoissance : un seul plus marqué et avec des traits plus lumineux, frapperoit plus chez vous. Or, c'est de ces prodiges éclatants que Dieu n'a pas encore jugé à propos de faire. S'ils sont nécessaires pour faire entrer cette nation dans toutes les vues de miséricorde que le grand Maître peut avoir sur elle, prions-le de les opérer et d'envoyer un ou plusieurs ouvriers assez morts, assez anéantis pour être dans sa main l'instrument de cette heureuse révolution : *mitte quos missurus es.* (Exod. 4, 13).

J'admire, par exemple, comment nous pouvons nous maintenir ici, et y maintenir ces chreientés formées par nos prédécesseurs, les augmenter; en forner de nouvelles, malgré tant d'obstacles; proscrit que nous sommes

par
cer
qua
ger
Je
vie
J
par
veu
Mu
mili
lune
l'ang
chap
mém
enfo
pous
où il
pée,
pend
viair
désor
de ce
dans
recon
ciel d
je me
rassen

par les lois, incapables de changer notre accent, nous sommes ici des vingt, trente et quarante années environnés de tous les dangers dont parle saint Paul (II. Cor. 11.) Je mets au hasard quelques traits qui me viennent.

Je suis investi dans une fort petite cabane par un peuple d'infidèles furieux, et qui ne veulent rien moins que m'écorcher tout vif. Muni du signe de la croix, je sors et passe au milieu de la troupe par le plus beau clair de lune, sans être reconnu. L'instant d'après, l'ange du Seigneur préside à la sortie de ma chapelle, qui passe encore sous les yeux de ces mêmes furies, sans être aperçue. Après cela on enfonce les portes, on brise, on casse tout pour parvenir à ma chambre, et, dans la rage où ils sont de voir que la proie leur est échappée, ils n'aperçoivent pas un sac portatif pendu dans la chambre, où étoit mon bréviaire et autres meubles d'usage, qui dans le désordre de ma fuite avoit été oublié. Le chef de ces malheureux voit mourir ses trois fils dans l'année (punition terrible en Chine) et reconnoit que c'est une punition du Maître du ciel dont il a insulté le ministre. Une autre fois, je me trouve dans un endroit où la famine avoit rassemblé jusqu'à un millier de brigands et

de gens sans aveu qui mettoient le pays à contribution. On ne pouvoit se rédimer du pillage qu'en donnant à un jour marqué, ou la somme d'argent, ou la quantité de grains qu'ils envoyoient demander par leurs députés. Huit de leurs émissaires arrivent dans la maison du chrétien chez qui j'étois, au moment que je sortais de la chambre où j'avois dit la messe. Un instant plus tôt, ils me prenoient à l'autel; ils prennent et soulèvent à divers reprises le coffre de chapelle: Dieu ne permet pas qu'ils l'ouvrent; ils demandent trente boisseaux de riz, qu'on doit venir prendre le lendemain à la même heure, puis ils se retirent. Mon hôte, mort de peur, vient vite me faire part de cette triste nouvelle. Après l'avoir exhorté à la résignation pour tout événement, je lui dis que je croyois qu'en donnant à Dieu une partie, il pourroit peut-être attirer sa protection sur le reste. Je lui conseille de faire sur le champ une aumône de quelques boisseaux à quelques pauvres chrétiens du voisinage, ce qui est exécuté. Le divin Maître voulut bien dégager l'espèce de promesse que j'avois faite en son nom. Le lendemain matin, dans le temps qu'on les attendoit, arrivent divers corps de soldats que le gouverneur de la ville dont dépendoit cet endroit, avoit ramassés de toutes les villes

vo
des
qu
arr
L
me
fem
pou
occ
à pl
elle
lieu
si un
crit,
quar
mau
Juda
vois;
que,
exerc
mauv
la ven
coups
sont
d'eux
trouv
perfid
désob

voisines; plusieurs des chefs sont pris, le reste des maraudeurs se dissipe, et un brigandage qui duroit depuis une quinzaine de jours, est arrêté dès qu'on en est venu aux chrétiens.

Ici l'on me cherche pour me nuire, on ne me trouve pas, la mauvaise volonté cesse. Une femme infidèle veut se venger d'avoir été repoussée à l'entrée d'une chambre où j'étois occupé à confesser. Elle va dans la rue crier à pleinetête à l'*Européen*, personne ne bouge; elle va à un grand marché, à un quart de lieue, pour amener la populace; et, comme si un Européen n'étoit pas un homme pros- crit, aucun, pas même les commissaires de quartier ne prennent fait et cause. Tantôt de mauvais chrétiens, des apostats veulent imiter Judas; je tremble sur eux aussitôt que j'en vois; ils font presque toujours une fin tragi- que, et celui qui a permis leur révolte pour exercer notre abandon, arrête l'effet de leur mauvaise volonté. Ici un malheureux sur qui la vengeance divine a déjà éclaté par bien des coups redoublés, veut me trahir. Les infidèles sont convoqués pour me venir enlever; un d'eux, ami du chrétien chez qui j'étois, se trouve là et détourne le coup. Là, un autre perfide à qui je refuse les sacrements pour sa désobéissance aux décrets, amène des infidèles

pour me prendre; avec cette escorte, il entre, fait grand fracas; les chrétiens saisissent le traître pour que je puisse sortir. Je passe devant les infidèles qui me saluent sans qu'aucun pense à mettre la main sur moi. Devenu odieux aux uns et aux autres, le perfide est forcé d'aller ailleurs cacher sa honte et son crime.

Je ne finirois point, si je voulois tout dire en ce genre; peut-être même que sans y penser, je vous dis des choses que j'ai déjà dites, mais je veux faire cesser vos plaintes. Une fois, je me trouve sur la barque avec tout mon bagage apostolique, et chargé même de provisions de Canton pour deux autres de mes confrères. Lorsque je me disposois à dire la messe, je vois une barque arrêtée; un mandarin veut aller à la capitale, il lui faut des barques pour lui et pour sa suite; où aller, que devenir? où porter tout mon butin, dans un endroit où il n'y a pas de chrétien? Arrive fort à propos une barque chrétienne qui, à cause de sa structure, ne couroit pas risque d'être arrêtée; premier coup de Providence. Je me sauve dessus avec le plus pressé et le plus nécessaire de mes effets. Je m'écarte un peu, le secrétaire du mandarin vient voir les barques arrêtées; il monte à diverses reprises sur la mienne, et la trouve à son gré; et enfin,

après bien des délibérations, il se fixe, par je ne sais quelle force secrète, à trois ou quatre autres barques beaucoup moins convenables que la mienne, laquelle, dégagée de ce mauvais pas, vient à toutes voiles me trouver dans l'endroit où j'étois caché en attendant l'événement.

Le P. Desrobert, d'heureuse mémoire, disoit quelquefois que son principal catéchiste étoit l'esprit de ténèbres. Il m'a rendu le même service. Quelques infidèles, en divers lieux et en différens temps, ont été violemment molestés, soit par des spectres horribles, soit par divers mauvais traitements, soit par des incendies extraordinaires et fréquents qui épouvantent tous les voisins. En pareil cas, les ministres de Satan, les prêtres des idoles sont invités. Lorsqu'ils ont en vain épuisé tout leur art, ou les infidèles, ou le démon lui-même leur suggère d'avoir recours aux chrétiens : on porte de l'eau bénite ; on arbore les images de la religion ; les vexations cessent, ou du moins diminuent. Ils se font instruire, ils reçoivent le baptême, on n'entend plus parler de rien. Si le séducteur qui, malgré lui, les a fait entrer dans la religion, cherche quelquefois à les faire retourner en arrière, et a même réussi pour quelques-uns, ce n'est qu'après

BIBLIOTHECA

Ottaviensis

avoir fait éclater la toute-puissance de Dieu et sa propre foiblesse. Un homme , horriblement vexé par le démon , étoit en conséquence tombé dans diverses maladies compliquées. Après avoir essayé en vain tous les remèdes et toutes les superstitions , il a recours à Dieu. Il se fait instruire , je le baptise et presque toute sa famille. Il persévère quelque temps avec ferveur ; mais , comme Dieu n'avoit pas jugé à propos de faire le miracle de guérir ses maladies corporelles , il s'emporte jusqu'à des blasphèmes , et en vient jusqu'à arracher et déchirer ses images en signe d'apostasie. Il meurt le même jour. Se sentant frappé , il exhorte ses enfants à persévérer , et reconnoît sa faute ; mais , selon toutes les apparences , à peu près à la manière d'Antiochus. Dieu en est le juge. J'ai beaucoup de traits semblables de punition pour apostasie.

Un chrétien , qui ouvroit boutique , avoit quelques marchandises superstitieuses , comme des monnaies de papier , destinées à être jetées sur les tombeaux des morts , des bâtons odoriférants pour brûler devant les idoles. (Les chrétiens ne peuvent vendre de ces choses-là.) Je visite cet endroit. Après une longue exhortation , je ne puis obtenir de lui que la promesse de ne plus rien acheter de sembla-

ble ;
qui
renv
suiv
aura
inuti
tient
J'ou
malh
de b
tation
le me
merc
m'ob
dém
tions
peu a
des ef
rituel
le jou
bien s
meurt
un er
en mé
morts
mais
vois v
lique.

Dieu et
iblement
ce tombé
s. Après
et toutes
Il se fait
ute sa fa-
c ferveur;
propos de
es corpo-
hèmes, et
es images
ême jour.
ants à per-
ais, selon
a manière
beaucoup
our apos-
que, avoit
es, comme
être jetées
âtons odo-
oles. (Les
choses-là.)
ongue ex-
lui que la
de sembla-

ble; mais il refuse absolument de sacrifier ce qui lui reste de pareille marchandise, et veut renvoyer sa confession à la visite de l'année suivante. J'ai beau lui représenter qu'il n'y aura peut-être plus de visite pour lui : tout est inutile. Je pars. A peine arrivé dans la chrétienté suivante, je trouve les billets de mort. J'ouvre, et je lis avec horreur le nom de ce malheureux. Un autre, qui faisoit de ces sortes de bâtons odoriférants, se rend à mes exhortations. Le tentateur lui apparoît souvent, et le menace de le tuer s'il ne continue ce commerce. Il succombe. Je reviens à la charge, il m'obéit, et cela à diverses reprises. Enfin le démon, pour n'essuyer plus tant de contradictions de ma part, le fait apostasier. Il meurt peu après, et fait, dans ces derniers moments, des efforts inutiles pour avoir les secours spirituels. Celui dont il avoit mieux aimé porter le joug que celui de Jésus-Christ, gardoit trop bien sa place. Sa femme, qui étoit sa complice, meurt la même année, en mettant au monde un enfant conçu par un crime, et sa fille est en même temps tuée par son mari. Ces trois morts tragiques frappèrent les chrétiens, mais moi plus que personne, parce que j'avois vu de plus près toute cette trame diabolique.

Quant à certains traits marqués de la Providence pour sauver telle ou telle personne, telle famille, etc., ils sont si multipliés, que je ne puis en dire que peu.

Une fille de seize ans apprend les prières et les obligations de certaines abstinences avant d'avoir appris la nécessité du baptême, et de savoir qu'il y a un missionnaire qui le confère; elle est mariée à l'infidèle à qui elle étoit promise dès l'enfance. Passée dans cette famille assez éloignée; elle n'est pas infidèle à cette première grâce. Elle se conserve intacte de toute superstition. Elle prie soir et matin; et de sept jours, elle garde deux jours d'abstinence (elle n'en savoit pas davantage). Elle passe ainsi trente ans sans secours. Dieu bénit ces saintes dispositions. Un enfant chrétien ne pouvant, à cause de la nuit, gagner son village, va lui demander l'hospitalité. Avant de se coucher, il se retire dans un coin pour prier. Cette femme l'épie, et entend quelques mots. Elle lui dit qu'elle est chrétienne. Là-dessus, il lui fait des questions; par ses réponses, il voit qu'elle n'est pas baptisée, et l'instruit sur la nécessité du baptême. Je n'étois pas loin. On me l'amène. Je l'instruis encore, et je lui confère avec grande consolation ce sacrement auquel elle étoit si bien disposée; et

de
vit
la
por
Cet
eut
toit
prie
le fa
avo
voy
hom
que
chez
ces s
man
On
celu
leme
pas e
J'a
sieur
qui é
voit
de sa
Il pa
deux

depuis sept à huit ans qu'elle l'a reçu, elle vit avec grande édification.

Un autre n'a survécu que de peu de jours à la grâce du baptême, à laquelle il avoit apporté les mêmes dispositions que cette femme. Cet homme croyoit en savoir assez dès qu'il eut appris à honorer et adorer Dieu. Il récitoit depuis vingt ans avec grande ferveur ses prières. Au bout de vingt ans, la Providence le fait passer chez la veuve de celui qui lui avoit donné les premières instructions. Le voyant bien disposé, elle lui dit qu'il y a un homme qui lui en apprendra davantage, et que cet homme étoit ce jour-là même sorti de chez elle pour aller six lieues plus loin. Il fait ces six lieues avec grande joie, vient me demander le saint baptême, et meurt peu après. On ne parle ici du baptême, et surtout de celui qui le confère, que quand on est moralement sûr que le catéchumène ne retournera pas en arrière.

J'arrive dans un endroit où il y avoit plusieurs barques chrétiennes. Je dis à un homme qui étoit alors sur la mienne, et qui s'y trouvoit par pure providence, de voir si la barque de sa sœur ne seroit pas dans cet endroit-là. Il part pour l'aller chercher. A peine a-t-il fait deux pas que je le rappelle; et je ne sais par

quel mouvement je lui dis , que s'il trouve sa sœur , il la laisse venir le jour même , parce que , ajoutai-je , on ne sait pas ce qui peut arriver demain. Il la trouve le même jour , je la confesse , peu après la messe elle s'en retourne : elle se trouve mal ; avant midi on vient m'apprendre sa mort.

Une fois , faute d'un endroit plus tranquille , je faisais ma retraite sur ma barque. Passant par un certain endroit où il y avoit des chrétiens , j'en remets la visite pour mon retour qui ne devoit pas tarder , et j'ordonne au barquier de passer son chemin sans donner nouvelle à personne. Après avoir passé plus de la moitié de ce gros marché , il me vient une pensée qu'à mon retour il seroit peut-être trop tard pour distribuer le calendrier de l'année suivante. Je fais aller un homme à terre pour le porter dans la première maison chrétienne. Il revient toujours courant me dire que le catéchiste de l'endroit étoit à l'extrémité. Je reviens sur mes pas , et il ne survit que d'un jour à la grâce des derniers sacrements.

Je ne finirois point , si je voulois tout dire et cependant il faut finir. Je crois que cette lettre , du moins par sa longueur , fera cesser vos plaintes sur ma briéveté. N'exigez pas que

je v
pour
cho
dan
for
rap
asse
den
lettr
que

www

Du P

IL
cend
une l
moi c

je vous en écrive autant tous les ans; je ne pourrois, ou que me répéter, ou dire des choses à peu près semblables, à moins cependant que par vous et par vos amis, vous ne forciez le Ciel à nous accorder des succès plus rapides, et des faveurs en genre d'apostat assez singulières pour frapper ceux qui attendent quelque chose d'extraordinaire dans des lettres qui viennent de si loin; vous savez ce que je vous suis en Dieu....



LETTRE

Du P. François Bourgeois, missionnaire à la Chine,
au P. Ancemot.

A Canton, le 1^{er} septembre 1767.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

IL faut que vous ayez toujours bien de l'ascendant sur mon esprit; je vous avois écrit une longue lettre, et je n'ai pu prendre sur moi de m'en tenir là. Est-ce crainte? non, je

suis à six bonnes mille lieues de vous ; d'ailleurs je ne sache pas que j'aie rien à craindre maintenant ou à espérer sur la terre. C'est attachement , considération , envie de vous faire plaisir.

Je suis en Chine, mon cher ami, enfin je suis en Chine, Dieu en soit béni mille fois. Je ne m'attendois plus qu'il voudroit bien jeter un coup d'œil sur un pauvre ouvrier , et l'envoyer à sa vigne à la onzième heure. Il l'a fait, cependant, ne consultant que sa miséricorde. Il a comblé mes vœux ; encore une fois qu'il en soit béni à jamais.

Nous sommes arrivés à Vampou , à trois lieues de Canton, le 13 d'août 1767 ; ainsi nous n'avons été en route que cinq mois deux jours. C'est une traversée fort heureuse. Il semble que la Providence ait voulu nous dédommager des malheurs de notre première sortie. Au milieu d'une foule de malades , je me suis toujours porté à merveille ; ce n'est pas que je n'aie eu de temps en temps de petites croix à porter : on en trouve partout , mais elles sont bien douces , quand c'est le Seigneur qui les envoie. Dans la solitude d'un vaisseau , sans connoissance , sans amis , sans fonctions , sans aucune distraction nécessaire , n'ayant pour tout objet que le ciel et l'eau , combien de fois

j'ai
sir
été
vot
m'a
don
N
crus
gés
avo
à cu
Apr
doul
mun
antr
ques
nous
vous
de tr
prem
de M
Port
insul
manq
plutô
moins
Les j
sée ;

j'ai pensé à vous ! Je me rappelois avec un plaisir bien sensible toutes les occasions où j'ai été si content de votre piété, de votre zèle, de votre bon cœur, et des autres qualités qui m'attachent pour jamais à vous ; ces pensées donnent une consolation qu'on ne rend pas.

Nous partîmes de Lorient le 15 de mars. Je crus presque en sortant que nous serions obligés de rentrer dans le port. Le vent qui nous avoit si mal menés la première fois, s'éleva tout à coup. Il étoit violent, mais il ne dura pas. Après deux ou trois jours il changea, et nous doublâmes enfin le fameux cap, appelé communément *Finis terræ*, parce qu'on croyoit antrefois que c'étoit le bout du monde. Quelques jours après notre sortie du port, nous nous trouvâmes à la hauteur du Portugal. Je vous laisse à juger combien je roulois alors de tristes pensées dans mon esprit. La nuit du premier au deux avril nous nous approchâmes de Madère. C'est une île qui appartient aux Portugais. Nous y avions une belle maison. Les insulaires nous aimoient ; mais, en 1760, ils manquèrent de faire une grande faute, ou plutôt un grand crime. Il étoit question de rien moins que de se révolter pour nous conserver. Les jésuites eurent horreur d'une pareille pensée, et agissant selon les principes de notre

sainte religion , ils furent assez heureux pour engager ces peuples à consentir à leur départ.

Bientôt nous arrivâmes à la hauteur de Salé ; le vent nous y pousoit bien malgré nous , car les Saletins ne sont rien moins que favorables aux Européens : depuis l'entreprise de la France qui finit si malheureusement , ces peuples sont plus audacieux que jamais. On dit que les Anglais , pour troubler notre commerce , les favorisent sous main ; et je le croirois assez , parce que l'intérêt est maintenant le grand mobile de presque toutes les nations , comme de presque tous les particuliers. L'honneur et la décence ne gênent plus beaucoup. Les Saletins ont , à ce qu'on dit , une frégate de trente canons et une autre de vingt-quatre. C'est plus qu'il n'en faut pour prendre un vaisseau , comme le *Beaumont* , qui , au lieu de soixante-quatre canons qu'il pourroit porter , n'en compte que vingt-deux , encore assez mal servis. Ajoutez à cela que nous n'avions que cent quatre-vingts hommes d'équipage , et que les Saletins sont jusqu'à cinq cents sur un seul bâtiment. Pour l'ordinaire , ils attendent le calme et ils en viennent aussitôt à l'abordage à force de rames ; c'est alors qu'on voit jusqu'à quel point peut se porter leur fureur. Cependant le vent changea , et nous nous élo-

gnâ
fâch

P
com
qu'il
riva
deux
nous
com
le vi
para
des f
bres
prit s
enner
toit u

Le
ment
portâ
passé
secon
il nou
aidant
vous ,
les tru
une fle
pelle
Brésil,

X

gnâmes de ces parages , dont nous étions bien fâchés , je vous assure , d'être si près.

Peu de temps après , je vis l'appareil d'un combat. Nous n'étions pas si loin des Saletins qu'ils ne pussent encore nous atteindre. Il arriva qu'un vaisseau , qui nous côtoyoit depuis deux jours , paroissant faire la même route que nous , s'avança comme pour nous présenter le combat ; on l'aperçut en sortant de table. Je le vis , il étoit tout près. A l'instant on prépara les batteries ; on apporta sur le gaillard des fusils , des pistolets , des haches et des sabres pour armer tout l'équipage , et chacun prit son poste. Mais le vaisseau qu'on croyoit ennemi s'éloigna ; nos officiers ont cru que c'étoit un Anglais qui vouloit s'amuser.

Le 12 avril , le soleil passa perpendiculairement sur nos têtes , et dès-lors nous le rapportâmes au septentrion , jusqu'à ce qu'ayant passé et repassé la ligne , nous l'eûmes une seconde fois sur nos têtes. Depuis ce temps-là , il nous paroît au midi à l'ordinaire , et Dieu aidant , il me paroitra de cette sorte , ainsi qu'à vous , le reste de mes jours. Le 3 de mai , sur les trois heures du soir , on cria *terre* : c'étoit une île de l'Amérique qu'on voyoit ; elle s'appelle la *Trinité* ; de là à Rio-Janeiro , dans le Brésil , il n'y a guère pour un vaisseau que trois

ou quatre jours de marche. Nous passâmes le tropique du capricorne le 8 de mai. Ce jour-là même nous eûmes un spectacle qui nous amusa. Sur les dix heures du soir, notre vaisseau, qui alloit avec la rapidité de la flèche, heurta une baleine monstrueuse; l'animal crut apparemment qu'il avoit à faire à un ennemi qu'il falloit combattre; il s'escrima long-temps autour du navire. On estima que cette baleine avoit en longueur plus de la moitié du *Beaumont*, qui est de cent quarante-cinq pieds de roi. Elle étoit grosse à proportion; et, tandis qu'elle nous jetoit au nez des torrents d'eau salée par deux trous qu'elle a sur le dos, je répétois ces belles paroles du cantique des trois enfants dans la fournaise de Babylone : *Benedicite, cete, etc.* (Dan. c. 3, v. 79).

Le 24 mai, à neuf heures du matin, j'étois allé sur le passe-avant pour y dire mes petites heures. Il me vint alors, je ne sais comment, en pensée que je serois mieux dans la galerie. A peine y fus-je entré, que j'entendis un grand bruit; c'étoit une grosse poutre de trente-deux pieds de long qui étoit tombée du grand mâst sur le passe-avant et l'avoit fracassé. Je sentis alors, avec reconnoissance, d'où m'étoit venue la pensée de ne pas rester dans cet endroit. Voilà un trait où la Providence est bien marquée. En voici

en
no
No
doi
sur
sou
de
sans
com
j'av
man
O
un m
sage
pres
capit
vire
vieu
la Ch
il n'
dans
que
geoi
rivag
se ré
nous
qu'il
on n

encore un autre plus touchant. Les courants nous avoient portés à la Nouvelle-Hollande. Nos officiers, du moins ceux qui commandoient, n'en vouloient rien croire; nous étions sur le point de toucher et de périr sans ressource, qu'ils s'en croyoient encore éloignés de cent cinquante lieues. Je sentis le danger sans le craindre. Je ne savois cependant pas comment la Providence nous en tireroit; mais j'avois une pleine confiance qu'elle ne nous manqueroit pas dans l'occasion.

On ne souffre point que les passagers disent un mot sur la manœuvre du vaisseau. Cela est sage; je crus néanmoins, dans une occasion si pressante, devoir parler au pilote sur qui le capitaine se remettoit de la conduite du navire. C'est un fort honnête homme, mais un vieux routier qui a fait huit fois le chemin de la Chine, c'est-à-dire quatre-vingt-mille lieues; il n'en crut qu'à son expérience, quoique, dans tout autre cas, il déférât volontiers à ce que je lui disois. Cependant la mer se chargeoit d'herbes qui ne pouvoient venir que du rivage. Le 29 de juin, un oiseau de terre vint se reposer sur notre vaisseau, comme pour nous dire que nous n'en étions pas loin, et qu'il falloit prendre garde. Malgré tout cela, on n'ouvroit pas les yeux. Enfin je m'amusai

à pêcher dans un seau de ces herbes qui flotoient sur la mer. Je vis un poisson rouge, je le dis, et à l'instant le bruit s'en répandit dans tout le vaisseau. Le lieutenant vint demander si la chose étoit vraie; je le lui assurai; aussitôt on jeta la sonde et l'on trouva le fond. Encore une heure ou deux, et nous étions perdus. Il fallut donc corriger son thème et changer bien vite de route, mais une chose étoit à craindre, c'étoit le calme qui règne pour l'ordinaire sur cette mer. Il est redoutable pour deux raisons : 1° parce que les courants peuvent alors vous jeter impunément sur le rivage, sans qu'on puisse s'en défendre; 2° parce qu'il décourage l'équipage et qu'il le rend malade.

Le trajet de la Chine est la plus grande traversée qu'on puisse faire sans relâcher quelque part pour se reposer. Déjà le scorbut avoit gagné notre vaisseau; cinquante matelots étoient hors de combat, leurs gencives tomboient en pièces, leurs jambes étoient enflées et livides. Cinquante autres, pour être moins malades, n'étoient cependant pas à leur aise. L'espérance de la terre les soutenoit. Une contradiction d'un mois en eût fait périr plus de la moitié, et nous eût peut-être mis dans la nécessité de manquer notre voyage cette année, faute de matelots pour les manœuvres du dé-

tre
Le
ju
le
ter
ce
cet
Ven
ne
au
C'êt
de
iles,
et d
dése
mis
sans
Je p
alors
guèr
la jo
lesqu
rée p
que,
le rég
En
de Ja
présen

troit, qui veulent un équipage fort et complet. Le beau temps remédie à tout. C'étoit le 30 juin que nous avions manqué de périr, et dès le 10 de juillet nous devions voir les premières terres de l'Asie. Mon dessein étoit de ne dire, ce jour-là, la sainte messe qu'après avoir vu cette terre promise et si long-temps désirée. Vers les huit heures et demie, on m'engagea à ne pas différer davantage; mais je n'étois pas au milieu du saint sacrifice, qu'on cria : *Terre*. C'étoit Java par son milieu. Après mon action de grâce, je montai sur le gaillard, je vis des îles, des montagnes toutes couvertes de forêts et des pays immenses qui paroissent tous déserts. J'étois au comble de mes vœux; je me mis à genoux en présence de tout le monde, sans trop penser à ce qui étoit autour de moi. Je priai; mais je ne sais pas trop ce que je dis alors. Une situation si touchante ne laisse guère que le sentiment d'elle-même. Cependant la joie que j'avois en voyant des contrées après lesquelles j'avois tant soupiré, fut bien tempérée par la peine que j'éprouvois en songeant que, depuis tant de siècles, elles étoient sous le règne du démon de l'idolâtrie.

Enfin, le 12 juillet, après avoir cotoyé l'île de Java deux jours et deux nuits, nous nous présentâmes à la *Porte de l'Asie*. Elle a environ

deux lieues de large. D'un côté, il y a un rocher détaché de la grande île de Java, sur lequel on voit d'assez loin un arbre qui se replie en forme de capuce; c'est pour cela qu'on appelle ce rocher *le Capucin*. De l'autre côté, à l'extrémité de Sumatra, on voit *les Charpentiers*. Ce sont des rochers qui mettent en pièces les vaisseaux que les courants y portent, quand, par malheur, le vent vient à manquer au moment du passage; les flots se brisent en les frappant avec un bruit effroyable, et s'élèvent à plus de trente pieds de haut, pour retomber en écume blanche comme le lait. Ma prière, en passant cet endroit, fut celle du Prophète : *Attollite portas principes vestras*. Le soir, nous mouillâmes auprès d'une petite île qu'on nomme *Cantaye*, entre Java et Sumatra, à l'entrée du détroit de la Sonde. Je descendis le premier à terre, porté sur les épaules de deux matelots nerveux et robustes, et aussitôt je m'enfonçai seul dans un bois. Dans la grande terre, qui n'est séparée de la petite île que par un bras de mer large comme la Moselle, il y a des tigres en quantité, des lions, des rhinocéros et d'autres animaux très dangereux. On y marche toujours armé, et souvent encore est-on surpris, quoiqu'on ne puisse pas avancer dans la grande île, au-delà d'une portée de fusil.

les
ob
na
con
éto
un
arr
Je r
dro
Je l
arra
dais
resp
de la
vaiss
de c
land
A
leva
à Se
Sur
bord
land
vaiss
qu'il
offici
étoit

Parmi les peuples de Java et de Sumatra, les Malais furent les premiers et les plus chers objets du zèle de saint François Xavier. Cette nation est répandue dans toutes les Indes, comme à peu près les juifs en Europe. Il est étonnant que nos géographes leur aient donné un pays particulier. Aussitôt que nous fûmes arrivés, on tira le canon pour nous annoncer. Je m'attendois que les pauvres insulaires viendroient à bord; je m'en réjouissois d'avance. Je leur avois préparé mes présents, tout étoit arrangé; mais ils ne vinrent pas. Les Hollandais, qui, par le moyen de Batavia tiennent en respect tout le pays, leur ont défendu, sous peine de la vie, de porter aucun rafraîchissement aux vaisseaux qui passent. On prétend que le motif de cette défense est la crainte qu'ont les Hollandais qu'on ne vende des armes aux Malais.

Après avoir fait de l'eau et du bois, nous levâmes l'ancre le 17, et le 19, nous mouillâmes à Serigny, qui appartient au roi de Bentam. Sur le soir, nous vîmes approcher de notre bord un bateau malais. C'étoit un soldat hollandais qui venoit prendre le nom de notre vaisseau et celui du capitaine, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Batavia. Tandis que nos officiers parloient au soldat hollandais qui étoit monté sur notre bord, je descendis dans

la petite barque de nos chers Indiens. C'étoient les premiers que je voyois; je les vis avec attendrissement : je leur fis mille caresses. Cependant ils avoient peur; mon air les rassura : enfin l'un d'eux me tendit la main, que je serrai, je vous assure, très affectueusement. Après leur avoir distribué mes petits présents, parmi lesquels se trouvoit une soutane d'hiver que je ne devois plus porter, je leur annonçai par des gestes notre sainte religion : je leur montrai le ciel; ils en paroisoient touchés, et ils faisoient tout comme moi. Mais, à vous dire vrai, je ne sais pas trop si nous nous entendions. Ils voulurent à leur tour me faire quelque don. Le seul que j'acceptai fut une feuille aromatique, appelée *bétel*, sur laquelle ils avoient mis un peu de chaux. J'allois la manger, lorsque je m'aperçus que quelques gens du vaisseau prenoient ombrage de mon séjour dans la barque. Mais le lendemain ils eurent beau faire, je voulus descendre à Serigny. La fermeté est quelquefois de saison; elle coûte peu à un homme qui n'espère et ne craint plus rien sur la terre.

Serigny est un village malais dans la grande île de Java, pays montagneux et couvert partout de superbes forêts. Les arbres viennent jusqu'au bord de la mer : ils sont toujours

verts et bien nouveaux pour un Européen. On en voit un entr'autres, auquel les Portugais ont donné le nom de figuier, parce que son fruit est aussi farineux et aussi sucré que nos meilleures figues de Provence. Les arbres qui le portent ressemblent assez à nos noyers : leurs feuilles sont larges, d'un beau vert, et sur l'arrière-saison elles deviennent d'un rouge clair et fort agréable à la vue. Les fruits en sont aussi gros que des pommes, et à mesure qu'ils mûrissent, ils prennent une couleur aurore. Le P. Duhalde fait mention d'un arbre semblable dans sa description de l'empire de la Chine. On y trouve aussi un arbre dont j'ai toujours ignoré le nom ; tout ce que je sais, c'est qu'il produit une espèce de datte. La chair de ce fruit est molle, et d'un goût exquis ; l'écorce qui la renferme est semblable à du chagrin, et d'une figure presque ovale. On prétend que ce fruit est dangereux quand il est nouvellement cueilli ; c'est pourquoi on le fait sécher. Il devient noir et ridé comme nos prunes ordinaires, et alors on peut le manger sans courir aucun risque.

L'endroit où je mis pied à terre ressemble à un jardin immense, semé d'arbres et de plantes étrangères, dont les Portugais font un très grand usage dans leur médecine ; alors les eaux de la mer s'étoient retirées, et avoient laissé à

leur place une allée de sable longue à perte de vue, et large d'environ quarante pieds. Je vis d'abord des troupes d'enfants et quelques hommes qui venoient sur le sable, les uns d'un côté et les autres de l'autre. Ils étoient, comme on les représente dans les images de saint François Xavier, de couleur de brique bien cuite. Un mouchoir entrelacé leur serre la tête sans la couvrir. Ils ont des espèces de caleçons qui, des reins, leur tombent presque jusqu'aux genoux. Les gens d'un peu de considération portent à la ceinture du caleçon un poignard empoisonné, long d'un pied seulement, qu'ils appellent *chriq*. Les femmes ne paroissent pas en public. Un de nos officiers s'étant avancé dans le village, en aperçut cependant une ou deux qui alloient à l'eau : on ne les distingue des hommes que par une espèce d'écharpe qu'elles attachent au côté droit de leur ceinture, et qu'elles jettent sur l'épaule gauche pour couvrir la poitrine. Plus loin, j'aperçus un Indien de marque assis sur un fauteuil de paille : il étoit entouré d'autres Indiens, dont les uns étoient droits et les autres assis par terre, comme des singes ou bien comme des tailleurs d'Europe. Vous les eussiez pris, à leur couleur et à leur attitude, pour des statues de bronze.

Je m'avancai. Un bon vieillard qui étoit mi-

nistré du roi de Bantam me serra la main. Je lui rendis la pareille; je le fis de la manière du monde la plus affectueuse. Il ne savoit point alors tout ce qui se passoit dans mon cœur; la crainte des Hollandais l'empêcha de donner des vivres à notre pauvre équipage qui mourroit de faim. En conséquence, nous primes le parti de descendre à Kerita, comptoir hollandais. Nous y trouvâmes trois soldats de cette nation; il fallut les intimider. Nous parlâmes fort haut; le caporal eut peur et il satisfit en partie nos officiers. Tandis qu'on vendoit et qu'on achetoit, je distribuai *gratis* aux enfants de petits chapelets de verre, dont ils me paroissent très curieux; mais comme je savois qu'ils étoient mahométans, j'en ôtai les croix, dans la crainte de quelque profanation. Je me retirai ensuite dans une cour intérieure des Hollandais, pour y vaquer à quelques exercices de dévotion.

Cependant on eut beau faire à Serigny et à Kerita, on ne put en tirer qu'une très petite partie des rafraîchissements qu'on s'étoit promis. Le seul parti qui restoit à prendre, et qu'on prit en effet, fut de se rendre le plus tôt possible à Macao, dont nous n'étions plus éloignés que de sept à huit cents lieues. Mais Dieu, qui avoit des vues de miséricorde sur nous, arrêta tout-à-coup notre vaisseau par

un vent qui n'est pas ordinaire dans le détroit. A peine avions-nous mouillé, qu'il nous vint d'un endroit appelé *Anières*, un bateau tout chargé de tortues, et aussitôt que nous eûmes fait nos provisions, le vent devint favorable. Ce trait de providence toucha tellement nos marins, qui, de leur propre aveu, ne sont pas trop tendres, qu'un d'entr'eux, qui la veille avoit disputé sur les miracles, dit hautement que pour le coup il se rendoit. Les larmes en vinrent aux yeux d'un chirurgien, et, depuis ce temps-là, toutes les fois que je voulois exciter la confiance et la reconnoissance de nos malades, je leur disois : « Souvenez-vous d'*Anières*. » La tortue les guérit tous. Je n'ai jamais vu un remède si prompt et si efficace contre le scorbut. Je ne sais si nos tortues d'Europe auroient le même effet, et si nos médecins l'ont jamais éprouvé.

Je soupirois après *Sancian*. Plus j'en approchois, plus mes désirs croissoient. Le jour où, selon nos hauteurs, je devois apercevoir cette île si désirée, je me levai deux ou trois heures avant le jour; puis, le visage et les yeux tournés du côté où l'on devoit l'apercevoir d'abord, je regardai, je priai, et je ne vis rien : enfin à six heures et demie on cria du haut des mâts : *Sancian*. A ce mot je ne fis qu'un saut du gaillard de derrière au gaillard de devant, et je

vis
que
ver
ma
bien
D
Mac
là m
moi
choi
et d
arid
soit,
soir
mon
pour
sions
J'a
mois,
sans
conne
le co
d'im
Maca
c'étoi
gnito
beau
Dans

vis Sancian. Sa vue me saisit et me tint quelque temps immobile. On vint cependant m'avertir qu'il étoit temps de dire la sainte messe; mais, après mon action de grâces, je remontai bien vite pour considérer Sancian à mon aise.

Déjà nous n'étions plus qu'à vingt lieues de Macao; on avoit à cœur d'y mouiller ce jour-là même, qui étoit le 11 d'août 1767, jour pour moi à jamais mémorable. Pour cela, on marchoit grand train au milieu d'une infinité d'îles et de rochers secs et couverts d'une mousse aride et jaunâtre. Comme la lune nous favorisoit, nous arrivâmes vers les dix heures du soir à une lieue et demie de la ville, où l'on mouilla. L'ancre jetée, on mit le canot à la mer pour transporter M. Serrard, prêtre des Missions étrangères, et le P. Niem, dominicain.

J'avois si bien joué mon rôle depuis six mois, que, pendant tout ce temps-là, personne, sans même en excepter le capitaine, ne me soupçonnoit d'être jésuite. Tous me prenoient pour le confrère de M. Serrard, que j'avois eu soin d'imiter en tout. Ne pas descendre avec lui à Macao, pour y voir mes prétendus confrères, c'étoit me trahir, et je voulois garder l'incognito jusqu'à Canton: d'un autre côté, il y avoit beaucoup à craindre de la part des Portugais. Dans cette perplexité, après m'être consulté

moi-même, je pris mon parti, et, malgré les frayeurs de M. Serrard, je m'équipai de pied-en-cap pour n'être point connu. Je commençai d'abord par changer de décoration; je mis bas la soutane ecclésiastique et je la remplaçai par un volant bleu. Je pris ensuite une bourse à cheveux, et je partis, le coutelas au côté, et un jonc de *malac* à la main. J'arrivai à onze heures du soir, et il fallut aller chez le gouverneur portugais. Je m'y attendois bien, mais je fis semblant d'être un des officiers de *Beaumont*, je lui dis que je voulois savoir de lui combien il feroit tirer de coups de canon, si le lendemain à la pointe du jour je saluois Macao. Nous convinmes qu'on rendroit coup pour coup. A minuit sonnant, je me trouvai devant la belle église de S. Paul, et je me rendis ensuite chez MM. des Missions étrangères, qui m'apprirent de très mauvaises nouvelles; je sus d'eux que le royaume de Siam venoit d'être détruit par les Bramas; qu'il n'étoit plus qu'un vaste désert; que presque tous les chrétiens avoient péri malheureusement; et que l'église et le collège des Missions étrangères avoient été rasés.

J'appris aussi que les affaires étoient terriblement brouillées en Chine; que la grande province d'Yun-nan, et l'île d'Hainan, avoient pris les armes contre l'Empereur, et que les

pr
br
sid
mo
avo
ton
dan
vou
là, l
la f
rech
sort
avo
voir
dans
port
plus
Chin
A
qu'a
de re
à la
bouc
de la
on r
quar
deux
mérit

provinces voisines paroissoient vouloir s'ébranler ; ce qui pouvoit avoir des suites considérables. On m'ajouta qu'il n'y avoit qu'un mois que deux pères franciscains allemands avoient été arrêtés dans la province de Canton, et qu'actuellement ils étoient en prison dans la capitale qui porte le nom, et d'où je vous écris ; qu'à quatre ou cinq cents lieues de là, les missionnaires étoient obligés de prendre la fuite ou de se cacher, pour se dérober aux recherches qui se font à coup sûr dans ces sortes d'occasions ; que le vice-roi de Canton avoit envoyé un mandarin à Macao pour savoir qui avoit introduit de nouveaux étrangers dans l'empire ; et qu'il avoit menacé le sénat portugais de toute sa colère, s'il n'étoit pas plus attentif désormais à fermer l'entrée de la Chine aux missionnaires européens.

A ces tristes nouvelles on me pressa tant, qu'à trois heures après minuit je fus contraint de regagner le vaisseau. Le lendemain 13 d'août, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes à la bouche du grand fleuve Kiang ; c'est l'entrée de la Chine. Le bras de la rivière par lequel on remonte, n'a, dans cet endroit, qu'un quart de lieue de large. Il est défendu par deux forts si petits et si misérables, qu'ils ne méritent pas un si beau nom. Un moment

après, nous vîmes à découvert une de ces fameuses tours, qui sont disposées de façon qu'en vingt-quatre heures l'Empereur peut avoir des nouvelles de Canton, quoiqu'il en soit éloigné de plus de six cents lieues. Cette tour est de huit étages; les dehors, qui sont de porcelaine, sont ornés de diverses figures: au-dedans, elle est revêtue de marbres très polis, de différentes couleurs. Dans l'épaisseur du mur est pratiqué un escalier par lequel on monte à tous les étages, et de là sur de belles galeries de marbre ornées de grilles de fer doré, qui embellissent les saillies dont la tour est environnée. Au coin de chaque galerie sont de petites cloches suspendues, qui, agitées par le vent, rendent un son assez agréable.

Le même jour, 13 d'août après midi, nous arrivâmes à la vue de la rade, marchant majestueusement au milieu des vaisseaux de toutes les nations, et au bruit de leurs canons qui nous saluoient en passant. A cinq heures, nous mouillâmes à Vampou. Quoique, à vous dire vrai, le vaisseau ne soit pas un séjour fort agréable par lui-même, le temps ne m'y a pas duré. J'avois pour compagnon de voyage un prêtre des Missions étrangères, jeune homme plein de piété et de zèle, connoissant les voies de Dieu, retiré et recueilli, dur à lui-même,

aima
jour
serv
vant
guir
jetés
de n
rieu
pas

Q
d'en
dem
mon
trav
gabl
du l
voul
onze
Cant
coût
auss
men
les t
tend
avoi
la fu
mira
m'av

aimable quand il croyoit de voir l'être, et toujours édifiant. Son exemple m'a beaucoup servi. Les premiers objets que je vis en arrivant à Vampou, furent les PP. Collas et Beguin : au premier coup de canon, ils s'étoient jetés dans une barque pour venir au-devant de moi. Ils m'apprirent que notre père supérieur étoit à Canton, et qu'il ne manqueroit pas de venir quand il me sauroit arrivé.

Quoique Vampou soit éloigné de Canton d'environ trois bonnes lieues, il y étoit le lendemain de bon matin. Je l'embrassai de tout mon cœur, comme un ancien missionnaire qui travaille depuis trente ans, avec un zèle infatigable, à la conversion des infidèles. J'appris du P. Lefebvre, que le P. Lamiral, ayant voulu pénétrer dans les terres, il y a dix ou onze mois, avoit été pris à une demi-lieue de Canton, et que, pour le racheter, il en avoit coûté plus de vingt mille livres. Il me raconta aussi que lui-même, ayant tenté au commencement de cette année 1767, de pénétrer dans les terres pour y exercer son ministère, en attendant le retour des vaisseaux français, il avoit été découvert, et qu'il n'avoit échappé à la fureur des infidèles que par une espèce de miracle. Il me confirma encore tout ce qu'on m'avoit dit de la guerre allumée entre l'Empe-

reur et la province de Yun-nan, et de l'emprisonnement des pères franciscains, à qui, sous nos yeux, on fait aujourd'hui le procès avec toute la rigueur possible.

Notis ne pouvions arriver dans de plus tristes circonstances; aussi, dès que nos amis nous surent à Vampou, ils jetèrent les hauts cris; il n'étoit question de rien moins que de nous renvoyer d'où nous venions. Le P. Lefebvre laissoit dire. Cependant, pour donner quelque chose aux circonstances, il nous laissa sur notre vaisseau, nous recommandant de ne point nous montrer aux Chinois qui étoient chargés d'y porter des vivres; mais, malgré toutes nos précautions, le 15 d'août, je fus reconnu deux fois avant dix heures du matin. Un vieux Chinois, qui avoit pénétré dans la grande chambre où je vivois en reclus, m'ayant envisagé, dit à un de nos officiers, en portugais: *voilà un padre*. Une heure après, un autre Chinois, m'apostrophant, me dit: *padre, padre*... Je me mis à rire en lui montrant ma bourse à cheveux; on fit venir l'aumônier, mais il soutint toujours que j'étois un *padre*. Le P. Lefebvre ayant appris cette nouvelle, me fit dire de m'habiller tout en soie et en satin; j'obéis à l'instant. Je crus alors pouvoir aller tête levée dans tout le vaisseau. Un Chi-

nois
des
mai
J'éto
mor
le n
put
il n
C
pou
dest
la s
tout
la se
m'en
Dieu
crète
me n
L
et n
nétre
absol
à Pel
sous
cend
présé
pagn
tôt q

nois, attaché depuis vingt-cinq ans au service des navires français, vint à moi et me serrant la main fort affectueusement, il m'appela *padre*. J'étois sur le gaillard où il y avoit beaucoup de monde; on s'assembla autour d'Alam (c'étoit le nom du Chinois); on lui dit tout ce qu'on put pour le désabuser, mais tout fut inutile, et il ne m'appela jamais autrement que *padre*.

Cependant le père supérieur consultoit Dieu pour savoir sa sainte volonté touchant notre destination. Je lui avois dit souvent dans toute la sincérité de mon cœur, que j'étois prêt à tout, qu'il pouvoit disposer de moi; mais que la seule chose qui pourroit me coûter, seroit de m'en retourner; que si cependant il le falloit, Dieu étoit le maître. J'avois une confiance secrète que tout iroit bien, et que le Seigneur ne me mettroit pas à une si terrible épreuve.

Le père supérieur revint à bord le 28 août, et nous dit qu'il ne falloit point penser à pénétrer dans les terres, et que la chose étoit absolument impossible, mais que nous irions à Peking. Comme cet arrangement nous mettoit sous la protection de l'Empereur, nous descendîmes hardiment à Canton, et nous nous présentâmes au chef des marchands de la compagnie chinoise. Celui-ci nous promit qu'aussitôt que le vice-roi seroit de retour d'un voyage

occasionné par la guerre, il feroit notre affaire; il tint parole moyennant de bons présents qu'on lui fit secrètement. Le jour de S. François, le vice-roi nous fit dire qu'il avoit écrit à l'Empereur. Cet homme, qui déteste les Européens et les chrétiens, ne pouvoit me donner un bouquet plus agréable pour le jour de ma fête. Voilà donc deux mois que je suis à Canton; j'ai déjà entendu et vu bien des choses dont je puis vous parler sagement.

Les Chinois, tels que je les vois ici, sont à peu près ce qu'on s'en figure en Europe. On peut cependant dire d'eux ce qu'on dit des particuliers, qu'ils perdent à être vus de trop près. On exagère dans les tableaux la petitesse de leurs yeux et la façon dont ils sont taillés : sur cent, vous en trouverez au moins une vingtaine qu'on déguiseroit fort bien en Européens; et il le faut bien, sans quoi il seroit impossible aux missionnaires d'entrer dans les terres, parce qu'à tous momens, pour passer, ils sont obligés de se présenter à des douaniers qui ont bonne vue. Ce qui trahit ici le plus un Européen, ce sont des yeux bleus.

Le P. Duhalde flatte beaucoup les Chinois dans le portrait qu'il en fait. Ces peuples ont tous les grands vices, et l'orgueil principale-

mer
cru
trou
com
mai
les
hab
Il fa
exce
pas.
tel d
O
est p
sur l
en a
de ci
ville
Al
voir
d'ho
jure
reux
de la
sion
d'ido
Xavi
Po
Ils l'a

ment. Je suis étonné qu'ils ne soient pas cruels, mais je ne le suis pas que la foi ne trouve place que difficilement dans des cœurs comme les leurs. Ils sont grands imitateurs, mais ils n'ont pas un certain génie. A Canton, les trois quarts et demi ne portent pour tout habit, pour tout vêtement, que des caleçons. Il faut avouer aussi que les chaleurs y sont excessives : toutefois elles ne m'incommodent pas. Je me porte à merveille : il n'y a rien de tel que la vocation ; elle rend tout facile.

On n'exagère pas quand on dit que la Chine est prodigieusement peuplée : dans Canton et sur la rivière, il y a un million d'ames. Il y en a autant dans le village de Fon-kan distant de cinq ou six lieues. Pour être une très grande ville il ne lui manque que des murs.

Ah ! mon cher ami, qu'on souffre de ne voir que du bois sec dans tant de millions d'hommes semblables à nous ! Je vous conjure d'intéresser le Ciel pour tant de malheureux assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. La triste pensée pour un zélé missionnaire ! voilà sous mes yeux des milliers d'idolâtres ; et qu'il s'en faut que je voie un Xavier ! qu'il s'en faut !

Poussa est la grande divinité des Chinois. Ils l'adorent sans savoir ce que c'est. Ils l'a-

dorent, comme ils le disent eux-mêmes, parce que leurs pères l'ont adoré. Ils le représentent sous mille formes différentes, et toutes avec un ventre monstrueux. J'en envoie un au P. Munier, pour exciter de plus en plus son zèle pour nos pauvres missions de la Chine. Il y a aussi des femmes *Poussa*. Je ne sais pas quelle vertu on leur prête. Le nombre de ces idoles augmente tous les jours, l'Empereur changeant en *Poussa* les hommes et les femmes qu'il veut distinguer après leur mort.

Chaque Chinois a dans sa maison deux ou trois oratoires. Dans les endroits les plus apparents, *Poussa* y est en peinture ou en statue; quelquefois on n'y voit que son éloge sur une pancarte qu'on nomme tablette. Au coucher du soleil on allume une lampe devant la statue ou l'image de la fausse divinité. Les vaisseaux chinois qui sont à la rade, battent aux champs à la même heure sur un grand couvercle de marmite. En même temps ils jettent dans la rivière un peu de papier doré qu'ils brûlent en l'honneur de *Poussa*.

Comme il y a un *Poussa* pour le port et un *Roussa* pour la traversée, quand un vaisseau est de retour de quelque voyage, on vient chercher en pompe le *Poussa* qui a couru les mers. C'est une cérémonie où la piété n'entre

pou
fass
qui
D
du v
tour
des
port
tout
chal
aux
De la
Sur
deda
infid
de re
sans
brûle
music
frapp
tribut
honne
à dro
a en
prière
Pouss
tité d
enfant

pour rien, quoique le démon dans *Poussa* se fasse rendre à l'extérieur les mêmes honneurs qui ne sont dus qu'au vrai Dieu.

D'abord le dieu *Poussa* paroît dans l'endroit du vaisseau le plus élevé, dans un pavillon entouré d'étendards. On vient de la ville avec des instruments de musique, et une chaise à porteur percée à jour de tous côtés. Quand tout le cortège est arrivé, *Poussa* part sur une chaloupe bien ornée; à son passage, on bat aux champs sur tous les vaisseaux de la rade. De la barque, il passe dans la chaise à porteur. Sur le devant il y a deux cierges allumés : en dedans, on brûle des parfums ; les dons des infidèles sont suspendus par derrière en forme de reliquaires ou de petites pelottes. Il y en a sans fin au pied de la chaise à porteur. On brûle encore du papier doré au bruit de la musique et des couvercles de chaudron, qu'on frappe plus fort qu'à l'ordinaire. C'est le distributeur des vivres du vaisseau qui fait les honneurs. Habillé comme un démon, il tourne à droite et à gauche un grand bâton noir qu'il a en main ; il s'accroupit, puis, pour toute prière, il hurle à mi-voix. Au moment que *Poussa* s'ébranle, on tire une certaine quantité de pétards. La bannière portée par deux enfants marche la première : elle est suivie de

six lanternes , de soi-disant musiciens , et de la chaise à porteur où est *Poussa*. Je n'ai pu soutenir ce spectacle que deux ou trois fois. Il en coûte trop pour voir ainsi triompher le démon , sans que nous puissions rien faire ici , si non d'élever les yeux au ciel et de conjurer le Seigneur de détruire enfin le détestable empire de l'erreur.

Je crois que je suis un prophète de malheur. Il s'est élevé une furieuse persécution dans le royaume de la Cochinchine au mois d'avril dernier : la religion a été proscrite par un édit , les missionnaires décrétés de prise de corps , et les chrétiens condamnés à couper des herbes pour les chameaux du Roi. Les PP. Louroyon et Petroni ont été conservés à la cour , en considération des services que depuis plus de cent ans les jésuites ne cessent de rendre à la Cochinchine.

Le P. Horta , jésuite italien , vient d'être arrêté dans le royaume du Tunquin. Ce père étoit passé à l'île de France l'année dernière pour retourner dans son pays ; mais , ayant changé de résolution sur les nouvelles qu'il apprit d'Europe , il prit le parti de rentrer dans sa mission. C'est dans les fonctions du saint ministère qu'il a été saisi. Le gouverneur de la province et les grands mandarins de la ville

royal
guère
déten
provi
dans
et d'u
tons.
chiste
y ren
rieur,
c'est
que D
du ma
Oct
Lorra
n'avez
septen
gieuse
ni la r
il n'é
épaisse
lieu. C
qui, s
l'espér
leur. L
cause
que la
geurs s

royale en ont pris connoissance. Il n'y a plus guère d'espérance qu'il puisse échapper. Il est détenu dans la prison du gouverneur de la province : un soldat chrétien l'a rencontré dans la route, escorté de deux cents soldats, et d'un grand nombre d'infidèles armés de bâtons. Le missionnaire alloit à pied, son catéchiste après lui, suivis des deux cages pour les y renfermer pendant la nuit. Notre père supérieur, qui l'a vu ici fort long-temps, dit que c'est un saint religieux, et qu'il ne doute pas que Dieu ne veuille lui accorder la couronne du martyre.

Octobre a été pour nous ce qu'est, pour la Lorraine, la fin de juin et de juillet; mais vous n'avez rien de ce que nous avons éprouvé en septembre et en août. La chaleur étoit prodigieuse; on ne savoit où se mettre ici ni le jour ni la nuit, pour gagner un peu de sommeil : il n'étoit pas question de matelas, une natte épaisse comme de la toile d'emballage en tient lieu. On s'étend sur le plancher. J'en ai vu qui, sans nattes, couchoient sur le pavé, dans l'espérance de souffrir un peu moins de la chaleur. Le sang trop raréfié se jette en dehors, cause de grandes démangeaisons, jusqu'à ce que la chaleur se relâchant un peu, les rougeurs s'éteignent, et la peau s'en va en farine.

Une chose singulière, et qui sans doute nuit aux santés foibles, c'est qu'on passe tout d'un coup d'un chaud excessif à un froid qui, sans être violent, ne laisse pas d'être sensible.

Nous attendons la réponse de l'Empereur; elle viendra probablement pour Noël : à l'insttant, nous préparons tout pour notre voyage. Déjà on a mandé à un jésuite chinois, qui est à trois cents lieues, de venir nous joindre pour nous servir d'interprète pendant la route. Nous partons sur une barque couverte, et qui a plusieurs chambrettes. Le vice-roi nous donne un mandarin pour nous accompagner : on dit que c'est par honneur; mais c'est bien pour nous observer et pour nous empêcher d'aller à droite et à gauche. Le mandarin a sa barque et sa famille avec lui : la route est de six cents lieues. Nous remontons d'abord la rivière de Canton l'espace de cent cinquante lieues. Dans les crues d'eau, qui en hiver sont subites, considérables et très dangereuses, il faut quarante hommes pour tirer le bateau. Ils attachent toutes leurs cordes à une seule et même corde, qui tient au bateau; si celle-ci manque, le petit équipage est perdu. A jcent cinquante lieues d'ici, on trouve une montagne et des gens qui vous mettent au-delà. C'est l'affaire d'un jour. On descend ensuite une belle rivière qui coule

vers
lieues
dire
vous
êtes
reur !
à la
tiers
veut
Pou
gré de
hiver
chauffe
chaud
mouru
homme
un pro
dont j
tion for
penser
trois m
Je n'a
dre. Le
lieutena
Ce fut u
interpré
ne s'ent
deux PP

vers Peking, mais qui n'en est qu'à trois cents lieues; alors il faut des mulets. Vous avez beau dire que vous aimeriez mieux aller à pied, on vous répond qu'il faut vous ressouvenir que vous êtes officier de l'Empereur; et de quel empereur! Encore si ce grand empereur fournissoit à la dépense; mais non, il ne donne que le tiers de ce qu'il faut pour aller à lui comme il veut qu'on y aille : la Providence fait le reste.

Pourquoi donc à Peking, qui est au 40° degré de latitude à peu près, fait-il si froid en hiver qu'il faut coucher sur un four qu'on chauffe toute la nuit? Et pourquoi y fait-il si chaud en été, que ces années dernières il y mourut en moins de deux mois huit mille hommes brûlés par les ardeurs du soleil? C'est un problème proposé il y a long-temps, et dont j'espère que le P. Collas donnera la solution fort au long; il aura du moins le temps d'y penser pendant la route, qui sera de près de trois mois.

Je n'ai plus qu'une nouvelle à vous apprendre. Le 8 de décembre, je fus cité devant le lieutenant de police chinoise, avec le P. Collas. Ce fut une scène comique. Nous étions sans interprète; jugez ce que c'est que des gens qui ne s'entendent pas et qui veulent se parler. Les deux PP. franciscains, dont je vous ai parlé,

viennent d'être condamnés ici à trois ans de prison, et leur principal conducteur à être étraglé : une autre fois je vous instruirai plus au long de ce qui les regarde. J'étois sur le point de finir ma lettre, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un mémoire concernant l'établissement d'une mission dans les royaumes de Loango et de Cacongo en Afrique. Je ne vous l'envoie point, parce que je le crois imprimé en Europe.

LETTRE

Du P. Benoist, missionnaire, à M. Papillon d'Au-
teroche.

A Pekin, le 16 novembre 1766.

MONSIEUR,

Je ne puis vous exprimer la joie vraiment douce et touchante que m'a donnée votre lettre datée de Lorient, le 15 novembre 1766. Quoi ! vous daignez vous souvenir de moi, et dans quelle circonstance ! C'est une bonté à

laqu
ne d
taine
lente
votre
reuse
lorsq
avion
velles
qui an
lorsqu
me sat
tenté
discré
Mais,
préven
parle
de ce
voulez
cupatio
pour m
la suite
trop ta
et com
il faut
la post
pour pa
vent fai

laquelle je suis d'autant plus sensible, que je ne devois pas m'y attendre. Je ne vous ai certainement pas oublié, Monsieur : vos excellentes qualités, la bonté de votre caractère, votre application au travail, toutes vos heureuses dispositions m'avoient trop intéressé lorsque je vous ai vu dans le collège que nous avions à Rheims. Je demandai même de vos nouvelles ces années dernières à un missionnaire qui arrivoit de France, et qui étoit à Rheims lorsque vous y faisiez vos études. Il ne put me satisfaire qu'imparfaitement, et je fus bien tenté dès-lors de vous écrire; j'avoue que par discrétion je n'osai pas en prendre la liberté. Mais, puisque vous avez eu la bonté de me prévenir et que vous souhaitez que je vous parle de la Chine, des mœurs, de la culture de ce pays, etc., et qu'en particulier vous voulez savoir où je suis, quelles sont mes occupations, etc., vos souhaits sont des ordres pour moi. Je tâcherai de vous satisfaire dans la suite. Cette année, je ne le puis pas, il est trop tard. C'est aujourd'hui le 15 novembre, et comme d'ici à Canton il y a six cents lieues, il faut que je me presse d'envoyer ma lettre à la poste, afin qu'elle puisse arriver à temps pour partir sur les vaisseaux français qui doivent faire voile sur la fin de décembre ou au

ans de
à être
rai plus
sur le
tombé
nt l'éta-
pyaumes
e. Je ne
trois im-

illon d'Au-

re 1767.

vraiment
votre let-
re 1766.
e moi, et
e bonté à

commencement de janvier. Je ne vous parlerai donc cette année que de ce qui me regarde, et du désir que j'aurois de vous être de quelque utilité.

C'est dans l'année 1745 que, par ordre de l'Empereur, je suis arrivée à Peking sous le titre de mathématicien. Deux ans après, je fus appelé par Sa Majesté pour diriger des ouvrages hydrauliques. A deux lieues de la capitale, l'Empereur a une maison de plaisance où il passe la plus grande partie de l'année, et il travaille de jour en jour à l'embellir. Pour vous en donner une idée, si nous n'en avions pas une petite description dans nos *Lettres édifiantes et curieuses*¹, je vous rappellerois ces jardins enchantés, dont l'imagination brillante de quelques auteurs a fait une si agréable description, qui se réalise dans les jardins de l'Empereur. Les Chinois, dans l'ornement de leurs jardins, emploient l'art à perfectionner la nature avec tant de succès, qu'un artiste ne mérite des éloges qu'autant que son art ne paroît point et qu'il a mieux imité la nature. Ce ne sont pas, comme en Europe des allées à perte de vue, des terrasses d'où l'on découvre dans le lointain une infinité de magnifiques objets,

¹ Voyez la lettre du frère Attiret, volume 35 de cette édition.

dont la multitude ne permet pas à l'imagination de se fixer sur quelques-uns en particulier. Dans les jardins de la Chine, la vue n'est point fatiguée, parce qu'elle est presque toujours bornée dans un espace proportionné à l'étendue des regards. Vous voyez une espèce de tout dont la beauté vous frappe et vous enchante, et après quelques centaines de pas, de nouveaux objets se présentent à vous, et vous causent une nouvelle admiration.

Tous ces jardins sont entrecoupés de différents canaux serpentant entre les montagnes factices, dans quelques endroits passant pardessus des roches et y formant des cascades, quelquefois se réunissant dans des vallons et y formant des pièces d'eau qui prennent le nom de lac ou de mer, suivant leurs différentes grandeurs. Les bords irréguliers de ces canaux et de ces pièces d'eau sont revêtus de parapets, mais bien différents des nôtres formés avec des pierres travaillées avec art, et qui font disparaître le naturel. Ces parapets sont formés de pierres qui paroissent brutes, solidement posées sur pilotis. Si l'ouvrier emploie quelquefois beaucoup de temps à les travailler, ce n'est que pour en augmenter les inégalités et leur donner une forme encore plus champêtre.

Sur les bords des canaux, ces pierres, dans

différents endroits, sont tellement situées, qu'elles forment des escaliers très commodes pour pouvoir entrer dans les barques sur lesquelles on souhaite se promener. Sur les montagnes, on a poli ces pierres en forme de roches quelquefois à perte de vue; d'autres fois, malgré la solidité avec laquelle elles sont posées, elles paroissent menacer de tomber et d'écraser ceux qui s'en approchent. D'autres fois, elles forment des grottes qui, serpentant par-dessous des montagnes, vous conduisent à des palais délicieux. Dans les entre-deux des rochers, tant sur le bord des eaux que sur les montagnes, on a ménagé des cavités qui paroissent naturelles. De ces cavités, sortent ici de grands arbres; dans quelques autres endroits des arbrisseaux, qui, dans la saison, sont tout couverts de différentes fleurs; dans d'autres, vous voyez différentes espèces de plantes et de fleurs qu'on a soin de renouveler suivant les saisons.

Le palais destiné au logement de l'Empereur et de toute sa cour, est d'une étendue immense, et réunit dans son intérieur tout ce que les quatre parties du monde ont de plus recherché et de plus curieux. Outre ce palais, il y en a beaucoup d'autres dans les jardins, situés les uns autour d'une vaste pièce d'eau,

ou
la
m
tr
bl
Po
vil
jan
pè
ser
réu
Ch
d'E
les
ann
ces
que
est
les
pub
mar
qui
que
que
du
son
ils

ou dans des îles ménagées au milieu de ces lacs; les autres sur le penchant de quelque montagne ou dans d'agréables vallons. On trouve quelques endroits destinés à tenir du blé, du riz, et d'autres espèces de grains. Pour labourer et cultiver ces terres, il y a des villages dont ceux qui les composent ne sortent jamais de leurs enclos. On y voit aussi des espèces de rues formées par des boutiques qui servent, dans différents temps de l'année, à réunir, comme dans une foire, ce que la Chine, le Japon, et même les royaumes d'Europe ont de plus précieux.

Mais je m'aperçois, Monsieur, que je passe les bornes que je me suis prescrites cette année. Je pourrai, dans la suite, vous parler de ces lieux enchantés qui ne sont uniquement que pour l'Empereur et sa cour; car il n'est pas ici comme en France, où les palais et les jardins des grands sont ouverts et presque publics. Ici, princes du sang, ministres d'état, mandarins, personne n'y entre, sinon ceux qui forment la maison de l'Empereur. Quelquefois, ou pour la comédie, ou pour quelque spectacle, l'Empereur y invite les princes du sang, les rois tributaires, etc.; mais ils sont conduits uniquement à l'endroit auquel ils sont invités, sans qu'on leur permette de

s'écarter et d'aller voir d'autres endroits du jardin.

C'est dans ces jardins que l'Empereur, ayant voulu faire construire un palais européen, il pensa à en orner tant l'intérieur que le dehors, d'ouvrages d'hydraulique, dont il me donna la direction malgré toutes mes représentations sur mon incapacité.

Outre ces ouvrages, j'ai été encore chargé de beaucoup d'autres sur la géographie, l'astronomie et la physique; et, voyant que Sa Majesté y prenoit goût, j'ai profité de quelques moments de loisir pour lui tracer une mappemonde de douze pieds et demi de longueur sur six et demi de hauteur. J'y avois joint une explication tant du globe terrestre que du céleste, des nouveaux systèmes sur le mouvement de la terre et des autres planètes, des mouvements des comètes dont on espère parvenir à prédire sûrement le retour. J'avois fait un précis des grandes entreprises ordonnées par notre monarque pour la perfection des arts et des sciences, et surtout pour celles de la géographie et de l'astronomie, qui étoient l'objet de mes écrits. J'y racontois les voyages ordonnés dans différentes parties du monde pour y observer divers phénomènes d'astronomie, mesurer exactement les degrés de longi-

tud
mé
tio
ren
Ca
des
les
car
lon
tron
D
figu
l'exp
qu'o
ses
narq
dre
lang
vant
son p
corri
s'y tr
regar
et qu
Il e
bile d
quelle
carte

tude et de latitude de notre globe ; les gens de mérite qu'il avoit envoyés pour ces observations, l'accueil qu'on leur avoit fait dans différents royaumes.... Je citois MM. Cassini, la Caille, le Monier, etc., dans les savants écrits desquels j'avois puisé tout ce que je disois dans les miens. L'Empereur reçut avec bonté la carte et les écrits, me faisant pendant fort long-temps plusieurs questions, tant sur l'astronomie que sur la géographie.

De propos délibéré, je n'avois pas joint aux figures les écrits qui servoient à en donner l'explication. L'Empereur ordonna aussitôt qu'on les y joignît, en les faisant transcrire par ses écrivains ; mais ayant représenté au monarque qu'étant étranger, j'avois lieu de craindre qu'il ne s'y fût glissé quelques erreurs de langage, et que je le priois instamment qu'avant que mes ouvrages fussent exposés dans son palais, il eût la bonté de les faire examiner et corriger, l'Empereur me dit avec bonté que, s'il s'y trouvoit quelques fautes de style, cela ne me regardoit point, que je devois être tranquille, et qu'il pourvoiroit à ce que je fusse satisfait.

Il chargea aussitôt le prince son oncle, habile dans les mathématiques, du tribunal desquelles il est protecteur, de faire examiner ma carte, revoir mes écrits et corriger les fautes

de style, sans rien changer au sens. Le tout fut porté au tribunal intérieur, où s'assemblent les lettrés, occupés à la composition des ouvrages de littérature qui se font par ordre de Sa Majesté. On y appela les mathématiciens du tribunal, qui me furent d'abord presque tous contraires.

Dans ma carte, j'avois tracé les pays nouvellement découverts, retranché ceux que nos nouveaux géographes ont retranchés, et placé quelques-uns des anciens dans les situations qui ont été constatées par les nouvelles observations. Nos mathématiciens chinois n'agréoient pas tous ces changements. Ils ont souvent oui parler du mouvement de la terre; les tables que nos missionnaires leur ont données, et dont ils se servent pour leurs calculs, sont fondées sur ce système; mais, quoiqu'ils fassent usage des conséquences, ils n'ont pas encore admis le principe. Peut-être craignoient-ils que cette hypothèse étant une fois favorablement reçue par l'Empereur, ils ne fussent dans la suite obligés de l'embrasser eux-mêmes. Enfin, après bien des séances, le prince protecteur, qui avoit toujours pris ma défense, présenta un mémorial à l'Empereur, dans lequel il justifioit les changements que j'avois faits dans ma nouvelle carte, et appuyoit de

for
de
don
de
se r
lieu
2°
le p
non
ce c
le s
au s
rien
les e
de
déce
dan
des
tôt
nou
rom
com
vani
pres
à au
V
mes
y a

fortes raisons la solidité de ce qui faisoit l'objet de mes écrits. En conséquence, Sa Majesté ordonna : 1° Qu'on traçât un second exemplaire de ma carte ; que l'un de ces deux exemplaires se mettroit dans son palais, et l'autre dans le lieu où sont en dépôt les cartes de l'empire. 2° Qu'entre les lettrés qui sont occupés dans le palais aux ouvrages de littérature, on en nommeroit deux ou trois qui corrigeroient ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans le style de mes écrits, mais sans rien changer au sens, et que pour cela ils ne changeroient rien que de concert avec moi. 3° Que, dans les différents globes qui sont dans les palais de Sa Majesté, on ajouteroit les nouvelles découvertes telles que je les avois tracées dans ma carte. Il a fallu pour cela tenir bien des séances pendant près de deux ans, tantôt au palais, tantôt dans notre maison, où nous étions plus tranquilles et moins interrompus. De pareils succès s'achètent cher, comme vous voyez, et ne donnent point de vanité à un missionnaire, toujours peiné, et presque humilié de se voir obligé de travailler à autre chose qu'à instruire et à prêcher.

Voilà cependant, Monsieur, une partie de mes occupations au service de l'Empereur. Il y a encore d'autres missionnaires occupés à la

peinture, à l'horlogerie; mais nos fonctions et le soin des chrétiens n'en sont pas négligés pour cela. Outre que dans nos maisons nous avons des collègues qui en sortent rarement, ceux qui vont au palais s'en abstiennent tous les jours de dimanche et de fête; ou du moins si la nécessité les oblige d'y aller, ils ne s'y rendent qu'après les offices divins qui s'achèvent dans la matinée. Nous avons à Pekin, comme vous l'aurez vu dans les relations de nos missionnaires, quatre maisons ou églises, comme on les appelle ici. Les missionnaires de la sacrée Congrégation en ont une; les Portugais en ont deux; et la nôtre, dans laquelle il n'y a que des Français, est située dans l'enceinte extérieure du palais. Les exercices de la religion continuent de s'y faire avec autant de tranquillité et de solennité qu'on le pourroit souhaiter dans le centre du christianisme. Nous sommes néanmoins tous les jours à la veille de quelque persécution: un rien peut en Chine en être l'occasion. Ici même, accusé par rapport à la religion, j'ai comparu devant un tribunal avec quelques-uns de mes confrères; mais, comme on savoit que Sa Majesté nous protège, cela n'eut point de suite pour nous; il n'en fut malheureusement pas de même pour les Chinois chrétiens, dont quelques-uns fu-

re
pr
séc
qu
Le
co
l'E
qui
vic
tion
I
on
Chi
nos
fure
étu
où
sou
pou
eure
voy
pou
ture
en R
roie
en R
perf
leur

rent battus, et quelques autres exilés. Dans les provinces, il s'élève plus souvent de ces persécutions; mais, grâces à Dieu, depuis quelques années il n'y en a pas eu de considérables. Les mandarins des provinces, sachant qu'à la cour il y a des églises de chrétiens, et que l'Empereur honore de ses bontés les Européens qui prêchent la religion en s'occupant à son service, ferment souvent les yeux sur les accusations, dans la crainte de déplaire à l'Empereur.

Dès les premières années que j'ai été ici, on m'avoit confié le soin d'instruire de jeunes Chinois, pour les disposer à nous aider dans nos fonctions de missionnaires. En 1751, deux furent envoyés en France pour y faire leurs études. M. Bertin, dans les circonstances où se trouvèrent les jésuites en 1762, les prit sous sa protection, les mit dans un séminaire pour y achever leur théologie, et, après qu'ils eurent été promus aux ordres sacrés, les fit voyager dans différentes villes du royaume, pour y prendre quelque idée de nos manufactures, de la perfection où les arts sont portés en France, et les mettre en état, quand ils seroient de retour dans leur pays, d'envoyer en Europe des mémoires utiles peut-être à la perfection des arts et des sciences. Arrivés dans leur patrie comblés de bienfaits, ils sont venus

chercher un asile dans une maison française; ils y ont porté les dons et les présents dont ils étoient chargés, et j'ai rendu compte à ce zélé ministre de la manière dont nous avons cru devoir en disposer pour le bien de la religion et pour l'honneur et la gloire de la France.

Je n'entre pas aujourd'hui dans un plus grand détail; je me réserve pour une autre année, si je suis encore en vie. D'ailleurs nos domestiques, à qui nous avons confié différents mémoires, sont partis pour Canton il y a plus d'un mois, et je n'ai actuellement d'autre commodité que la poste, par laquelle il seroit difficile d'envoyer quelque chose de volumineux. Permettez à un missionnaire, Monsieur, de vous recommander de conserver et de suivre toujours les principes de religion dans lesquels vous avez été élevé. Ils feront votre sûreté, votre consolation et votre bonheur dans le temps et dans l'éternité. Je vous remercie de nouveau de la bonté que vous avez eue de vous souvenir de moi; j'en suis plus reconnoissant que je ne puis vous l'exprimer; je prierai Dieu qu'il vous récompense d'un sentiment qu'il a pu seul vous inspirer, et qu'il vous rende au centuple tout le bien et la consolation que votre lettre m'a causés.

J'... l'honneur d'être, etc.

Q
tenir
zèle
térêt
ne p
à tou
récon
qu'on
au ré
quatr
moye
tagne
mais
doive


~~~~~  
**LETTRE**

Du P. Lamathe, missionnaire, au P. de Brassaud.

En Chine, le 17 juillet 1769.

**MON RÉVÉREND PÈRE,**

*La paix de N. S.*

QUOIQ'ÉLOIGNÉ de la Chine, vous voulez tenir un rang parmi ses Missionnaires : votre zèle à enrichir la mission de bons sujets, l'intérêt que vous prenez à tout ce qui la regarde, ne permettent pas de vous le refuser. Ajoutez à tout cela le soin de me fournir d'images pour récompenser les jeunes gens qui forment ce qu'on appelle *la Congrégation des Anges*, qui au reste ne se contentent pas d'une image de quatre ou cinq pouces. Vous avez donc un moyen sûr pour être célèbre dans ma montagne..... Vous voulez toujours des nouvelles; mais pourquoi nous refusez-vous celles qui doivent nous intéresser autant que les nôtres

peuvent vous toucher, je veux dire celles qui regardent l'Eglise et notre patrie? Nous ne recevons de votre main que de petits billets qui demandent moins d'une heure de temps; et même cette année vous gardez un si profond silence, que j'écris cette lettre sans savoir si vous êtes encore au nombre des vivants. Si vous êtes en affaires au départ des vaisseaux, prenez la plume un mois plutôt; les nouvelles que vous nous marquerez seront assez fraîches pour nous. Vous imagineriez-vous que parce que nous sommes si loin de la France, nous cessions d'être bons citoyens? Jusqu'au bout du monde la nature conserve ses droits. *Dulces moriens reminiscitur Argos.* Désormais vous en aurez une de moins à écrire, votre intime collègue Nicolas Roy ne vit plus depuis six mois; la divine Providence l'enleva à cette mission le 8 de janvier 1769, et cela dans le temps d'une des plus vives persécutions que nous ayons essuyées depuis bien des années, et dans des circonstances si critiques, qu'on n'a pas osé entreprendre de faire part à cette mission des trésors dont vous avez fait présent à la mission française en général, dans la personne de ces missionnaires d'élite arrivés successivement à Canton ces dernières années. Vous avez beaucoup envoyé, et nous sommes

ton  
fran  
est  
pris  
enc  
ven  
tern  
tout  
l'a e  
pou  
mém  
en c  
parc  
lieu  
prov  
La  
diqu  
tous  
voisi  
dern  
qui e  
sation  
chez  
lieu.  
accus  
on le  
jours  
d'Eur

toujours au nombre de trois missionnaires français, dont le supérieur (le P. de la Roche) est presque septuagénaire. Le P. Lamiral a pris la place du cher défunt que nous pleurons encore, et que nous pleurerons long-temps. Il venoit de monter sur sa barque après avoir terminé ses courses apostoliques, lorsqu'il fut tout d'un coup attaqué de la maladie qui nous l'a enlevé. Le P. de la Roche se rendit à temps pour lui fermer les yeux. Quoique dans la même province, je n'ai pu être instruit plus en détail des circonstances de sa maladie, parce que je suis à sept ou huit journées du lieu de sa mort, à peu près au centre de la province. Jugez de sa grandeur.

La persécution que je n'ai fait que vous indiquer plus haut, s'est fait sentir dans presque tous les quartiers de cette province et de la voisine, appelée *Hou-quang*, et c'est dans cette dernière qu'elle a commencé dans un endroit qui est de ma dépendance. Une énorme accusation d'un bonzé irrité de ne pouvoir vendre chez nos chrétiens ses charlataneries, y a donné lieu. Leur inuocence sur le sujet dont il les accusoit a été bien aisée à reconnoître; mais on les a pris sur leur religion, qui souffre toujours de violents soupçons, parce qu'elle vient d'Europe. On en avoit arrêté trente ou trente

deux, enlevant en même temps leurs images, leurs livres, leurs heures, leurs chapelets. Vingt-cinq ou vingt-six furent relâchés en peu de jours; mais on en retint cinq, dont deux étoient catéchistes, et ils furent conduits à la capitale de la province, pour être présentés au chef du tribunal des crimes, parce que c'en est un d'être chrétien et surtout d'aider les autres à l'être. Ils y ont été retenus jusqu'en mars de cette année, c'est-à-dire environ cinq mois, sans donner aucune marque de foiblesse. Deux y sont morts dans les fers, quoiqu'ils n'y aient pas été extrêmement maltraités. J'ai cette confiance, que Dieu, qui sonde les cœurs, aura eu égard à leur bonne volonté, et les aura mis au nombre de ses martyrs, quoique le glaive n'ait pas tranché le fil de leurs jours.... De là, l'orage s'étendit en peu de temps dans ces quartiers, parce qu'on avoit trouvé dans leurs papiers des billets de mort, où étoient marqués les noms de trois villes de ces montagnes. C'est ici l'usage que, lorsque quelqu'un est mort, on envoie de tous côtés des billets pour l'annoncer aux autres chrétiens, afin que tous ensemble unissent leurs prières pour obtenir plus tôt la délivrance de l'ame du défunt; communication qui n'est point du goût de la politique chinoise, parce qu'elle craint les

révoltes, et qu'elle voudroit qu'on n'eût du rapport qu'avec son voisin: aussi n'y a-t-il point de poste en Chine, et la circulation des lettres y est si difficile, qu'à peine puis-je en recevoir une fois l'an de la capitale de l'empire, à moins d'envoyer moi-même des exprès plus souvent, envois qui ne se font pas sans danger. L'affaire de la persécution s'entama dans le district vers le 10 de novembre, et j'en appris la première nouvelle le jour de saint Stanislas. Quoique je n'en susse rien, Dieu m'avoit inspiré d'entretenir mes chrétiens deux dimanches de suite de cette béatitude: *Beati qui persecutionem patiuntur, etc.* Je leur avois parlé le matin, et à midi j'appris que tout étoit à feu et à sang au-dehors de la montagne.....; qu'il me falloit vite déloger, si je ne voulois être surpris chez moi par notre mandarin qui venoit en personne avec une bonne troupe de trente à quarante estafiers.....; qu'il falloit faire maison vide, parce qu'on fouilloit dans tous les coins, et qu'on enlevoit tout ce qui tomboit sous la main, livres, croix, images, etc.; que tous ceux qu'on pouvoit arrêter étoient traités et interrogés comme des criminels d'état. En effet, deux jours après, le mandarin paroît à la montagne après avoir tout renversé au-dehors. Il n'étoit plus qu'à une

lieue de la maison, dont il vouloit surtout venir faire la visite, y fixer sa demeure quelques jours, parce qu'elle est au centre d'un grand nombre de chrétientés, afin d'y ensevelir la religion sous ses ruines. Mais la Providence, qui veille sur nous et sur la mission, l'arrête sur ses pas, l'oblige à rebrousser chemin, et à aller se loger chez un infidèle, parce qu'il auroit trouvé chez nous deux ou trois lettres européennes, qui avoient échappé aux yeux de nos gens, quoiqu'ils eussent transporté ailleurs des choses qui ne couroient aucun risque. Mais ces lettres étant entre ses mains, qui auroit pu lui persuader que ce n'étoit pas ici la retraite d'un Européen? Et de là quelle suite de maux!... Et comment a-t-il été arrêté? Il avoit monté une centaine de pas pour entrer chez un chrétien qui étoit sur la route, ce qui l'avoit fatigué; d'ailleurs assis à la porte, il ne se présentait à ses yeux que des rochers escarpés. Il s'imagina qu'il falloit les franchir pour venir à la maison. Il interrogea ses gens sur la difficulté des chemins, et ceux-ci, comme s'ils s'étoient concertés avec nous pour écarter l'orage, entrèrent dans son idée, et lui répondirent qu'il y avoit quelques pas si difficiles, qu'on ne pouvoit même les passer à cheval, quoique dans la vérité on

pût même venir en chaise jusqu'à la porte : *Salutem ex inimicis nostris.....* Ainsi voilà notre maison hors de danger, et par conséquent moins de troubles à craindre pour les missions du voisinage..... Le mandarin, s'étant fixé chez l'infidèle à deux grandes lieues d'ici, envoie de tous côtés ses satellites pour fouiller le même jour, afin que rien ne pût lui échapper, tous les quartiers des environs; enlever tout ce qui regarde la religion, lui amener une partie des chrétiens, et conduire les autres à la ville, après avoir répandu les menaces les plus terribles, et jeté un effroi qu'on ne sauroit trop s'imaginer dans les cœurs de nos timides Chinois. Ainsi la plupart étoient vaincus avant d'avoir vu l'ennemi. En effet, presque tout ce qui a comparu les premiers jours, a honteusement plié, les uns plus tôt, les autres plus tard. Enfin, on emmena d'un autre quartier une troupe de braves qui avoient leur catéchiste à leur tête. Le mandarin a beau faire des menaces et user de ses autres artifices, on fait son devoir; la face des affaires change, et ce bon exemple fait reprendre cœur aux autres qui n'avoient pas encore été visités, et dont la plupart étoient des environs d'ici. Sur cela, ordre de prendre le chemin de la ville. La troupe étoit d'environ vingt ou vingt-deux.

Sur la route on les interroge, et pas un ne plie; on les soufflette, et tel reçoit jusqu'à trente coups; mais c'est en vain, les coups ne font que ranimer leur courage.

Arrivés à la ville, nouvel interrogatoire, après avoir eu soin de faire étaler à leurs yeux divers instruments de supplice: ils n'en sont pas plus ébranlés. Irrité de leur résistance, le mandarin se modère cependant assez pour se contenter de menaces, et il prend une autre voie pour arriver à son but. Sachant qu'ils étoient pauvres pour la plupart, que la saison commençoit à être rude, il ordonne de les retenir, espérant que la crainte de faire de la dépense (ici la plupart des prisonniers sont obligés de se nourrir), de perdre leur temps, de souffrir le froid, etc., pourroit faire quelque impression. Malheureusement quatre ou cinq ont donné dans le piège, et ont feint une apostasie; car on ne leur demande souvent rien de plus, et on leur dit même qu'on s'embarrasse peu que, de retour chez eux, ils prient à l'ordinaire. Dix-sept ont rejeté la proposition avec horreur, aimant mieux souffrir et perdre leur temps, que de perdre leur foi. Sur ces entrefaites, six qui avoient apostasié à la montagne, ne pouvant soutenir les remords de leur conscience, prennent la gé-

ner  
mar  
qu'  
mo  
mar  
être  
et c  
qu  
et c  
Die  
cinc  
la p  
troi  
par  
piu  
il o  
trib  
ceu  
séve  
ave  
lass  
lon  
ven  
tion  
déc  
apo  
un  
cor



néreuse résolution d'aller à la ville chercher le mandarin, et de lui déclarer publiquement qu'ils l'ont trompé, et qu'ils ne prient pas moins Dieu qu'auparavant. Mais quelques démarches qu'ils puissent faire, ils ne peuvent être admis à l'audience ; on les rejette partout, et on les traite comme des extravagants : pourquoi, leur dit-on, venir faire un pareil aveu, et chercher des coups ? N'est-ce pas assez que Dieu sache vos sentiments ? Lassés d'attendre, cinq reviennent enfin, résolus de mériter, par la pénitence publique qui dure ici au moins trois ans, le pardon qu'ils ne peuvent mériter par une autre voie. Le sixième, Jacques *Ouei*, plus constant et plus hardi, ne se rebute pas : il offre de l'argent pour gagner quelqu'un au tribunal, et obtenir que son nom soit joint à ceux des confesseurs qui avoient toujours persévéré. On lui promet enfin de le faire appeler avec eux, lorsqu'on les fera comparoître. Mais, lassé de voir qu'on les laissoit languir trop long-temps, il épie le moment que le mandarin venoit de juger un procès, entre avec précipitation, perce la foule, va se jeter à ses pieds, et lui déclare à haute voix, qu'il est un tel qui avoit apostasié dans un tel endroit ; mais que c'étoit un mensonge sacrilège de sa part ; qu'il est encore chrétien, et qu'il ne cessera jamais del'être.

Jugez de la fureur du mandarin, qu'une telle audace interdit d'abord. Revenu de sa surprise, il lui fait les reproches les plus forts ; et les paroles ne faisant point effet, il lui fait donner une vingtaine de coups bien assenés, dans l'espérance de le rendre plus sage dans son idée. Mais les coups sont aussi inefficaces que ses exhortations. Il le fait attacher par le cou à un poteau, de manière qu'il ne pouvoit ni s'asseoir ni se tenir debout : il a été dans cette posture si gênante, deux jours et deux nuits ; et les satellites ont eu la cruauté de ne rien lui donner à manger. Cette scène se passa le jour de saint Étienne, premier martyr. Sa constance les a lassés, et il a été enfin détaché. Le jour de sa délivrance fut aussi celui du triomphe des dix-sept qui s'étoient conservés intacts jusqu'à ce moment. On les fait comparoître ; et, parce qu'aucun ne veut se rendre, on les frappe tous, et quelques-uns si cruellement, qu'ils ont été près de deux mois sans pouvoir marcher. Le mandarin en avoit fait assez pour prouver à son supérieur de notre métropole, son zèle pour ses ordres d'exterminer la religion : car ici on ne pousse jamais la cruauté jusqu'à la mort, pour fait de religion simplement ; mais son amour-propre souffroit de se voir vaincu ; aussi il ajoute à ces

mauv  
ribles  
avec  
reten  
et s'a  
tenir  
ordre  
leurs  
un pe  
d'atte  
pagn  
selon  
que  
leur  
charg  
c'est-  
cutio  
depu  
Seign  
craint  
desir  
l'églie  
soient  
pusil  
Dieu  
l'uni  
le re  
savez

mauvais traitements les menaces les plus terribles de confisquer leurs biens, et de les exiler avec toutes leurs familles; ainsi ordre de les retenir encore. Cependant nos gens délibèrent, et s'accordent à présenter un placet pour obtenir un peu de délai, afin de pouvoir mettre ordre à leurs affaires domestiques, satisfaire leurs créanciers, etc., en attendant une saison un peu moins rude; le mandarin n'y fait point d'attention. On en présente un second, accompagné d'une promesse de boursiller un peu selon leurs petites facultés; il a été mieux reçu que le premier, et l'on ne s'est plus opposé à leur retour; j'ai eu le plaisir de les voir revenir chargés de leurs lauriers le 15 ou 16 de janvier, c'est-à-dire environ vingt jours après l'exécution sanglante dont j'ai parlé plus haut, et depuis on ne nous a plus inquiétés. Daigne le Seigneur faire durer la paix, parce que la crainte de la persécution fait avorter bien des desirs d'embrasser la foi, ou fait sortir de l'église pour quelque temps ceux qui paroissent s'être mis au-dessus de la crainte! O pusillanimité chinoise! recommandez-les à Dieu, surtout dans vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être avec le respect, l'estime et le dévouement que vous savez, etc.

## LETTRE

Du P. Ventavon, missionnaire, au P. de Brassaud.

En Chine, 1769.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

IL ne falloit pas s'attendre que l'ennemi du salut, qui met tout en œuvre dans les autres parties de l'univers pour renverser la religion, épargnât totalement notre chrétienté de Chine; elle a eu, dans la capitale même de l'empire, une assez rude persécution à soutenir. Cette persécution a commencé en novembre 1768, et n'a fini qu'au commencement de la nouvelle année chinoise, ce qui répond au 7 février de l'année courante 1769. S'il y a eu des lâches, nous avons eu la consolation aussi de voir des exemples de fermeté dignes de notre admiration. Quesques-uns de nos pères ont eu soin de recueillir exactement tout ce qui

s'est passé, et ne manqueront pas d'en envoyer des relations détaillées en Europe. Excusez-moi, si je me contente de faire ici un précis de ce qu'il y a eu de plus essentiel; ce n'est qu'en ménageant bien mon temps que je puis en trouver assez pour écrire les lettres dont je ne puis me dispenser. Dans le milieu de l'année 1768, il s'étoit répandu, dans diverses provinces, des bruits qui ne laissoient pas d'inquiéter le gouvernement, surtout dans les circonstances de la guerre présente entre la Chine et le Pegou, temps auquel tout devient suspect. Plusieurs se plaignoient qu'on leur avoit coupé furtivement leur *piendse*, espèce de queue en cadenette que portent les Tartares et les Chinois qui ont pris leurs habillements. La coupure de ce *piendse* étoit suivie, à ce qu'on disoit, de défaillances, d'évanouissements et de la mort même, si on n'y apportoit un prompt remède. Pour quelques-uns à qui cela pouvoit être arrivé, on en supposoit des milliers, et le beau, c'est que, malgré toute la diligence possible et les récompenses promises par l'Empereur, on n'a pu attraper sur le fait aucun de ces coupeurs de *piendse*, soit que, pour mieux jouer leur rôle, les auteurs de cette forfanterie fussent d'accord avec ceux mêmes qui se plaignoient d'avoir eu le *piendse*

rassaud.

1769.

emi du  
autres  
ligion,  
Chine;  
l'em-  
tenir.  
ovem-  
ement  
répond  
. S'il y  
blation  
dignes  
s pères  
ce qui

coupé, soit pour quelque raison qu'on n'est jamais venu à bout de tirer au clair. Le soupçon assez généralement est retombé sur les bonzes ou faux prêtres des idoles, en sorte qu'il y a eu des ordres de rechercher toutes les différentes sectes tolérées dans l'empire, et, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de perquisitions, quelques chrétiens furent surpris et arrêtés dans une des provinces. Parmi leurs effets, on trouva des calendriers chrétiens, des crucifix, des chapelets, des médailles, des images, etc. Interrogés quel étoit celui qui les leur avoit donnés, ils répondirent (et c'est assez l'ordinaire que les chrétiens des provinces cherchent à mettre en cause les Européens de Pekin, dans l'espérance de pouvoir, moyennant leur protection, se tirer plus aisément d'affaire), ils répondirent, dis-je, que tous ces effets leur avoient été donnés par un nommé *Guen-houdse*, envoyé autrefois par le P. Keglér, président avant le P. Harlestin du tribunal des mathématiques, avec des instructions pour les chrétiens, et que ledit *Guen-houdse* avoit en quelque sorte rétabli la religion chrétienne dans ces cantons. Le *tsong-tou* fit part de tout cela à l'Empereur; j'ai vu sa requête dans laquelle il ne dit rien d'injurieux à la religion. L'Empereur, à son retour de la chasse,

ord  
les  
actu  
de p  
ne r  
mai  
ledi  
effe  
tem  
tiqu  
jésu  
per  
où  
La  
den  
que  
vais  
l'Eu  
par  
che  
pou  
per  
Eur  
che  
tart  
dan  
tre  
qua

ordonna qu'on cherchât ce Guen-houdse que les chrétiens détenus avoient dit devoir être actuellement à Peking ; mais il eut l'attention de prescrire qu'en faisant ces recherches on ne molestât point les Européens dans leurs maisons, qu'on se contentât seulement d'épier ledit Guen-houdse. On ne le trouva point. En effet, il n'étoit point à Peking, et depuis longtemps il n'y avoit été. Cet homme étoit domestique de M. l'évêque de Nankin, auparavant jésuite, qui, pendant tout le temps de cette persécution, a été tranquille dans son diocèse, où il n'y a presque point eu de recherches. La chose eût été bientôt terminée, si le président tartare du tribunal des mathématiques, que quelques-uns disent n'avoir, en ce que je vais rapporter, que suivi les ordres secrets de l'Empereur, mais qui, selon les connoissances particulières que j'ai eues, quoique je n'aie pas cherché à tirer le fait bien au clair, n'a agi que pour se venger de quelques mécontentemens personnels qu'il croyoit avoir reçus de quelques Européens : tout eût été, dis-je, fini à ces recherches, si le *Ki-ta-gin* (c'est le nom du président tartare) n'eût présenté à l'Empereur une requête, dans laquelle il vomissoit mille blasphêmes contre notre sainte religion, à laquelle il donnoit les qualifications les plus odieuses, et qu'il faisoit

regarder comme une peste des plus dangereuses pour l'état. Il dénonçoit en même temps plus de vingt mandarins inférieurs de son tribunal comme chrétiens, pour qu'ils fussent jugés selon la rigueur des lois. L'Empereur se contenta de mettre au bas de la requête : « Que le » tribunal à qui il appartient examine l'affaire, » et après m'en fasse rapport. » ( *Kai-pou-y-tieou* ). Ce fut au *hing-pou* ( tribunal des crimes ) qu'elle fut portée. On en agit avec les accusés de la manière la plus douce ; on se contenta de les interroger à différentes reprises , et on ne les retint pas même en prison. Cependant , comme la religion est proscrite par les lois , il falloit nécessairement les condamner à quelque peine. La sentence porta qu'ils seroient privés de leurs mandarinats ; qu'ils auroient quelques coups de *pendse* ou de bâton , dont ils se sont au reste délivrés pour de l'argent , n'y ayant été condamnés que pour la forme ; que la religion chrétienne ayant été si souvent défendue , le seroit par cette raison de nouveau , quoiqu'elle ne renfermât rien d'ailleurs de superstitieux ni de mauvais , et que ceux qui l'auroient embrassée seroient tenus de venir se déclarer eux-mêmes ; faute de quoi faire , s'ils étoient dénoncés , ils seroient punis dans la suite avec rigueur : expression

am  
des  
cet  
affi  
Au  
par  
con  
qu  
ma  
d'a  
chr  
qu  
lui  
tie  
ave  
po  
qu  
cla  
po  
le p  
d'a  
chr  
ren  
pa  
l'E  
au  
ch  
fu



ambiguë qui a eu, comme vous verrez après, des suites considérables. L'Empereur confirma cette sentence qui, quelques jours après, fut affichée dans la ville et les faubourgs de Pekin. Aucun chrétien ne pensoit à aller se dénoncer, parce que ces termes de *tchou-cheou*, joints au contexte de la sentence, paroissent signifier que la dénonciation seroit regardée comme une marque d'apostasie, et cela étoit vrai. Presque d'abord après, un mandarin considérable, chrétien, fut menacé par un de ses collègues que, s'il ne prenoit le parti d'aller se dénoncer lui-même, il l'accuseroit à l'Empereur. Ce chrétien, nommé *Ma*, consulta sur le parti qu'il avoit à prendre. On jugea que, puisqu'il ne pouvoit éviter d'être accusé, il valoit mieux qu'il se déclarât lui-même; mais, qu'en se déclarant, il devoit ajouter qu'il ne prétendoit point renoncer sa religion. Cette démarche fit le plus grand éclat. Les ministres lui dirent d'abord que, puisqu'il vouloit toujours être chrétien, il n'avoit que faire de venir se déclarer pour tel : il répondit qu'il y avoit été forcé par un autre mandarin. Sur cela, on avertit l'Empereur, qui, selon sa maxime de ne point autoriser ouvertement la religion, dit, *qu'il change, et qu'on le laisse tranquille* : cet ordre fut signifié à *Ma*, qui demeura ferme, et donna

des réponses dignes d'un héros chrétien et de l'admiration même des infidèles, s'ils reconnoissoient vraiment un être au-dessus de leur Empereur, qui est ici proprement leur dieu.

Les choses n'en demeurèrent pas encore là. Les officiers subalternes de quelques bannières, quoique sans ordres exprès de l'Empereur ni du ministre, qui, dans une occasion, avoit dit de vive voix qu'il n'étoit pas besoin de faire des recherches, poussés ou par leur haine contre la religion, ou par les émissaires du *ki-ta-gin*, ou enfin par quelque ordre secret, ce que je ne crois cependant pas, firent appeler les chrétiens de leurs bannières (ces bannières sont les légions de l'empire, et forment autant de corps de troupes considérables), pour qu'ils eussent à renoncer la religion. Plusieurs ont cédé aux coups de fouet; d'autres par la crainte de ce traitement, qui est fort rude lorsque la passion anime ceux qui le font souffrir, ont eu la lâcheté de renoncer; mais quelques-uns aussi ont été inébranlables. Un jeune homme entre autres, nommé *Jean Tcheou*, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, a donné l'exemple d'une constance héroïque. Tout meurtri de coups, et forcé de demeurer à genoux sur des têts de pots cassés pendant

long-temps, il a tenu ferme jusqu'au bout contre la rage de ceux qui l'ont frappé presque jusqu'à la mort, à laquelle il étoit tout résolu; en sorte que, transporté chez lui dans un état pitoyable, il a été bien long-temps avant que de pouvoir se relever du lit. Il est bien portant aujourd'hui, et continue, par son exemple, à être pour les autres chrétiens un sujet d'édification: Dieu le conserve! Ses premiers supérieurs mêmes ont loué sa constance et blâmé la brutalité du mandarin subalterne qui, sans ordre, l'avoit si cruellement fait frapper. Il en est encore quelques autres qui ont témoigné le même courage. Cependant les recherches n'ont pas été générales; il est des bannières où l'on n'en a fait aucunes; on n'a rien dit au peuple et même à plusieurs mandarins; nos églises ont toujours été ouvertes, et on n'a point empêché les chrétiens d'y venir, ce qu'ils ont fait la plupart comme à l'ordinaire. Enfin au commencement de l'année chinoise tout s'est apaisé à Pekin et dans les provinces, où l'on est assez généralement tranquille aujourd'hui. Vers le temps de Pâques, il y a eu encore une vingtaine de chrétiens arrêtés dans une de nos chrétientés peu éloignée de Pekin, où ils ont été traduits, emprisonnés, et quelques-uns cruellement battus, parce qu'ils sont demeurés

fermes. L'occasion de cette persécution est une dispute que des chrétiens ont eue avec quelques infidèles. Leurs accusateurs ont fait leur possible pour pousser les choses à bout; mais au moyen de quelque argent, notre père supérieur, le P. Benoist de la province de Champagne, est venu à bout de l'assoupir, et la chose n'est point parvenue jusqu'à l'Empereur; les accusateurs mêmes, pour avoir voulu la rallumer de nouveau, ont été punis par les mandarins, de façon à n'avoir pas envie de recommencer. Nous ne nous occupons plus aujourd'hui qu'à réparer les brèches de la persécution; les brebis égarées viennent se soumettre à la pénitence publique qui a été imposée aux apostats, et dans peu les choses seront sur le même pied qu'auparavant. Quelques infidèles même n'ont pas laissé de se faire instruire et de demander le baptême qu'on leur a conféré, entre autres à deux jeunes gens, ceintures jaunes, gagnés par leur frère puîné, chrétien depuis cinq à six ans, quoique son père et l'aîné de la famille soient encore infidèles. Il n'est pas besoin de vous dire que les ceintures jaunes sont de la famille de l'Empereur; ne concluez cependant pas, mon révérend père, que ce soit là une chose bien extraordinaire et qui promette de grandes

suite  
quel  
Pekin  
tre d  
ture  
origi  
en d  
ratio  
sis p  
duits  
Su  
heure  
Gran  
nous  
gran  
jour  
seroit  
vu sa  
tous l  
il a v  
d'autr  
qu'il  
que l  
qualit  
de la  
en 17  
oblig  
dre de

suites. Quoique ceintures jaunes, ils sont, en quelque sorte au rang du peuple; il y en a à Pekin grande quantité sans emploi et sans autre distinction que le droit de porter une ceinture jaune ou rouge, preuve de leur illustre origine; voilà tout. La noblesse ici va toujours en diminuant, et après quatre ou cinq générations, ceux des enfants qui ne sont pas choisis pour empereur ou pour régulo, sont réduits à faire une bien petite figure.

Sur la fin de septembre 1768, arrivèrent heureusement à Canton les PP. du Gad, de Grammont et de la Beaune. Cette nouvelle nous a fait à tous, et à moi en particulier, un grand plaisir, dans l'espérance de voir un jour le P. du Gad à Pekin, où sa présence seroit non-seulement utile, mais très nécessaire, vu sa haute vertu, bien plus estimable que tous les talents imaginables. Arrivé à Canton, il a vu lui-même qu'il ne lui restoit guère d'autre parti à prendre, à cause de la difficulté qu'il y a de pénétrer dans les terres, depuis que le *ki-ta-gin* gouverne cette province en qualité de vice-roi. Un jésuite nommé Beguin, de la province de Champagne, qui étoit venu en 1767, et une seconde fois en 1768, a été obligé de repasser encore la mer pour attendre des circonstances plus favorables. Les trois

pères ont été proposés pour le service de l'Empereur au *tsong-tou* ou vice-roi, qui a fait d'abord des difficultés par rapport au P. du Gad, à cause de son âge; ensuite il avoit paru consentir afin de mieux jouer son jeu. En effet, après un délai de six à sept mois, il a averti l'Empereur, et n'a proposé pour Pekin que les deux PP. de Grammont et de la Beaume, qui ont été acceptés, et que nous attendons ici vers le milieu du mois d'octobre 1769. Le mal est que nous n'avons pu avoir connoissance de l'affaire que quatre ou cinq jours avant le départ de l'Empereur pour la Tartarie, dont il ne reviendra que vers la fin d'octobre. Dans ce court intervalle, nous n'avons pu prendre les mesures nécessaires pour ménager la venue du P. du Gad, qui sera très probablement acceptée de l'Empereur si nous pouvons le lui faire proposer; nous n'oublions rien pour qu'il le soit. Au reste, si notre mission a fait une acquisition considérable dans ces trois nouveaux missionnaires, elle a perdu beaucoup par la mort du P. Roy, de la province de Champagne, décédé au commencement de cette année 1769, à la fleur de son âge, dans la province de Hou-quang, qu'il a cultivée pendant plusieurs années avec un zèle infatigable. C'étoit un homme d'une haute piété,

et en  
du r  
avant  
voyer  
maiso  
bre r  
vince  
de cin  
patien  
résigr  
une f  
en qu  
palais  
l'arriv  
pereu  
J'obse  
ici, q  
ment  
son g  
pour  
a pas  
tout h  
prenti  
on ne  
c'est à  
peintu  
res en  
furent

et en état de gouverner la mission. L'intention du révérend P. Lefebvre, supérieur-général avant l'arrivée du P. du Gad, étoit de l'envoyer à Pekin pour y être supérieur de notre maison. Nous avons encore perdu en décembre 1768 le cher frère Attiret, de notre province, après une longue maladie accompagnée de circonstances bien capables d'exercer la patience, et qu'il a soufferte avec une grande résignation. On a toujours remarqué dans lui une foi vive et une piété tendre. Il a travaillé en qualité de peintre plus de vingt-cinq ans au palais. Cette dernière perte fait bien souhaiter l'arrivée de quelque nouveau peintre. L'Empereur ne laisse pas ignorer qu'il en veut. J'observerai, puisque l'occasion se présente ici, qu'un peintre européen est au commencement bien embarrassé : il faut qu'il renonce à son goût et à ses idées sur bien des points, pour s'accommoder à celles du pays, et il n'y a pas moyen de faire autrement. Il faut même, tout habile qu'il peut être, qu'il devienne apprenti à certains égards. Ici, dans les tableaux on ne veut point d'ombres, ou si peu que rien; c'est à l'eau que se font presque toutes les peintures; très peu sont à l'huile. Les premières en ce genre qu'on présenta à l'Empereur, furent faites, dit-on, sur des toiles et avec des

couleurs mal préparées. Peu de temps après, elles noircirent de façon à déplaire à l'Empereur, qui n'en veut presque plus. Enfin, il faut que les couleurs soient unies, et les traits délicats comme dans une miniature. Je n'ajoute pas mille autres circonstances qui ne laissent pas d'exercer la patience d'un nouveau venu; mais le zèle doit faire passer par-dessus tout. L'arrivée d'un peintre seroit d'autant plus nécessaire, qu'il n'en reste plus ici que deux, dont l'un, et celui que l'Empereur goûte le plus, le P. Sikelbarn, jésuite allemand, a eu cette année une attaque d'apoplexie qui ne lui a pas ôté, il est vrai, la faculté de travailler, mais qui l'a laissé dans un état à faire craindre tous les jours pour sa vie. A l'arrivée de nos deux nouveaux, notre maison sera composée de dix personnes, neuf prêtres et un frère chirurgien. Si la Providence nous procure encore le P. du Gad, j'espère que notre mission produira de grands fruits. Nous avons aussi pour cultiver les missions des environs, trois pères chinois. Il ne nous reste rien à souhaiter, sinon que la Providence ménage quelque circonstance pour faire entrer quelques missionnaires dans les provinces; deux ou trois ouvriers de bonne volonté pourroient suffire. Les PP. Baron et Lamiral, mes deux chers

comp  
que r  
mand  
vos p  
n'avo  
velles  
l'anne  
avoie  
Horta  
Je sui

www

Du

Vo  
de vo  
pour  
missio  
libert



compagnons de voyage, jouissent aussi bien que moi d'une parfaite santé; je me recommande et recommande toute notre mission à vos prières et à celles de tous nos amis. Nous n'avons point encore reçu cette année de nouvelles de la Cochinchine et du Tunquin, dont l'année dernière la plupart des missionnaires avoient été chassés. Je sais seulement que le P. de Horta, jésuite, est toujours détenu prisonnier. Je suis, etc.

---

## LETTRE

Du P. François Bourgeois, à Madame de\*\*\*.

A Pekin, le 15 octobre 1769.

MADAME,

P. C.

Voici la troisième lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Votre piété, votre attachement pour mes meilleurs amis, votre zèle pour les missions étrangères : tout me persuade que la liberté que je prends ne vous déplaît pas.

Je vous disois l'an passé qu'il s'étoit élevé ici une persécution contre notre sainte religion. Je ne pus vous en mander que les commencements, parce que les vaisseaux se dispoient alors à leur départ pour l'Europe. En voici la suite. Le jour que nous faisons la fête de saint Stanislas Koska, un grand de l'empire, du tribunal des ministres, vint à notre maison en habit de cérémonie, sans cependant être accompagné. Il se contenta de demander un missionnaire qui est un peu de sa connoissance. Quoique autrefois il eût déjà vu notre église, il voulut encore y aller, sous prétexte qu'elle avoit été ornée depuis. Le missionnaire sentit d'abord qu'il étoit question d'un honnête interrogatoire. Il se tint sur ses gardes. On ouvrit la grande porte de l'église. Le mandarin parut frappé de sa beauté. S'étant avancé, il aperçut le saint tabernacle. Il dit au missionnaire :  
» Mais pourquoi ne montrez-vous jamais ce  
» qui est renfermé dans cet endroit ? » Le missionnaire lui fit entendre, comme il put, que c'étoit un lieu sacré, où le Dieu du ciel daigne habiter. Le mandarin n'insista pas, il demanda à voir la Sainte-Vierge. On le mena à l'autel de l'immaculée conception. Il admira le tableau de la sainte Mère, comme il l'appela lui-même, et puis il parla de choses indifférentes. Un

moment après, sans faire semblant de rien, il dit au missionnaire : « Les pères des deux » autres églises et les Russes sont-ils de votre » religion ? » Le missionnaire répondit que les pères du *Nang-tang* et du *Tang-tang* en étoient, mais que les Russes n'en étoient pas. Le mandarin reprit : « Comment cela se fait-il ? Les » Russes adorent le Dieu du ciel comme vous. » Oui, dit le missionnaire, mais ils ne l'adorent pas comme il veut être adoré. Comme les idolâtres sont fort superstitieux, le mandarin pria le missionnaire de lui apprendre comment nous cherchions le vrai bonheur. Le missionnaire lui répondit que nous ne courions pas après le bonheur de la terre, et que, pour obtenir le vrai bonheur, nous prions le Dieu du ciel de nous l'accorder. On sortit de l'église; on prit du thé; on fit un petit présent au mandarin, qui s'en alla fort content, à ce qu'il parut.

Cependant le bruit se répandit qu'on alloit rechercher les chrétiens dans tout l'empire. La peur saisit la ville et les environs. Tranquilles sur notre sort, nous ne l'étions pas sur celui de tant d'ames qui nous sont si chères, et qui alloient être exposées à des tentations plus délicates qu'on ne pense quand on est loin du danger. L'alarme augmenta quand on apprit

que le chef commissaire du tribunal des mathématiques étoit allé au palais présenter à l'Empereur une accusation pleine d'invectives contre notre sainte religion. On craignit avec quelque fondement, qu'il n'y eût dans toute cette affaire quelque manœuvre secrète de la cour, qui, par un reste de ménagement pour les missionnaires de Pekin, ne vouloit pas se montrer à découvert, tandis que peut-être elle donnoit le branle à tout. Voici en abrégé cette fameuse accusation.

» *Tsi-tching-go* (c'est le nom de l'accusateur) offre avec respect à Votre Majesté ce placet, pour lui demander ses ordres touchant l'affaire suivante. J'ai examiné les différentes religions qui sont défendues dans l'empire, parce qu'elles pervertissent les peuples, et je me suis convaincu qu'à ce titre la religion chrétienne, plus qu'aucune autre, méritoit d'être entièrement et à jamais proscrite. Elle ne reconnoit ni divinité, ni esprits, ni ancêtres; elle n'est que tromperie, superstition et mensonge. J'ai souvent oui parler des recherches qui en ont été faites dans les provinces, et des sentences portées contre elle; mais je ne vois pas que la capitale ait encore rien fait pour l'éteindre dans son sein. Cependant cette religion perverse s'étend; le peuple ignorant et

grossier l'embrasse, et y tient avec une constance qui ne sait pas se démentir.

» Dans la crainte que les Européens, qui depuis long-temps sont dans le tribunal des mathématiques, n'eussent séduit quelques membres du tribunal, j'ai fait faire sous main et sans éclat des recherches exactes, et il s'est trouvé vingt-deux mandarins, qui, au lieu d'être sensibles à l'honneur qu'ils ont de porter le bonnet, la robe et les autres ornements qui décorent leur dignité, se sont oubliés au point qu'ils ne rougissent pas de professer cette religion superstitieuse. Lorsque le cœur de l'homme n'a aucun frein qui le contienne, bientôt il devient le jouet de l'erreur; les vices y prennent racine, et portent partout la désolation. Les autres tribunaux sont sans doute infectés, comme le mien; le reste de la capitale et les provinces se pervertissent. Il est temps, il est de la dernière importance d'y mettre ordre, il faut séparer le bon du mauvais.

» C'est dans cette vue, que moi, votre sujet, je prie Votre Majesté qu'elle donne ordre que les vingt-deux mandarins de mon tribunal soient traduits aux tribunaux compétents, pour y être jugés selon les lois; qu'en outre on délibère sur les moyens, les recherches, les défenses et les punitions qui doivent couper

court au mal. J'attends respectueusement les ordres de Votre Majesté. Le 4 de la 10<sup>e</sup> lune (12 novembre de l'an 1768), de Kien-long 33.

La réponse de l'Empereur fut *Kai pou y treon*, c'est-à-dire, *que les tribunaux compétents délibèrent et me fassent leur rapport.*

Ce placet ne nous parvint que le 15 novembre. Sa lecture nous pénétra de la plus vive douleur; il y avoit long-temps qu'un particulier n'avoit osé traiter notre sainte religion avec tant d'indignité. Nous résolûmes sur-le-champ de venger son honneur dans une requête qu'on feroit passer à l'Empereur par le comte-ministre, qui est nommément chargé de nos affaires dans cette cour. La requête fut bientôt faite. Le P. Harestain, président du tribunal des mathématiques, et ses deux collègues, furent chargés de la présenter. Ils se rendirent pour cela au palais; mais le comte ne leur donna que de belles paroles. Il leur dit que nous nous inquiétions pour rien; que cette affaire n'auroit pas de mauvaises suites; qu'il se chargeoit de parler lui-même à l'Empereur; que nous devons savoir qu'il étoit notre ami, et que le meilleur avis qu'il avoit à nous donner en cette qualité, c'étoit de bien prendre garde de remuer. Le comte nous trom-

poit  
de to  
aussi  
tème  
chos  
ici l'  
atter  
cour  
afflig  
sons  
offer  
C  
1768  
cités  
pas  
des  
buna  
men  
que  
fure  
O  
dit :  
» pa  
» pe  
des  
en s  
terr  
fami

poit peut-être; mais que faire? On achevoit de tout perdre, si, contre le gré d'un homme aussi puissant que lui, on se fût adressé directement à l'Empereur. D'ailleurs c'étoit une chose moralement impossible. On ne voit pas ici l'Empereur quand on veut. Il fallut donc attendre les événements. Nous eûmes tous recours à la ressource ordinaire des personnes affligées. On redoubla la prière dans nos maisons, et tous les jours le saint sacrifice fut offert pour conjurer l'orage.

Cependant, la nuit du 18 au 19 novembre 1768, les vingt-deux mandarins accusés furent cités au tribunal des crimes, qui, ne voulant pas juger cette affaire tout seul, avoit appelé des membres du tribunal des rites et du tribunal des mandarins, pour juger conjointement. L'interrogatoire fut long, et ce ne fut que bien avant dans la nuit que les accusés furent renvoyés jusqu'à un plus ample informé.

On présenta au comte les dépositions. Il dit : « Pourquoi, dans une affaire qui n'est pas de conséquence, envelopper tant de personnes? » Ce mot fit son effet. Le tribunal des crimes rappela les accusés, et les divisant en sept familles, il ne fit subir un nouvel interrogatoire qu'aux chefs de chacune de ces familles, les autres accusés ne comparurent

plns. Ignace Pao , chef de la famille des Pao , laquelle, la première, se fit chrétienne à Pekin il y a près de deux siècles, et qui, dans des temps très difficiles, avoit logé le fameux P. Ricci fondateur de cette mission, Ignace Pao, dis-je, répondit comme un ange. Ses juges, étonnés de la beauté de la morale chrétienne, convinrent de bonne foi, que même sur le sixième commandement, que les païens gardent si mal, « c'étoit la bonne et la véritable » doctrine. » Survint l'arrêt du *Sin-pou*, il est assez modéré; il ne dit rien contre notre sainte religion : on y lit même qu'elle n'a rien de mauvais. Cependant comme elle est défendue par les lois, il la défend de nouveau, et il oblige les chrétiens à aller se déclarer, s'ils veulent obtenir le pardon du passé. Voici ses termes :

« Les mandarins accusés nous ont répondu d'une manière suffisante. Toute leur faute se réduit à avoir embrassé une religion défendue dans l'empire. Nous avons consulté les lois. Il y en a une qui porte, « que ceux qui auront » violé une loi, seront condamnés à cent coups » de pantze. Selon le dispositif d'une autre » loi, si toute une famille se trouve coupable, » le chef seul sera puni; une troisième dit : Si » quelqu'un du tribunal des mathématiques

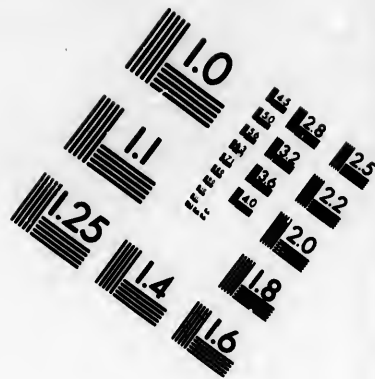
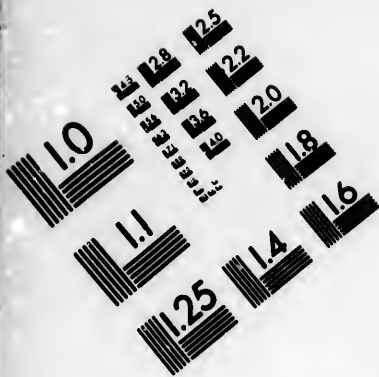
est  
il s  
conf  
faut  
de fa  
la re  
tres  
jugé  
ou  
lois  
faud  
fesse  
vère  
dan  
dan  
plac  
des  
qui  
plac  
coul  
port  
à V  
lune  
L'E  
y,  
ord  
L  
de l



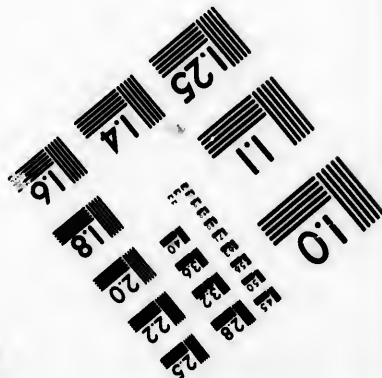
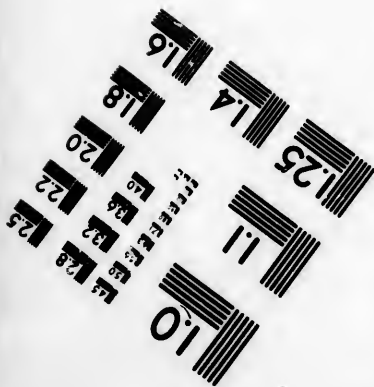
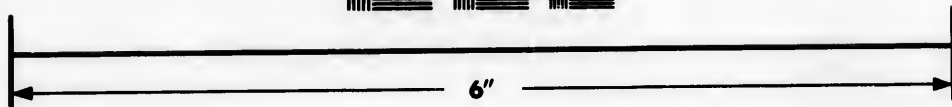
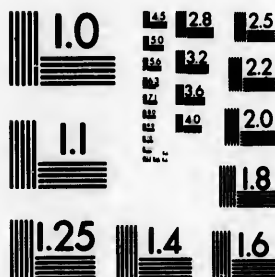
est conpable, on le privera de ses titres, et il sera réduit au rang du peuple. » Pour se conformer à ces lois dans le cas présent, il faut casser de leurs mandarinats les sept chefs de famille, qui, contre les lois, ont professé la religion chrétienne. Quant aux quinze autres accusés, comme, suivant les lois, on a jugé responsables de leurs fautes leurs pères ou leurs frères aînés, ils doivent, selon les lois, être mis hors de cour et de procès. Il faudra défendre aux uns et aux autres de professer la religion chrétienne, et les punir sévèrement, s'ils ne se corrigent pas. Outre cela, dans les cinq villes qui composent Peking et dans tout le district, il faudra afficher des placards, pour avertir que désormais on usera des voies de rigueur contre tous les chrétiens qui n'iront pas se dénoncer eux-mêmes. Ces placards seront affichés partout où il est de coutume. Telle est la sentence que nous avons portée; nous la proposons respectueusement à Votre Majesté. Aujourd'hui le 5 de la 11<sup>e</sup> lune, de Kien-long 33 (le 13 décembre 1768). » L'Empereur répondit par ces deux mots ʒ, ʒ, (j'approuve cette sentence, respectez cet ordre).

Le comte, par égard pour les missionnaires de Peking, et le président tartare qu'on avoit





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0

5 5.6 6.3 7.1 8.0  
9.0 10 11.2 12.5 14.0 16.0 18.0 20.0

su gagner , avoient fait adoucir cet arrêt tant qu'ils avoient pu ; cependant en le lisant nous eûmes le cœur percé de la douleur la plus amère. Nous vîmes que des sept chefs de famille interrogés , tous n'avoient pas répondu également bien ; plusieurs avoient cherché des détours pour se tirer d'affaire , et sans renoncer leur foi , ils ne l'avoient pas honorée comme ils devoient. D'ailleurs notre sainte religion se trouvoit interdite de nouveau , et il étoit enjoint aux particuliers d'aller se dénoncer eux-mêmes , s'ils vouloient obtenir le pardon du passé. Cette clause étoit bien dangereuse ; elle causa effectivement de grands maux , comme nous ne l'avions que trop prévu.

Les mandarins des provinces , attentifs aux démarches de la capitale , se tenoient prêts à agir ; un rien pouvoit allumer le feu de la persécution dans tout l'empire. Le P. Lamathe , missionnaire français dans la province de Hou-quang , ne fut manqué que d'un quart-d'heure ; les archers étoient presque à sa porte qu'il n'en savoit encore rien. Il se sauva précipitamment dans des montagnes , où il resta trois jours et trois nuits caché dans un fossé , et pouvant être à tout moment dévoré par les tigres , qui sont en grand nombre dans toute la Chine. La chrétienté qui est auprès de la grande

murai  
le bru  
rétés ,  
bunal  
comm  
Nous  
Provi  
de pei

Les  
Noël.  
cette f  
faut p  
plus q  
trop. L  
fussen  
rendir  
Il y e  
pagne.  
soixan  
solatio  
un vo  
saison

A n  
qu'en  
des in  
est for  
fois de  
que vi

muraille, nous envoya un exprès, disant que le bruit se répandoit que nous étions tous arrêtés, et qu'on nous avoit conduits au tribunal des crimes, chargés de neuf chaînes, comme le sont les criminels de lèse-majesté. Nous ne méritions pas une si grande grâce, la Providence nous réservoir à un autre genre de peine.

Les placards s'affichèrent le saint jour de Noël. Cela ne nous empêcha pas de célébrer cette fête avec un certain éclat. Comme il ne faut pas braver l'autorité, il ne faut pas non plus que les ministres du Seigneur craignent trop. Le soir, avant que les barrières des rues fussent fermées, une foule de chrétiens se rendirent, à petit bruit, dans notre maison. Il y en avoit déjà d'autres, venus de la campagne. Je vis parmi eux un bon vieillard de soixante-douze ans, qui, pour avoir la consolation d'assister à la fête, n'avoit pas craint un voyage de quatre-vingts lieues dans une saison très rigoureuse.

A minuit, notre église étoit plus éclairée qu'en plein jour. La messe commença au son des instruments et d'une musique vocale, qui est fort au goût des Chinois, et qui a quelquefois de quoi plaire aux Européens. Il n'y eut que vingt musiciens; on retrancha le gros

tambour et les instruments qui font trop de bruit, et qui, dans les circonstances, auroient pu réveiller la haine des idolâtres. Les soldats des rues battoient les veilles de tout côté, et ils entendoient à peu près comme s'ils eussent été dans l'église. Cependant il n'y eut rien. Quand le jour fut venu, les chrétiens sortirent de notre maison peu à peu, et s'en retournèrent bien contents chez eux.

Pekin a deux villes, la ville tartare et la ville chinoise. La première à quatre lieues de tour, et contient un million d'habitants; la seconde, quoique moins grande, n'en compte pas moins. Elle a deux lieutenants de police, qui, pour l'ordinaire, sont mandarins d'un ordre supérieur, et membres d'un des six grands tribunaux de l'empire. Le mandarin Ma occupoit un de ces postes, et s'y distinguoit par sa probité, son désintéressement et son exactitude à maintenir l'ordre. Tout le monde savoit qu'il étoit chrétien, et personne ne pensoit à l'inquiéter, tant il étoit aimé et estimé. Son collègue, nommé *Ly*, ne pouvant lui ressembler, chercha à le perdre. Il lui signifia qu'il eût à obéir à l'arrêt du *sin-pou*, et à se dénoncer lui-même comme chrétien, ou bien qu'il lui en épargneroit la peine; qu'il ne lui donnoit que trois jours pour délibérer. Ma

fut fo  
bien d  
cembr  
neur,  
en ces

» bun  
» et n  
» géné  
» relig  
» con  
» relig  
» ferm

Les  
aimoi  
dirent  
» vous  
» vous  
» décl  
fais ce  
on le  
chef d  
le reçu  
ferme  
son tr  
ne vo  
peu éc  
tourne  
ses rép

fut fort embarrassé; il consulta; enfin, tout bien considéré, il prit son parti. Le 31 décembre, il présenta au tribunal du gouverneur, dont il étoit membre, un écrit conçu en ces termes : « Pour obéir à l'arrêt du tribunal des crimes, je déclare que ma famille » et moi nous sommes chrétiens depuis trois » générations. Nos ancêtres embrassèrent la » religion dans le *Leao-tong*, leur pays. Nous » connoissons comme eux que c'est la vraie » religion qu'il faut suivre; nous y sommes tous » fermes et constants. »

Les mandarins du tribunal du gouverneur aimoient Ma. Ayant lu sa déclaration, ils lui dirent : « A quoi pensez-vous? vous courez » vous-même à votre perte; attendez qu'on » vous recherche, il sera alors temps de vous » déclarer. » C'est malgré moi, dit Ma, que je fais cette démarche : on m'y a forcé. Là-dessus, on le conduisit au comte-ministre, comme au chef du tribunal. Le comte connoissoit Ma, il le reçut avec beaucoup d'amitié; mais le voyant ferme, il donna commission aux mandarins de son tribunal de l'examiner. Pour le sauver on ne vouloit tirer de lui qu'une parole tant soit peu équivoque. On eut beau le tourner et le retourner, Ma, toujours constant et attentif à ses réponses, ne dit rien que de bien.



Sa fermeté irrita insensiblement ses juges, qui ne concevoient pas comment on peut être si attaché à une religion. Le fils du comte, qui est gouverneur de Pekin, et qui est encore jeune, s'échauffa plus que les autres. Il demanda brusquement à Ma : « Si l'Empereur vous ordonne de changer, que ferez-vous ? » Ma répondit : J'obéirai à Dieu. » Le jeune gouverneur, qui ne voit rien au-dessus de son Empereur, fut frappé de cette réponse ; il pâlit et ne dit plus mot. Il alla sur-le-champ faire son rapport au comte son père, et le comte présenta un placet à l'Empereur en son nom et au nom de son fils. Il y raconta tout ce qui s'étoit passé la veille, et il finit en priant l'Empereur de livrer Ma au tribunal des crimes, pour y être jugé selon la rigueur des lois. L'Empereur aima mieux qu'il fût conduit au tribunal des ministres et des grands de l'empire, pour y être de rechef examiné et interrogé. Le monarque comptoit que la majesté de ce tribunal en imposeroit à l'accusé, et que difficilement il pourroit résister aux instances de tout ce que l'empire a de plus grand. Mais Ma se soutint avec un courage qui étonna ses juges, et qui leur ôta l'espérance de le vaincre. Dès le lendemain ils présentèrent à l'Empereur le placet suivant ;

« V  
 tres, p  
 Votre  
 Pou  
 nous a  
 te (nor  
 Si vou  
 l'Emp  
 vous e  
 mainte  
 Je n'av  
 dans m  
 un nor  
 d'emb  
 suivit  
 En rec  
 mourir  
 ciel, à  
 Depuis  
 occupé  
 temps  
 J'ai lu  
 posées  
 du pro  
 criptio  
 Au vér  
 criptio  
 néant

« Vos sujets, nous, premier ministre et autres, présentons respectueusement ce placet à Votre Majesté.

Pour obéir aux ordres qu'elle nous a donnés, nous avons fait venir en notre présence *Sching-te* (nom tartare de Ma), et nous lui avons dit : Si vous consentez à sortir de votre religion, l'Empereur vous accorde le grand bienfait de vous exempter de toute poursuite et de vous maintenir dans vos emplois. Ma a répondu : Je n'avois que dix-neuf ans, lorsqu'étant encore dans mon pays au-delà de la grande muraille, un nommé *Na-lang-go* persuada à mon aïeul d'embrasser la religion chrétienne. Mon père suivit son exemple, et moi celui de mon père. En recevant le saint baptême, je fis vœu de mourir plutôt que de renoncer au Dieu du ciel, à l'Empereur et à mes pères et mères. Depuis dix-huit ans que je suis dans Pekin, occupé dans différents mandarinats, j'ai été de temps en temps aux églises du Dieu du ciel. J'ai lu, dans ces églises, trois inscriptions exposées à la vue du public, et toutes trois écrites du propre pinceau de l'empereur Cang-hi. L'inscription du milieu contient ces quatre lettres ; *Au véritable principe de tous les êtres*. Les inscriptions latérales sont : *Après avoir tiré du néant tout ce qui tombe sous nos sens, il le can-*

*serve, et il y préside souverainement. Il est la source de toute justice et de toutes les autres vertus ; il a la souveraine puissance de nous éclairer et de nous secourir..... etc.* Tel est le Dieu des chrétiens ; tels sont nos engagements ; je ne puis y renoncer.

» Nous, vos sujets, nous nous y sommes pris de toutes les manières pour convertir et gagner ce mandarin, mais il persiste aveuglément dans son opiniâtreté ; absolument il ne veut pas ouvrir les yeux ; c'est quelque chose d'incompréhensible. Votre Majesté s'en convaincra par le détail de nos interrogations, et de ses réponses dont nous offrons respectueusement le manuscrit à Votre Majesté avec ce placet. Le 27 de la 11<sup>e</sup> lune, de *Kien-long* 33 (11 janvier 1789). »

L'Empereur répondit : *Que Ma soit cassé et traduit au sin-pou.*

En conséquence de cet ordre, on arracha à Ma les marques de sa dignité ; on le chargea de chaînes, et, dans cet état, on le conduisit du palais au tribunal des crimes, sur une charrette découverte. Ainsi Ma, lieutenant de police de la capitale, membre d'un des six grands tribunaux de l'empire, ayant grade de colonel dans une des huit bannières, fut donné en spectacle de terreur uniquement pour la reli-

gion.  
messes  
l'ébrai  
mentit

Sa c  
nistres  
s'ils ne  
l'ordre  
sans e  
au sin  
naça d  
Nous  
ront p  
n'y en  
tile de  
n'y ren  
dressa

» l'Em  
» n'ête  
» riger  
Ma, r  
chréti  
d'affai  
devan  
justem  
tachar  
d'un t  
mieux

gion. Menaces, sollicitations, insultes, promesses : tout fut employé successivement pour l'ébranler ; mais ce fut en vain , il ne se démentit pas un moment.

Sa constance commença à intriguer les ministres. Il y alloit au moins de leur fortune s'ils ne venoient pas à bout de faire respecter l'ordre de l'Empereur, qui jamais ne doit être sans effet. Ils se rendoient de temps en temps au *sin-pou*. Un jour le ministre chinois menaça de le faire mettre à une question cruelle. Nous verrons, dit-il, si les tourments ne seront pas plus efficaces que nos paroles. Vous n'y entendez rien, reprit le comte, il est inutile de le presser de renoncer à sa religion, il n'y renoncera pas. Laissez-moi faire. Puis s'adressant à Ma, il lui dit : « Vous avez offensé » l'Empereur, ne vous en repentez-vous pas ? et » n'êtes-vous pas dans la résolution de vous corriger de vos fautes passées ? » Oui, répondit Ma, mais je ne puis sortir de la religion chrétienne, ni renoncer à Dieu. Ce mot tira d'affaire le comte ; mais il ternit, du moins devant les hommes, la gloire que Ma s'étoit si justement acquise jusqu'alors. Le comte s'attachant à la première partie de la réponse, dit d'un ton badin qui lui est très familier, je sais mieux ce que pense Ma que lui-même. Il res-

pecte les ordres de l'Empereur; il veut se corriger; tout est dit; que faut-il de plus? Ma eut beau protester qu'il étoit toujours chrétien, et qu'il le seroit jusqu'à la mort, le comte fit la sourde oreille, et, sans tarder davantage, il alla faire son rapport à l'Empereur, qui, quelques jours après, fit publier dans les bannières l'ordre suivant :

« La résistance que Ma a faite à mes volontés méritoit une punition exemplaire : il convenoit de le traiter en criminel; mais, comme la crainte lui a enfin ouvert les yeux, et l'a fait sortir de la religion chrétienne, je lui fais grâce; je veux même qu'il soit mandarin du titre de *Cheon-pei*. Qu'on respecte cet ordre. »

Il y a dans l'empire huit bannières. C'est toute la force de l'état. Chaque bannière peut avoir trente à quarante mille hommes exercés dans le métier de la guerre, et toujours prêts à partir au premier signal. Quoique les Tartares fassent le fond de ces troupes, on y compte cependant beaucoup de Chinois dont les familles s'attachèrent à la dynastie présente, lorsqu'elle conquit la Chine.

L'affaire de Ma excita dans quelques-unes de ces bannières une vive persécution. Les premiers coups tombèrent sur la famille des

*Tcheon.*

homme  
gnalé d  
auparav  
même c  
quelle é  
Il avoit  
extrême  
vieux L  
l'attaqu

Jean

père et  
darins,

noisso

mieux

et ils lui

vous

vous

renonce

jeta sur

se mit s

bes, et

long de

doigt p

vingt-s

une do

voir pa

rude; r

*Tcheon*. Son chef, nommé *Laurent*, est un homme de soixante-deux ans, qui s'étoit signalé dans une pareille occasion, trente ans auparavant; il comptoit bien qu'il en seroit de même cette fois-ci, mais il ne savoit pas à quelle épreuve devoit être mise sa constance. Il avoit un fils nommé *Jean*, jeune homme extrêmement aimable et peut-être trop aimé du vieux *Laurent*. Ce fut par cet endroit qu'on l'attaqua.

Jean fut mandé le 7 janvier 1769, avec son père et quelques-uns de ses parents. Les mandarins, en voyant *Laurent*, dirent: « Nous connoissons cet homme-là, il ne demanderoit pas mieux que de mourir. » Puis ils vinrent au fils, et ils lui dirent: « Il y a ordre de l'Empereur que vous renonciez à votre religion. Y renoncez-vous ou bien n'y renoncez-vous pas? » Je n'y renonce pas, répondit *Jean*. A l'instant on se jeta sur lui, et on l'étendit par terre; un homme se mit sur ses épaules, un autre sur ses jambes, et un troisième, armé d'un fouet tartare, long de cinq pieds, et gros comme le petit doigt par l'une de ses extrémités, lui donna vingt-sept coups. Les trois premiers lui firent une douleur si vive, qu'il craignit de ne pouvoir pas soutenir long-temps un combat si rude; mais, ayant prié Dieu dans le fond de

son cœur, il sentit croître ses forces et son courage. Le lendemain il vint nous voir. Il avoit un air content ; nous nous jetâmes à son cou pour l'embrasser ; il s'attendrit et pleura. « Ah ! » que je crains, nous dit-il, de n'avoir pas la » force de soutenir les tourments. » Nous le rassurâmes de notre mieux et nous lui promîmes tous les secours de nos prières. Le 9, il communia à notre église ; et, après avoir demandé instamment notre bénédiction, il se rendit pour la seconde fois au lieu du combat. Le vieux Laurent reçut d'abord cinquante-quatre coups en deux temps. On n'en donna que trois à Jean, puis on s'arrêta. Jean, qui auparavant craignoit de n'avoir pas le courage de souffrir, craignit, dans ce moment, de ne souffrir pas assez. Il reçut encore vingt-sept coups.

Le 11 janvier, il fut rappelé pour la troisième fois. Ce fut le jour de ses grandes souffrances et de son triomphe. Voici comment il raconte la chose dans une lettre qu'il nous écrivit le lendemain.

« Hier, dès que je fus arrivé, le mandarin » me demanda si je renonçois ou non. Je ré- » pondis à l'ordinaire : Je ne renonce point. » Aussitôt on m'ôta mes habits, et on me donna » vingt-sept coups de fouet ; après quoi on me

» dema  
» ou n  
» renou  
» coup  
» je fis  
» jours  
» repri  
Jean  
père. M  
fois, sa  
foibles  
cruels  
qui le  
par un  
reusen  
chute  
fils.

Jean  
» de fo  
» le Sa  
» mit  
» men  
« Si t  
» que  
» Je l  
» les  
» sair  
» loit

» demanda une seconde fois : Renoncez-vous,  
» ou non? Je répondis une seconde fois : Je ne  
» renonce pas : on me donna encore vingt-sept  
» coups. On me fit quatre fois la même demande ;  
» je fis quatre fois la même réponse, qui fut tou-  
» jours suivie de vingt-sept coups. A toutes les  
» reprises, on changeoit de bourreaux. »

Jean, dans sa lettre, ne parle pas de son père. Nous sûmes qu'il avoit été battu plusieurs fois, sans avoir donné la moindre marque de foiblesse. Mais il ne tint pas aux traitements cruels que l'on faisoit à son fils. Chaque coup qui le frappoit, perçoit son cœur. Vaincu enfin par une fausse tendresse, il succomba malheureusement, ne prenant pas garde que sa chute alloit être le plus cruel supplice de son fils.

Jean continue ainsi. « Voyant que les coups  
» de fouet n'ébranloient pas la constance que  
» le Seigneur m'inspiroit, mon mandarin me  
» mit à genoux une demi-heure sur des frag-  
» ments de porcelaine cassée, et il me dit :  
» Si tu remues, ou si tu laisses échapper quel-  
» que plainte, tu seras censé avoir apostasié. »  
» Je le laissois dire, et je m'unissois à Dieu ;  
» les mains jointes, j'invoquois tout bas les  
» saints noms de JÉSUS et de MARIE. On vou-  
» loit encore m'ôter cette consolation. On sé-



» paroit mes mains, et on parloit de me ca-  
 » denasser la bouche : mais on eut beau faire ,  
 » ce supplice n'eut pas l'effet qu'on s'en étoit  
 » promis; on en revint aux coups. On me  
 » frappa encore à quatre reprises différentes;  
 » alors mes forces s'épuisèrent, une sueur  
 » froide me prit, et je tombai en foiblesse.  
 » Ceux qui étoient autour de moi profitèrent  
 » de ce moment; ils saisirent ma main, et for-  
 » mèrent mon nom sur un billet apostatique. Je  
 » m'aperçus bien de la violence qu'on me fai-  
 » soit; mais alors j'étois même hors d'état de  
 » pouvoir m'en plaindre. Dès que j'eus assez  
 » de force pour pouvoir parler, je protestai  
 » que je n'avois aucune part à cette signature;  
 » que je la détestois; que j'étois chrétien, et que  
 » je le serois jusqu'à la mort. On me remit une  
 » seconde fois sur les fragments de porcelaine  
 » cassée; mais je n'y restai pas long-temps.  
 » Mon officier s'aperçut que je m'affoiblissois  
 » sérieusement. Il donna ordre de me trainer  
 » hors de la cour. Je crus devoir renouveler  
 » en ce moment ma profession de foi. Je dis  
 » hautement que j'étois chrétien, et que je le se-  
 » rois toujours. Mon père et mon oncle m'em-  
 » portèrent dans une maison voisine, pour y  
 » passer la nuit. »

Nous avons su d'ailleurs que Jean étoit dans

un état  
 ne pur  
 des lar  
 même  
 bien. C  
 sans le  
 violent  
 toucho  
 et ses  
 vouloit  
 plainni  
 Les chi  
 poit il e  
 grâces  
 assez bi  
 de deu  
 ses dév  
 vint no  
 tourme  
 qu'il po  
 qu'il c  
 quand  
 tout so  
 beauc  
 rois pl  
 disant  
 yeux.

On

un état si pitoyable , que les païens eux-mêmes ne purent s'empêcher en le voyant de verser des larmes, et le fils de son mandarin alla lui-même lui chercher un remède qui lui fit du bien. On ne pouvoit plus revenir à la charge sans le tuer. Le froid lui avoit causé une si violente contraction de nerfs, que ses genoux touchoient sa poitrine; ses reins étoient courbés et ses chairs monstrueusement enflées. Il ne vouloit pas que ses parents et ses amis le plaignissent. Il étoit tranquille, gai, content. Les chirurgiens comptoient que s'il en réchappoit il en avoit au moins pour trois mois : mais, grâces à Dieu, en moins d'un mois il guérit assez bien pour venir à notre église, à l'aide de deux personnes qui le soutenoient : il fit ses dévotions. Après son action de grâces, il vint nous voir. Je lui demandai si dans les tourments la pensée ne lui étoit pas venue qu'il pourroit bien y rester : il me répondit qu'il croyoit bien être à sa dernière heure quand il sentit la sueur froide se répandre sur tout son corps : *cependant*, ajouta-t-il avec beaucoup de simplicité, *si j'étois mort je n'aurois plus eu le bonheur de communier*; et en disant ces paroles les larmes lui vinrent aux yeux.

On n'entendit plus parler que de chrétiens

battus et maltraités de toutes les façons pour la religion. Un jeune soldat, nommé *Ouang Michel*, d'une autre bannière que Jean, eut à souffrir les mêmes combats que lui. *Tchon Joseph* fut attaché à une colonne, la tête en bas, et la moitié du corps sur la glace. *Ly Matthias* fut battu sans interruption jusqu'à ce qu'il perdit connoissance, etc. Ce détail me mèneroit trop loin.

Je ne vous dirai pas ce que nous souffrions en voyant le troupeau de Jésus-Christ ainsi livré à la fureur de l'idolâtrie : votre cœur vous le dira assez. Nous essayâmes tous les moyens humains pour faire cesser cette malheureuse persécution ; ils furent sans effet : le Ciel même parut insensible à nos cris. Nous nous étions arrangés de façon que, pendant tout le jour, il y avoit un missionnaire devant le saint sacrement. On fit d'autres bonnes œuvres, et la persécution alla son train. Ce qu'il y eut de plus affligeant pour nous, c'est qu'elle fit des apostats. Il est vrai que très peu renoncèrent formellement à la religion, mais il y en eut plusieurs qui furent surpris par les idolâtres et qui donnèrent dans les pièges qu'ils leur tendoient.

Il arriva une chose qui nous fit frémir. Deux jeunes gens extrêmement aimables et bons

chrétien  
Ils répo  
toient l  
roient  
pour re  
Le man  
n'étoit p  
sans les  
cœur p  
ordinai  
milieu  
à la ma  
Leur m  
leur dit  
» vous a  
» et alle  
» aller e  
gorge e  
ne sign  
venoi  
ble sign  
leur fau  
que pa  
rent de  
Dans  
de Pek  
village  
milles c

chrétiens, furent cités devant leur mandarin. Ils répondirent modestement qu'ils respectoient l'ordre de l'Empereur; qu'ils mourroient contents s'il l'ordonnoit; mais que pour renoncer à la foi, ils ne le pouvoient. Le mandarin qui les aimoit, et qui d'ailleurs n'étoit pas d'un caractère violent, les renvoya sans les maltraiter. Ils s'en retournoient le cœur plein de cette douce joie qu'on goûte ordinairement quand on a conservé sa foi au milieu des plus grands dangers : ils rentrent à la maison, ils la trouvent pleine de monde. Leur mère vint à eux le couteau à la main, et leur dit : « Je vois bien, mes enfants, ce que » vous avez dans la tête; vous voulez être martyrs » et aller tout de suite au ciel; et moi, je veux » aller en enfer : » elle approcha le couteau de sa gorge et menace de se la couper à l'instant s'ils ne signent tous deux un écrit que les idolâtres venoient de dresser. Les enfants dans le trouble signèrent. Désolés ensuite, ils pleurèrent leur faute et furent inconsolables, jusqu'à ce que par une pénitence publique ils méritèrent de rentrer dans le sein de l'Eglise.

Dans les montagnes qui sont au couchant de Pekin, nous avons une chrétienté. Un seul village nommé *Sang-yu* compte trente-huit familles chrétiennes. Au commencement de mars

1769, elles furent toutes accusées devant le lieutenant de police de la ville tartare. On envoya du monde pour les saisir. Les archers n'emmenèrent que vingt-une personnes, parce qu'ils ne prirent que les chefs de famille, ou ceux qui les représentoient. Il n'est pas concevable combien ils ont eu à souffrir dans leur prison, qui a duré près de quatre mois. La faim, la soif, les coups, tout fut employé pour vaincre leur constance. Il y en eut d'abord qui cédèrent à la violence des coups : mais quand, il fut question de sortir, ils confessèrent généreusement la foi ; tous furent battus, les uns plus, les autres moins. Ils vinrent aussitôt nous voir. Ils étoient pâles, défigurés, sans habits. Je les conduisis à la porte de l'église ; ils se prosternèrent la face contre terre, et rendirent à Jésus-Christ, qui les avoit soutenus, de solennelles actions de grâces. On les retint dans la maison pendant quelques jours. J'en avois habillé huit avec un demi-louis, qu'un bon ecclésiastique m'avoit donné pour de bonnes œuvres lors de mon départ. Ils parurent à la belle procession du saint sacrement, que nous faisons ici avec le plus de solennité qu'il est possible. Ils en firent un des ornemens les plus touchants. Pour moi, je ne pouvois pas les regarder sans être attendri jusqu'au fond de l'âme.

Enfin, ment, et comme d'âtrerie. D'espèce de faite : ne

Voici  
*Nuntius*  
vous par

Le P.  
Europe,  
ce qui se  
broussa  
sion du  
du saint  
là qu'il  
fiante d'

La p  
pèce de  
dément  
quatre p  
Il est co  
exposé  
et à tou  
tent de  
enclavés  
jointes p

Les p

Enfin, la persécution s'apaisa insensiblement, et actuellement nous sommes tranquilles comme on peut l'être dans le centre de l'idolâtrie. Dieu sait combien de temps durera cette espèce de tranquillité. Sa sainte volonté soit faite : nous nous attendons à tout.

Voici l'abrégé d'une lettre au sujet du P. *Nuntius de Horta*, dont j'eus l'honneur de vous parler l'an passé.

Le P. de Horta pensoit à s'en retourner en Europe, en 1766; mais, ayant appris sur sa route ce qui se passoit en Europe il craignit et il rebroussa chemin. A peine fut-il arrivé à sa mission du Tunquin, qu'il fut pris dans l'exercice du saint ministère et mené en prison. C'est de là qu'il nous écrit une grande lettre fort édifiante d'où je tirerai ce que j'ai à vous dire de lui,

La prison du P. de Horta est une espèce de loge, formée par des pieux profondément enfoncés en terre; elle n'a guère que quatre pieds de long sur deux et demi de large. Il est continuellement assis ou à demi-couché, exposé à la pluie, au soleil d'un climat brûlant et à toutes les injures de l'air. Ses pieds sortent de la prison à travers les pieux, et sont enclavés dans deux gros morceaux de bois joints par les deux bouts.

Les piqûres des insectes dont il ne peut pas

se défendre, les ulcères dont tout son corps est couvert et dont il sort une puanteur insupportable, le bruit des batteurs de veilles et des soldats qui, jour et nuit, sont de garde autour de lui, les égoûts qui l'environnent, l'opération de la pierre qu'il a soufferte: tout cela et je ne sais combien d'autres maux présentent dans la lettre de ce père un tableau de douleur qui fait frémir.

Mais son courage croît avec ses souffrances: ce n'est plus cet homme, tel qu'on le vit à l'île de France, timide, indécis, ne sachant pas prendre son parti: aujourd'hui rien ne l'ébranle; il parle de ses souffrances, de leur excès et de leur durée, comme il parleroit de celles d'un étranger qui ne le touche pas.

Interrogé par des juges idolâtres, pourquoi le Dieu des chrétiens n'avoit pas fait annoncer plus tôt aux Tunquinois sa religion, il répondit qu'il est très probable qu'autrefois la religion du vrai Dieu avoit été annoncée à leurs ancêtres qui, aussi infidèles qu'eux, avoient persécuté et fait mourir ses envoyés; que si, depuis ce temps, ils paroisoient avoir été oubliés dans la distribution des trésors de la miséricorde divine, ils ne devoient s'en prendre qu'à leurs grands péchés; que le Seigneur seroit revenu plus tôt à eux, s'ils n'avoient pas violé la loi naturelle qu'il a gravée dans tous les cœurs.

La libe  
 ses juges,  
 plus crit  
 sera son  
 s'encoura  
 Japon, q  
 ple plus r  
 en 1722 e  
 la foi dan  
 prières d  
 Nuntius d  
 fessor, p  
 est daté d  
 Nous p  
 C'est à to  
 que pût f  
 avoit du  
 prit, une  
 mant; ce  
 ou huit p  
 être rega  
 précieux.  
 connu en  
 religion  
 pas doute  
 peintres  
 moit: il  
 tout. Un

La liberté du P. de Horta n'a point offensé ses juges, cependant il est dans la position la plus critique; il ne sait pas encore quel sera son sort, mais il s'attend à tout. Il s'encourage par l'exemple des martyrs du Japon, qui sont de sa province, par l'exemple plus récent encore des missionnaires qui, en 1722 et en 1737, versèrent leur sang pour la foi dans le Tunquin. Il se recommande aux prières de tous les missionnaires; il signe, Nuntius de Horta, *indignissimus Christi confessor, pro Christo catenis ligatus*. Sa lettre est daté du Tunquin, le 28 juin 1768.

Nous perdîmes, l'an passé, le frère Attiret. C'est à tous égards une des plus grandes pertes que pût faire la mission de Chine. Ce frère avoit du feu, de la vivacité, beaucoup d'esprit, une solide piété et un caractère charmant; ce qui, dans une communauté de sept ou huit personnes isolées de tout l'univers doit être regardé comme quelque chose de bien précieux. Son rare talent pour la peinture est connu en Europe; et si des vues supérieures de religion ne l'eussent pas amené ici, il n'est pas douteux qu'il n'eût égalé les plus grands peintres de Paris et de Rome. L'Empereur l'aimoit : il estimoit ses peintures au dessus de tout. Un jour, pour lui témoigner sa satisfac-



tion, il voulut le faire mandarin. Le frère Attiret mit tout en œuvre pour éviter cette distinction, qu'il avoit toujours redoutée; et quoique, pour l'ordinaire, il y aille de la tête pour quiconque n'accepte pas sur le champ ces sortes de grâces, il fut assez heureux pour obtenir ce que sa modestie souhaitoit, sans irriter le monarque.

Ses belles peintures sont dans des palais où il n'est permis à personne d'entrer. Je n'en ai vu qu'une de lui, c'est le tableau de l'Ange gardien qui est dans la chapelle des jeunes néophytes. Non, on ne se lasse pas de le regarder, et si je m'en croyois, j'en ferois ici la description, mais votre complaisance pourroit se lasser de tous ces détails; il faut cependant que je dise encore un mot du frère Attiret. Dans sa dernière maladie, je lui faisois souvent compagnie. Il me dit un jour : Savez-vous ce qui m'occupe quand je passe dans ces grandes rues de Pekin, à travers ce peuple immense qu'on peut à peine percer? je vous avouerai ingénument que cette pensée ne peut pas sortir de ma tête : *Tu es presque le seul ici qui connoisse le vrai Dieu*; combien, dans tout ce monde, n'ont pas le même bonheur! qu'as-tu fait pour attirer sur toi les bontés du Seigneur? Ensuite il se livroit aux sentimens

de la pl  
noissanc

Sur le  
avec un  
et qu'on  
la Comp  
Sainte-V  
jour de  
cembre

J'ai p  
après m  
mier ser  
cela bra  
et charg  
en droit  
c'est qu  
pages d

Le c  
assurer  
langue  
termina  
dans ne  
nombre  
verbes,  
quelle  
en quel  
avec d'  
même

de la plus vive et de la plus tendre reconnaissance.

Sur le point de mourir, il s'écria tout-à-coup avec un saint transport : *Ah! la belle dévotion, et qu'on l'enseignoit bien dans les noviciats de la Compagnie!* Il parloit de la dévotion à la Sainte-Vierge : il eut le bonheur de mourir le jour de son immaculée conception, le 8 décembre 1768.

J'ai prêché la fête du Sacré-Cœur, dix mois après mon arrivée. Dieu sait ce que ce premier sermon chinois m'a coûté. Il a fallu pour cela braver les chaleurs excessives de Peking, et charger par force une mémoire qui se croyoit en droit de se reposer. On ne sait pas ce que c'est que de meubler une vieille tête de seize pages de monosyllabes décousus.

Le chinois est bien difficile. Je puis vous assurer qu'il ne ressemble en rien à aucune langue connue. Le même mot n'a jamais qu'une terminaison; on n'y trouve point tout ce qui, dans nos déclinaisons, distingue le genre et le nombre des choses dont on parle. Dans les verbes, rien ne nous aide à faire entendre quelle est la personne qui agit, comment et en quel temps elle agit, si elle agit seule ou avec d'autres. En un mot, chez les Chinois, le même mot est: substantif, adjectif, verbe, ad-

verbe, singulier, pluriel, masculin, féminin, etc. C'est à vous qui écoutez, à épier les circonstances et à deviner. Ajoutez à tout cela que tous les mots de la langue se réduisent à trois cents et quelques-uns; qu'ils se prononcent de tant de façons qu'ils signifient quatre-vingt mille choses différentes qu'on exprime par autant de caractères.

Ce n'est pas tout. L'arrangement de tous ces monosyllabes paroît n'être soumis à aucune règle générale; en sorte que, pour savoir la langue, après avoir appris tous les mots, il faut apprendre chaque phrase en particulier; la moindre inversion feroit que vous ne seriez pas entendu des trois quarts des Chinois.

Je reviens aux mots. On m'avoit dit : *chou* signifie *livre*. Je comptois que toutes les fois que reviendrait le mot *chou*, je pourrois conclure qu'il s'agissoit d'un livre. Point du tout; *chou* revient, il signifie un arbre. Me voilà partagé entre *chou livre*, et *chou arbre*. Ce n'est rien que cela; il y a *chou* grandes chaleurs, *chou* raconter, *chou* aurore, *chou* pluie, *chou* charité, *chou* accoutumés, *chou* perdre une gageure, etc. Je ne finirois pas, si je voulois rapporter toutes les significations du même mot.

Encore si on pouvoit s'aider par la lecture

des livres  
férent de

Ce qui  
pour tou  
Elle est d'  
chaque r  
différents  
ton soit

aisément  
tesse éto  
aisé de l  
encore j  
laissent

D'un ton  
uni, d'u

il faut pa  
que touj  
quante f

tique, av  
donnois

ne me la  
auditeur  
ils disen

sement  
sont to  
puisse

Anjo  
J'enten

des livres; mais non, leur langage est tout différent de celui d'une simple conversation.

Ce qui sera surtout et éternellement un écueil pour tout Européen, c'est la prononciation. Elle est d'une difficulté insurmontable. D'abord chaque mot peut se prononcer sur cinq tons différents, et il ne faut pas croire que chaque ton soit si marqué que l'oreille le distingue aisément. Ces monosyllabes passent d'une vitesse étonnante, et de peur qu'il ne soit trop aisé de les saisir à la volée, les Chinois font encore je ne sais combien d'élisions qui ne laissent presque rien de deux monosyllabes. D'un ton aspiré il faut passer de suite à un ton uni, d'un sifflement à un ton rentrant; tantôt il faut parler du gosier, tantôt du palais, presque toujours du nez. J'ai récité au moins cinquante fois mon sermon devant mon domestique, avant que de le dire en public. Je lui donnois plein pouvoir de me reprendre, et je ne me lassois pas de répéter. Il est tels de mes auditeurs chinois qui, de dix parties, comme ils disent, n'en ont entendu que trois. Heureusement que les Chinois sont patients, et qu'ils sont toujours étonnés qu'un pauvre étranger puisse apprendre deux mots de leur langue.

Aujourd'hui je suis un peu plus à l'aise. J'entends assez ceux qui viennent se confesser.

On a même cru que je pouvois me charger de la congrégation des jeunes néophytes. Le P. Dollière me la remit ces jours passés. J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, Madame, etc.

## LETTRE

Du révérend P. François Bourgeois, au révérend P. Ancemot.

Près de Pekin, le 1<sup>er</sup> novembre 1770.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

A sept ou huit lieues de Pekin, il y a une longue suite de montagnes; on prétend qu'elles s'étendent bien avant dans l'Asie occidentale, et qu'elles vont mourir assez près de l'Europe. C'est du sein de ces montagnes que je vous écris aujourd'hui. J'y suis venu pour seconder les vues de zèle du P. Desrobert. Ce jésuite,

d'heure  
que, sur  
tent des  
tations, c  
où, loin  
Dieu fû  
l'être. Il  
mettoit  
mourut,

Il s'ag  
corde est  
qui d'ai  
Hier je  
quoique  
une poig  
ou trois  
tout mor  
chose de  
roles de  
qu'il n'es  
torrents  
grimper  
qu'on y a  
pièds ou  
droite, c  
tours de  
cipice pl  
Princ

d'heureuse et sainte mémoire, ayant appris que, sur le bord des torrents qui se précipitent des montagnes, il y avoit quelques habitations, conçut le dessein d'y former une église, où, loin du bruit et des recherches, le bon Dieu fût connu et servi comme il mérite de l'être. Il n'eut pas la consolation qu'il se promettoit de ce nouvel établissement : lorsqu'il mourut, son projet n'étoit encore qu'ébauché.

Il s'agit de savoir si le temps de la miséricorde est venu pour ces pauvres montagnards, qui d'ailleurs sont d'assez honnêtes gens. Hier je n'avois rien à manger; un voisin, quoique idolâtre et bien pauvre, m'envoya une poignée de jujubes, deux pêches et deux ou trois pommes. J'en fus touché, et je ferai tout mon possible pour lui procurer quelque chose de mieux, en lui faisant porter des paroles de salut. On vient ici par des chemins qu'il n'est pas aisé d'imaginer. Pour éviter les torrents qui coulent dans les fonds, il faut grimper sur des rochers escarpés. Les sentiers qu'on y a pratiqués, n'ont souvent que deux pieds ou deux pieds et demi de large. A votre droite, c'est une roche à pic, haute comme les tours de la Primatiale<sup>1</sup>. A gauche, c'est un précipice plus profond encore, et dont vous ne

<sup>1</sup> Principale église de Nancy en Lorraine.

pouvez vous éloigner que de deux pieds; un faux pas vous y feroit tomber, et il est très aisé de le faire sur des pierres et des roches posées de champ, et plus élevées les unes que les autres. Ma monture s'est abattue trois fois des quatre pieds, sans me froisser contre les rochers de la droite, ni sans me jeter dans le précipice de la gauche. Dieu en soit béni. Je n'écris ces traits de providence qu'en rougissant d'y répondre si mal.

Vous savez, sans doute, que le révérend P. du Gad, supérieur-général de cette mission, après avoir fait le voyage de la Chine à l'âge de soixante-deux ans, n'a pu entrer dans les terres ni obtenir une place parmi nous à Peking. Il a été obligé de s'en retourner et de quitter un pays qui faisoit l'objet de tous ses vœux, et où il a consumé ses forces pendant près de trente ans d'une mission laborieuse. Voici comment il nous fait ses adieux, en partant de Canton, le 10 janvier 1770.

« La Providence, qui m'avoit appelé ici,  
 » m'ordonne d'en sortir à présent. Vous sentez  
 » bien, mes révérends pères, qu'après tant de  
 » tentatives pour me rejoindre à vous, je par-  
 » tirai d'ici sans vous quitter; mon cœur restera  
 » toujours dans cette mission à laquelle je m'é-  
 » tois consacré. Je prie Notre-Seigneur de ré-

» pand  
 » béné  
 » leme  
 » deve  
 » mains  
 » chain  
 » dans  
 » dent  
 » raiso

Il ne  
 pour fa  
 en par  
 son sai  
 avec un  
 rien su  
 son cœ  
 sions a  
 de mar

Sans  
 singulie  
 du Gad  
 rieur:  
 de zèle  
 détach  
 un mis

» pandre sur tous ceux qui la composent les  
» bénédictions célestes. Puissions-nous être tel-  
» lement embrasés de son saint amour, que nous  
» devenions de souples instruments entre ses  
» mains, pour le salut et la perfection du pro-  
» chain. Marchons avec ardeur nous-mêmes  
» dans la carrière des devoirs étroits que deman-  
» dent nos saintes fonctions. Que l'esprit d'o-  
» raison soit l'ame de toutes nos actions, etc. »

Il ne faut que quelques mots comme ceux-là pour faire connoître un homme. Il étoit revenu en partie pour avoir la consolation de revoir son saint ami, le P. Roy. Il apprit sa mort avec une si parfaite résignation, qu'il ne parut rien sur son visage de ce qui se passoit dans son cœur. Comme il avoit vécu dans les missions avec lui bon nombre d'années, je le priai de mander ce qu'il en savoit.

Sans s'attacher à ce qui a pu arriver de singulier et d'extraordinaire au P. Roy, le P. du Gad s'attache à peindre son excellent intérieur : il étoit sans cesse occupé de Dieu, plein de zèle pour sa gloire, et un vrai modèle du détachement et de la patience que doit avoir un missionnaire.



## MÉMOIRE

ur le Thibet et sur le royaume des Eleuthes , nouvellement subjugué par l'empereur de la Chine ; avec une relation de cette conquête.

**TSANG** est le nom ordinaire que les Chinois donnent au Thibet. Ils l'appellent aussi *Sy-Tsang*, parce que *Sy* veut dire *occident*, et qu'en effet le Thibet est à l'occident de la Chine, au-delà des provinces du Yunnan et du Sse-Tchouen. Anciennement il étoit connu sous le nom de *Jong*, ou de *Kiang*, ou de *Sy-fan*. Il y a encore celui de *Parountala*, ou *Barantolo*, et celui de *Tangout*.

L'étendue de ce pays, d'orient en occident, est de 6400 lis ( 640 lieues ). Du nord au sud, il y a 6500 lis ( 650 lieues ), 200 lis faisant un degré de latitude, ou 20 lieues marines. A l'orient, le Thibet va jusqu'aux frontières du Sse-Tchouen. Aussi, tout ce qui s'envoie en tribut du Thibet à la Chine, vient d'abord à Tatsienlou, qui est dans le Sse-Tchouen, et de là arrive à Peking. Tatsienlou est une ville d'un assez grand commerce, où le gouvernement est héréditaire dans une ancienne famille du

pays ,  
Chine.  
tières d  
Ta-cha  
neux ,  
désigne  
jusqu'a  
de Coc

Ce m  
l'an 42  
l'histoir  
sur le  
prince  
jettit le  
( ceux  
en part  
et ses s  
sans av  
cation.

Long  
qui con  
bassade  
Christ,  
Hong,  
Tang. S

<sup>1</sup> C'est  
265 de J

pays, sous la protection de l'empereur de la Chine. Au sud-est, le Thibet touche les frontières du Yunnan. A l'ouest, il s'étend jusqu'à Ta-cha-Hai, c'est-à-dire jusqu'au pays sablonneux, ou à la mer de sable; car c'est ce que désignent ces trois mots chinois. Au nord, il va jusqu'aux frontières du Tsing-Hay, ou du pays de Coconor.

Ce n'est qu'après la dynastie *Tsin*<sup>4</sup>, et après l'an 420 de Jésus-Christ, qu'on aperçoit dans l'histoire quelque chose de clair et de distinct sur le Thibet. On trouve qu'il y eut alors un prince dont le titre étoit *Toufan*, qui s'assujettit les peuples connus sous le nom de *Kiang* (ceux du Chen-si et du Sse-Tchouen), et qui en particulier se rendit maître du Thibet. Lui et ses successeurs y régnèrent plus d'un siècle, sans avoir avec la Chine aucune communication.

Long-Han, prince *Toufan*, fut le premier qui commença à envoyer à la Chine des ambassadeurs. Ce fut vers l'an 634 de Jésus-Christ, la huitième année du règne de Tay-Hong, second empereur de la grande dynastie *Tang*. Sept ans après, en 641, le même Long-

<sup>4</sup> C'est la septième dynastie, qui commença l'an 265 de J.-C. et dura 155 ans.

Han épousa la princesse Ouen-Tching, fille de l'Empereur, et par cette alliance il devint si puissant, qu'il vint à bout de détruire le royaume Tou-Ko-Hoen, état situé dans le pays de Coconor, et de soumettre à sa domination tous les peuples qui étoient à l'occident de la Chine.

Cette puissance des rois *Toufan* ou du Thibet se soutint près de deux cents ans. Mais ensuite, s'étant considérablement affoiblie, elle fut presque ruinée sur la fin de la dynastie *Tang*, vers l'an 907 de l'ère chrétienne. En effet, sous les derniers empereurs de cette dynastie, il se forma dans ce royaume plusieurs petits états. Les religieux ou prêtres, soit qu'ils fussent chrétiens <sup>1</sup> alors, soit qu'ils fussent idolâtres, commencèrent à avoir de grands domaines, et peu à peu les supérieurs des di-

<sup>1</sup> Dès le vi<sup>e</sup> et le vii<sup>e</sup> siècle dans le pays de Balocq, vers la source du fleuve Oxus ou Gihon, dans le royaume de Casghar et dans les états voisins, il y avoit depuis bien du temps des chrétiens, des prêtres et des évêques. Comme ces pays sont assez près du Thibet, et qu'ils ont toujours eu communication avec les Thibétains, c'est de là, sans doute, que les chrétiens entrèrent dans ce royaume. Les anciens auteurs orientaux parlent des chrétiens de Barantola, de Tangout, de Thebel, tous noms qui désignent le Thibet.

vers mo  
étoient  
cependa  
portoit  
princes  
taires  
qu'augr  
l'emper  
plusieu  
cipal d  
C'est le  
plus ter  
capital  
est le m  
dans le  
nom de  
frère M  
régna  
devint  
toute l  
chinois

Il y  
religie  
le titre  
conces  
tribun  
tres co  
de ma

vers monastères devinrent si puissants, qu'ils étoient comme souverains chez eux. Il paroît cependant qu'il y eut toujours un prince qui portoit le titre de *roi du Thibet*; mais ces princes sous la dynastie *Song* étoient tributaires de la Chine. Cette décadence ne fit qu'augmenter dans la suite, jusqu'à ce que l'empereur Chitsou divisa le pays du Thibet en plusieurs provinces ou départements. Le principal de ces départements fut Oussé-Hang. C'est le terrain le plus fécond et le climat le plus tempéré du Thibet. C'est là qu'est Lassa, capitale de tout le royaume. Au reste Chitsou est le même empereur tartare dont il est parlé dans le mémoire de la Cochinchine, sous le nom de *Koublay*, et qui après la mort de son frère Mengko, fut empereur des Tartares, régna dans les parties boréales de la Chine, devint, l'an de Jésus-Christ 1280, maître de toute la Chine, et donna à sa dynastie le nom chinois *Yven*.

Il y avoit alors dans le Thibet un bonze ou religieux, nommé *Passepa*. Chitsou lui accorda le titre de prince, et en conséquence de cette concession *Passepa* eut un sceau d'or et des tribunaux dans le pays de Oussé-Hang et autres contrées du Thibet. Il eut encore le titre de maître ou instructeur de l'Empereur, de

docteur de l'empire, de chef de la loi, et même celui de *Ouang*, qui veut dire ou roi, ou régulo tributaire, ou prince, soit du premier, soit du second ordre. Ses successeurs eurent aussi de grands titres, et relevoient comme lui de l'empereur de la Chine. Près de cent ans après, l'an 1373, la sixième année du règne de Hong-ou, un nommé *Nan-Kiapa* succéda à tous les titres de Passepa. Il eut ainsi que lui le sceau d'or, et, sous la protection de l'Empereur, il gouverna Lassa et d'autres parties du Thibet.

Vers l'an 1414, au milieu du règne de *Yonglo*, huit bonzes ou religieux reçurent de l'Empereur le titre de *Ouang*, et toutes les autres prérogatives dont nous venons de parler. Leurs titres désignent de grands docteurs, des maîtres de la loi : des propagateurs zélés de cette même loi, mais ces dénominations pompeuses ne les dispensaient pas de payer tribut.

Sous le règne de *Suen-Hong*, dont la première année fut 1426, les princes bonzes du Thibet eurent le titre de *Grand-Lama*. Le plus fameux d'entr'eux, nommé *Tsong-Kepa*, faisoit sa résidence à Lassa. Il étoit le chef de tous les lamas. C'est lui qui rendit dominante la loi du chapeau jaune : car il faut observer qu'il est deux sortes de lamas, les uns à chapeau

jauné et succéda nomma l'état. K. le premier titre sur dessus d'quement sans bon

Celui après les temps de dans une Lassa, j. pays de drada, j. Tsang-p. protecte tare de car elle donna la la détrui pour ce firent K. conor; une arm glante b fait et t

jauné et les autres à chapeau rouge. Ken-tun succéda à Tsong-Kepa , et fut le premier qui nomma un *typa* ou ministre pour gouverner l'état. Ken-tun eut pour successeur Sono , qui le premier aussi porta le titre de *Dalay-Lama*, titre sublime qui l'élevoit de beaucoup au-dessus des autres ; car *Dalay* signifie *physiquement et moralement étendu, grand et presque sans bornes.*

Celui qui succéda à Sono fut Yun-Tan , après lequel vint Hotolon-pou-Hang. C'est du temps de celui-ci que Tsang-pa-han régnoit dans une bonne partie du Thibet à l'ouest de Lassa , jusqu'aux sources du Gange et dans le pays de Sirinigar sur le Gange. Le P. Dandrada , jésuite , qui étoit en 1624 à la cour de Tsang-pa han , assure que ce prince étoit grand protecteur de la loi chrétienne; et l'histoire tartare de ce temps-là le donne assez à entendre , car elle nous apprend que Tsan-pa-han abandonna la loi de Fo ou des lamas ; qu'il vouloit la détruire ; qu'il maltraitoit les peuples ; que pour cette raison le Typa et le Dalay-Lama firent Kouche-han , prince des Eleuthes du Cononor ; que Kouche-han vint au Thibet avec une armée considérable ; qu'il y eut une sanglante bataille , et que Tscang-pa han fut défait et tué dans le combat. Ce texte de l'his-

toire tartare , comparé avec celui du père Dandrada , fait voir que Tsang-pa-han ou se fit chrétien , ou voulut embrasser le chistianisme. Kouche-han demeura dans le Thibet avec son armée, et le Daly-Lama qui en étoit protégé lui donna le titre de *Han* ou *Roi*.

L'an 1642 , le Dalay-Lama envoya dans la province de Leao-tong <sup>1</sup> des ambassadeurs à Tsong-te , père du premier empereur de la dynastie des Tartares Man-tcheoux , actuellement régnante à la Chine : il se mit sous sa protection et lui paya tribut <sup>2</sup>. Dix ans après (en 1652), le Dalay-Lama vint lui-même à Pekin faire hommage à l'Empereur. Il y fut comblé d'honneurs , reçut de l'Empereur un sceau d'or et de magnifiques présents, et fut confirmé dans son titre de Dalay-Lama.

En 1694 , la 32<sup>e</sup> année du célèbre Empereur

<sup>1</sup> Province de Tartarie, hors de la grande muraille ; elle est aujourd'hui annexée à la Chine.

<sup>2</sup> Ce tribut consiste ordinairement en statues de *Fo* , d'or ou de cuivre ; en odeurs , en ambre et corail, en quelques pierres précieuses, en étoffes de laine et en lames d'épée. Les empereurs ont aussi exigé du *Dalay-Lama* un certain nombre de vases ou petites cruches pleines de l'eau du Gange; et, depuis les dernières années de *Cang-hi* , l'Empereur a toujours de cette eau dans le palais et dans ses voyages.

Cang-hi  
ou minis  
Grand-L  
du Thib  
fois il s'  
dans les  
contrair  
étoit en  
Eleuthes  
tcheoux.  
main au  
Cang-hi  
mort, il  
bout de  
en 1705  
han, pe  
Eleuthes  
la sûreté  
et l'Emp  
perfidies  
han, env  
pour le g  
des Eleu  
fut le six  
En 17  
dans le  
du princ  
tartare-r  
XX

Cang-hi, ce prince voulut favoriser le *Typa*, ou ministre qui gouverne le Thibet au nom du Grand-Lama. Il le déclara regulo ou prince du Thibet, et lui donna le sceau d'or. Toutefois il s'en falloit beaucoup que ce *Typa* fût dans les intérêts de l'Empereur; c'étoit au contraire un perfide qui le trahissoit, et qui étoit entièrement dévoué à Kaldan, roi des Eleuthes, ennemi déclaré des Tartares-Mancheoux. Il alla même jusqu'à s'opposer sous main au voyage du Grand-Lama à Peking, où Cang-hi l'avoit appelé, et le Dalay-Lama étant mort, il tint cette mort si secrète qu'il vint à bout de la cacher à l'Empereur. Mais enfin, en 1705, ses crimes furent découverts. Latsahan, petit-fils de Kouche-han et prince des Eleuthes, qui étoit resté dans le Thibet pour la sûreté du Dalay-Lama, fit mourir le *Typa*; et l'Empereur, ayant appris à cette occasion les perfidies de ce ministre, récompensa Latsahan, envoya des grands de sa cour au Thibet, pour le gouverner conjointement avec le prince des Eleuthes, et nomma un Dalay-Lama, qui fut le sixième de ce titre.

En 1714, le *Tchong-kar* fit une irruption dans le Thibet. Ce mot *Tchong-kar* est le titre du principal roi des Eleuthes: c'est un mot tartare-mongou, qui veut dire la *main orien-*



*tale*, parce que *tchong* ou *giong* signifie orient, et *kar* signifie main. C'étoit en effet la coutume des anciens princes tartares de diviser leurs familles et leurs armées, en partie de l'orient, et en partie de l'occident qu'on nomme *Parountale*; et le plus illustre titre étoit celui de la main d'orient, ou de l'aile orientale. Au reste, le Tchong-kar a un vaste domaine; il est maître de tous les pays qui sont entre le Cocror, le Thibet, Casghar, quelques pays à l'ouest de Casghar et les limites de la Sibérie. Il suit la religion de Fo; mais ses sujets des pays d'Isghen, Acson, Casghar, Turphan<sup>1</sup>, sont presque tous mahométans. Du temps de l'empereur Cang-hi, le Tsong-kar se disoit de la branche mogole des princes dont Tamerlan descendoit. Celui qui régnoit tout récemment (en 1754), prétendoit être le vrai héritier des princes tartares de l'est et de l'ouest; et l'on croit voir en effet qu'il étoit véritablement un des descendants de *Tching-kis-han* ou *Gingis-kan*.

Quoi qu'il en soit, le Tchong-kar, qui fit dans le Thibet l'invasion dont nous parlons, se nommoit *Tse-ouan-arraptan*. Il entra dans ce royaume avec une puissante armée, et y fit de grands ravages. Latsa-han, qui voulut s'opposer à ses efforts, fut tué, et la grande pagode de Poutala fut presque réduite en cendres.

Le Tchong-kar a toutes ces coutumes, or, argente, fit faire un grand d'Eleuthes Man-tchou, roi du Thibet comme les autres, et ment on les mal se dispo eut rec sous sa dans la

<sup>1</sup> Depuis plusieurs siècles de Pekin pour rendre de lama mongou éléuthes seigneur de lama rent des qui sont celle Ca de sorte plus beau

Le Tchong-kar emporta de cette pagode et de toutes celles du pays, des richesses immenses en or, argent, cuivre, pierreries, étoffes, etc.<sup>1</sup> Il fit faire en plusieurs endroits main basse sur un grand nombre de lamas et sur beaucoup d'Eleuthes, qui avoient pris le parti des Tartares Man-tcheoux. Il prétendoit être seul le vrai roi du Thibet, et vouloit que les lamas n'eussent, comme autrefois, aucune autorité sur les peuples, et fussent dans leurs monastères uniquement occupés à réciter des prières et à visiter les malades. Les lamas prirent donc la fuite et se dispersèrent de tous côtés. Le Dalay-Lama eut recours à l'empereur Cang-hi, et se mit sous sa protection. Ce monarque étoit alors dans la cinquante-deuxième année de son

<sup>1</sup> Depuis ce désastre, l'empereur Cang-hi, plusieurs princes ses fils, et plusieurs grands de la cour de Pekin, ont fourni de grandes sommes d'argent pour remettre Poutala et quelques autres monastères de lamas dans leur ancien état. Les princes tartares mongous, fort dévoués au Dalay-Lama, les princes éleuthes de Coconor, qui sont ses tributaires, des seigneurs tartares et thibétains, d'autres monastères de lamas dans le Thibet et dans la tartarie donnèrent des sommes considérables. Les princes éleuthes qui sont vers le nord de la mer Caspienne (on les appelle *Calmoucs*) envoyèrent aussi de grands secours; de sorte que Poutala est aujourd'hui un monastère plus beau et plus riche qu'il n'étoit auparavant.

règne. Les princes éleuthes le prièrent aussi de les secourir, et de le faire d'autant plus promptement, que le Tchong-kar avoit des partisans secrets dans le Thibet et dans le pays de Coconor. Cang-hi ne se refusa point à leurs vives instances. Il assembla sur le champ un grand nombre de troupes, composées de Tartares Mongous, de Tartares Eleuthes de Coconor, de Tartares Man-tcheoux et de soldats chinois. Il choisit d'anciens officiers expérimentés, chinois et tartares, et mit à leur tête un de ses fils et un de ses petits-fils. L'armée se rendit dans le pays de Coconor, en chassa celle du Tchong-kar, entra en grande partie dans le Thibet, tandis qu'un autre corps de troupes chinoises y pénétra par la province de Sse-tchouen. On remit le Dalay-Lama et les autres lamas dans leurs pagodes. Ce qui restoit des troupes du Tchong-kar se sauva par les défilés des montagnes, et le Thibet fut remis en paix sous la protection de l'Empereur. Ce prince ordonna à quelques seigneurs tartares de rester à Lussa et dans le pays de Coconor, pour gouverner en son nom et pour veiller sur les démarches du Tchong-kar.

Y-ong-tching, fils et successeur de Cang-hi, entra dans ses vues, et eut soin d'entretenir de bonnes armées pour s'opposer, en cas de

besoin,  
Eleuthes  
gneurs  
se déclara  
grands  
tare du  
avoit no  
bet; ma  
l'Emper  
pourvut  
1739, à  
celui qu  
vice-roi  
les talen

La tra  
blie, lon  
ébranlé  
occasion  
des Eleu  
Chine. L  
portante  
P. Amy

Un us  
emparé  
current,  
couronn  
ploré le

besoin, aux courses des troupes de ce roi des Eleuthes. Cependant, en 1727, quelques seigneurs dans le Thibet se révoltèrent. Un d'eux se déclara gouverneur du pays, commit de grands désordres et fit mourir un prince tartare du quatrième ordre, que Y-ong-tching avoit nommé général et gouverneur du Thibet; mais cette révolte n'eut pas de suite; et l'Empereur aujourd'hui régnant (*Kien-Long*) pourvut suffisamment à tout, en élevant, l'an 1739, à la qualité de prince du second ordre, celui que l'Empereur son père avoit nommé vice-roi du Thibet, et qui avoit en effet tous les talents nécessaires pour bien gouverner.

La tranquillité paroissoit parfaitement rétablie, lorsque de plus grands événements ont ébranlé cette extrémité de l'Asie, et ont donné occasion à l'Empereur de détruire le royaume des Eleuthes, et d'en faire une province de la Chine. Le récit que je vais faire de cette importante révolution, sera tiré d'une lettre du P. Amyot, jésuite, missionnaire à Pekin, datée du 2 juin 1760.

Un usurpateur, nommé *Toua-tsi*, s'étoit emparé du trône du Tchong-kar. Son concurrent, Amoursana, qui prétendoit que cette couronne lui appartenoit de droit, avoit imploré le secours de l'Empereur, et, après la

défaite et la prise de son ennemi, il se flattoit que la cour de Pekin continueroit à lui fournir des troupes pour achever de réduire ceux des Eleuthes qui lui étoient encore opposés. Il auroit dû mieux connoître la politique de cette cour, et rappeler à sa mémoire la manière dont les Tartares Man-tcheoux se rendirent maîtres de la Chine, lorsqu'au commencement du siècle passé on les y appela comme troupes auxiliaires. Il fut assez imprudent pour ne pas profiter de cet exemple : aussi la protection qu'il avoit demandée lui devint-elle funeste. A la première nouvelle qu'on eut à la cour de Pekin des projets d'Amoursana, l'Empereur le manda sous le spécieux prétexte de le récompenser par des titres d'honneur plus considérables que ceux dont il l'avoit déjà décoré. Amoursana, de son côté, se défiant de ces magnifiques promesses, chercha, par divers artifices, à éluder un voyage qu'il redoutoit ; mais, comme les ordres qu'il recevoit étoient pressants, et qu'on les lui intimoit coup sur coup, il se déclara enfin ouvertement, et répondit que son parti étoit pris, qu'il n'iroit pas à la cour, et qu'il renonçoit à tous les avantages qu'il pouvoit espérer de son alliance avec la Chine. Il conclut en renvoyant les sceaux dont il étoit dépositaire

taire co

L'Em  
suspect,  
sance si  
servir de  
temps de  
rêter le  
tête d'un  
de l'Emp  
dont les  
Il eût ét  
lever ou  
ne chere  
n'étoient  
geuses ;  
qu'on en  
çoient in  
tard le d  
une pro  
Enfin, a  
pendant  
frontière  
Dès q  
sana s'é  
leur fit  
d'un art  
empires  
engagée

taire comme général d'armée de l'empire.

L'Empereur, quoique Amoursana lui fût suspect, ne s'étoit pas attendu à une désobéissance si formelle et si audacieuse, pour me servir de son expression; mais il n'étoit plus temps de prendre des mesures pour faire arrêter le rebelle. Ce prince éleuthe étoit à la tête d'une armée plus considérable que celle de l'Empereur; d'ailleurs, il étoit dans un pays dont les habitants lui étoient en partie dévoués. Il eût été dangereux d'entreprendre de l'enlever ou de le combattre à force ouverte; aussi ne chercha-t-on d'abord qu'à l'amuser. Ce n'étoient que propositions et offres avantageuses; on gaignoit du temps, et les troupes qu'on envoyoit de différents endroits s'avançoient insensiblement. Amoursana aperçut trop tard le danger. Il chercha donc son salut dans une prompte fuite. Peu des siens le suivirent. Enfin, après avoir erré comme un vagabond pendant près de deux ans, il mourut sur les frontières de Moscovie.

Dès que l'Empereur eut appris qu'Amoursana s'étoit réfugié chez les Moscovites, il le leur fit demander. Il prétendoit qu'en vertu d'un article du traité de paix entre les deux empires, par lequel les deux puissances se sont engagées à se remettre mutuellement les fu-

gitifs, les Russes devoient lui livrer Amoursana, qu'il regardoit comme un sujet fugitif et rebelle; mais les Moscovites, soit qu'ils ne pensassent pas comme l'Empereur au sujet du prince éleuthe, soit qu'ils ignorassent véritablement le lieu de sa retraite, ne satisfirent point les Chinois sur cet article. A la fin, l'on sut certainement que la petite vérole l'avoit enlevé de ce monde. Alors les Moscovites se firent un devoir d'annoncer cette nouvelle aux Chinois, et, afin qu'on ne pût pas la révoquer en doute, ils exhibèrent le cadavre devant les principaux officiers qui gardent les frontières de la Chine.

Tant qu'Amoursana fut en vie, l'Empereur, n'ayant pu lui faire subir la peine de son crime de félonie, il voulut l'en punir après sa mort. Il ordonna à celui de ses tribunaux, qui est chargé des affaires étrangères, d'écrire au sénat de Russie pour répéter le corps du rebelle, et de lui marquer que cette demande étoit fondée sur une coutume de l'empire, qui veut que pour l'exemple on fasse subir aux morts les mêmes peines qu'ils subiroient s'ils étoient vivants, lorsqu'ils sont coupables de félonie ou de rébellion. Les Moscovites affectèrent, pendant quelque temps, de ne point répondre sur cet article; mais enfin, comme ils se virent pressés et menacés d'une rupture, ils dirent

d'abord  
répliqu  
et on d  
dirent  
déterre  
roient  
cadavre

Cepe  
abando  
mahom  
*Hotcho*  
ouverte  
encore;  
sa faveu  
chinoise  
tous évi  
la guer  
leurs ét.  
Malgré  
en mar  
elle n'a  
rudes é  
de la m  
les uns  
de faim  
Le  
d'Irgu  
de se

d'abord que le cadavre étoit pourri. On leur répliqua que les ossements ne l'étoient point, et on demanda qu'ils fussent livrés : ils répondirent que ce n'étoit pas chez eux l'usage de déterrer les morts, et que d'ailleurs ils igno- roient dans quel endroit on avoit inhumé un cadavre qui ne les intéressoit nullement.

Cependant tous les Tartares n'avoient pas abandonné le parti d'Amoursana. Deux princes mahométans, dont l'un s'appeloit le *Grand-Hotchom*, et l'autre le *Petit-Hotchom*, s'étoient ouvertement déclarés pour lui lorsqu'il vivoit encore ; et, comme ils avoient pris les armes en sa faveur, et qu'ils avoient tendu aux troupes chinoises bien des pièges qui ne furent pas tous évités, l'Empereur résolut de leur faire la guerre dans les formes, pour former de leurs états une nouvelle province de la Chine. Malgré l'éloignement des lieux, l'armée se mit en marche avec la plus grande ardeur ; mais elle n'arriva qu'après avoir passé par les plus rudes épreuves, et avoir laissé en chemin plus de la moitié de ceux qui la composoient, dont les uns étoient morts de fatigue, et les autres de faim et de misère.

Le général Tchao-hoei, s'étant approché d'Irguen (ou *Iierkin*), fit sommer les habitants de se rendre. Les deux Hotchom prirent la



fuite avec tous ceux qui voulurent bien les suivre. Ceux qui restèrent dans la ville en ouvrirent les portes, et invitèrent le général ennemi à en venir prendre possession au nom de l'Empereur. Tchao-hoei leur répondit qu'il se rendroit à Irguen pour y distribuer des grâces et les combler de bienfaits ; qu'il ne changeroit rien à leurs coutumes, et qu'il ne les obligeroit point à *changer de bonnet*, c'est-à-dire, à quitter le turban : car ces Tartares sont mahométans. En effet, après avoir pris toutes les précautions que la prudence peut dicter, il fit son entrée triomphante. Il défendit à ses soldats tout acte d'hostilité ; il leur ordonna de payer tout ce qu'ils achèteroient des mahométans, et leur promit de les dédommager abondamment dans la suite. Il fut exactement obéi.

Après avoir donné ses ordres à Irguen pour la sûreté de cette place, il se transporta à Casghar (ou *Hashar*). Cette ville se rendit à discrétion, et n'en fut pas pour cela plus maltraitée par le vainqueur. Tout s'y passa avec un ordre et une tranquillité dont nous serions peut-être en peine de trouver des exemples dans l'Europe. Tchao-hoei rendit compte à l'Empereur de l'état où il avoit trouvé les villes dont il s'étoit rendu maître, et des dispositions qu'il avoit cru devoir y faire. Le P. Amyot

ajoute  
général  
princip  
eux a l  
à ce m

Ce q  
rieuse  
idée ju  
Man-te  
litaires  
est l'esp  
cette na  
Elle no  
pays qu  
fois. Ca  
qui son  
des Ta  
fin du  
comme  
cent so  
gueur,  
Aujour  
d'être  
la con  
grande  
lis chir  
tilité,  
dans l

ajoute ici le précis de la lettre de cet habile général. Elle fut d'abord communiquée aux principaux officiers des bannières, et un d'entre eux a bien voulu en donner une copie fidèle à ce missionnaire.

Ce qui rend cette lettre véritablement curieuse et instructive, c'est qu'elle donne une idée juste de la manière dont les Tartares Man-tcheoux terminent leurs expéditions militaires, et fait connoître en même temps quel est l'esprit d'ordre et de détail qui accompagne cette nation dans tout ce qu'elle entreprend. Elle nous apprend d'ailleurs l'état actuel d'un pays qui est fort déchu de ce qu'il étoit autrefois. Car, à en croire l'auteur des remarques qui sont à la suite de l'histoire généalogique des Tartares, le Casghar étoit encore, sur la fin du siècle passé, un royaume riche, très commerçant, fertile et fort peuplé. Il avoit cent soixante lieues dans sa plus grande longueur, et cent dans sa plus grande largeur. Aujourd'hui, l'étendue du pays qui vient d'être conquis par les Tartares chinois sous la conduite de Tchao-hoei, est encore plus grande, puisqu'elle est de plus de deux mille lis chinois; mais il s'en faut bien que sa fertilité, son commerce et ses richesses soient dans le même état qu'auparavant. Lorsque les

deux missionnaires portugais que l'Empereur y a envoyés pour en dresser la carte seront de retour, on pourra obtenir d'eux ce morceau de géographie, qui ne peut être que fort intéressant pour les connoisseurs.

Venons à la lettre de *Tchao-hoei* à l'Empereur.

« Les *Hotchom*, dit ce général, ayant appris que les troupes de Votre Majesté alloient droit à eux, ne s'amuserent point à vouloir se fortifier à Hashar. A la première nouvelle qu'ils eurent que nous n'étions pas éloignés, ils abandonnèrent leur patrie, et se trainèrent de caverne en caverne avec leur famille et le peu de monde qu'ils avoient à leur suite. Les habitants de Hashar, comme ceux d'Ierkim, se rendirent à nous avec de grandes démonstrations de joie. J'entrai dans la ville par une porte et j'en sortis par une autre. Les peuples me comblèrent d'honneurs. Rangés sur deux lignes dans toutes les rues où je devois passer, ils étoient à genoux et restèrent dans cette posture tout le temps de mon passage. Je leur adressois de temps en temps quelques paroles d'encouragement et de consolation, et je tâchai de leur faire envisager le grand bonheur dont ils alloient jouir désormais, s'ils persistoient à être fidèles sujets de Votre Majesté,

» Votre  
une note  
vient de  
mieux,  
biles qu

» Out  
mahomé  
nous son  
tant gra  
villages  
Casghar  
soixante  
j'ai exar  
tention  
tout ce  
que cet  
de Pek  
pour m  
six mill  
de circ

» Les  
les mots  
cent d'u  
pelée in  
et par l  
gneu es  
et par le  
» Sou  
minutes

» Votre Majesté attend sans doute de moi une notice détaillée de tous les pays qu'elle vient de conquérir. Je vais la satisfaire de mon mieux, en attendant que des hommes plus habiles que moi s'acquittent de ce devoir.

» Outre les villes principales de ce canton mahométan, qui sont Hashar et Terkim <sup>1</sup>, nous sommes encore maîtres de dix-sept villes, tant grandes que petites, et de seize mille, tant villages que nameaux. Dans tout ce district de Casghar, il peut y avoir en tout cinquante à soixante mille familles. J'ai fait examiner et j'ai examiné moi-même avec tout le soin, l'attention et l'exactitude dont je suis capable, tout ce qui a rapport à Casghar, et j'ai trouvé que cette ville étoit à l'ouest un peu au nord de Pekin, éloignée de Sou-tcheou <sup>2</sup>, ou, pour mieux dire, de Kia-yu-koan d'environ six mille lis. Casghar a un peu plus de dix lis de circuit, mais il n'est pas peuplé à propor-

<sup>1</sup> Les *h* dans le mot *Hashar*, et en général dans tous les mots chinois ou tartares man-tcheoux, se prononcent d'une manière aspirée et forte. Cette ville est appelée indifféremment *Chaghar*, *Caschgar*, *Kashghar*, et par les man-tcheoux *Hashcier*: de même qu'Irgneu est appelé tantôt *Yarkan*, tantôt *Ierguen*, et par les Man-tcheoux, *Terkim*.

<sup>2</sup> *Sou-tcheou* est, par la latitude, de 39 degrés 45 minutes 40 secondes.

tion de sa grandeur. Dans le dénombrement que j'ai fait faire de ses habitants , il ne s'est trouvé que deux mille cinq cents familles.

» A l'est de Casghar sont Oucheï et Aksou. Entre Casghar et Aksou , il y a trois villes et deux gros villages. Les villes sont Pai-sou-pahot-chel, Poi-inke et Entorche. Le nombre d'habitants , tant des trois villes que des villages , ne monte en tout qu'à six mille familles ou environ.

» A l'ouest de Casghar est *Antchiien*. Entre les deux , il y a aussi trois villes et deux villages considérables. La première s'appelle *Paha-Ertouche*, l'autre *Opit*, et la troisième *Tajemelik*. Le nombre des habitants pris ensemble monte à environ deux mille deux cents familles.

» Casghar est au nord d'*Ierkim*. Entre l'un et l'autre il y a deux villes et deux villages. Le nombre de leurs habitants , pris ensemble , est à peu près de quatre mille quatre cents familles.

» Au nord de Casghar sont les Pourouths et quelques autres peuples semblables. Entre les Pourouths et Casghar , est la ville d'*Arkoui* et un village. Le nombre de leurs habitants ne va guère au-delà de huit cents familles.

» Tout supputé , le nombre de familles dé-

pendante  
que j'ai é  
est consta  
fait exam  
nement p  
rai à Vot  
parmi eu  
des disp  
égard au

( Ici T  
gistratur  
har , et  
remplir  
torité de

« Apr  
nécessai  
j'ai exan  
à Votre  
trouvé  
sur ces  
Casghar  
à 67,000  
encore  
dance c  
1,463  
fran.

» Je  
connus

pendantes de Casghar est de seize mille, ce que j'ai évalué à cent mille bouches, comme il est constaté par les registres publics que j'ai fait examiner. Quant à la police et au gouvernement particulier de ces mahométans, je dirai à Votre Majesté ce que j'ai trouvé d'établi parmi eux, et je lui ferai part en même temps des dispositions que j'ai cru devoir faire eu égard aux circonstances.... »

( Ici Tchao-hoei fait l'énumération des magistratures et des offices municipaux de Casghar, et des personnes qu'il a nommées pour remplir tous ces postes au nom et sous l'autorité de l'Empereur ). Il continue ainsi :

« Après avoir pourvu à tous les réglemens nécessaires pour faire observer le bon ordre, j'ai examiné avec soin ce qui pouvoit revenir à Votre Majesté pour le tribut annuel. J'ai trouvé que lorsque Kaldan-Tsereng régnoit sur ces mahométans, le tribut que ceux de Casghar étoient obligés de lui payer, montoit à 67,000 *tenke*; que ce même prince recevoit encore pour tribut des terres de la dépendance de cette ville 40,898 *pathma* de grains; 1,463 *tcharak* de coton; 365 *tcharak* de safran.

» Je viens d'employer bien des termes inconnus à Votre Majesté; en voici l'explication.

Le *pathma* est une mesure qui équivaut à quarante-cinq de nos *theou* ou boisseaux. Le *tcharuk* est un poids qui équivaut à dix de nos livres chinoises. Le *tenke* est une pièce de monnaie de la valeur d'un de nos *taëls* d'argent. Un *kalabour* est une mesure qui équivaut à cinq de nos boisseaux.

» Outre ce que je viens de dire, il y a encore le tribut des Kosaks et des Tchokobaches. Ces deux nations sont obligées de donner chaque année la somme de vingt-six mille *tenke*. Elles s'accordent entre elles pour cela. Une année ce seront les Kosaks qui fourniront toute la somme, et une autre année la même somme sera fournie par les Tchokobaches. Le corps des marchands et de ceux qui trafiquent en bestiaux, provisions et autres choses, paient un tribut particulier de vingt mille *tenke* par an. Ils doivent, outre cela, quatre pièces de tapis, quatre pièces d'une espèce de petit velours, vingt-six pièces tant en panne qu'en autres étoffes, et vingt-six pièces de feutre, dont les Lamas et les Moscovites se servent pour se faire des coiffures.

» Les Eleuthes établis à Casghar, outre les droits ordinaires qu'ils paient comme les autres, sont obligés de donner dix onces d'or, de dix en dix familles. Ceux qui ont des jardins ou

des vign  
secs, de  
entre le  
livres, c

» Ce  
chands  
des autr  
rouge  
commen  
doivent  
leur pr  
qui vie  
donnen  
est l'us  
rareme  
payés.  
petit ne  
ne l'é  
prie V  
peuple  
que tr  
n'est p  
recueil  
comm  
manva  
J'ai de  
condit  
Votre

des vignes sont obligés de donner des raisins secs, de l'espèce de ceux dont la couleur est entre le jaune et le bleu. Leur taxe est de mille livres, de sept en sept jardins ou vignobles.

» Ce qui fait proprement le corps des marchands donne séparément et indépendamment des autres tributs, cinq cents livres de cuivre rouge chaque année. Ceux qui vont faire le commerce à Ouentoustan ou en Moscovie doivent donner à leur retour un dixième de leur profit. Quant aux marchands étrangers qui viennent commercer à Casghar, ils ne donnent qu'un vingtième de leur gain. Tel est l'usage que j'ai trouvé établi. Mais il arrive rarement que tous ces droits soient exactement payés. Les habitants de cette ville sont en plus petit nombre, et beaucoup plus pauvres qu'ils ne l'étoient du temps de Kaldan-Tsereng. Je prie Votre Majesté d'avoir compassion de ces peuples que les malheurs des temps ne rendent que trop à plaindre. Le terroir de ce pays-ci n'est pas des meilleurs. Les bonnes années, on recueille sept ou huit pour un; les années communes, seulement quatre ou cinq; et les mauvaises années, deux ou trois tout au plus. J'ai donné à cultiver les terres des rebelles, à condition que la moitié du profit reviendra à Votre Majesté.



» Il est encore un article essentiel à régler dans les villes conquises, c'est celui des monnaies. Il me paroît qu'il seroit à propos d'en faire de nouvelles. Celles qui sont en usage à Ierkim, Casghar, Holien et autres villes voisines, sont de cuivre et du poids de deux de nos *cachés*<sup>1</sup>. Sous Kaldan-Tsereng elles avoient d'un côté le nom de ce prince, et de l'autre quelques caractères. Cinquante de ces pièces valent un *tenke*. Comme le cuivre est rare dans ce pays, il suffira de faire dix mille *tenke*, c'est-à-dire, cinquante mille pièces de monnaie de la moindre valeur. Si les vieilles espèces ne suffisent pas pour fournir la quantité de pièces nécessaires pour l'usage journalier et le petit commerce intérieur des villes conquises, nous avons à Casghar quelques canons qui sont parfaitement inutiles : il n'y a qu'à les fondre. Leur poids est de sept mille livres; nous en retirerons à peu près cinq cent mille pièces. Avec ces précautions, tout sera dans l'ordre; le commerce ne sera point interrompu, et ces mahométans ne s'apercevront qu'ils ont changé de maître que par les avantages

<sup>1</sup> La *cache*, que les Chinois appellent *stien*, est la seule monnaie réelle qui ait cours. Elle a un trou carré au milieu.

qu'ils re  
lois. Il  
naies, c  
caractèr  
(monna  
l'autre  
en mah

» Pou  
métans,  
dans le  
et par r  
tien de  
mahom  
eux-mê  
tances  
j'aurai  
de lui  
trois jo  
choses  
établir  
marche  
battere.

» Du  
7<sup>e</sup> lune  
13 sept

Tel e  
à l'Emp  
dans c

qu'ils retireront de vivre désormais sous vos lois. Il me semble que dans les nouvelles monnaies, on pourroit mettre d'un côté ces quatre caractères chinois *Kien-Long-Toung-Pao* (monnaie de cuivre sous Kien-Long), et de l'autre le nom de Casghar en man-tcheou et en mahométan.

» Pour tenir dans le devoir tous les mahométans, il seroit à propos de mettre ici, et dans les villes voisines, une bonne garnison; et par rapport aux vivres nécessaires à l'entretien de ces troupes, il conviendrait que les mahométans fussent obligés de les fournir eux-mêmes au prix courant. Si les circonstances me déterminent à d'autres réglemens, j'aurai soin d'en informer Votre Majesté, et de lui demander ses ordres. Je partirai dans trois jours pour Ierkim, où je mettrai les choses sur le même pied que je viens de les établir ici: après quoi je me remettrai en marche pour chercher les rebelles et les combattre.

» Du camp, devant *Casghar*, le 22 de la 7<sup>e</sup> lune de la 24<sup>e</sup> année de *Kien-Long*, » (le 13 septembre 1759).

Tel est le précis de la lettre de Tchao-hoei à l'Empereur. Ce général s'est surtout signalé dans cette guerre par l'art des ressources. Il

s'est trouvé près d'une année entière sans chevaux, sans argent, sans vivres, à la tête de trois ou quatre cents hommes seulement, dans un pays inconnu, dévoué à l'ennemi, plein de pièges et enfermé de toutes parts par les troupes ennemies. Il a su se soutenir, se défendre, attaquer même jusqu'à l'arrivée des secours qu'il avoit demandés, avec lesquels il a pressé ses conquêtes jusqu'à Badadchan. A son exemple, officiers et soldats, tous se sont conduits en héros, ou peut-être en désespérés; car c'est ici que cette maxime, *il faut vaincre ou mourir*, a lieu plus que partout ailleurs. Si les guerriers qui sont vaincus ne périssent point par le fer de l'ennemi, ils périssent par la main d'un bourreau. On n'a égard ni au sang, ni au grade. L'officier est traité comme le simple soldat, et les officiers-généraux comme les subalternes; c'est-à-dire qu'on punit la faute dans le coupable, quel qu'il puisse être. Yar-ha-Chan et Haninga, l'un et l'autre des premières familles de l'empire, ont été mis à mort, non pour avoir été traîtres à la patrie, mais seulement pour n'avoir pas rempli leurs emplois militaires en gens de cœur. Une grâce que l'Empereur a bien voulu accorder au dernier, c'est de lui permettre de s'étrangler de ses propres mains. Lorsqu'on ne sauroit punir

la faute  
mise, c  
en a, c

C'est  
nation  
passa c  
étoit in  
Il étoit  
par l'ar  
qui le c  
que de  
» laisser  
» s'être  
» de l'en  
» une gl  
la lâchet  
dans so  
saisir de  
tenoit. S  
et ses en  
furent c  
espèce c  
taireme  
cheté d  
chaque  
fit faire  
duisoit  
« C'est

la faute dans la personne même qui l'a commise, on la punit dans celle de ses enfants, s'il en a, ou dans celle du reste de sa famille.

C'est ce qui est arrivé à un officier selon de nation, lequel, moins hardi que les autres, passa chez l'ennemi, dès qu'il aperçut qu'il lui étoit impossible d'éviter autrement la mort. Il étoit d'un détachement qui fut enveloppé par l'armée ennemie. Lui excepté, tous ceux qui le composoient se firent massacrer plutôt que de se rendre prisonniers, « pour ne pas » laisser à la postérité le pernicieux exemple de » s'être soumis volontairement aux ennemis » de l'empire, pouvant éviter cette infamie par » une glorieuse mort. » Le général ayant appris la lâcheté de cet officier, envoya promptement dans son pays des soldats avec ordre de se saisir de sa famille et de tout ce qui lui appartenoit. Ses biens furent confisqués ; ses femmes et ses enfants furent faits esclaves. Les garçons furent condamnés à faire publiquement une espèce d'amende honorable. On habilla militairement ces malheureuses victimes de la lâcheté de leur père : on leur mit une flèche dans chaque oreille, et dans cet équipage on leur fit faire le tour de la ville. Celui qui les conduisoit, disoit de temps en temps à haute voix : « C'est ainsi que sont traités les fils d'un re-

» belle. » La même cérémonie se fit dans le camp même où l'on fit conduire les prétendus criminels.

Après que tout eût été réglé à Irguen comme à Casghar, les troupes, qui avoient pris un peu de repos, se remirent en marche pour aller à la poursuite des ennemis. La partie de l'armée que commandoit le lieutenant-général Fonté, se distingua par sa diligence et par l'avantage qu'elle eut de rencontrer et de vaincre ceux qu'elle cherchoit. Elle alla jusqu'à la vue de Patakchan. C'est la ville que nos géographes appellent *Badakshan*, ou *Badacshan* dans la Bucharie. Il y eut près de cette ville une action dans laquelle les troupes impériales eurent tout l'avantage. Les généraux la racontent ainsi dans une lettre qu'ils écrivirent à l'Empereur :

Le lieutenant-général Fonté ayant appris que Hotchom s'étoit retiré du côté de Patakchan, se mit à sa poursuite en faisant des marches forcées de plus de cent lis par jour. Il l'atteignit d'abord près d'Altchour, et le combattit; mais les ennemis ayant trouvé le moyen d'échapper, il ne retira pas de cette petite action tout l'avantage qu'il auroit souhaité. Le 11 de la 7<sup>me</sup> lune (2 septembre 1759), il fut averti qu'aux environs de la montagne

qui cou  
bre de  
qui fais  
dans la  
prit de  
rebelle  
tant ét  
en sav  
apprit  
très esc  
étoit en  
deçà s'a  
*Isil-kol*  
aborder  
côtoyer  
tiers ét  
d'abord

La d  
couche  
le moir  
trouva  
après, l  
une déc  
canons  
pièces d  
Il voul  
mis et l  
delà de

qui couvre Patakchan, on avoit vu grand nombre de mahométans qui alloient et venoient, ce qui faisoit conclure que l'ennemi étoit cantonné dans la montagne même; en conséquence, il prit des mesures pour y aller combattre les rebelles. Il s'informa d'un *Pourouth*, qui s'étant établi depuis long-temps dans ce pays, en savoit parfaitement toute la carte; et il apprit de lui que la montagne étoit fort haute, très escarpée et presque inaccessible; qu'elle étoit entre deux lacs; que celui qui étoit en-deçà s'appeloit *Poulong-kol*, et celui d'au-delà *Isil-kol*; que, de quelque côté qu'on voulût aborder la montagne, il falloit nécessairement côtoyer un de ces lacs; que d'ailleurs les sentiers étoient si étroits, que deux hommes à cheval pouvoient à peine y passer de front.

La difficulté ne rebuta point Fonté. Au coucher du soleil, il fit avancer ses gens avec le moindre bruit qu'il fut possible, et il se trouva dans la montagne quelques heures après. Il fit faire halte, et ordonna qu'on fit une décharge générale tant des fusils que des canons, lesquels n'étoient que de petites pièces de campagne qu'un mulet peut porter. Il vouloit par cet artifice épouvanter les ennemis et les mettre en désordre. Il réussit au-delà de ses espérances. A peine la décharge

fut-elle faite, qu'on entendit au loin les cris lamentables des femmes et des enfants qui demandoient miséricorde. Ces cris firent connoître au juste l'endroit où l'on pouvoit trouver l'ennemi. Mais, pour s'en mieux assurer, on fit faire une seconde décharge, et Fonté, avançant toujours à grands pas, ordonna à tout son monde de pousser les plus grands cris. Enfin, ayant atteint les rebelles, il les combattit jusqu'au lendemain. Le carnage ne fut pas grand, parce que, combattant dans les ténèbres au milieu des arbres et des broussailles, la plupart des coups portoient à faux. Cependant les troupes des Hotchom et leurs principaux officiers abandonnèrent la partie, se sauvèrent du côté de Patakchan, et laissèrent les impériaux maîtres du champ de bataille et de tout leur bagage. Dès qu'il fut jour, on fit compter les prisonniers : ils se trouvèrent au nombre de douze mille, tant hommes que femmes et enfants. On trouva aussi dix mille armes, tant canons que fusils, sabres, flèches, carquois, etc., plus de dix mille bœufs, moutons, ânes, etc. Ce récit du lieutenant-général Fonté est daté de l'armée, le 4 de la 10<sup>e</sup> lune de la 24<sup>e</sup> année de *Kien-Long* (23 novembre 1759).

Cependant les deux Hotchom n'étoient point

encore en  
toient ré  
mahomét  
les arrach  
aussi les  
de la né  
pour eux  
députère  
remettre  
qu'ils ap  
régnoien  
étoient c  
laquelle  
pas épar  
en être fo  
instruit d  
et les Ho  
faire leu  
défendar  
des mah  
ne suiv  
damnabl  
affaire,  
sur sa b  
si les Ho  
punir lu  
sa relig

Les C

encore entre les mains du vainqueur. Ils s'étoient réfugiés chez le sultan de Patakchan, mahométan comme eux. Il n'étoit pas aisé de les arracher de force du lieu de leur retraite : aussi les généraux chinois prirent-ils le parti de la négociation, le seul qui fût convenable pour eux dans les circonstances présentes. Ils députèrent au sultan pour le prier de leur remettre les chefs des révoltés; car c'est ainsi qu'ils appeloient ceux qui, peu auparavant, régnoient à Irguen et à Casghar. Les députés étoient chargés d'une lettre du général, dans laquelle les promesses et les menaces n'étoient pas épargnées. Le sultan ne parut pas d'abord en être fort ému. Il répondit que, n'étant point instruit des sujets de querelle entre les Chinois et les Hotchom, il ne lui convenoit pas de se faire leur juge; que d'ailleurs sa religion lui défendait de livrer, sans de justes raisons, des mahométans entre les mains de ceux qui ne suivoient pas la même loi, il seroit condamnable d'agir avec précipitation dans cette affaire, que du reste ils pouvoient compter sur sa bonne foi; qu'il s'informerait, et que si les Hotchom étoient coupables, il les feroit punir lui-même, suivant les lois du pays et de sa religion.

Les Chinois furent peu satisfaits de cette



réponse ; mais le hasard les servit au-delà de leurs espérances : l'un des *Hotchom* mourut des blessures qu'il avoit reçues en combattant ; il se trouva que l'autre avoit insulté le sultan dans la personne d'un de ses parents qu'il avoit cruellement mis à mort quelques mois auparavant. Le sultan apprit de plus que les *Hotchom*, non contents d'avoir mis à contribution plusieurs terres de ses alliés, et d'y avoir fait de grands dégâts, avoient encore massacré les habitants d'un village qui avoient voulu faire quelque résistance. L'occasion de se venger lui parut favorable, il ne la laissa pas échapper. Il fit mettre à mort le second des *Hotchom*, et députa au général chinois pour lui faire savoir que, s'étant informé de la conduite des *Hotchom*, il avoit découvert qu'ils étoient coupables ; que l'un étoit mort de ses blessures, et qu'il avoit fait trancher la tête à l'autre : qu'il étoit charmé d'avoir eu cette occasion pour convaincre l'empereur de la Chine de son respect et de son dévouement pour sa personne et pour ses intérêts ; et que si les généraux chinois le trouvoient bon, il enverroit des ambassadeurs à Pekin, qui assureroient de vive voix à Sa Majesté tout ce que son député leur disoit à eux-mêmes.

La proposition étoit trop flatteuse pour

n'être pas  
velles avec  
ses ancêtre  
et voulut  
bravoure  
leur éloge  
publics. Il  
paix ; mai  
de Patake  
têtes des  
ou sur l'a  
personnes.

Le sultan  
reculer déc  
suivre leur  
Hotchom m  
emporté po  
donc se cor  
et on l'env  
fut montré  
rémonie éta  
dans un lie  
des Victoir  
comtes, de  
darins. Lo  
place, ou p  
reprocha sa  
lui coupales

n'être pas acceptée. L'Empereur recut ces nouvelles avec une joie inexprimable. Il en avertit ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées, et voulut que tout l'empire fut instruit de la bravoure de ses Man-tcheoux. Il fit lui-même leur éloge, et le fit insérer dans les écrits publics. Il rappela ses troupes, et publia la paix; mais il voulut qu'on exigeât du sultan de Patakchan les cadavres, ou du moins les têtes des deux Hotchom, pour faire sur l'un ou sur l'autre ce qu'on auroit fait sur leurs personnes.

Le sultan s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer déceimment. Il permit aux Chinois de suivre leurs coutumes. Le cadavre du grand Hotchom ne fut point trouvé; ses gens l'avoient emporté pour lui donner la sépulture. Il fallut donc se contenter de la tête du petit Hotchom, et on l'envoya en toute diligence à Pekin. Elle fut montrée à l'Empereur, et le jour de la cérémonie étant arrivé, il se transporta lui-même dans un lieu de son palais, près de la porte des Victoires, accompagné des regulo, des comtes, des grands et des principaux mandarins. Lorsque tout le monde eut pris sa place, on présenta la tête criminelle; on lui reprocha sa perfidie et ses autres crimes; on lui coupa les oreilles, qu'on offrit sur-le-champ

aux ancêtres de Sa Majesté et de tous les Manchoux, et, après une courte exhortation, l'Empereur congédia l'assemblée. On porta la tête dans le lieu de la ville où elle devoit demeurer exposée à la vue de tous les passants. On la mit dans une cage de fer, à la hauteur de dix à douze pieds, près de la porte la plus fréquentée de Peking, où elle sert encore d'épouvantail à la populace, qui ne voit rien de plus terrible qu'une tête séparée de son corps.

L'Empereur, après s'être vengé de ses ennemis, voulut décerner des récompenses aux officiers et aux soldats, chacun selon le degré de son mérite. Ceux qui avoient été blessés eurent leur récompense à part, suivant le genre des blessures qu'ils avoient reçues : car on distingue ici les blessures en six ordres différents, qu'on appelle blessures du premier ordre, du second, etc. Les domestiques ou les esclaves, qui avoient accompagné leurs maîtres dans des actions périlleuses, furent récompensés en argent. « Mon intention, disoit » l'Empereur, est de répandre mes bienfaits sur » tout le monde. Il se pourroit faire que quel- » qu'un eût été oublié ; mais chacun peut s'a- » dresser aux grands que j'ai chargés de cette » affaire, et leur exposer sincèrement ce qu'il » a fait pendant le cours de la guerre. On me

» rendra c  
 » ferai en s  
 » tent. En  
 » l'empire  
 » ficiers-gé  
 » je les ai  
 » Tchao-h  
 » honneurs  
 » permets  
 » génér. »  
 » d'aller à  
 » lais. J'acc  
 » il pourra  
 » à Peking. »

Ce Chou  
 dont le son  
 de si intér  
 ici de rapp  
 son occasi  
 temps, et  
 charge de  
 qui passe à  
 qui soit dan  
 loient que  
 combloient  
 un mérite  
 temps un g  
 ent les sier

» rendra compte de tout avec fidélité, et je  
 » ferai en sorte que personne ne soit mécon-  
 » tent. En attendant, pour faire voir à tout  
 » l'empire combien je suis satisfait de mes of-  
 » ficiers-généraux, outre les récompenses dont  
 » je les ai déjà gratifiés, je donne au général  
 » Tchao-hoei le titre de comte, avec tous les  
 » honneurs dont jouissent les regulo. Je lui  
 » permets de plus, ainsi qu'aux lieutenants-  
 » génér. x Fonté, Ming-joui et Arikouen,  
 » d'aller à cheval dans les cours de mon pa-  
 » lais. J'accorde la même grâce à Chouhédé, et  
 » il pourra en profiter dès qu'il sera de retour  
 » à Pekin.»

Ce Chouhédé est un Tartare Man-tcheou,  
 dont le sort a quelque chose de si singulier et  
 de si intéressant, qu'on ne peut s'empêcher  
 ici de rapporter en passant ce qui s'est fait à  
 son occasion. Ce seigneur avoit exercé long-  
 temps, et avec un applaudissement général, la  
 charge de gouverneur des neuf portes, emploi  
 qui passe à juste titre pour un des plus difficiles  
 qui soit dans l'empire. Les Man-tcheoux ne par-  
 loient que de ses belles qualités; les Chinois le  
 combloient d'éloges. Mais il est difficile d'avoir  
 un mérite si distingué, sans avoir en même  
 temps un grand nombre d'envieux. Chouhédé  
 eut les siens. Il fut desservi auprès de l'Em-

pereur. On l'éloigna de la cour, et il fut envoyé à l'armée, parce qu'on prévoyoit qu'il n'y soutiendrait pas la réputation qu'il s'étoit acquise dans le gouvernement. On ne se trompa point. Chouhédé à la guerre étoit un homme déplacé : aussi ne tarda-t-il pas à perdre l'estime de son maître. On le trouvoit toujours en faute de quelque côté. Enfin les choses allèrent si loin, que l'Empereur envoya à un de ses gendres, qui avoit quelque commandement dans ce pays-là, l'ordre de le faire mourir.

Tout courrier qui est chargé d'un ordre immédiat de l'Empereur fait une diligence extrême. Celui qui portoit l'arrêt fatal n'arriva que trop tôt ; mais, par bonheur pour Chouhédé, il arriva dans un temps où ce seigneur étoit nécessaire, et il étoit adressé à une personne qui connoissoit tout son mérite. Les généraux s'étoient déjà aperçus que Chouhédé n'étoit pas un guerrier. Le bon sens et la nécessité les avoient contraints à lui donner d'autres occupations. Ils l'avoient chargé du soin d'établir le bon ordre dans le pays qu'ils avoient conquis, et de faire en sorte que l'armée fût exactement pourvue de tout. Il étoit en effet le seul sur lequel on pût compter pour remplir un emploi de cette importance, dans les circonstances fâcheuses où l'on se trouvoit alors.

Ceper  
arrivé,  
lui intim  
mais ave  
des ancie  
» pereur,  
» dainné  
» n'étois  
» chargé  
» affaires  
» les pas  
» le bien  
» commu  
» stances  
» à propo  
Le gen  
barrassé.  
coupable  
et, en o  
périr tou  
veu même  
quinze jo  
cessaires  
terme exp  
être execu  
Après c  
de travail  
tranquille

Cependant l'ordre de le faire mourir étant arrivé, celui qui étoit chargé de l'exécuter le lui intima. Chouhédé l'écouta avec respect, mais avec un sang-froid et une fermeté dignes des anciens Romains. « Je suis l'esclave de l'Empereur, dit-il, ma tête est à lui ; il m'a condamné à mourir, parce qu'il a cru que je n'étois pas digne de vivre ; mais vous qu'il a chargé de ses ordres et qui voyez l'état des affaires, vous devez prendre sur vous de ne les pas exécuter, dût-il vous en coûter la vie ; le bien de l'empire et le service de notre maître commun le demandent ainsi dans les circonstances présentes : faites ce que vous jugerez à propos, me voici prêt à tout. »

Le gendre de l'Empereur se trouva fort embarrassé. En n'obéissant pas, il se rendoit coupable d'un crime qu'on punit ici de mort ; et, en obéissant, il couroit risque de faire périr toute l'armée. Il prit un milieu, de l'aveu même de Chouhédé : ce fut de lui donner quinze jours pour faire tous les réglemens nécessaires à la conservation des troupes ; ce terme expiré, l'ordre de l'Empereur devoit être exécuté.

Après cette convention, Chouhédé continua de travailler aux affaires avec un esprit aussi tranquille et un air aussi serein qu'auparavant.

Ceux qui le voyoient agir ainsi avec sa liberté ordinaire, n'auroient eu garde de soupçonner sa disgrâce, si d'ailleurs ils n'en avoient été instruits. Ceux qui lui étoient le moins affectionnés, ceux mêmes qui l'avoient accusé auprès de l'Empereur, furent convaincus, par sa conduite, que le bien de l'état étoit le seul motif qui le faisoit agir, et que la crainte de la mort n'étoit pas ce qui l'avoit empêché de réussir dans les actions militaires.

Ses amis ne l'avoient pas tous abandonné dans sa disgrâce. Un des ministres, nommé *Lai-pao*, homme respectable par son âge, et d'une droiture, d'une incorruptibilité à toute épreuve, osa se déclarer pour lui; mais il n'eut occasion de parler à l'Empereur que quelques jours après le départ du courrier. Ce sage ministre, ayant fini les affaires pour lesquelles il avoit été mandé, se mit à genoux, et pria l'Empereur de permettre qu'il lui fit quelques représentations qui regardoient le bien de son empire. Après qu'il en eut obtenu l'agrément, il parla avec force contre l'injustice qu'on avoit faite à Chouhédé de le condamner à mort. Il fit une courte énumération des services qu'il avoit rendus à l'état; il osa même dire, en présence des autres ministres et des courtisans, que Chouhédé étoit peut-être le seul

homme d  
ché aux i  
Majesté;  
révoquer  
sur de fa  
» pondit  
» courrie  
» autre l  
possible  
jesté d'ex  
« Eh bie  
» crois q  
» que toi  
» pars, «  
» laisse l  
trop âgé  
prendre  
fera pou  
» pereur  
soir mên  
riva que  
rier, ma  
à un hor  
même C  
l'a dit p  
qu'aux  
avons p  
voir alle

homme de l'empire qui fût véritablement attaché aux intérêts de l'état et à la personne de Sa Majesté; et il conclut par supplier l'Empereur de révoquer un ordre qu'il avoit donné sans doute sur de faux exposés. « Il n'est plus temps, ré- » pondit l'Empereur, il y a cinq jours que le » courrier est parti, et il est impossible qu'un » autre le puisse prévenir. » Cela n'est pas impossible, reprit Lai-pao, et je prie Votre Majesté d'en dépêcher promptement un second. « Eh bien, répartit l'Empereur, puisque tu » crois que la chose peut réussir, je ne vois » que toi qui puisse l'exécuter. Je te dépêche; » pars, et va annoncer à Chouhédé que je lui » laisse la vie et que je lui pardonne. » Je suis trop âgé, Sire, répondit Lai-pao, pour entreprendre un pareil voyage; mais j'ai un fils qui le fera pour moi. « Eh bien, qu'il parte, dit l'Empereur. » A l'instant Lai-pao se retira, et le soir même son fils partit pour l'armée. Il n'arriva que quelques jours après le premier courrier, mais assez à temps pour annoncer la grâce à un homme qui la méritoit si bien. C'est à ce même Chouhédé que l'Empereur, comme on l'a dit plus haut, a accordé, en même temps qu'aux trois lieutenants-généraux dont nous avons parlé, l'honorable prérogative de pouvoir aller à cheval dans les cours de son palais.



Enfin ce monarque, voulant mettre le comble à la gloire de son général Tchao-hoei, ordonna au tribunal des rites d'examiner quels étoient les anciens usages de l'empire, après une guerre telle que celle qu'il venoit de terminer si glorieusement, et de rédiger le tout d'une manière claire et précise, afin qu'il pût s'y conformer.

Le tribunal ne tarda pas à le satisfaire. Il lui présenta peu après une supplique portant que la coutume des anciens maîtres de la Chine, après avoir dompté leurs ennemis, étoit de rendre de solennelles actions de grâces à l'Esprit qui donne les victoires; d'avertir leurs ancêtres de leurs glorieux succès; d'aller au devant des généraux jusqu'aux frontières de l'empire, et de les ramener en triomphe jusque dans la capitale. « Tout cela se fera, répondit l'Empereur. Que le tribunal des rites détermine l'ordre et les cérémonies pour l'entrée triomphante de mon général. Cependant, comme l'empire est aujourd'hui beaucoup plus étendu qu'il ne l'étoit anciennement, il ne conviendrait pas que je m'éloignasse si fort de la capitale. Leang-hiang-hien sera censé pour cette fois frontière de mes états, et c'est là que j'irai recevoir Tchao-hoei. Qu'on fasse en sorte que tout soit prêt pour le 27 de la seconde lune.

Pen de  
fit à Peki  
les actions  
porta dan  
Cang-hi e  
cêtres qui  
avertit da  
phes et d  
Hoang-sir  
sons, éloi  
lis, et de  
Leang-hi  
que le gé  
tège, atte  
murs du ce  
tel sur leq  
ments do  
lorsque l'E  
cice de re  
dressé plu  
tinée pour  
néral. Les  
devoient s  
de la suite  
Le 27  
Kien-Lon  
jour, ce p  
rémonie,

Peu de jours avant ce terme, l'Empereur fit à Peking les cérémonies déterminées pour les actions de grâces, après lesquelles il se transporta dans le lieu où sont les tombeaux de Cang-hi et d'Yong-tching, les seuls de ses ancêtres qui soient enterrés près de Peking, et les avertit dans les formes prescrites de ses triomphes et de ses succès. Le 26, il se rendit à Hoang-sin-tchoang, qui est une de ses maisons, éloignée de Peking d'environ cinquante lis, et de cinq lis seulement de la ville appelée *Leang-hiang-hien*. C'est dans cette petite ville que le général Tchao-hoei, et tout son cortège, attendoient l'Empereur. Au-delà des murs du côté du nord, on avoit élevé un autel sur lequel étoient placés tous les instrumens dont on se sert dans les cérémonies, lorsque l'Empereur fait lui-même quelque exercice de religion. A côté de l'autel, on avoit dressé plusieurs tentes, dont l'une étoit destinée pour l'entrevue de Sa Majesté et du général. Les autres étoient pour les officiers qui devoient servir à la cérémonie, et pour ceux de la suite de l'Empereur.

Le 27 de la 2<sup>e</sup> lune de la 25<sup>e</sup> année de *Kien-Long* (12 avril 1760), à la pointe du jour, ce prince, revêtu de ses habits de cérémonie, partit de Hoang-sin-tchoang, pour

se rendre à Leang-hiang-hien. Il étoit à cheval accompagné de toute sa cour. Dès qu'il fut arrivé près de l'autel, le général sortit de sa tente, et l'empereur mit pied à terre : puis adressant la parole à Tchao-hoei : « Vous voilà, » lui dit-il, heureusement de retour après » tant de fatigues et de glorieux exploits. Il » est temps que vous jouissiez dans le sein de » votre famille d'un repos dont vous avez si » grand besoin. Je veux être moi-même votre » conducteur ; mais auparavant il faut que nous » rendions ensemble de solennelles actions de » grâces à l'Esprit qui préside aux victoires. » Après ces mots, il s'approcha de l'autel, et fit la cérémonie suivant le rit du pays. Il entra ensuite dans la tente qui lui avoit été préparée, suivi du général Tchao-hoei, des lieutenants-généraux Fonté et Ming-joui, et de quelques officiers de sa maison. Il s'assit et ordonna au général de s'asseoir aussi. On apporta du thé, et de ses propres mains il en présenta une tasse au général, en lui disant avec bonté : « Vous m'avez très bien servi à la tête de mes » troupes ; je veux vous servir à mon tour sous » cette tente. Prenez cette tasse de thé que je » vous présente ; c'est tout ce que je puis faire » dans cette occasion pour vous témoigner com- » bien je suis satisfait de votre conduite. » Le

général  
modeste  
se mett  
front en  
fait, mais  
suite une  
en questi  
ponses de  
que adre

Cepen  
Le grand  
jusqu'à H  
deux côté  
rentes ba  
sage du p  
militaire.

gulo, les  
des différ  
posture ;  
qui attend  
tous étoie

La ma  
rangés de  
noient les  
même ord  
peaux, ét  
deroles et  
mer ou en

général confus des bontés de son maître, prit modestement ce qu'il lui présentait, et voulut se mettre à genoux pour battre la terre du front en action de grâce d'un si grand bienfait, mais l'Empereur l'en empêcha. Il y eut ensuite une courte conversation, qui fut toute en questions du côté de l'Empereur, et en réponses de la part du général, auquel le monarque adressoit presque toujours la parole.

Cependant tout se dispoit pour la marche. Le grand chemin depuis Leang-hiang-hien jusqu'à Hoang-sin-Tchoang, étoit bordé des deux côtés par ceux qui portoient sous différentes bannières tout ce qui peut, selon l'usage du pays, donner de l'éclat à un appareil militaire. Derrière ce monde, étoient les regulo, les comtes, les grands et les mandarins des différents tribunaux. Ils étoient à genoux, posture ordinaire à tous ceux sans exception qui attendent pour voir passer l'Empereur, et tous étoient en habits de cérémonie.

La marche commençoit par les trompettes rangés de suite deux à deux. Après eux, venoient les timbaliers et les tambours dans le même ordre. Ceux-ci étoient suivis des drapeaux, étendards de diverses couleurs, banderoles et autres instruments qui peuvent animer ou embellir un spectacle. Entre chacun de

ces différents corps, étoient les officiers des cérémonies. Plus près de l'Empereur, des musiciens eunuques chantoient ou accompagnoient de leurs instruments un vieux cantique tiré du *Chéking*, qui n'est d'usage que pour ces sortes de cérémonies : cantique vénérable par son antiquité, puisqu'il date de plus de vingt siècles au-dessus du nôtre. Le silence profond qui régnoit, malgré une si grande multitude, laissoit tout entendre assez distinctement.

A quelque distance des musiciens, marchoient les officiers de la maison de l'Empereur; venoient ensuite les gardes-du-corps, revêtus de leurs casaques de soie jaune. Enfin, sous un parasol fait en forme de dais, paroissoit l'Empereur lui-même. Le général Tchao-hoei, le casque en tête et tout encuirassé, le précédoit d'un pas. Les lieutenants-généraux Fonté et Ming-joui, et quelques autres officiers venus de l'armée, étoient immédiatement derrière l'Empereur. Ils étoient suivis de trente mahométans à pied et enchainés.

La cérémonie finit à Hoang-sin-Tchoang. Tout le monde y mit pied à terre, et l'Empereur permit à Tchao-hoei d'aller saluer sa mère, qui l'attendoit près de là dans une auberge. Le jour suivant renouvela le même spectacle près d'Yven-ming-yven. Sa Majesté voulut bien

encore  
queur  
voirs à  
n'acco  
fit, ou  
cheva  
la mém  
usage ;  
Pekin a  
être po  
Au res  
fique s  
qu'une  
Nour  
Thibet.  
mémoin  
ce roya  
nous le  
recueil.

encore y conduire en triomphe le général vainqueur, et lui ordonna d'aller rendre ses devoirs à l'impératrice mère : faveur insigne qu'on n'accorde ici que très rarement. L'Empereur fit, outre cela, présent à Tchao-hoei de deux chevaux d'une rare beauté, caparaçonnés de la même manière que ceux qui sont pour son usage ; et le 29, ces chevaux furent conduits à Pekin à la suite du général, qui s'y rendit sans être pour cette fois accompagné de Sa Majesté. Au reste, en décrivant ce singulier et magnifique spectacle, nous n'avons pu en donner qu'une idée fort imparfaite.

Nous finissons ici la notice historique du Thibet. Nous tâcherons de nous procurer des mémoires plus détaillés sur la géographie de ce royaume, et dès que nous les aurons reçus, nous les donnerons au public à la suite de ce recueil.

---

## MÉMOIRE

Sur les Juifs établis en Chine.

LA nouvelle d'une synagogue de juifs, établis à la Chine depuis plusieurs siècles, fut pour tous les savants de l'Europe une nouvelle des plus intéressantes. Ils se flattoient qu'ils pourroient y trouver un texte des divines écritures, qui serviroit à éclaircir leurs difficultés et à terminer leurs disputes. Mais le P. Ricci, qui fit cette heureuse découverte, ne put pas en tirer les avantages qu'il auroit désirés. Attaché à la ville de Peking par les besoins de sa mission, il ne put se transporter à Cai-fong-Fou, capitale du Honan, qui en est éloignée de près de deux cents lieues. Il se contenta d'interroger un jeune juif de cette synagogue qu'il rencontra à Peking. Il en apprit qu'à Cai-fong-Fou il se trouvoit dix ou douze familles d'Israélites; qu'ils venoient d'y rétablir leur synagogue, et que depuis cinq ou six cents ans ils conservoient, avec le plus grand respect, un exemplaire très ancien du Pentateuque. Le P. Ricci lui montra aussitôt

une bil  
le cara  
qu'il s  
vres ch  
lettré.

Les  
lui per  
couvert  
après q  
un jésu  
pour ve  
juif. Il  
le chef  
tre les  
encore  
que le  
Dès que  
regardo  
dit que  
doient  
le P. Ric  
les gran  
qu'il se  
la synag  
des vian  
de ce ch  
succéder  
au P. R

une bible hébraïque. Le jeune juif reconnut le caractère, mais il ne put le lire, parce qu'il se livroit uniquement à l'étude des livres chinois depuis qu'il aspirait au degré de lettré.

Les occupations pressantes du P. Ricci ne lui permirent pas de pousser plus loin sa découverte. Ce ne fut que trois ou quatre ans après qu'il trouva la commodité d'y envoyer un jésuite chinois, avec d'amples instructions pour vérifier ce qu'il avoit appris du jeune juif. Il le chargea d'une lettre chinoise pour le chef de la synagogue. Il lui marquoit qu'outre les livres de l'ancien Testament, il avoit encore tous ceux du nouveau, qui montraient que le Messie qu'ils attendoient étoit venu. Dès que le chef de la synagogue lut ce qui regardoit la venue du Messie, il s'arrêta, et dit que cela n'étoit pas, puisqu'ils ne l'attendoient que dans dix mille ans. Mais il fit prier le P. Ricci, dont la renommée lui avoit appris les grands talents, de venir à Cai-fong-Fou, qu'il seroit charmé de lui remettre le soin de la synagogue, pourvu qu'il voulût s'abstenir des viandes défendues aux juifs. Le grand âge de ce chef, l'ignorance de celui qui devoit lui succéder, l'avoient déterminé à faire ces offres au P. Ricci. La circonstance étoit favorable



pour s'informer de leur Pentateuque. Le chef consentit volontiers à donner le commencement et la fin de toutes les sections. Ils se trouvèrent parfaitement conformes à la bible hébraïque de Plantin, excepté qu'il n'y avoit pas de points voyelles dans l'exemplaire chinois.

En 1613, le P. Aleni, que sa profonde érudition et sa grande sagesse ont fait appeler par les Chinois même *le Confucius de l'Europe*, reçut ordre de ses supérieurs de se transporter à Cai-fong-Fou pour pousser plus loin cette découverte. C'étoit l'homme du monde le plus propre à y réussir. Il étoit fort habile en hébreu. Mais les temps étoient changés. L'ancien chef étoit mort. On montra bien au P. Aleni la synagogue; mais il ne put jamais obtenir qu'on lui fit voir les livres; on ne voulut pas même tirer les rideaux qui les couvroient.

Tels furent les foibles commencements de cette découverte, qui nous ont été transmis par les PP. Trigaut et Sémédo<sup>1</sup>, et par d'autres missionnaires. Les savants en ont souvent

<sup>1</sup> Trigaut, *de expedit. Sinica, lib. cap. 11 page 118.*  
— Sémédo, *Relatione della China, part. 1. cap. 30,*  
p. 193.

parlé, q  
désirant  
dues.

La rés  
la suite  
espéran  
Figueres  
avantage  
premier  
cile, il  
synagog  
bles de  
juifs lui  
dans le  
à-dire le  
jésuites  
l'Emper  
ple, et  
étoit pr  
vet dit  
ques, et  
maître d  
suites. I  
tenir l'e  
les tenta

<sup>1</sup> Wal  
blonski,

parlé, quelquefois avec peu d'exactitude <sup>1</sup>, et désirant toujours des connoissances plus étendues.

La résidence que les jésuites établirent dans la suite à Cai-fong-Fou, donna de nouvelles espérances. Cependant les PP. Rodriguez et Figueredo voulurent en vain profiter de l'avantage qu'ils avoient. Le P. Gozani est le premier qui réussit. Ayant trouvé un accès facile, il tira une copie des inscriptions de la synagogue qui sont écrites sur de grandes tables de marbre, et il l'envoya à Rome. Ces juifs lui dirent qu'il y avoit à Pekin une bible dans le temple où l'on garde les *kings*, c'est-à-dire les livres canoniques des étrangers. Les jésuites français et portugais obtinrent de l'Empereur la permission d'entrer dans le temple, et de visiter les livres. Le P. Parennin étoit présent. On ne trouva rien. Le P. Bouvet dit qu'on y aperçut quelques lettres syriaques, et qu'il y a tout lieu de croire que le maître de la pagode n'informa pas bien les jésuites. Il seroit aujourd'hui très difficile d'obtenir l'entrée de cette bibliothèque; et toutes les tentatives que le P. Gaubil a faites ont tou-

<sup>1</sup> Walton Polyglott. *Prolegomen.* 3, *sect.* 4. — Jablonski, *Bibl. Hébr. Præf. sect.* 38.

jours été inutiles. Jamais il n'a pu savoir quels sont ces livres hébreux et syriaques. Cependant un Tartare chrétien, à qui il avoit prêté sa bible hébraïque, lui a encore assuré qu'il y avoit vu des livres écrits dans le même caractère ; mais il ne put lui dire quels étoient ces livres, ni quelle étoit leur antiquité. Seulement il lui confirma qu'il y avoit un *thora*, c'est-à-dire un livre de la loi.

Tandis que les jésuites faisoient à Peking des perquisitions infructueuses, les juifs, moins mystérieux que les Chinois, instruisoient volontiers le P. Gozani de leurs différents usages; et dès le commencement de ce siècle, il se trouva en état de publier une relation aussi circonstanciée qu'on pouvoit l'attendre d'une personne qui ne savoit pas l'hébreu. Elle se trouve dans le X<sup>e</sup> volume de cet ouvrage (pag. 17).

Ces nouvelles connoissances réveillèrent l'attention des savants. Le P. Étienne Souciet, qui pensoit alors à un grand ouvrage sur l'Écriture, pour répondre aux *Critici Sacri*, fut le plus ardent à presser cette découverte. C'est des lettres que lui écrivirent à ce sujet les PP. Gozani, Domenge et Gaubil, que je tirerai tout ce que je rapporterai dans ce mémoire. Ce détail sera d'autant plus curieux

qu'il a  
halde s  
grande

Les C  
rent pa  
commu  
se nom  
dire, la  
parce q  
ger, en  
l'Ange.

dans le  
a encor  
hoai-H  
tans qu  
appeller

Ces j  
sous la

Han-m

c'est-à-

par to

pays d'

par le C

dans le

ils ont c

rappor

qui se

Ils ne c

qu'il a été souvent demandé, et que le P. Duhalde s'est contenté de le promettre dans sa grande description de la Chine (T. 3, p. 64).

Les Chinois appellent les juifs qui demeurent parmi eux *Hoai-Hoai*. Ce nom leur est commun avec les mahométans. Mais ces juifs se nomment entre eux *Tiao-kin-Kiao*, c'est-à-dire, *la loi de ceux qui retranchent les nerfs*, parce qu'ils se font une loi de n'en point manger, en mémoire du combat de Jacob avec l'Ange. L'espèce de bonnet bleu qu'ils portent dans leur synagogue pendant la prière, leur a encore fait prendre le nom de *Lan-maho-hoai-Hoai*, pour se distinguer des mahométans qui portent un bonnet blanc, et qu'ils appellent à cause de cela *Pe-maho-hoai-Hoai*.

Ces juifs disent qu'ils entrèrent en Chine sous la dynastie des *Han* pendant le règne de *Han-ming-Ti*, et qu'ils venoient de *Si-yu*, c'est-à-dire, du pays de l'Occident. Il paroît par tout ce qu'on a pu tirer d'eux que ce pays d'Occident est la Perse, et qu'ils vinrent par le Corassan et Samarcande. Ils ont encore dans leur langage plusieurs mots persans, et ils ont conservé pendant long-temps de grands rapports avec cet état. Ils croient être les seuls qui se soient établis dans ce vaste continent. Ils ne connoissent point d'autres juifs dans les

Indes, dans le Thibet, dans la Tartarie occidentale. Pendant long-temps, ils ont été dans la Chine sur un grand pied. Plusieurs ont été gouverneurs de province, ministres d'état, bacheliers, docteurs. Il y en a eu qui ont possédé de grands biens en terre. Mais aujourd'hui il ne leur reste rien de cet ancien éclat. Leurs établissemens de Ham-Tcheou, de Nimpo, de Pekin, de Ning-hia, ont même disparu. La plupart ont embrassé la secte mahométane. On ne connoît que ceux de Cai-fong-Fou. Ils comptoient plus de soixante-dix familles des différentes tribus de Benjamin, de Lévi, de Juda, etc. lorsqu'ils s'y établirent. Maintenant elles sont réduites à sept familles, qui font tout au plus mille personnes<sup>1</sup>. Les divers malheurs dont cette ville a été affligée dans les derniers temps ont beaucoup contribué à leur dépérissement.

Sous l'empire de Van-Lie, un grand incendie réduisit leur synagogue en cendres. Tous leurs livres périrent, excepté un Pentateuque qu'autrefois, après un accident encore plus funeste, ils avoient eu d'un mahométan qu'ils

<sup>1</sup> Ces familles se nomment *Sing-tchao-ti*, *Sing-caoti*, *Sing-nghai-ti*, *Sing-hin-ti*, *Sing-che-ti*, *Sing-theman-ti*, *Sing-li-ti*.

rencont  
Chen-si  
rir le l  
cieux. I  
encore  
Hoang-  
trois ce

Tcha  
blissem  
voit au  
c'est-à-  
que so  
large. I  
dépend  
quante  
cents c  
siné le

L'en  
Elle es  
arc de  
A la se  
arc de  
monum  
dont j  
avanc  
de ma  
vase d  
bassin

rencontrèrent à Ning-hia, dans la province Chen-si. Un juif de Canton étant près de mourir le lui avoit confié comme un dépôt précieux. Ils rebâtirent leur synagogue. Elle fut encore ruinée en 1642 par une inondation du Hoang-ho (fleuve Jaune), qui fit périr plus de trois cent mille hommes.

Tchao, mandarin juif, se chargea du rétablissement de la synagogue. C'est celle qu'on voit aujourd'hui. Ils l'appellent *Li-pai-Sé*, c'est-à-dire *lieu des cérémonies*. Cet édifice n'a que soixante pieds de long, sur quarante de large. Mais tous les différents bâtiments qui en dépendent occupent un terrain de cent cinquante pieds de largeur, sur trois à quatre cents de longueur. Le P. Domenge en a dessiné le plan sur les lieux.

L'entrée de cette synagogue est à l'orient. Elle est suivie d'un *pai-leou*, c'est-à-dire d'un arc de triomphe qui conduit à la grande cour. A la sortie de cette cour se trouve un nouvel arc de triomphe, et aux côtés on voit deux monuments de pierre chargés d'inscriptions, dont je parlerai à la fin de ce mémoire. En avançant davantage, on rencontre deux lions de marbre posés sur des piédestaux, un grand vase de fonte pour brûler des odeurs, deux bassins de cuivre avec leur base et deux grands

vases de fleurs. Enfin on arrive aux parvis du *li-pai-sé*, qui est tout entouré de balustrades. C'est là qu'on dresse une grande tente pour la fête des Tabernacles.

Ce *li-pai-sé* a deux bas côtés. La nef se divise en trois parties. La première renferme la chaire de Moïse, le *Van-soui-Pai*, c'est-à-dire la tablette de l'Empereur et une grande table de parfums. Au-dessus de la table de l'Empereur, on voit cette inscription hébraïque en lettres d'or : « Écoute, Israel, *Jéhova* notre » Dieu est le Dieu seul. Béni soit son nom. » Gloire à son règne pendant l'éternité. » La seconde partie forme une espèce de tente carrée en dehors et ronde en dedans. C'est là le Saint des Saints des juifs de la Chine. Ils l'appellent *Bethel*, et en langue chinoise *Tien-tang*, c'est-à-dire *temple du ciel*. Sur le frontispice, on lit cette inscription hébraïque, écrite en caractères d'or : « Sache que *Jéhova* est le Dieu » des dieux, le Seigneur, Dieu grand, fort et » terrible. » Ce lieu si respecté des juifs de la Chine renferme leurs *takings*, c'est-à-dire leurs livres sacrés des divines Écritures. A côté du *Bethel*, il y a des armoires où sont des *takings* et d'autres livres usuels. Derrière le *Bethel*, on voit les deux tables de la loi écrites en lettres d'or.

De t  
plus int  
Mais pe  
savoir q  
de *taki*  
Pentate  
*Bethel*  
des dou  
la loi. L  
comme  
dont o  
pour p  
déchire

Chaque  
pivot, e  
d'un ri  
ces livre  
cependa  
les autr  
ans d'a  
qui leur  
les inc  
été rest

Tous  
Ils sont  
ou sect  
de sabl  
les juif

De tous ces monuments, les *takings* sont les plus intéressants pour les savants de l'Europe. Mais pour s'en former une juste idée, il faut savoir que les juifs chinois ne donnent le nom de *takings* ou de *grande écriture*, qu'au seul Pentateuque. Ils en ont treize copies dans leur *Bethel*, posées sur treize tables, en mémoire des douze tribus et de Moïse, le fondateur de la loi. Ils sont écrits non sur du parchemin, comme l'a dit le P. Gozani, mais sur du papier dont on a collé plusieurs feuilles ensemble, pour pouvoir les rouler sans craindre de les déchirer.

Chaque *taking* du *Bethel* est roulé sur un pivot, et forme une espèce de tente couverte d'un rideau de soie. Les juifs ont pour tous ces livres la plus grande vénération. Il y en a cependant un qu'ils respectent plus que tous les autres. Ils prétendent qu'il a trois mille ans d'antiquité et que c'est le seul monument qui leur reste. Les autres livres ayant péri dans les incendies ou dans les inondations, ils ont été restitués sur les livres des Persans.

Tous les *takings* du *Bethel* sont sans points. Ils sont divisés en cinquante-trois paragraphes ou sections. On en lit une section chaque jour de sabbat. Ainsi les juifs de la Chine, comme les juifs d'Europe, lisent toute la loi dans le



cours de l'année. Celui qui fait la lecture met le taking sur la chaire de Moïse. Il a le visage couvert d'un voile de coton fort délié. A côté de lui est un souffleur, et quelques pas plus bas, un moula chargé lui-même de redresser le souffleur, en cas qu'il se trompe.

Le P. Domenge n'a vu, dans ce *li-pai-sé*, ni encensoir, ni instrument de musique, ni habits de cérémonie. Tout se réduit à y être sans pantoufles, et ils ont tous la tête couverte d'un bonnet bleu. Seulement à la fête des Tabernacles où il vit faire la procession du taking, celui qui le portoit avoit une écharpe de taffetas rouge qui lui passoit de dessus l'épaule droite au-dessous du bras gauche.

Pendant huit mois que le P. Domenge passa à Cai-fong-Fou, il employa en vain tous les moyens imaginables pour obtenir un de ces livres, ou pour avoir au moins la permission de collationner sa Bible avec un des exemplaires. Il ne put rien gagner sur des hommes trop ignorants pour ne pas être soupçonneux. L'unique grâce qu'ils lui firent fut de lui montrer leurs livres et de lui permettre de consulter quelques endroits. Voici ce qu'il nous en apprend. Les takings du *Bethel* sont écrits en caractères ronds et sans points. La forme des lettres approche assez des anciennes éditions

hébraï  
tura,

cepté l  
chacun

leur de  
point p

la loi  
n'eut p

que leu  
pos de

Le s  
bernac

gogue,

Il avoi  
peu plu

a l'air  
Il dem

Les

on se se  
la distin

se marg  
sethuma

Il y a de  
dans l'E

Nombre  
les cinc

grandes  
mais ell

un seul

hébraïques d'Allemagne. On n'y voit ni *Phethura*, ni *Sethuma*<sup>1</sup>. Tout y est de suite, excepté l'espace d'une ligne qui se trouve entre chacune des cinquante-trois sections. Quand on leur demande pourquoi les exemplaires ne sont point ponctués, ils répondent que Dieu dicta la loi de Moïse avec tant de rapidité, qu'il n'eut pas le temps d'y mettre les points; mais que leurs docteurs d'Occident ont jugé à propos de les mettre pour en faciliter la lecture.

Le samedi dans l'octave de la fête des Tabernacles, le P. Domenge étant allé à la synagogue, ils lui montrèrent leur ancien Taking. Il avoit environ deux pieds de haut, et un peu plus de diamètre quand il étoit roulé. Il a l'air fort antique et a été fort gâté par l'eau. Il demanda quelle étoit la leçon du jour; ils

<sup>1</sup> Les *phethura* et les *sethuma* sont les signes dont on se sert dans les bibles hébraïques pour marquer la distinction des différentes sections. Le *phethura* se marque avec la lettre *phé*, répétée trois fois; le *sethuma* avec la lettre *samech*, répétée aussi trois fois. Il y a douze de ces sections dans la Genèse, onze dans l'Exode, dix dans le Lévitique, dix dans les Nombres, et onze dans le Deutéronome, ce qui fait les cinquante-quatre parties du Pentateuque. Ces grandes sections ont même des divisions subalternes, mais elles sont marquées par un seul *phethura* ou par un seul *sethuma*.

lui montrèrent le cantique de Moïse, qui, chez les juifs, fait partie de la parasche *va jelec*, c'est-à-dire de la cinquante-deuxième section. Leur cinquante-troisième section est la même que la cinquante-quatrième de nos bibles ordinaires. Il lut à haute voix le cantique de Moïse, qui étoit écrit sur deux colonnes comme dans nos bibles, lorsqu'elles sont exactes; mais les lignes prenoient quelquefois l'une sur l'autre, ce qui pensa le brouiller. L'unique différence qu'il trouva dans tout ce cantique, c'est qu'au verset vingt-cinquième, au lieu de *thescael*, qui est dans nos bibles ordinaires, le taking a *thocel*<sup>1</sup>. Cette différence ne change rien au sens: c'est toujours le glaive destructeur ou dévorant qui venge le Seigneur des prévarications d'Israel.

Pour les takings des armoires, ils ont tous des points voyelles. La forme des lettres ressemble fort à celle de la bible d'Athias, imprimée à Amsterdam en 1705; elles sont cependant plus belles, plus grandes, plus noires. Tout est écrit à la main avec des pinceaux de bambou taillés en pointe comme nos plumes, et de bonne encre qu'ils font eux-mêmes, et qu'ils

<sup>1</sup> Deutéronome, XXXII, 25. Nos bibles ordinaires ont תשכר, et le *Taking* de Chine תאכר.

renouv  
cles : c  
se serv  
Ils n'or  
de la C  
le prép  
voir é  
coler p  
un qui  
lets or

Ces t  
geur s  
compos  
cahier  
que: le  
lettres  
du mil  
dans un  
ou de t  
(c'est-à  
mier c  
le seco  
sont les  
excepte  
la cinq  
premie  
comme  
marqu

renouvellent tous les ans à la fête des Tabernacles : car ils se feroient un grand scrupule de se servir de pinceaux et d'encre de la Chine. Ils n'ont pas la même délicatesse sur le papier de la Chine : ils s'en servent, mais, au lieu de le préparer avec une eau d'alun, afin de pouvoir écrire des deux côtés, ils aiment mieux coler plusieurs feuillets ensemble, pour en faire un qui ait l'épaisseur de trois ou quatre feuillets ordinaires.

Ces takings ont environ sept pouces de largeur sur quatre à cinq de hauteur ; ils sont composées de cinquante-trois cahiers. Chaque cahier contient une des sections du Pentateuque : le premier mot de la sections est écrit sans lettres initiales et sans points, un peu au-dessus du milieu de la marge de la première page, dans un petit carré-long de soie verte ou bleue, ou de taffetas blanc en cette forme *Bereschith* (c'est-à-dire *au commencement*), pour le premier cahier ; *Noach* (c'est-à-dire *Noé*), pour le second, et ainsi des autres ; car les sections sont les mêmes que dans la bible d'Amsterdam, excepté que de la cinquante-deuxième et de la cinquante-troisième, ils n'en font qu'une. Ce premier mot écrit à la marge n'est point répété au commencement du cahier ; chaque page y est marquée par un nom de nombre, et non pas par

une lettre numérale; il est toujours placé dans l'intérieur du livre au-dessus du premier mot.

Comme chaque section forme un cahier séparé, ils ne marquent pas à la fin les *Phethura* ou les *Sethuma*. Cependant ces divisions ne leur sont pas entièrement inconnues, quoiqu'elles soient bien plus rares dans leurs livres que dans les nôtres. Ils les mettent à la marge, et ils les joignent toujours ensemble d'une de ces deux manières<sup>1</sup>. Il y en a quatre dans le cahier *Bereschith*, c'est-à-dire, dans la première section de la Genèse. Le premier est dans le chapitre premier, avant le verset dixième, selon notre manière de compter. Le second est dans le même chapitre, avant le verset vingt-septième. Le troisième est dans le chapitre second, avant le verset vingt-unième. Le quatrième est dans le chapitre troisième, avant le verset quatorzième. A ces quatre endroits près, il n'y a dans toute la première section de la Genèse aucune note marginale, ni vides, ni séparations interlinéaires. Ils ne connoissent point les *Keri* et les *Kétib*. Ils marquent exactement à la fin des phrases les *Pésukim*, c'est-à-dire les deux points qu'ils appellent *kela*. Pour le nombre des versets, ils ne le marquent qu'à la fin de la section ou du

<sup>1</sup>  $\text{פסוק}$  ou bien  $\text{פ}$ .

cahie  
lettre  
rante  
cahie  
dans

Ils  
exem  
*chith*  
verse

*Béhib*  
croit

ces m  
deux

d'autr  
être é

Cepen  
pas eu

tail su  
Qu

ils le  
disen

pour  
lorsq

• L  
lettres

les let  
•  $\text{פ}$

crire

cahier au-dessous de la dernière ligne et en lettres numériques. Ils en comptent cent quarante-six dans *Bereschith* ou dans le premier cahier, et cent quarante-trois dans *Noach* ou dans le second cahier <sup>1</sup>.

Ils ont de grandes et de petites lettres. Par exemple le premier mot de la Genèse, *Bereschith* <sup>2</sup> a un grand *beth*; et dans le quatrième verset du second chapitre de la Genèse, le mot *Béhibaram* a un petit *hé*. Le P. Domenge ne croit pas que les juifs aient connoissance de ces mots qui se partagent en deux, ou dont les deux n'en font qu'un, ou qui tiennent la place d'autres mots, ou enfin de ceux qui se lisent sans être écrits, ou qui s'écrivent et ne se lisent point. Cependant il n'ose prononcer, parce qu'il n'a pas eu le temps d'entrer dans un assez grand détail sur ce point de critique.

Quant au nom ineffable de Dieu, JÉHOVA, ils le prononcent *Hotoi*. Au lieu d'*Adonai*, ils disent *Etunoi*. Ils ne diffèrent point de nous pour la prononciation du mot *Elohim*. Mais lorsqu'ils traduisent en chinois le mot de JÉ-

<sup>1</sup> Les versets du *Bereschith* sont marqués par ces lettres קטו, c'est-à-dire 146, et ceux de *Noach* par les lettres קמנ, c'est-à-dire 143.

<sup>2</sup> בראשית, on voit dans ce mot la manière d'écrire et de ponctuer des juifs chinois,

HOVA, ils ne disent pas comme les missionnaires *Tien-Tchu*, mais seulement *Tien*, comme font les lettrés de la Chine quand ils expliquent leurs caractères *Chang-ti*.

La différence la plus sensible que le P. Domenge ait remarquée entre ces takings et la bible d'Amsterdam, consiste dans le *raphé* ou la ligne horizontale, que ces juifs nomment *lofi*. Il est très commun chez eux, et souvent il se trouve sur deux ou trois lettres d'un seul mot. La forme de leurs accents est aussi un peu différente pour la position et pour la figure; ce qui fait conjecturer au P. Domenge, que leur bible seroit peut-être la bible orientale de Jacob Ben Nephthali, qui ouvrit ses écoles dans les terres de Babylone, pendant que Ben Ascher tenoit les siennes dans la Palestine. Cependant ces juifs n'ont aucune idée de ce rabbin, et leur science sur la ponctuation est fort bornée. Ils ne connoissent point tout cet attirail de noms qu'on voit dans les livres européens. Ils n'ont que le mot général *siman*, pour exprimer les points et les accents.

Venons maintenant aux confrontations que le P. Domenge fit de la bible d'Amsterdam avec les plus anciens takings de la Chine. On l'avoit prié de vérifier divers endroits de la Genèse qui occupent le plus les critiques. Il

les vit, c  
le chap  
vit pas  
sensible  
la syna  
vingt-q  
n'être p  
prêter s  
eux; ils  
aller fai  
le mot  
sième,  
premier  
La d  
mence  
mot ve  
verset v  
prophé

<sup>3</sup> Les  
le chap  
tout ent  
XXXII

<sup>2</sup> Ge  
quent u  
les larm  
épouse S

<sup>3</sup> Gen  
nière si  
qu'Esau

les vit, et il n'y trouva point de différence <sup>1</sup> dans le chapitre vingt-troisième, verset second, il ne vit pas que le *chaph* du mot *libechotha* <sup>2</sup> fût sensiblement plus petit. Cependant le chef de la synagogue lui dit qu'il l'étoit. Au chapitre vingt-quatrième, verset second, ils parurent n'être pas au fait de cette ancienne manière de prêter serment; elle n'est point en usage parmi eux; ils dirent qu'ils se contentoient de ne pas aller faire serment aux tempies des idoles. Sur le mot *vajiscakou* <sup>3</sup> du chapitre trente-troisième, verset quatrième, il y a six points; le premier paroît plus considérable qu'un point.

La douzième section de leurs takings commence comme dans la bible d'Amsterdam au mot *vejchi* du chapitre quarante-septième, verset vingt-huitième. Elle contient toutes les prophéties de Jacob à ses enfants. Elles y sont

<sup>3</sup> Les endroits que le P. Domenge confronta sont le chapitre II, 17; III, 17; VII, 11; VIII, 4, 7; XI tout entier; XIII, 5; XVII, 22; XXIII, 2; XXIV, 2; XXXIII, 4; XLVII, XLVIII, XLIX, tout entier.

<sup>2</sup> Gen. XXIII, 2; לבכותה. Nos bibles marquent un *chaph* fort petit dans ce mot, qui exprime les larmes qu'Abraham répandit à la mort de son épouse Sara.

<sup>3</sup> Gen. XXXIII, 4; וישקוהו. C'est de cette manière singulière qu'est exprimé le baiser de paix qu'Esau donna à son frère Jacob.



écrites tout de suite, sans séparations, sans *phethura* et sans *sethuma*.

Le P. Domenge leur demanda ce qu'ils entendoient par le mot *siloh* et par celui de *jescuatheca*, qui est si souvent dans l'Écriture; ils ne lui répondirent rien. Ces juifs sont maintenant d'une ignorance à ne pas entendre leur texte entier.

On avoit encore prié le P. Domenge de voir quelle étoit la ponctuation du mot *hammitta* chapitre quarante-sept, verset trente-un; savoir s'ils écrivent *hammitta* ou *hammatté*. Il l'oublia : mais il croit qu'ayant trouvé tant de conformité avec la bible d'Amsterdam pour les autres endroits, il est fort probable qu'elle sera la même dans celui-ci.

Il ne me reste plus que deux observations à faire sur les découvertes du P. Domenge. A la fin du *Béreschith*, c'est-à-dire, du premier cahier de ce taking, il trouva une inscription qui est fort défigurée dans la copie qu'il a envoyée; cependant on y reconnoît différents noms de rabbins. Il paroît que c'est un témoignage de reconnaissance pour ces docteurs, et en particulier pour un qui étoit venu de Médine, et qui peut-être leur avoit procuré ce taking. Elle finit par ces mots : *Bénédition sur toi qui viens. Bénédition sur*

toi qui  
possesse  
ton salu

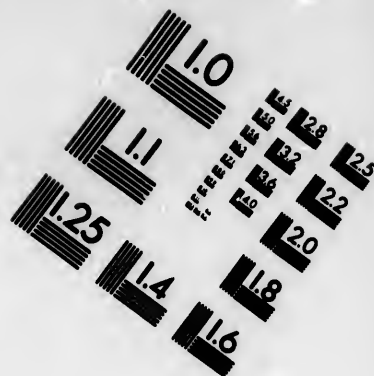
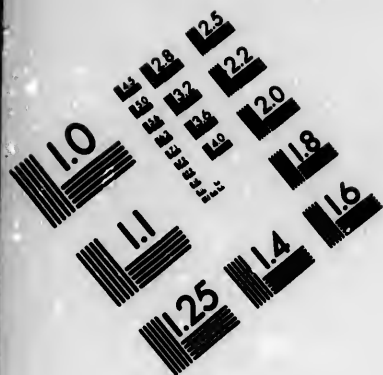
Le P.  
taché à  
marqué  
la lectu  
deux ex  
livres q  
nomme  
ties, et  
grand  
L'autre  
visé en  
grands  
P. Dom  
ces livre  
ces juif  
qu'ils d  
Sur t  
croiroit  
n'ont p  
tures q  
roit : il  
donnen  
tateuqu  
tso, c'e  
chés. S

*toi qui retournes. Gloire abondante dans la possession des richesses. Seigneur, j'ai attendu ton salut.*

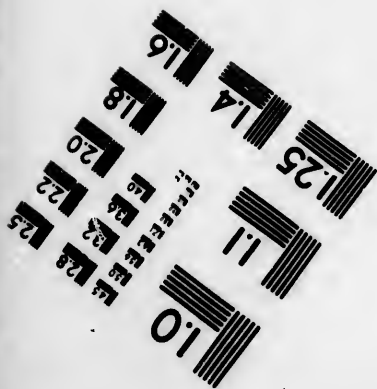
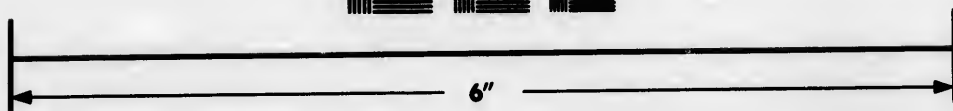
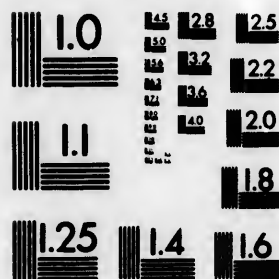
Le P. Domenge vit encore un tableau attaché à une des colonnes du *li-pai-sé*, où étoit marqué ce *mineah*, c'est-à-dire, l'ordre de la lecture des sections du Pentateuque. Aux deux extrémités, il est fait mention de deux livres que je ne connois pas. Le premier se nomme *Noumaha*; il est divisé en douze parties, et il se lit le premier jour de chaque grand mois et le second des petits mois. L'autre, nommé *Mouphtar*, est également divisé en douze parties; il se lit le quinze des grands mois, et le seize des petits mois. Le P. Domenge voulut savoir ce que contenoient ces livres; mais la prononciation singulière de ces juifs ne lui permit pas de comprendre ce qu'ils disoient.

Sur tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici, on croiroit peut-être que les juifs de la Chine n'ont point d'autres livres des divines Ecritures que le Pentateuque, et on se tromperoit: ils en ont encore plusieurs; mais ils ne donnent le titre de canonique qu'au seul Pentateuque. Les autres livres se nomment *santso*, c'est-à-dire, *supplément*, ou *livres détachés*. Sous ce titre sont compris Jesué et les





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10  
11

Juges, qui ne sont pas entiers; *Schemoueul*, ou *Samuel*, qui est entier; *Melachim*, ou les deux derniers livres des Rois, qui sont mutilés en quelques endroits; *David*, ou les Psaumes, dont on n'a pas examiné l'intégrité. Cette première partie du *san-tso* fait plus de trente volumes. La seconde partie renferme les *hafoutala*, c'est ainsi qu'ils nomment les *haphtaroth*, ou sections prophétiques; ils disent qu'ils en avoient autrefois plus de quatre-vingts volumes: on n'a pas de peine à le croire, parce que leurs livres ne contiennent pas un grand nombre de chapitres, et qu'ils joignent encore aux prophètes les Chroniques ou les Paralipomènes. Isaïe, qu'ils nomment *Ise-haha*, et Jérémie, qu'ils nomment *Jaméléiohum*, sont presque entiers. Ils les lisent aux jours de fêtes. Ils n'ont rien d'Ezéchiel. Ils n'ont de Daniel que quelques versets du premier chapitre.

Pour les petits prophètes, il leur reste *Jue-naha*, ou Jonas; *Micaha*, ou Michée; *Naouham*, ou Nahum; *Hapacouque*, ou Habacuc; *Sécaléio*, ou Zacharie. La plupart de ces petits prophètes ne sont pas entiers, et ils n'ont rien des autres. Le livre des Chroniques ou des Paralipomènes, qu'ils appellent *Tiveli-Haia-miim*, est aussi fort mutilé; il ne leur en reste

que les  
livres de  
moins in  
pour cet  
ils l'appe  
grande  
Mardoche  
regardent

Deux  
estimés en  
livres des  
ment Ma  
n'en ont  
fit l'inima  
pour en p  
entendre à

A tous  
tent enco  
rituels ou  
contient c  
ils sont éc  
sont plus  
d'Europe  
doigt. Ces  
l'écriture  
ont quatre  
terprètes a  
en chinois

que les quatre ou cinq premiers chapitres. Les livres de Néhémie et d'Esther sont un peu moins imparfaits. Les juifs de la Chine ont pour cette princesse la plus grande vénération; ils l'appellent toujours *Issetha Mama*, ou la *grande mère*. Leur respect s'étend aussi à Mardochee, qu'ils nomment *Moltoghi*: ils les regardent comme les sauveurs d'Israel.

Deux de leurs livres, qui seroient le plus estimés en Europe, ce sont les deux premiers livres des Machabées. Ils paroît qu'ils les nomment *Mantiiohum*, ou Mathatias, et qu'ils n'en ont qu'un exemplaire. Le P. Domenge fit l'inimaginable pour l'acheter, ou au moins pour en prendre une copie. Ils ne voulurent entendre à aucune proposition.

A tous ces livres du *san-tso*, ces juifs ajoutent encore leurs *li-pai*, c'est-à-dire, leurs rituels ou livres de prières. Chaque *li-pai* contient cinquante ou cinquante-deux cahiers; ils sont écrits en gros caractères. Les volumes sont plus longs que larges, comme les livres d'Europe et de Chine, et de l'épaisseur d'un doigt. Ces prières sont presque toutes tirées de l'écriture, et surtout des Psaumes. Enfin ils ont quatre livres de la *Mischna*, et divers interprètes assez mal en ordre, qu'ils appellent en chinois *tiang-tchang*.

Malgré tous ces livres, le P. Domenge trouva ces juifs dans une grande ignorance. Les plus habiles n'entendoient que quelques endroits du Pentateuque et des livres qu'ils lisent le plus souvent. Ils sentent très bien leur foible sur ce point, et ils s'excusent sur ce qu'il y a plus d'un siècle qu'il ne leur est venu de docteur de *Si-yu*, c'est-à-dire, de l'Occident, et qu'il y a long-temps qu'ils ont perdu leur *tou-king-puen*, c'est-à-dire, leur grammaire ou leur livre pour entendre l'écriture.

Le P. Gozani ajoute qu'ils se servent de leurs livres sacrés lorsqu'ils veulent tirer les sorts; ils observent la circoncision le septième jour après la naissance. Les jours de sabbat, ils ne voudroient par même allumer du feu chez eux. Outre les jours de sabbat, ils ont la pâque et plusieurs autres solennités. Il y a un jour qu'ils passent tout entier dans la synagogue à pleurer et à gémir. Ils connoissent les Anges, les Chérubins et les Séraphins. Le P. Gozani n'a jamais rien pu tirer d'eux sur le Messie, quoiqu'il les ait souvent interrogés. Ils ne reçoivent point de prosélytes. Jamais ils ne se marient avec des étrangers. Ils n'ont imprimé en chinois qu'un fort petit livre sur leur religion. C'est celui qu'ils présentent aux

mandarin  
persécution

Leurs  
Confucius  
morts, e  
des Chine  
gue, ils o  
blettes de  
de cette s  
ou tablea  
sont les  
Cang-hi é

à l'église d

Dans le  
de l'occide  
même dire  
mémoire d  
à eux, à l  
aisément d  
fait transcr  
les armoire  
fêtes ordir  
personnes  
été mis dan  
de la syna  
vendre le s  
pris lorsqu  
on lui fit d



mandarins lorsqu'ils sont menacés de quelque persécution.

Leurs lettrés et leurs docteurs honorent Confucius. Ils honorent tous leurs ancêtres morts, et ils ont leurs tablettes à la manière des Chinois. Dans l'enceinte de leur synagogue, ils ont une salle où ils conservent les tablettes de leurs bienfaiteurs défunts. A l'entrée de cette synagogue, il y a un ancien *pai-fa*, ou tableau, avec l'inscription *King-Tien*. Ce sont les mêmes caractères que l'empereur Cang-hi écrivit lui même pour les faire mettre à l'église des missionnaires jésuites.

Dans leurs prières, ils se tournent du côté de l'occident. Leur synagogue est aussi dans la même direction. Ils font cela sans doute en mémoire de Jérusalem, qui est, par rapport à eux, à l'occident. Les riches se dispensent aisément d'aller à la synagogue. Il suffit d'avoir fait transcrire un *taking* et de l'avoir mis dans les armoires. Aussi ne voit-on souvent, les fêtes ordinaires, que quarante à cinquante personnes dans le *li-pai-sé*. Un *taking*, qui a été mis dans les armoires, ne peut plus sortir de la synagogue. Un Juif étoit convenu de vendre le sien au P. Domenge. Mais il fut surpris lorsqu'il l'emportoit. On le lui arracha, et on lui fit de grands reproches.

Telles étoient les connoissances qu'on avoit sur les juifs de la Chine, lorsque le P. Gaubil, fort connu dans l'Europe par son zèle à lui transmettre tout ce qui peut l'intéresser sur les sciences de l'Asie, fit un voyage à Cai-fong-Fou; il fut très bien reçu, et il profita de la circonstance pour tirer de nouvelles lumières. C'est à lui que nous sommes redevables des inscriptions chinoises qui sont dans la synagogue.

La première y fut mise en 1444 par un juif lettré, nommé *Kin-Tchong*. En voici le précis tel que le P. Gaubil l'a envoyé.

L'auteur de la loi d'*Y-se-lo-Ye* (Israel), est *Ha-vou-lo-Han* (Abraham). Ce saint homme vivoit cent quarante-six ans après le commencement de *Tcheou*. Sa loi fut transmise par tradition à *Niché* (Moïse). Il reçut son livre sur le mont *Sinaï*. Il étoit toujours uni au ciel. Son livre a cinquante-trois sections. La doctrine qui y est contenue, est à peu de chose près celle des *kings* chinois. L'auteur fait ici le parallèle de la doctrine chinoise avec celle des juifs. Il rapporte plusieurs passages pour prouver en particulier que le culte qu'ils rendent au ciel, que les cérémonies qu'ils observent, que leurs jeûnes, leurs prières, leur manière d'honorer les morts, sont presque les mêmes.

Il prétend  
*Y-king*,  
sabbat. Il  
treize ans  
Il parle  
zèle qu'il  
instruire

On a a  
l'inondati  
1462, et  
et de Nin  
parer les

*Tso-Ta*  
sorier de  
seconde i  
del'empe  
*Tsoung*.

Elle co  
rael. *Ha*  
Il étoit d  
ont une l  
mée dans  
sections.  
la loi; en  
ciel comm  
loi, c'est  
c'est leur  
juifs se f

Il prétend qu'on trouve dans le livre nommé *Y-king*, des vestiges de la sanctification du sabbat. Il ajoute que Moïse vivoit six cent treize ans après le commencement de Tcheou. Il parle de *Gai-sse-La* ( Esdras ). Il loue le zèle qu'il eut pour réparer les livres, pour instruire et pour corriger le peuple d'Israel.

On a ajouté à cette inscription le détail de l'inondation qui détruisit cette synagogue en 1462, et on remarque que les juifs de Nimpo et de Ning-Hia donnèrent des livres pour réparer les pertes qu'on venoit de faire.

Tso-Tang, grand mandarin et grand trésorier de la province de Se-Tchuen, mit la seconde inscription en 1515, la dixième année de l'empereur Tching-Té, nommé aussi *Vou-Tsoug*.

Elle commence par ces mots : La Loi d'Israel. *Ha-Kan* ( Adam ) est le premier homme. Il étoit de Tien-Tcho, en Occident. Les juifs ont une loi et des traditions. La loi est renfermée dans cinq livres et dans cinquante-trois sections. Le mandarin fait un grand éloge de la loi ; ensuite il ajoute : Les juifs honorent le ciel comme nous. Abraham est l'auteur de leur loi, c'est leur père. Moïse publia cette loi, c'est leur législateur. Du temps des *Han*, les juifs se fixèrent à la Chine ; et la vingtième

année du cycle 65<sup>1</sup>, ils offrirent à l'empereur Hiao-Tsong un tribut de toile des Indes. Il les reçut très bien, et leur permit de demeurer à Cai-fong-Fou, qui s'appeloit en ce temps-là *Pien-Leang*. Ils formoient alors soixante-dix *sins*, ou familles. Ils bâtirent une synagogue où ils placèrent leurs *kings*, c'est-à-dire, leurs divines écritures.

Le mandarin dit que ces *kings* ne sont pas pour les seuls juifs de Cai-fong-Fou; qu'ils regardent tous les hommes, les rois et les sujets, les pères et les enfants, les vieux et les jeunes; que chacun peut y apprendre ses devoirs. Après cette réflexion, le mandarin fait voir que la loi des juifs est presque la même que celle des Chinois, puisque l'essentiel de l'une et de l'autre est d'honorer le ciel, de respecter les parents et de rendre aux morts les honneurs qui leur sont dus. Ce sont les termes mêmes du mandarin, qui ajoute un grand éloge des juifs. Il assure que dans les campagnes, dans le commerce, dans la magistrature, dans les armées, ils se font généralement estimer par leur droiture, leur fidélité, leur exactitude à observer leurs cérémonies. Il

<sup>1</sup> Cette année est la 1163<sup>e</sup> après Jésus-Christ, et première du règne de *Hiao-Tsong*.

finit en di  
Nuova (M  
Jacob, au  
Josué, à Es  
La seco  
(1662 et  
vint minis  
inscription  
Noé, d'Ab  
coup la ve  
le Ciel san  
conservate  
sans princ  
jusqu'à pr  
temps d'A  
empereurs  
de fautes. L  
le mont Si  
quarante m  
élevé à Die  
tions, et q  
loge d'Esdr  
loue les ju  
leur doctri  
Chine). Il  
pour prou  
on sanctific  
dre que les

finit en disant que cette loi passa d'Adam à Nuova (Noé); de Noé à Abraham, à Isaac, à Jacob, aux douze tribus, à Moïse, à Aaron, à Josué, à Esdras, qui a été un second législateur.

La seconde année de l'empereur Cang-hi (1662 et 1663), un grand mandarin, qui devint ministre de l'empire, mit la troisième inscription. Il y parle d'abord d'Adam, de Noé, d'Abraham et de Moïse. Il loue beaucoup la vertu d'Abraham; il dit qu'il adoroit le Ciel sans figures, sans image, auteur et conservateur de toutes choses, être éternel et sans principe, et que sa loi s'est conservée jusqu'à présent. Il veut ensuite comparer les temps d'Abraham et de Moïse avec ceux des empereurs chinois; mais cet endroit est plein de fautes. Il ajoute que Moïse reçut la loi sur le mont Sinaï, qu'il jeûna quarante jours et quarante nuits; que son cœur étoit toujours élevé à Dieu; que sa loi a cinquante-trois sections, et que tout y est admirable. Il fait l'éloge d'Esdras, le restaurateur de cette loi. Il loue les juifs, et il montre la conformité de leur doctrine avec celle des *tukiao* (lettrés de Chine). Il s'appuie de l'autorité des *kings*, pour prouver qu'anciennement dans la Chine on sanctifioit le sabbat. Il va jusqu'à prétendre que les caractères hébreux ont beaucoup

de rapport avec les anciens caractères chinois. Il entre dans un grand détail sur l'inondation qui détruisit la synagogue de Cai-fong-Fou en 1462, la septième année de l'empereur Tien-Tchun, qui s'appeloit auparavant *Ing-Tong*. Les livres furent fort endommagés. Un juif de Nimpo, nommé *Yn*, apporta une bible entière sur laquelle on transcrivit tous les kings. En 1490, la seconde année de Hong-Tchi, on rebâtit le *li-pai-sé*. Yen-Toula fit les frais de l'édifice.

Le mandarin fuit par parler des trois différentes sectes de la Chine. Il répète que la loi des juifs est fort conforme à celle des lettrés, dans tout ce qui regarde le culte du Ciel, la soumission et le respect des enfants pour leurs pères, des sujets pour leurs princes, et dans les honneurs qu'on doit rendre aux morts en certains temps.

La quatrième et dernière inscription contient encore les éloges d'Abraham, le dix-neuvième descendant d'Adam; de Moïse, d'Esdras, de la loi qui prescrit d'adorer le Ciel, créateur de toutes choses, sans aucun mélange de fausses divinités de la part des juifs qui sont fort fidèles observateurs de leur loi. L'inondation de 1642 y est décrite fort au long. La synagogue fut détruite. Une multitude de juifs pé-

rurent.  
furent  
bris, or  
les non  
les tra  
*Tchang*  
l'inscri  
Elle fin  
veau li  
de ses s  
noms  
que cer  
la table  
voit en  
sistent

Le P  
des cop  
tié avec  
de leur  
qu'ils  
gement  
les Ang  
foi par  
nous at  
Tous l  
avoient  
de Dieu  
être.

rurent. Il y eut vingt-six cahiers de livres qui furent perdus. Le reste fut sauvé. De ces débris, on fit en 1654 un grand volume. On voit les noms de ceux qui revirent les livres et qui les transcrivirent. Tout fut revu encore par *Tchang-Kiao* ( le chef de la synagogue ), et l'inscription assure que tout se fit exactement. Elle finit par une description générale du nouveau *li-pai-sé*, de ses divers corps-de-logis, de ses salles, de ses cours et de ses portes. Les noms des ouvriers sont marqués, aussi bien que ceux des personnes qui firent les frais de la tablette de l'Empereur et du *Bethel*. On y voit encore les noms de sept familles qui subsistent à Cai-fong-Fou.

Le P. Gaubil ne se contenta pas d'avoir tiré des copies exactes de ces monuments. Il lia amitié avec ces juifs. Il s'informa de leur créance et de leurs usages. Il connut par leurs entretiens qu'ils croyoient le purgatoire, l'enfer, le jugement, le paradis, la résurrection des corps, les Anges. Mais ils n'ont point de profession de foi particulière. Il leur expliqua le sens que nous attachons communément au mot *Jéhova*. Tous lui applaudirent, et l'assurèrent qu'ils avoient toujours reconnu dans ce mot l'éternité de Dieu; qu'il signifioit *être, avoir été et devoir être*.

Il crut que l'occasion étoit favorable pour savoir leur explication du mot *siloh*, si célèbre dans la prophétie de Jacob. Il étoit d'autant plus curieux de savoir ce qu'ils pensoient de ce mot, qu'il lui étoit autrefois arrivé une aventure fort singulière à ce sujet. Etant un jour à Han-keou, port considérable de Hou-quang, où demuroit le P. Conteux, il apprit que ce père avoit chez lui un Chinois fort lettré, et qui avoit un talent unique pour déchiffrer les anciennes lettres. Dans la persuasion où il étoit que les lettres du mot *siloh* étoient anciennement des hiéroglyphes, il pria ce Chinois, qui ne savoit point du tout l'hébreu, de lui dire son sentiment sur *siloh*, qu'il écrivit à la manière de Chine, les lettres les unes au-dessous des autres <sup>1</sup>. Dès que le Chinois vit ces caractères, il dit que le premier signifioit *Très-Haut*; le second, *Seigneur*; le troisième, *un*; le quatrième, *homme*. Il ajouta qu'en Chine on donnoit ce nom à celui qu'ils appellent *Ching-Gin*, c'est-à-dire *le saint*

<sup>1</sup> *Le mot Siloh. Explication chinoise. Explication juive.*

|   |            |             |
|---|------------|-------------|
| 𠄎 | Très haut. | Grand.      |
| ’ | Seigneur.  | Un          |
| ㄣ | Un.        | Descendant. |
| ㄣ | Homme.     | Homme.      |

*homme.*  
 Jacques  
 fut extr  
 moins s  
 interro  
 tous. Il  
 pères et  
 Un juif  
 politess  
 qu'un d  
 puis qu  
 avoit da  
 que le sc  
*descend.*  
 d'une m  
 qui est  
 juif ajou  
 se prit d  
 lui dema  
 qu'il s'ir  
 Mais  
 le P. Ga  
 Tchang-  
 consenti  
 ils lui en  
 jusqu'ale  
 l'attentio  
 un reste



homme. La surprise du P. Couteux et du P. Jacques, qui étoient présents avec le P. Gaubil, fut extrême. L'explication des juifs ne fut pas moins surprenante, car le P. Gaubil les ayant interrogés sur ce point, ils se turent d'abord tous. Il commença à leur expliquer ce que les pères et les docteurs entendent par ce terme. Un juif lui demanda alors, avec beaucoup de politesse, la permission de parler, et il dit qu'un de ses grands oncles, qui étoit mort depuis quelque temps, l'avoit assuré qu'il y avoit dans ce mot quelque chose de divin; que le *schin* signifioit *grand*, le *Jod un*, le *lamed descendant*, le *hé homme*: c'étoit désigner d'une manière fort singulière le Dieu Sauveur, qui est descendu du ciel en terre. Le jeune juif ajouta qu'il ne savoit pas autre chose. Il se prit d'affection pour le P. Gaubil, le suivit, lui demanda son nom, sa demeure, et l'assura qu'il s'informerait souvent de ses nouvelles.

Mais avant que de sortir de la synagogue, le P. Gaubil demanda à voir leurs livres. Le *Tchang-Kiao*, ou chef de la synagogue, y consentit. Outre les livres dont j'ai déjà parlé, ils lui en montrèrent un qu'ils avoient caché jusqu'alors aux missionnaires, et qui fixa toute l'attention du père par sa singularité: c'étoit un reste du Pentateuque qui paroissoit avoir

beaucoup souffert de l'eau : il étoit écrit sur des rouleaux d'un papier extraordinaire; les caractères en étoient grands, nets, et d'une forme mitoyenne entre l'hébreu de la bible d'Anvers et celui qui se voit dans la grammaire hébraïque et chaldaïque, imprimée à Wirtemberg en 1531. Il n'y avoit rien au-dessous des lettres, mais au-dessus il y avoit des accents et des espèces de points, tels, dit le P. Gaubil, que je n'en avois pas vu ailleurs. Il interrogea le *Tchang-Kiao* sur ce manuscrit, qui lui parut avoir tout l'air d'une pièce antique: voici ce qu'il en apprit. Du temps de l'empereur Vanlie, la synagogue fut brûlée: tous les livres périrent pour la seconde fois; mais des juifs de *Si-yu* étant arrivés dans ces circonstances, ils en obtinrent une bible avec d'autres livres. Ce Pentateuque est le seul de ces livres qu'ils aient conservé en original: ils n'ont que des copies des autres qui se sont perdus par le laps du temps. Le P. Gaubil offrit une somme considérable pour ce Pentateuque: il fut refusé. Il convint néanmoins du prix pour une copie qu'on lui promit.

Alors il pria les juifs qui étoient présents, de lui expliquer quelques endroits de leurs livres. Ils s'excusèrent sur ce qu'il y avoit long-temps qu'il ne leur étoit venu de maîtres d'Occident,

et qu'ils qu'except encore un leurs autres prêtres, ni

Ils prient expliquer de Jacob le précepte. Il vouloit l'avènement déchiré de Il leur en tentes de c

Alors un verset: « est un se cepte de tion de ce n'eût pu d s'il n'eût e

Il est ai perdu dep les juifs oc où l'on ne où on n'a sont obligé ie pour E,

et qu'ils avoient perdu leur *Tou-King-Puen* ; qu'excepté le Pentateuque qu'ils entendoient encore un peu, ils ne pouvoient pas expliquer leurs autres livres de l'Écriture, ni leurs interprètes, ni ce qui leur reste de la Mischna.

Ils prièrent à leur tour le P. Gaubil de leur expliquer quelque chose. Il prit la prophétie de Jacob, les dix commandemens de Dieu, et le précepte de ne reconnoître qu'un seul Dieu. Il vouloit leur expliquer le passage d'Isaïe sur l'avènement du Messie, mais l'endroit se trouva déchiré dans le livre qu'ils lui avoient donné. Il leur en dit l'histoire, et ils parurent fort contents de ce qu'il leur disoit.

Alors un des juifs prit le livre et expliqua le verset : « Écoute, Israel, le Seigneur ton Dieu » est un seul Dieu. » Il expliqua aussi le précepte de la circoncision ; mais la prononciation de ces juifs est si singulière, que ce père n'eût pu deviner que ce juif lisoit de l'hébreu, s'il n'eût eu le livre sous les yeux.

Il est aisé de concevoir que ces juifs ayant perdu depuis long-temps tout commerce avec les juifs occidentaux, et, étant nés en Chine, où l'on ne peut saisir plusieurs de nos sons, où on n'a pas même les lettres B, D, E, R, ils sont obligés de prononcer *P* pour *B*, *T* pour *D*, *ie* pour *E*, *L* pour *R*. Ils nasillent aussi plusieurs

syllabes, surtout les *hu* ; ainsi, au lieu de prononcer comme nous *tohu va bohu* , ils prononcent *theohum vo peohum*. Ils disent *thaulaha* ou *thaulatse* pour *thora*, *pielechitsce* pour *béreschith*, *schemesse* pour *schemoth*, *piemizpaul* pour *amidar*, *teveliim* pour *debbim*.

Le P. Gaubil, satisfait des connoissances qu'il venoit d'acquérir, et fort content de l'accueil qu'on lui avoit fait, partit de Cai-fong-Fou pour se rendre à Pekin, avec l'espérance d'avoir bientôt une copie du Pentateuque singulier qu'il avoit vu, et projetant déjà un second voyage où il pourroit achever ce qu'il venoit de commencer si heureusement ; mais la révolution qui est survenue dans la religion, a détruit la résidence de Cai-fong-Fou, et rompu la communication qu'on avoit avec les juifs.

Après avoir réuni avec soin les différents objets que j'ai trouvés épars dans plusieurs lettres manuscrites des missionnaires, il ne me reste plus qu'à faire quelques réflexions sur divers points qui m'ont paru mériter quelque discussion ; je les ai réservées pour la fin de ce mémoire, afin que le détail des découvertes fût plus suivi, et que mes idées ou mes conjectures ne se trouvassent pas substituées aux observations.

Selon les monuments, Adam est né dans le *Tien-tcho*. Les Chinois donnent ce nom à cinq

différens  
cette pa  
de Beng  
pays de  
qu'il fau  
ment ils  
dire le P  
jourd'hu

Ces juifs  
dont sain  
qu'ils dis  
descendan

Il se tro  
des temps  
avec la cen  
cette dyn  
avant Jés  
précède d  
tienne. Je  
bil, sur la  
de cette di  
marque qu  
montât su  
poit un ro  
famille, e  
dans l'hist  
Houtsi ren  
qui comm

différents pays : les deux plus célèbres sont cette partie des Indes qui est vers le royaume de Bengale où Fo est né, et la Syrie avec le pays de Médine; c'est sans doute de la Syrie qu'il faut entendre ces inscriptions. Anciennement ils appeloient ce pays *Tien-tang*, c'est-à-dire le *Pays du ciel*: ils le nomment encore aujourd'hui *Tien-fang*.

Ces juifs ne connoissent pas le jeune Cainan, dont saint Luc et les Septante ont parlé, puisqu'ils disent qu'Abraham est le dix-neuvième descendant d'Adam.

Il se trouve plus de difficulté dans l'époque des temps d'Abraham qu'ils font correspondre avec la cent quarante-sixième année de *Tcheou*; cette dynastie ne commença que l'an 1122 avant Jésus-Christ, et la mort d'Abraham précède de plus de dix-huit siècles l'ère chrétienne. Je trouve dans un ouvrage du P. Gaubil, sur la chronologie chinoise, une solution de cette difficulté, qui est fort plausible. Il remarque qu'avant que la dynastie des *Tcheou* montât sur le trône de la Chine, elle y occupoit un royaume; que Heoutsy, chef de cette famille, et ses successeurs, sont qualifiés dans l'histoire du titre de roi. Or les temps de Heoutsy remontent presque jusqu'à ceux d'Iao, qui commença à régner au moins 1226 ans

avant Jésus-Christ. L'époque d'Abraham a donc pu concourir avec la cent quarante-sixième année de la famille des Tcheou, qui a eu pour chef Heoutsi.

Cette solution explique également ce qui regarde les temps de Moïse que les monuments rapportent à l'an 613 de Tcheou. Il ne reste de difficulté que dans les 467 ans que les inscriptions supposent entre Abraham et Moïse; car entre la naissance d'Abraham et de Moïse il n'y a que 425 ans; il reste 42 ans. Je conjecturerois assez volontiers que c'est le temps que Moïse resta dans la maison de Pharaon, et qu'il se forma à toutes les sciences des Égyptiens; les juifs de la Chine auront suivi quelques traditions ou quelques vraisemblances pour marquer le temps où ce grand homme commença à signaler son zèle pour la délivrance de son peuple.

Pour ce qui est de l'antiquité du *Taking*, que ces juifs dirent au P. Domenge qu'ils possédoient depuis trois mille ans, il est évident qu'ils ne parloient pas d'un manuscrit qui eût trois mille ans d'antiquité, mais de la loi qui avoit été donnée à Moïse il y a trois mille ans; et en effet depuis la publication de la loi sur le mont Sinai jusqu'au temps où ils parloient au P. Domenge, il y a, selon le calcul ordi-

naire de  
qui pro  
Chine es

Venon  
entrèrent  
ment à t  
entrés so  
ments di  
*Han* com  
c'est don  
nétrèrent  
ruine de  
de croire  
ble catast  
de toutes  
Transoxa  
cette con  
tude, lors  
ces juifs  
le règne  
trône l'an  
que l'an  
s'accorder  
de l'année  
L'établ  
moins an  
seconde i  
du cycle 6

naire des juifs d'Europe, trois mille ans, ce qui prouve que la chronologie des juifs de la Chine est la même que celle des juifs d'Europe.

Venons maintenant au temps où ces juifs entrèrent dans la Chine. Ils ont dit constamment à tous les missionnaires qu'ils y étoient entrés sous la famille des *Han*, et leurs monuments disent la même chose. La dynastie des *Han* commença l'an 206 avant Jésus-Christ; c'est donc dans cet intervalle que les juifs pénétrèrent en Chine : ils purent y aller avant la ruine de leur empire; mais il est plus naturel de croire que ce ne fut qu'après l'épouvantable catastrophe de Jérusalem, que, dispersés de toutes parts, ceux du Corassan et de la Transoxane se répandirent dans la Chine : cette conjecture approche même de la certitude, lorsque je me rappelle que plusieurs de ces juifs ont assuré qu'ils étoient arrivés sous le règne de *Ming-Ti*. Ce prince monta sur le trône l'an 56 après Jésus-Christ, et ne mourut que l'an 78. Les temps ne peuvent mieux s'accorder avec la ruine de Jérusalem, qui est de l'année 70.

L'établissement de Cai-song-Fou est bien moins ancien : nous en avons l'époque dans la seconde inscription; c'est la vingtième année du cycle 65, où ils offrirent leur tribut de toile

des Indes à l'empereur Hia-Tsong. Tous ces caractères répondent à l'année 1165 après Jésus-Christ, et la première du règne d'Hia-Tsong. Hoa-Tsong lui avoit résigné ses états sur la fin de l'année précédente. Il ne pouvoit choisir un prince plus actif, plus capable de résister aux armées formidables des Tartares, et de pousser les conquêtes que les Chinois venoient de faire à l'orient de Cai-fong-Fou. Les calamités de cette synagogue sont marquées dans les inscriptions. En 1462 elle périt sous les eaux du Hoangho (fleuve Jaune), fameux par ses ravages, et qui domine cette ville. Presque tous les livres furent perdus, et ceux qui restèrent furent fort endommagés par les eaux. En 1642, la ville fut assiégée par les Chinois mêmes, révoltés contre leur prince légitime; mais elle fit une si forte résistance, que le cruel Li-tsee-tching fut obligé de lever deux fois le siège. Il vint une troisième fois pour en faire le blocus, et la contraindre par famine à se rendre. Le gouverneur, se voyant sans ressources, fit rompre les digues du fleuve, et força l'ennemi à se retirer, en s'ensevelissant lui-même sous les eaux. La synagogue périt encore, et elle perdit plusieurs livres.

Entre ces deux inondations, elle avoit été réduite en cendres sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle,

pendant  
monta s  
rent pou

Malgr  
core de  
leurs usa  
leur Pen  
nouvelle  
qu'ici av  
Moïse en  
res mettr  
nous leur  
rope un c  
un livre  
ancien de  
le P. Gau  
nouvel ex  
ponctués  
tage, qu  
rieux que  
chabées p  
bien reçu  
vres can  
trop s'en  
de faire d  
dont parl  
commenc  
petits mo



pendant le règne de l'empereur Van-lie, qui monta sur le trône en 1572. Les livres périrent pour la seconde fois dans ce désastre.

Malgré tant de calamités, nous tirons encore de ces juifs des lumières précieuses sur leurs usages et sur leurs livres. L'accord de leur Pentateuque avec le nôtre, donne une nouvelle force à la preuve qu'on a tirée jusqu'ici avec tant d'avantage, des ouvrages de Moïse en faveur de la religion. Les missionnaires mettront le comble aux obligations que nous leur avons, s'ils peuvent procurer à l'Europe un des *takings* du *Bethel*, ou au moins un livre exactement collationné sur le plus ancien de ces manuscrits. Le Pentateuque que le P. Gaubil a vu en dernier lieu demande un nouvel examen et fort ample. Un des *takings* ponctués des armoires, auroit aussi son avantage, quoiqu'ils soient beaucoup moins curieux que ceux du *Bethel*. Les livres des Machabées pourroient être utiles et seroient très bien reçus. Les fragments même de nos livres canoniques sont précieux ; on ne peut trop s'en procurer. Il seroit fort à propos de faire de nouvelles perquisitions sur les livres dont parle le P. Domenge, et qui se lisent au commencement et au milieu des grands et des petits mois. Sur ce point, nous ne pouvons

pas tirer de lumières des juifs d'Europe qui n'ont pas ces usages. Il faut donc les attendre de la Chine, où l'on doit faire d'autant plus de diligence, qu'il est fort à craindre que cette synagogue, déjà si affoiblie, ne vienne à se réunir comme les autres à la secte mahométane, ou au moins ne tombe dans une ignorance qui la mettroit hors d'état de nous instruire. Les missionnaires obligeroient encore les savants en leur envoyant une traduction du livre chinois que ces juifs présentent aux mandarins dans les temps de persécution.

---

### LETTRE

Du P. Ventavon, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. de Brassaud, de la même Compagnie.

A Haitien, le 15 septembre 1769.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Nous sommes arrivés à Canton en 1766, après une traversée d'environ huit mois. Nous avions rencontré le P. Lefèvre, notre supérieur général, à l'île de France, où les Messieurs de Saint-Lazare nous reçurent, nous logèrent et

nous no  
meilleu  
mois. I  
voyer à  
rendit  
malgré  
roissoie

L'ann  
un frère  
chirurgi  
decin de  
en Pers  
vouloit  
ment de  
la perm  
au tsong  
donna a  
à la co  
comme  
malade,  
noissoie  
la méde  
de croir  
nommé  
A l'inst  
extraor  
toute sa  
frère Ba

nous nourrirent avec le meilleur cœur et de la meilleure grâce du monde , pendant près d'un mois. Le P. Lefèvre avoit intention de m'envoyer à Pekin : une circonstance particulière rendit l'exécution de ce projet très facile , malgré les obstacles insurmontables qui paroissoient devoir le faire échouer.

L'année précédente il étoit venu à Canton un frère jésuite, nommé *Bazin*, apothicaire et chirurgien. C'est lui qui avoit été autrefois médecin de Thamas-Kouli-kan, et qui a demeuré en Perse vingt-huit ou trente ans. Ce frère vouloit se rendre à Pekin ; mais le gouvernement de Canton ne voulut jamais lui en donner la permission. On ne put même le présenter au tsong-tou de la province. Cependant on donna avis de son arrivée aux jésuites qui sont à la cour de Pekin. Dans ce même temps, comme le cinquième fils de l'Empereur tomba malade, on demanda à ces pères s'ils ne connoissoient point d'Européen qui fût versé dans la médecine. Ils répondirent qu'ils avoient lieu de croire qu'il en étoit arrivé un à Canton, nommé *Bazin*, assez expert dans cette science. A l'instant l'Empereur dépêcha un courrier extraordinaire pour le chercher ; mais, malgré toute sa diligence, le courrier trouva que le frère *Bazin* étoit déjà parti avec le P. Lefèvre,

n'ayant pu rester à Canton, parce qu'après le départ des vaisseaux européens, on n'y souffre aucun étranger connu. Ils ne purent pas non plus aller à Macao, parce que ce n'est plus un asile sûr pour nous. Ils prirent donc le parti d'aller passer l'année à l'île Maurice ou l'île de France.

Cependant le courrier de l'Empereur étant arrivé, tout fut en rumeur à Canton. On envoya des exprès de tous côtés pour avoir des nouvelles du frère Bazin. Des mandarins allèrent à Macao le chercher, et vouloient le faire trouver aux Portugais, qui protestèrent n'avoir aucune connoissance du lieu où il pouvoit être. Le vice-roi, ayant su enfin qu'il étoit allé à l'île Maurice, vouloit y envoyer des bâtimens chinois pour le ramener; et il l'eût fait, si on ne lui avoit représenté que ces sortes de vaisseaux étoient incapables de soutenir un pareil voyage. On écrivit aux Indes et même en Europe pour le faire revenir le plus tôt qu'il seroit possible. Enfin, pendant toute l'année rien ne fut plus désiré, plus attendu que ce frère, qui ne savoit rien de tout ce qui s'étoit fait à son occasion à Canton, et que nous primes à l'île Maurice sur notre vaisseau, sans qu'il eût la moindre connoissance de l'embarras qu'il avoit causé.

En a  
agréable  
gement  
Bazin fu  
présenté  
cérémon  
notre ag  
Pekin ;  
lions y a  
nous lui  
décider.  
voit part  
il délibé  
m'envoye  
averti l'E  
darin qui  
tou ; et ,  
nous fit  
partir to  
très con  
mêmes d  
nous fin  
doit au  
A pei  
avons a  
quin, qu  
dans cel  
persécut

En arrivant à Canton, nous fûmes bien agréablement surpris en apprenant un changement si heureux. Presqu'aussitôt, le frère Bazin fut mandé par le vice-roi. Je lui fus présenté avec lui. Il nous reçut en grande cérémonie. Il nous demanda à l'un et à l'autre notre âge, si nous étions bien aises d'aller à Pekin : nous répondîmes qu'oui ; si nous voulions y aller en habit chinois ou européens : nous lui dîmes qu'il étoit sur cela maître de décider. Il dit ensuite au frère Bazin qu'il pouvoit partir quand il voudroit ; que pour moi il délibéreroit s'il pouvoit prendre sur lui de m'envoyer à Pekin, sans avoir auparavant averti l'Empereur. Nous vîmes ensuite le mandarin qui tient la première place après le tsong-tou ; et, quelques jours après, le tsong-tou nous fit avertir que nous étions les maîtres de partir tous les deux ensemble, qu'il en étoit très content, et que nous pouvions nous-mêmes déterminer le jour du départ ; ce que nous fîmes pour le 15 de la lune qui répondoit au 18 d'octobre 1768.

A peine étions-nous arrivés ici, que nous avions appris par des lettres venues du Tounquin, qu'il s'étoit élevé dans ce royaume et dans celui de la Cochinchine une nouvelle persécution contre la religion. La plupart des

missionnaires ont été obligés de prendre la fuite. Le P. Horta, jésuite italien, et un autre ont été mis en prison, et il y a apparence qu'ils auront le bonheur de sceller notre sainte foi de leur sang <sup>1</sup>. Le P. Loreiro, jésuite portugais, qui, malgré la persécution, est demeuré à la cour, écrit ici ce qui a donné occasion à cette persécution; ce sont des lettres que des missionnaires non jésuites ont écrites au Tunquin, dans lesquelles, pour indiquer des ouvriers apostoliques qu'on attendoit, ils s'étoient servis des expressions figurées de *troupes auxiliaires*; que ces lettres ayant été interceptées et prises dans le sens littéral, avoient donné de l'ombrage au gouvernement.

Depuis cette terrible époque, notre supérieur général, le P. Lefèvre, s'est trouvé par là dans les tristes circonstances où je l'ai laissé. Il a été contraint d'essayer une fois les dangers de la mer, et d'aller chercher une retraite dans l'île Bourbon. Une autre année, il fut réduit à se tenir caché dans une barque, sur la rivière de Canton, au gré des flots. Il ne pouvoit, ni aller secrètement à Macao, ni

<sup>1</sup> On a des nouvelles du P. Nuntius de Horta; il est sorti de prison et a repris ses fonctions de missionnaire.

entrer da  
point de  
dénoncé  
Canton,  
Ce fut là  
temps ap  
de tout l  
la protect

En eff  
nécessair  
pour mén  
naires qu  
de l'emp  
soit pour  
pays et  
Le P. Le  
ou plutô  
citer les j  
mission e  
difficile e  
s'oppose  
cessité é  
notre su  
d'autre  
supérieur  
et moi,  
marche  
présentâ

entrer dans les terres comme il étoit sur le point de le faire, parce qu'on l'avoit trahi et dénoncé à la douane, ni enfin demeurer à Canton, par la raison que j'ai dite plus haut. Ce fut là cependant qu'il se retira quelque temps après, et qu'il resta caché chez le chef de tout le commerce, dont il a su se ménager la protection depuis long-temps.

En effet, sa présence y étoit absolument nécessaire pour les affaires de la mission, soit pour ménager l'entrée des nouveaux missionnaires qui doivent, ou aller dans la capitale de l'empire, ou se répandre dans les terres, soit pour les mettre au fait des coutumes du pays et de la conduite qu'ils y doivent tenir. Le P. Lefèvre, qui sentoit tous ces avantages, ou plutôt cette nécessité, ne cessoit de solliciter les jésuites de Pekin de lui obtenir la permission de demeurer à Canton. L'affaire étoit difficile et très délicate : la prudence paroissoit s'opposer à cette demande. Mais enfin la nécessité étoit extrême; et l'état où se trouvoit notre supérieur général, ne lui laissoit plus d'autre ressource. En conséquence, le père supérieur de notre maison française à Pekin et moi, nous nous déterminâmes à faire la démarche que souhaitoit le P. Lefèvre. Nous présentâmes donc une requête à un seigneur

chargé de nos affaires, dans laquelle nous le conjurons de demander ou de faire demander à l'Empereur d'accorder la permission à celui qui prend soin de tout ce qui regarde les missionnaires, de demeurer à Canton, parce qu'il ne pouvoit aller à Macao, où il avoit des ennemis dont il avoit tout à craindre, ni se rembarquer à cause de son grand âge et de la foiblesse de sa santé. Dieu a béni cette démarche au-delà de nos espérances. A peine l'affaire a-t-elle été entamée, qu'elle a été heureusement décidée. Dix ou douze jours après, le seigneur auquel nous nous étions adressés, nous fit savoir qu'il avoit averti de tout le comte premier ministre, qui en avoit informé l'Empereur, et que Sa Majesté avoit fait sur-le-champ expédier un ordre au vice-roi de Canton d'examiner cette affaire, et de la régler à notre satisfaction.

C'est bien ici le lieu d'admirer les ressources de la Providence. Les difficultés qui paroissent insurmontables se sont applanies dans un instant; ce que la prudence sembloit reprocher a produit, par la confiance en Dieu, le plus avantageux succès. C'est aussi ce que j'ai répondu à ceux qui blâmoient d'un peu d'indiscrétion la requête du supérieur. Je sais, leur disois-je, que l'on doit agir avec réserve

et avec  
cette pr  
frères e  
besoins.  
Dieu; e  
nous av  
pas tirer  
à Pekin  
vinces, a  
bre? Ne  
les main  
jamais l'  
Je doi  
tou de C  
n'est nu  
n'a point  
les Angla  
au grade  
Pour se  
plus gran  
naires fr  
Canton,  
une pris  
infinies p  
n'entre d  
fection  
PP. Bou  
Ce vic



et avec circonspection : mais il ne faut pas que cette prudence aille jusqu'à abandonner nos frères et nos supérieurs dans leurs pressants besoins. Nous sommes ici pour la cause de Dieu ; c'est à lui d'écarter les malheurs que nous avons à craindre ; et si nous ne savons pas tirer parti du foible crédit que nous avons à Pekin en faveur des missionnaires des provinces , à quoi bon être ici en si grand nombre ? Ne devons-nous pas tout remettre entre les mains de la Providence , qui n'abandonne jamais l'innocent qui se confie à ses soins.

Je dois vous faire remarquer que ce tsong-tou de Canton , auquel l'affaire a été renvoyée , n'est nullement favorable aux Européens. Il n'a point oublié les chagrins que lui causèrent les Anglais au commencement de son élévation au grade de gouverneur de cette province. Pour se venger des Européens , il a exercé la plus grande rigueur à l'égard de deux missionnaires franciscains qu'il retenoit prisonniers à Canton , et qu'il a fait condamner depuis à une prison perpétuelle. Il use de précautions infinies pour empêcher qu'aucun missionnaire n'entre dans les terres ; et il a différé avec affectation d'annoncer à l'Empereur l'arrivée des PP. Bourgeois et Collas.

Ce vice-roi , ayant donc reçu l'ordre de

l'Empereur d'examiner l'affaire du P. Lefèvre, eût mieux aimé que ce père retournât à Macao, que de l'avoir sous ses yeux à Canton. Dans cette vue, il envoya des mandarins à Macao, qui sommèrent les Macaoniens de recevoir le P. Lefèvre, et qui exécutèrent cette commission d'une manière très mortifiante pour les Portugais : car ils les forcèrent, malgré toutes les raisons qu'ils purent alléguer, à promettre de recevoir ce père, et à servir de caution pour lui, s'il lui arrivoit quelque chose de fâcheux. Les Portugais, pour justifier la résistance qu'ils avoient faite, firent un détail au vice-roi de toutes les calomnies les plus atroces qui leur étoient venues d'Europe contre nous, et y ajoutèrent toutes celles qu'ils avoient inventées eux-mêmes. Le vice-roi ne manqua pas alors d'écrire à l'Empereur, et de lui faire ce rapport calomnieux. Mais Dieu tient entre ses mains le cœur des rois. Non-seulement ces calomnies n'ont fait aucune impression sur l'esprit de l'Empereur ; mais ce prince, non content de donner au P. Lefèvre la permission de venir à Canton, et aux PP. Bourgeois et Collas celle de venir à Pekin, a de plus ordonné, de son propre mouvement, que les deux Franciscains condamnés par le tribunal à une prison perpétuelle, fussent renvoyés

sans au  
en pein  
tre un  
*A Don*  
prenne  
la main  
L'an  
j'ai été  
d'horlo  
de ma  
des ho  
mais d  
baut, e  
j'arriva  
marche  
Je suis  
mes qu  
Depuis  
bien e  
C'est d  
sion d  
prince  
très g  
d'inspi  
sujets  
moins  
roit au  
dépen

sans aucun mauvais traitement, et a commué en peine d'exil, celle de mort prononcée contre un des conducteurs de ces mêmes pères. *A Domino factum est istud.* Que les choses prennent un heureux cours quand Dieu y met la main !

L'année révolue après mon arrivée à Pekin, j'ai été appelé près de l'Empereur en qualité d'horloger; je ferois mieux de dire en qualité de machiniste; car ce ne sont point, en effet, des horloges que l'Empereur nous demande, mais des machines curieuses. Le frère Thibaut, qui est mort quelque temps avant que j'arrivasse, lui a fait un lion et un tigre qui marchent seuls, et font trente à quarante pas. Je suis chargé maintenant de faire deux hommes qui portent un vase de fleurs en marchant. Depuis huit mois j'y travaille, et il me faudra bien encore un an pour achever l'ouvrage. C'est ce qui m'a donné plusieurs fois l'occasion de voir l'Empereur de près. C'est un prince grand et bien fait. Il a la physionomie très gracieuse, mais capable en même temps d'inspirer le respect. S'il use à l'égard de ses sujets d'une grande sévérité, je crois que c'est moins par caractère, que parce qu'il ne pourroit autrement contenir dans les bornes de la dépendance et du devoir, deux empires aussi

vastes que la Chine et la Tartarie. Aussi les plus grands tremblent devant lui. Toutes les fois qu'il m'a fait l'honneur de me parler, ç'a été avec un air de bonté capable de m'inspirer la confiance de lui parler pour le bien de la religion ; et je le ferai sûrement, si jamais la Providence me fournit encore l'occasion d'avoir avec lui un entretien particulier. La première fois que je l'ai vu, il étoit à côté de moi, il m'interrogeoit sur mon ouvrage, et je lui répondois sans le connoître encore, car il n'a d'autre marque distinctive qu'un petit bouton de soie rouge sur le bonnet, ne différant en rien des particuliers, quand il n'est pas en cérémonie. Je le prenois pour quelque seigneur, qui, avant l'arrivée de l'Empereur, que je savois devoir venir, étoit envoyé pour s'informer auparavant en quel état étoient les choses. Je ne revins de mon erreur, que lorsque je vis le mandarin se mettre à genoux pour répondre à une question que fit l'Empereur. C'est un grand prince ; il voit tout et fait tout par lui-même. Dès la pointe du jour, en hiver comme en été, il monte sur son trône et commence les affaires. Je ne comprends pas comment il peut entrer dans un si grand détail. Dieu veuille le conserver encore longtemps. Plus il avance en âge, plus il devient

favorable  
ricordes  
que la  
ce qu'ell  
rope! E  
de tout  
n'a tém  
sion, et  
dans les

Quant  
tous les  
être à la  
mettant  
tien, où  
J'avois  
mais ce  
mort,  
temps. L  
palais n  
tres mai  
ouvrage  
rois le t  
les gran  
avoir so  
qui son  
somm  
un père  
trouvo

favorable aux Européens. Si le Père des miséricordes daignoit lui faire connoître l'Évangile, que la religion gagneroit bientôt à la Chine ce qu'elle perd peut-être tous les jours en Europe! Du caractère dont il est, il est capable de tout entreprendre et de réussir en tout: il n'a témoigné de la crainte dans aucune occasion, et son esprit lui fournit des ressources dans les événements les plus imprévus.

Quant à moi, je suis obligé de me rendre tous les jours au palais, de sorte que je ne puis être à la ville avec mes frères, mon emploi me mettant dans la nécessité de demeurer à Haïtien, où Sa Majesté fait sa résidence ordinaire. J'avois auparavant avec moi le frère Attiret; mais ce saint religieux, cet habile artiste est mort, comme vous savez, depuis quelque temps. Les autres missionnaires qui entrent au palais ne sont point Français, et habitent d'autres maisons. Si je n'avois, au reste, que les ouvrages que nous donne l'Empereur, j'aurois le temps de respirer; mais les princes et les grands s'adressent aux Européens pour avoir soin de leurs montres et des horloges qui sont ici en grand nombre, et nous ne sommes que deux en état de les raccommoder, un père de la Propagande et moi. Nous nous trouvons par là, je ne dis pas occupés, mais

accablés de travail. Je n'ai pas même le temps d'apprendre les caractères chinois.

Il est vrai aussi que, par ce moyen, on se procure des connoissances qui peuvent être utiles à la mission. J'ai en particulier celle du frère de l'Empereur, qui est régent de l'empire en son absence. J'ai été trois fois chez lui, et il n'a pas dédaigné de nous venir visiter, le frère Attiret et moi, dans nos petites chambres. J'ai encore celle du comte, premier ministre, le seul qui ait du crédit auprès de l'Empereur. Il occupe cette place depuis vingt ans, et cela seul fait son éloge. Le mois passé, j'eus avec lui dans son palais, un entretien assez long, où, assis à ses côtés, je lui dis clairement que nous n'avions d'autre dessein, en venant ici, que de prêcher l'Évangile, et ensuite de rendre nos petits services à l'Empereur. J'ajoutai bien d'autres choses qui sûrement l'ont convaincu que nous n'avons aucune autre vue en venant à la Chine. Il pourroit bien résulter de cette conférence quelque avantage réel pour la religion, et c'est cette seule espérance de lui être utile qui me fait travailler avec quelque plaisir aux instruments dont je vous ai parlé; tandis que, si je suivais mon inclination, j'aimerois bien mieux être dans les terres occupé à l'instruction des néophytes et

à la con  
disposé  
qu'elle

Au re  
vrages t  
vriers q  
personne  
gène, de  
fice et m  
combien  
de notre  
discret à  
vase d'a  
ner une  
le pouvo  
de ce vas  
du moind  
fus aver  
supersti  
bien vo  
j'allai le  
Quand  
vase, vo  
tels et  
avec la  
puis abs  
se mire  
avantage

à la conversion des infidèles. La Providence a disposé des choses autrement, et j'espère qu'elle tirera sa gloire de tout.

Au reste, nous faisons au palais nos ouvrages tranquillement. Nous y avons des ouvriers qui travaillent sous notre direction : personne ne nous inquiète. J'y récite sans gêne, devant les mandarins infidèles, mon office et mes autres prières. Vous voyez par là combien nous y sommes libres pour l'exercice de notre religion, et combien l'Empereur est discret à cet égard. Il y avoit une espèce de vase d'acier auquel on souhaitoit de faire donner une couleur bleue. On me demanda si je le pouvois ; ne sachant pas quel étoit l'usage de ce vase, je répondis d'abord que je pouvois du moins l'essayer. Mais, sur ces entrefaites, je fus averti que ce vase étoit destiné à des usages superstitieux : les mandarins qui le savoient bien vouloient m'en faire un mystère. Alors j'allai les trouver, et je leur dis en souriant : Quand vous m'avez proposé de préparer ce vase, vous n'avez pas ajouté que c'étoit pour tels et tels usages, qui ne s'accordent point avec la sainteté de notre religion ; ainsi je ne puis absolument m'en charger. Les mandarins se mirent à rire et ne me pressèrent pas davantage, témoignant assez par là le peu de

cas qu'ils faisoient de leurs dieux; ainsi le vase est resté tel qu'il étoit. L'Empereur et les grands conviennent que notre religion est bonne. S'ils s'opposent à ce qu'on la prêche publiquement, et s'ils ne souffrent pas les missionnaires dans les terres, ce n'est que par des raisons de politique, et dans la crainte que sous le prétexte de la religion nous ne cachions quelque autre dessein. Ils savent en gros les conquêtes que les Européens ont faites dans les Indes; ils craignent à la Chine quelque chose de pareil. Si on pouvoit les rassurer sur ce point-là, bientôt on auroit toutes les permissions qu'on désire. Voilà, mon révérend père, tout ce que j'ai à vous marquer qui mérite quelque attention. Je me recommande, avec toute notre mission, à vos saints sacrifices. J'ai l'honneur d'être, etc.

~~~~~  
Du révérend
de Jésus
parlemen

Mo

J'ai reçu
tembre de
je ne sais
sance que
dont vous
compense
truire de
ressant et
articles de
tez le plus
manière d
jets, Mons
lumes pou
vais cepen
je vous p

LETTRE

Du révérend P. ****, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. d'Anbert, premier président du parlement de Douai.

D. Canton, le 16 avril,....

MONSIEUR,

J'AI reçu votre lettre, datée du 1^{er} de septembre de l'année 1761. En vérité, Monsieur, je ne sais comment vous marquer la reconnoissance que m'inspirent les bontés sans nombre dont vous daignez m'honorer. Pour toute récompense, vous me demandez de vous instruire de ce que j'ai remarqué de plus intéressant et de plus curieux au sujet des deux articles de votre lettre sur lesquels vous insistez le plus, qui sont la langue du pays, et la manière dont s'y font les études. Ces deux objets, Monsieur, demanderoient plusieurs volumes pour être développés comme il faut. Je vais cependant tâcher de vous satisfaire; mais je vous prie de m'excuser, si je n'entre pas

dans tous les détails que vous pourriez désirer. Je me contenterai de vous envoyer un précis de ce qu'il y a de plus important à savoir.

Je m'étois d'abord imaginé que la langue chinoise étoit la plus féconde et la plus riche de l'univers ; mais , à mesure que j'y fais des progrès, je m'aperçois qu'il n'y en a peut-être pas dans le monde de plus pauvre en expressions. Les Chinois ont plus de soixante mille caractères, et cependant ils ne peuvent rendre tout ce qu'on exprime dans les langues de l'Europe ; souvent même ils se trouvent dans la nécessité de se servir de l'écriture pour se faire entendre. Chaque mot a son caractère particulier , ou son signe hiéroglyphique. Imaginez-vous, Monsieur, dans quelle confusion tomberoit notre langue, si quelqu'un s'avisoit de désigner chaque mot, chaque nom, chaque temps, par un caractère spécial ! Ce seroit bien pire, si l'on marquoit ainsi les termes d'arts et de sciences, par exemple, ceux de peinture, d'architecture, de géométrie, de philosophie. Quel horrible embarras ne seroit-ce pas pour nous, s'il nous falloit étudier tous ces divers caractères ! Telle est la langue chinoise.

Le son des caractères chinois ne varie que très rarement, quoique la figure en soit fort

différen
chose. C
qu'il es
qu'on e
le sens
l'on n'a
que sou
d'un ho
exactitu
il est obl
a dit, m
vince a,
gon par
en est d
peuples
de Fo-k
que celu
difficulté
de ces c
commer
lorsqu'il
car leur
l'étendu
Ou es
PLICITÉ ES
gue chin
et de re
une mar

différente, et qu'ils ne signifient pas la même chose. Cette langue est si pleine d'équivoques, qu'il est extrêmement difficile d'écrire ce qu'on entend prononcer, et de comprendre le sens d'un livre dont on fait la lecture, si l'on n'a le livre sous les yeux. Il arrive de là que souvent on n'entendra pas le discours d'un homme, parlât-il avec la plus grande exactitude; de sorte que la plupart du temps il est obligé, non-seulement de répéter ce qu'il a dit, mais encore de l'écrire. Chaque province a, pour ainsi dire, son langage ou jargon particulier; cela n'est pas étonnant; il en est de même en France et chez tous les peuples du monde. Le langage de la province de Fo-kien me paroît beaucoup plus obscur que celui des autres. Jugez, Monsieur, de la difficulté de s'entendre, lorsque les peuples de ces différentes provinces sont obligés de commercer ensemble; mais cet embarras cesse lorsqu'ils prennent le temps et la peine d'écrire; car leurs caractères sont les mêmes dans toute l'étendue de cet empire.

On est persuadé en Europe que leur multiplicité est une preuve de la richesse de la langue chinoise; mais, avec plus de connoissance et de réflexion, on verroit que c'est plutôt une marque de sa stérilité. Les soixante mille

caractères et plus, dont elle est composée, ne seroient pas comparables à la multiplicité des caractères dont la langue latine seroit enrichie, si on en réduisoit tous les termes à un signe particulier. Notre langue même, qui est beaucoup plus bornée que la latine, l'emporteroit inmanquablement sur la chinoise. Ajoutez à cela que les Européens expriment, avec vingt-quatre lettres, toutes les modifications de leur langue naturelle, au lieu que les Chinois, avec le nombre prodigieux de leurs hiéroglyphes, ne peuvent pas même fixer leur prononciation, encore moins le véritable sens des termes de leur langue.

Vous savez par les *Lettres édifiantes*, qui occupent si dignement une partie de vos loisirs, que nos missionnaires, ne sachant comment expliquer aux Chinois les mystères de notre sainte religion, ont été obligés de leur faire un alphabet, et de convenir avec eux du sens et de l'étendue des termes. La raison en est que la langue chinoise n'a pas un seul caractère pour expliquer les principes de notre philosophie et les mystères de notre foi. Telle est en général la pauvreté de leur langue.

Il est certain que l'usage des caractères et des lettres est fort ancien parmi eux; leurs historiens en attribuent l'invention à Fo-hi, leur

premier
étoit pas
voient po
voyons à
Les un
de deux
pairemen
lyphique
lyphe; c
Chinois a
est comm
ouvent a
ésigner,
e sens e
xemple,
ignifiera
ne autre
passions;
out-à-fai
quelque d
contraire
actère es
la chose
hiéroglyp
exemple,
est compo
un homm
bole de l'

premier empereur ; mais alors le nombre n'en étoit pas si grand qu'aujourd'hui, et ils n'avoient point le degré de perfection où nous le voyons à présent.

Les uns sont simples, les autres composés de deux ou de plusieurs lettres simples. Ordinairement les caractères composés sont hiéroglyphiques, ou ont quelque chose de l'hiéroglyphe ; car il arrive très fréquemment que les Chinois ajoutent, à la plus grande lettre, qui est comme le corps du caractère, et qui n'a souvent aucun rapport à la chose qu'ils veulent désigner, une autre petite lettre qui détermine le sens et la signification du caractère. Par exemple, à la lettre majuscule d'un caractère qui signifiera les passions de l'ame, ils ajouteront une autre lettre qui désignera le sujet de ces passions ; ces sortes de caractères ne sont pas tout-à-fait hiéroglyphiques, ils ont seulement quelque chose de l'hiéroglyphe. Lorsque, au contraire, les deux lettres, ou mots dont le caractère est composé, ont une relation directe à la chose signifiée, ils sont alors parfaitement hiéroglyphiques. Ainsi, pour exprimer, par exemple, la docilité d'un homme, le caractère est composé de deux lettres, dont l'une signifie un homme, et l'autre un chien, qui est le symbole de l'obéissance et de la docilité. Or, ces

deux lettres, étant significatives et relatives au même sujet, elles forment un hiéroglyphe par fait.

Parmi ce grand nombre de caractères, il y en a beaucoup dont les lettres n'ont qu'un rapport très éloigné au sujet, ce qui les rend extrêmement obscurs, et quelquefois inintelligibles. Pour vous en donner une idée, prenons ces deux mots *homme* et *chien*, par lesquels on prétend signifier la docilité; ils peuvent avoir plusieurs autres significations prises de la nature même du chien; car, outre un homme docile, cet hiéroglyphe peut encore désigner un homme fidèle, un homme hargneux, un glouton: tout cela convient au chien; il en est de même d'une infinité d'autres caractères, dont je vous épargne ici la liste, qui ne pourroit que vous ennuyer beaucoup.

Quoique le nombre de ces caractères s'étende presque à l'infini, les Chinois n'ont cependant que trois cent soixante-cinq lettres, mais chaque lettre a cinq inflexions différentes, marquées dans leur dictionnaire, à peu près comme nous marquons dans les nôtres les syllabes longues et brèves; ainsi les trois cent soixante-cinq lettres montent, pour ainsi dire, jusqu'au nombre de huit cent vingt-cinq; de sorte que, quoique le nombre des lettres ne

puisse s
Chinois
presque
son hiér
précisém
noise.

Je sen
faite l'id
langue;
plus au
cussions
la langu
que moi
ment le
tenant à
Chine.

Le ten
il n'y a p
publique
tretenir
sons. Le
de qui
dont ils
forment
douze, e
outre l'a
sont en
commun

puisse se comparer à celui des caractères , les Chinois font tant de combinaisons , qu'il n'est presque aucune parole qui n'ait son nom et son hiéroglyphe particulier , et c'est en cela précisément que consiste toute la langue chinoise.

Je sens, Monsieur, combien doit être imparfaite l'idée que j'ai voulu vous donner de cette langue; je ne pourrois traiter cette matière plus au long sans m'engager dans des discussions interminables et aussi obscures que la langue même; j'abandonne aux plus savants que moi le soin d'en développer plus amplement le mécanisme et la marche. Venons maintenant à la manière dont se font les études en Chine.

Le temps qu'on y emploie n'est point fixé ; il n'y a pas même d'école qui soit absolument publique. Ceux qui sont assez riches pour entretenir un maître , le gardent dans leurs maisons. Les autres se cotisent pour en avoir un, de qui ils reçoivent les leçons dans un lieu dont ils conviennent avec lui. Ces derniers forment ordinairement une société de dix, de douze, et quelquefois de quinze étudiants, qui, outre l'argent qu'ils donnent à leur maître , sont encore obligés de le nourrir ou à frais communs, ou tour à tour.

Un maître ne peut pas avoir un grand nombre d'écoliers, à cause de la quantité et de la difficulté des caractères. Ceux qui n'étudient que pour apprendre les lettres, sans prétendre aux degrés, peuvent excéder le nombre de vingt; mais ceux qui aspirent aux grands emplois ne sont pas plus de huit ou dix sous un même maître. On commence par l'étude de certains livres où se trouvent les hiéroglyphes les plus communs, de là on passe aux quatre livres¹, ensuite on vient à l'écriture, après quoi l'on s'exerce à faire de petites compositions qu'ils appellent essais.

Les Chinois ont cinq livres classiques, que les étudiants doivent apprendre pour être admis aux grades: ces livres s'appellent *king*, c'est-à-dire, livres d'une doctrine immuable et constante. Le premier est le livre *des variations*. Le second contient l'histoire des empereurs Yao et Chun, successeurs de Fo-hi, et des trois premières races qui ont gouverné la Chine. Le troisième est un recueil de vers et

¹ Les trois premiers sont de *Confucius*, et contiennent un recueil de ses sentences, rédigées par son petit-fils. Le quatrième est de *Mentius*, et renferme les conférences de ce philosophe. On les appelle les quatre livres, parce que ce sont des livres par excellence.

d'odes, philoso
étoit da
d'autres
reurs, le
ces poés
et le p
même p
plusieur
dangere
jeta tou
reconnu
de ce liv
recomm
lui *des ri*
observer
à la terr
mariage
quième,
tomne.

Outre
sacrés d
nommés
pelle les
parce q
ces de
Mentius
les conf

d'odes, composés à la louange des anciens philosophes et des héros célèbres. Autrefois on étoit dans l'usage de faire des chansons et d'autres pièces de vers en l'honneur des empereurs, lorsqu'ils montoient sur le trône. Toutes ces poésies étoient précieusement conservées, et le peuple aimoit à les chanter; mais ce même peuple ayant glissé dans ces recueils plusieurs pièces apocryphes et d'une doctrine dangereuse, Confucius en fit la critique, et rejeta tout ce qui n'étoit point authentique et reconnu pour tel. Les Chinois font grand cas de ce livre, et leurs docteurs ne cessent d'en recommander la lecture. Le quatrième est celui *des rites*; il traite des cérémonies qu'on doit observer dans les sacrifices qui se font au ciel, à la terre, aux esprits, aux ancêtres, dans les mariages, dans les funérailles, etc. Le cinquième, enfin, est intitulé *le printemps et l'automne*.

Outre ces cinq livres, qui sont les livres sacrés des Chinois, il y en a quatre autres, nommés simplement *les quatre livres*. On appelle les trois premiers, *livres de Confucius*, parce qu'ils contiennent un recueil des sentences de ce philosophe. Le quatrième est de *Mentius*, qui vivoit cent ans après, et renferme les conférences de ce philosophe avec les plus

habiles maîtres de son temps. Lorsque les étudiants possèdent à fond la doctrine de ces livres, ils ont deux sortes d'examens à subir; le premier n'est qu'un exercice préparatoire; mais le deuxième est un examen en règle, qui donne droit aux autres examens par où il faut passer pour parvenir au grade de licencié. Quand les gouverneurs ou les vice-rois veulent en faire un, ils convoquent une assemblée d'étudiants, et leur donnent pour sujet de leurs compositions des sentences tirées des livres classiques. Ces compositions étant finies, ils les examinent, et font ensuite afficher le nom de ceux qui les ont faites, selon le degré de bonté des ouvrages. Outre cet examen, il y en a trois autres pour parvenir au degré de bachelier; ils se font en trois ans. Ceux qui se sont distingués au premier, sont admis au second; et si dans celui-ci ils ont satisfait leurs examinateurs, on les reçoit pour le troisième qui est décisif. Ce dernier commence dès le matin; on lit d'abord la liste des aspirants, ensuite on leur distribue les sujets des compositions, tirés des livres classiques.

Les étudiants sont tous enfermés dans la grande salle du palais du gouverneur de la province où se fait l'examen, ou, s'ils sont en trop grand nombre, ils s'assemblent dans un

lieu plu
darin. C
ni en so
eux qu
ils sont
examine
avec eu
pour le
vées, l
ensuite
près à s
leurs, c
dirai p
s'obser
les igno
les étoi
ennuye
conserv
gés de
men jus
Deux
liers s'a
Là on
eux qu
quatre
sur les
puis le
des co

lieu plus commode que choisit le même mandarin. Quand ils y sont une fois, ils ne peuvent ni en sortir, ni avoir de conversation entre eux que leurs compositions ne soient finies; ils sont gardés par des soldats tartares qui les examinent en entrant pour voir s'ils n'ont point avec eux des livres dont ils puissent se servir pour leur composition. Lorsqu'elles sont achevées, le grand mandarin les lit, et les donne ensuite à examiner à des lettrés qu'il tient exprès à ses gages; après quoi il choisit les meilleurs, et nomme les bacheliers. Je ne vous dirai point quelles sont les cérémonies qui s'observent à cette nomination; outre que je les ignore en grande partie, on m'a dit qu'elles étoient aussi longues que le récit en seroit ennuyeux. Il suffira de remarquer que, pour conserver leur grade, les bacheliers sont obligés de subir tous les trois ans un nouvel examen jusqu'à ce qu'ils soient émérites.

Deux jours avant cet examen, les bacheliers s'assemblent comme je l'ai dit plus haut. Là on tire au sort les noms de trois d'entre eux qui doivent expliquer trois passages des quatre livres; ensuite on lit les compositions sur les sujets donnés, et on les fait examiner; puis les places sont assignées selon la bonté des compositions. On partage les bacheliers en

six classes : ceux de la première et de la seconde sont réputés habiles; ceux de la troisième, qui est toujours la plus nombreuse, sont censés du commun; c'est une espèce de déshonneur que d'être mis dans la quatrième et la cinquième; mais il n'y a que ceux de la sixième qui perdent leur degré.

Après tous ces examens, ceux qui veulent être admis au rang des licenciés, en ont encore trois à subir. Les deux premiers ne sont que préparatoires, mais le troisième est un examen rigoureux et solennel, qui se fait une fois en trois ans dans chaque métropole. L'Empereur députe pour examinateurs deux grands mandarins, dont le premier, qui est le président de l'examen, est ordinairement tiré du collège royal; le second lui sert d'assesseur ou de lieutenant. Ces deux mandarins ne peuvent être originaires de la province pour laquelle ils sont députés, et c'est une règle qui s'observe exactement dans tout l'empire. Cependant, malgré cette précaution, et quantité d'autres dont on use, le degré de licencié se vend ici comme ailleurs; à la vérité, si l'Empereur en est instruit, les mandarins sont punis de mort.

Le mois, le jour, l'heure, et généralement tout ce qui concerne l'examen des licenciés,

est ré
premi
après
nuit;
les ex
jour,
tences
s'exer
chette
que as
10 au
l'on en
et fini
Le
y-ven
qu'on
grand
lules,
chaqu
une lo
une gr
Aux d
bres d
de la p
regard
condu
ensuite
pose l

est réglé; il se fait à trois jours différens. La première assemblée commence le 8 de la 8^e lune, après midi, et dure jusque bien avant dans la nuit; on y lit le catalogue de ceux qui ont subi les examens préparatoires. Le 9, au point du jour, le premier mandarin propose les sentences sur lesquelles les candidats doivent s'exercer : elles sont gravées sur une planchette, et l'on en donne un exemplaire à chaque aspirant. Cette première assemblée finit le 10 au matin. La deuxième commence le 11 et l'on en sort le 13. La troisième commence le 14 et finit le 16.

Le lieu où se fait l'examen s'appelle *Kong-y-ven*, c'est-à-dire le lieu où sont choisis ceux qu'on doit présenter à l'Empereur. C'est un grand édifice, où sont quantité de petites cellules, qui ne peuvent contenir qu'un homme; chaque aspirant a la sienne; elles forment une longue galerie, au bout de laquelle est une grande salle où le vice-roi tient ses séances. Aux deux côtés de cette salle, il y a dix chambres destinées à dix examinateurs. Le vice-roi de la province préside à l'examen, en ce qui regarde le bon ordre. Des soldats tartares conduisent les bacheliers dans leurs cellules; ensuite on en ferme les portes, et l'on y appose le sceau du vice-roi.

Tous ces préliminaires finis (j'en omets beaucoup d'autres pour éviter la longueur), on donne les sujets des compositions qui sont tirés des livres dont j'ai fait mention plus haut; et lorsqu'elles sont achevées, on les fait transcrire par des écrivains destinés à cet office, afin que les examinateurs ne puissent reconnaître la main de leurs auteurs. Ensuite ils sont remis aux examinateurs, qui, les ayant lues, en rendent compte aux mandarins; après quoi on détermine un jour pour déclarer les gradués. Dans l'intervalle, on envoie leurs noms à l'Empereur, comme pour lui présenter des gens capables de le servir dans le gouvernement de ses états; et le jour auquel ces noms sont affichés, le vice-roi donne un grand festin aux nouveaux gradués, et leur fait présent à chacun, de la part de l'Empereur, d'une tasse d'argent et d'un bonnet surmonté d'une pomme de vermeil. Le lendemain, ils reçoivent la visite de tous les mandarins de la métropole, qu'ils vont remercier le même jour en grande cérémonie. Ainsi finit l'examen des licenciés.

Celui qu'il faut subir pour le doctorat est le même, à peu de chose près, et se fait à Pekin. On l'appelle examen de l'assemblée générale des licenciés de toutes les provinces de l'em-

pire, et
docteurs
première
qu'ils aie
Le nomb
n'est poi
la troisiè
parvenir

Vous
tion de t
par une
que les C
lettrés, c
examens
une nob
meilleur
l'inaction
des bro
leur per
ils aspir
ne l'obt
la peine
cupés p
par de
degrés
cent da
privilé
donner

pire, et l'on y fait environ cent cinquante docteurs, qui sont divisés en trois classes. La première n'en contient que trois, encore faut-il qu'ils aient été examinés par l'Empereur même. Le nombre de ceux qui composent la seconde n'est point déterminé, non plus que celui de la troisième, ce qui ne les empêche pas de parvenir aux plus grands mandarinats.

Vous conviendrez, Monsieur, que l'institution de tous ces degrés n'a pu être dictée que par une sage politique : car, outre l'affection que les Chinois ont naturellement pour leurs lettrés, cet exercice continu, ces fréquents examens les tiennent en haleine, leur donnent une noble émulation, les occupent pendant la meilleure partie de leur vie, et empêchent que l'inaction et l'oisiveté ne les poussent à exciter des brouilleries dans l'état. Aussitôt que l'âge leur permet de s'appliquer à l'étude des lettres, ils aspirent au degré de bachelier; souvent ils ne l'obtiennent qu'après bien du travail et de la peine; et, après l'avoir obtenu, ils sont occupés presque toute leur vie à le conserver par de nouveaux examens, ou à monter aux degrés supérieurs. Par ces grades ils s'avancent dans les charges, et jouissent de certains privilèges qui les distinguent du peuple et leur donnent des titres de noblesse.

Si les enfants des mandarins ne suivent pas les traces de leurs pères, en s'appliquant comme eux à l'étude des lettres et des lois, ils retombent ordinairement dans l'état populaire à la première ou seconde génération. D'ailleurs, ces exercices fournissent à plusieurs les moyens de vivre. Ils se font maîtres d'école, et leur science les met à couvert des rigueurs de la pauvreté. Cependant, comme il se trouve des inconvénients dans les meilleures choses, cette grande application aux lettres rend les Chinois moins propres à la guerre, éteint en eux cette humeur martiale qui naît avec les peuples les plus barbares, et leur fait négliger les arts, dont on prétend qu'ils avoient autrefois des connoissances plus étendues et plus parfaites.

Je vous ai dit, Monsieur, que les Chinois n'avoient pas d'école qui fût absolument publique; cependant dans chaque ville, grande ou petite, il y a des espèces d'académies où l'on s'exerce aux belles-lettres, et dont un ou deux mandarins licenciés sont les directeurs. Mais les études y sont si languissantes ou plutôt si négligées, que ces collèges ne méritent pas le beau nom qu'on leur donne.

Les Chinois ont aussi des degrés militaires: il y a des bacheliers et des docteurs d'armes.

Les premi
de lettres
ou fils de
plusieurs
larin exa
donne ces
quel on e
a part de
qui aspire
pour l'ob
trois ans
celui des
de la 10^e
le vice-ro
on fait tir
seconde,
cheval et
la métrop
leur donn
ques part
uite les m
de la mé
l'examen
des docte
année qu
ceux qui
a tous les
ceux que
leurs deg

Les premiers égalent en nombre les bacheliers de lettres, mais ils sont presque tous tartares ou fils de tartares, et ne sont point divisés en plusieurs classes comme les seconds. Le mandarin examinateur des bacheliers d'armes, donne ces degrés après un examen dans lequel on exige plus d'adresse que de science de la part des candidats. Les bacheliers d'armes qui aspirent au grade de licencié, subissent, pour l'obtenir, un examen qui se fait tous les trois ans dans la métropole, deux mois après celui des lettrés, c'est-à-dire au commencement de la 10^e lune. Il y a trois assemblées, et c'est le vice-roi qui y préside. Dans la première, on fait tirer des flèches aux aspirants; dans la seconde, on éprouve leur adresse à monter à cheval et à courir dans une plaine voisine de la métropole : enfin, dans la troisième, on leur donne des sujets de composition sur quelques parties de l'art militaire. On affiche ensuite les noms de ceux qui ont le mieux réussi, de la même manière qu'il se pratique dans l'examen des licenciés des lettres. L'examen des docteurs d'armes se fait à la cour la même année que celui des docteurs des lettres, et ceux qui emportent ce dernier grade, ont droit à tous les emplois militaires qui répondent à ceux que les lettrés obtiennent en vertu de leurs degrés.

Je ne vous détaillerai point, Monsieur, toutes les précautions dont on use pour obvier aux inconvénients et aux abus que la faveur a coutume d'introduire dans ces sortes d'examens; elles sont les mêmes que pour ceux des lettrés; mais cela n'empêche pas qu'il ne se trouve à la Chine au moins autant de capitaines inhabiles que d'ignorants mandarins. Quoique la peine de mort soit attachée à la vente des suffrages, il arrive cependant rarement qu'on l'inflige aux examinateurs qui prostituent leurs noms. D'abord le nombre des coupables seroit trop grand, et bientôt l'empire n'auroit plus de mandarins; d'ailleurs les dénonciations sont rares; crainte de se mettre à dos les gouverneurs des provinces qui, sous divers prétextes, ne manqueroient pas de venger l'honneur du mandarinat, soit par des exactions tyranniques, soit par des persécutions cruelles, soit par des emprisonnements qu'ils motivent toujours assez bien, pourvu qu'ils aient à la cour des partisans de leur iniquité. Ici, comme partout ailleurs, ces derniers sont fort communs, et l'injustice est toujours facile, quand on a la faveur du prince ou l'appui de ceux qui l'entourent.

Telles sont, Monsieur, les observations que j'ai faites relativement aux deux objets princi-

paux de
Aussitôt
à vos au
sement
ner des
laquelle

F

poux de la lettre dont vous m'avez honoré. Aussitôt que le temps me permettra de répondre à vos autres questions, je saisirai avec empressement l'occasion de le faire, et de vous donner des marques de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

FIN DU TOME TRENTE-SEPTIÈME.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

www

T

LETTRE d
Brass

EXTRAIT d
en Chi

LETTRE du
démie

LETTRE d
M. l'é

EXTRAIT d
naire

EXTRAIT d
vemb

au P

LETTRE du
madan

LETTRE d'
ses ap

LETTRE au

LETTRE de
à la C

LETTRE d
pillon

LETTRE d
Brass

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRE du P. Lamathe, missionnaire, au P. de Brassaud.	Page 1
EXTRAIT d'une lettre du P. du Gad, missionnaire en Chine, au P. de Brassaud.	7
LETTRE du P. Amiot, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences.	9
LETTRE du P. Roy, missionnaire en Chine, à M. l'évêque comte de Noyon, pair de France.	24
EXTRAIT d'une lettre du P. Lamathe, missionnaire à la Chine, au P. de Brassaud.	45
EXTRAIT d'une lettre écrite de Pekin le 7 novembre 1764 par le P. Gibot, missionnaire, au P. Dervillé.	53
LETTRE du P. B***, missionnaire à la Chine, à madame la comtesse de Forben.	56
LETTRE d'un missionnaire de la Chine à un de ses amis.	90
LETTRE au même.	93
LETTRE du P. François Bourgeois, missionnaire à la Chine, au P. Ancemot.	106
LETTRE du P. Benoist, missionnaire, à M. Pappillon d'Auteroche.	136
LETTRE du P. Lamathe, missionnaire, au P. de Brassaud.	149

TABLE.

LETTRE du P. Ventavon , missionnaire , au P. de Brassaud. 160

LETTRE du P. François Bourgeois , à Madame de***. 173

LETTRE du révérend P. François Bourgeois , au révérend P. Ancemot. 206

MÉMOIRE sur le Thibet et sur le royaume des Eleuthes , nouvellement subjugué par l'empereur de la Chine avec une relation de cette conquête. 210

MÉMOIRE sur les juifs établis en Chine. 250

LETTRE du P. Ventavon , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au P. de Brassaud , de la même Compagnie. 290

LETTRE du révérend P.**** , missionnaire de la Compagnie de Jésus , à M. d'Aubert , premier président du parlement de Douai. 300

FIN DE LA TABLE DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

de
... 160
me
... 173
au
... 206
des
'em-
n de
... 210
... 250
Lemo
de la
... 270
de la
cinier
... 300
... 310
... 320
... 330
... 340
... 350
... 360
... 370
... 380
... 390
... 400
... 410
... 420
... 430
... 440
... 450
... 460
... 470
... 480
... 490
... 500
... 510
... 520
... 530
... 540
... 550
... 560
... 570
... 580
... 590
... 600
... 610
... 620
... 630
... 640
... 650
... 660
... 670
... 680
... 690
... 700
... 710
... 720
... 730
... 740
... 750
... 760
... 770
... 780
... 790
... 800
... 810
... 820
... 830
... 840
... 850
... 860
... 870
... 880
... 890
... 900
... 910
... 920
... 930
... 940
... 950
... 960
... 970
... 980
... 990
... 1000

